00110776

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 06 February, 2016

TO

HIS MAJESTY

Frederick William, King of Prussia,

Elector of Brandenburg,

&c. &c.

AN

AUGUST PATRON

110776
ac

AND

MUNIFICENT BENEFACTOR

OF

THE WALDENSES OF PIEDMONT,

THIS VOLUME,

CONTAINING

AN HISTORICAL DEFENCE

OF

THOSE ANCIENT AND INTERESTING CHRISTIANS,

IS,

BY EXPRESS PERMISSION,

AND WITH SENTIMENTS OF PROFOUND RESPECT,

DEDICATED

BY

THE EDITOR.

God
284.4
Pey/His
110776

CONTENTS.

PREFACE.

A SHORT MEMOIR OF THE AUTHOR, &c.

INTRODUCTION.

I.—A SKETCH OF THE VALLEYS OF PIEDMONT, AND THE CHARACTER AND EMPLOYMENTS OF THE INHABITANTS.

II.—AN EPITOME OF THE HISTORY OF THE WALDENSES.

III.—AN ACCOUNT OF THE RECENT ATTEMPTS FOR THEIR BENEFIT.

Page.

NOUVELLES LETTRES SUR LES VAUDOIS.

THE RELIGIOUS PRINCIPLES OF THE WALDENSES, (OR VAUDOIS,) AND ALBIGENSES, SIMILAR .... 5—13

Additions ..... 91—103

Appendix ..... 139—141

Page

COINCIDENCE OF THE RELIGIOUS PRINCIPLES OF THE VAUDOIS WITH THOSE OF THE REFORMERS ..... 13—15
Additions ..... 132—138
Appendix ..... 141—147

THE VAUDOIS NEITHER ARIANS NOR MANICHEES.. 15—23
Appendix ..... 147—149

THE ORIGIN OF THE VAUDOIS NOT DERIVED FROM PETER WALDO BUT FROM PRIMITIVE CHRISTIANS ..... 24—29
Appendix ..... 150—155

A CATALOGUE OF CELEBRATED PERSONS WHO FROM AGE TO AGE OPPOSED THE INTRODUCTION OF ERROR.

CLAUDIUS, BISHOP OF TURIN ..... 30—33
Appendix ..... 155—158

ARCHDEACON BERENGER ..... 33—35
Appendix ..... 158—163

PETER DE BRUYS ..... 35—36
Appendix 163

HENRY OF THOLOUSE ..... 36—39
Appendix 163

ARNOLD OF BRESCIA ..... 39—40
Appendix ..... 164—165

PETER WALDO ..... 40—41
Appendix ..... 166, 200—201

Page

WICLIFFE 41
Additions ..... 110—112, 114—125
Appendix ..... 166, 168, 169, 201—203

AN ADDITIONAL LIST OF CELEBRATED VAUDOIS PASTORS....Appendix ..... 167—176

THE VAUDOIS EXCELLED IN CHRISTIAN VIRTUES ..... 41—47
Additions ..... 127—131

THE VAUDOIS DISTINGUISHED FOR THEIR ZEAL AS MISSIONARIES AND THEIR PATIENCE AS MARTYRS ..... 48—56

A SERIES OF ARGUMENTS SUBVERSIVE OF THE OPINION THAT ST. PETER WAS THE BISHOP OF ROME ..... 57—73
Appendix ..... 191—194

SALUTARY EFFECTS OF THE OPPOSITION OF THE VAUDOIS TO THE DOMINION OF THE CHURCH OF ROME ..... 74—89
Additions ..... 103—113
Appendix ..... 194—198

LETTRE PASTORALE AUX VAUDOIS.

(By the Bishop of Pinerolo.)

THE VAUDOIS CHARGED WITH SCHISM, AND EXHORTED TO RETURN TO THE BOSOM OF THE CHURCH OF ROME ..... 207—223

REPONSE A LA LETTRE PASTORALE.

Page

SEPARATION FROM THE CHURCH OF ROME JUSTIFIED ON ACCOUNT OF ITS ERRORS AND CORRUPTIONS ..... 225—232
Appendix ..... 315—333.

THE CHRISTIAN CHURCH DEFINED ..... 233—242
Appendix ..... 334—350

SEPARATION FROM THE CHURCH OF ROME JUSTIFIED BY THE EXAMPLE OF THE PRIMITIVE CHRISTIANS ..... 242—258
Appendix ..... 177—181, 350—380

CHRISTIAN UNITY DEFINED ..... 258—271
Appendix ..... 380—382

A VINDICATION OF THE REFORMATION IN THE SIXTEENTH CENTURY ..... 271—295
Appendix ..... 382—398

ADRESSE DU MODERATEUR AUX PASTEURS VAUDOIS.

ALLEGIANCE TO THE SOVEREIGN ..... 297—307
THE VAUDOIS NOT SCHISMATICS ..... 308—313

REPONSE A LA LETTRE DE M. FERRARY.

A CONFUTATION OF THE ARGUMENTS BY WHICH ROMAN CATHOLICS DEFEND THE USE OF IMAGES 401—441

CONTENTS.

Page

PROFESSIO FIDEI PASTORUM VALDENSIUM:

ARTICLES OF FAITH, drawn up A. D. 1819..... 445—456

THE CONFESSION OF FAITH OF THE WALDENSIAN PASTORS.

TRANSLATION OF THE ARTICLES OF FAITH, drawn up A.D. 1819..... 457—468

APPENDIX.

VINDICATION OF THE WALDENSES FROM THE CHARGE OF ANTIPŒDOBAPTISM..... 470—482

HISTORIC PROOFS THAT THE ANCIENT WALDENSES PERPETUATED AN EPISCOPAL FORM OF CHURCH GOVERNMENT ..... 482—505

THE WALDENSES DISTINGUISHED AS WITNESSES AGAINST ANTICHRISTIAN ERRORS..... 505—512

CONCLUSION.

THE ASSUMED CHARACTERISTICS OF A TRUE CHURCH APPEAR WITH CLEARER EVIDENCE IN THE WALDENSIAN CHURCH THAN IN THE CHURCH OF ROME..... 513—534

PREFACE.

THE writer of the following French treatises, —Jean Rodolphe Peyran—was a native of the valleys of Piedmont; where both his father and grandfather had been raised to the office of Moderator of the Waldensian church. He studied at the university of Geneva; and for many years before his decease officiated as pastor of the church of Pomaret, and, agreeably to the office of Moderator which he also sustained, visited the other Vaudois churches, and exercised superintendance over his co-pastors.

In the above retired village he pursued his literary labours with unwearied assiduity,—

intent upon deep investigation and research; the fruit of which he has bequeathed to his family, and to posterity, in numerous dissertations on theological, philosophical, historical, and philological subjects.

The extent and variety of profound topics thus embraced by an inhabitant of the rude recesses of the Alps, who has illustrated those topics in every instance by a mass of erudition, may well astonish any one who reflects that he had not that access to ample stores of literature, which those students enjoy who reside in universities, or in the polished circles of society.

The editor of the present volume first became acquainted with M. Peyran at his secluded abode in the year 1814; and on his second visit to Piedmont in 1823, the MSS. left at his decease were entrusted to his care by the children of M. Peyran,—two sons and a daughter, the latter of whom died lately, leaving a numerous family. With the advice of judicious friends, he will endeavour to ascertain in what way the publication of any

or all of them will be most beneficial to the family of the deceased author. In the mean time, the following treatises are submitted to the public attention; namely,—Letters respecting the Vaudois addressed to his Eminence Cardinal Pacca;—A Reply to the Bishop of Pinerolo's charge;—The Moderator's charge to his co-pastors;—A Letter to M. Ferrary, a Roman catholic priest;—and a late Waldensian Confession of Faith;—the whole, from the nature of the subjects they include, forming an "Historical Defence of the Waldenses."

After an illness endured with exemplary patience, the learned Moderator closed his earthly career in the year 1823, at the age of 71. The stone that marks his grave, (what a contrast to the marble that bears a splendid but unmerited panegyric!) has but the following letters rudely inscribed upon it:

J. R. PEYRAN,

PASTEUR ET MODERATEUR,

Né le 11*me. Decre.* 1752.

Mort le 26me. Avril, 1823.

The abilities and worth of M. Peyran, whilst honourable to the pastors and people with whom he was more immediately connected, did not escape the notice of the late governor of the province, and other persons in high civil and military stations;—more especially as he was firm in his attachment to the ancient line of princes of the house of Savoy; and when Napoleon once passed through the north of Italy, even that extraordinary man, who was so distinguished for his knowledge of men and things, and for an inquisitive disposition, proposed several questions to M. Peyran on one occasion, respecting the antiquity, and exploits of the Waldensian community.

It deserves also to be recorded as a fact honourable to the character of the Vaudois Moderator, and to the feelings of his Roman catholic neighbours, that great numbers of the latter, notwithstanding a prohibitory order, attended his remains to the grave, from the veneration they entertained for one whom they expressively termed "le Père des Vallées,"—the Patriarch of the Valleys. This tri-

bute of respect and gratitude they were the more solicitous to pay, because he had, on a former occasion, when an hostile army threatened to burn the small Roman catholic town of Pérouse, actually secured it from destruction, by his prompt and earnest intercession for the inhabitants to the French general.

This single fact will amply prove that the controversial writings of the learned pastor, in opposition to the errors of the church of Rome, were not the result of hatred and aversion to the members of that church; but of a paramount regard to truth, and what he believed to be "the faith once delivered to the saints." Whilst the advocate of primitive truth, he knew how to maintain "the truth in love." In this respect he was a model, that disputants both for and against the dominion of the church of Rome, will do well to imitate; and his writings are, on account of this temperate spirit, peculiarly worthy of the attentive perusal of persons of every party. It will be a happy result of the publication of the present volume, if those,—whether Roman Catholics or Protestants,—who

read it, shall be led, instead of relying implicitly on the authority of others, to search more diligently for themselves on the momentous subject of religion; as well as to cherish sentiments of candour and forbearance towards each other.

To inculcate such sentiments of mutual kindness,—both for the honour of christianity and for the tranquillity of states,—is the more necessary, because many circumstances already indicate that a great discussion is at hand on all the leading questions that separate the church of Rome from the reformed churches. The revival of the order of Jesuits* by the court of Rome, in opposition to the prevailing wish of other Roman catholics;—the attempt made by that highly-accomplished body of instructors to obtain a commanding influence in colleges and schools;—the protest against their influence in France, and in support of the dignity of the crown and the liberties of the Gallican church, by many distinguished indivi-

* pp. 327—333.

duals;—the generous determination of Roman catholics in Germany, and Ireland, to read the Holy Scriptures, notwithstanding recent decrees of the Vatican;—the resolutions of the South American states, by which the power of the Roman pontiff is circumscribed, even whilst the Roman catholic is acknowledged the religion of the state:—these, and other circumstances that might be mentioned, are not, like the hieroglyphics upon an obelisk, unintelligibly obscure, but "signs of the times," scarcely to be misunderstood;—a preface, it would appear, to extraordinary changes;—so many clear indications that a great crisis is approaching; and that questions of overwhelming importance, relative to the nature of true religion, will inevitably soon arise, to disturb the slumbers of those who indolently repose in error. Whilst such are the anticipations of reflecting men, a volume from the pen of the chief pastor of a church that professes to have preserved the christian religion from the earliest ages, as a sacred deposit, pure and unalloyed;—so far from being deemed

undeserving of notice, will, it is hoped, be candidly perused by christians of different parties, and consulted in their inquiries after, or defence of truth.

It was thought desirable, for several reasons, that the treatises should first appear in the more authentic form of the original French rather than a translation. Both French and English being languages very generally understood by literary persons, no serious obstacle will be found to the circulation of the volume, either in England, or in other countries of Europe, in which the Waldenses have recently, through the patronage of their respective sovereigns, obtained a share of the public sympathy and regard. Should another edition, however, be called for, the editor will cheerfully undertake the translation of the pieces that now appear in French; and devote the profits of that edition, as of the present volume, to the relief of M. Peyran's family. The expediency of prefixing the Introduction, and of subjoining Appendixes, in English, the intelligent reader will at once perceive.

Upon revising the volume it is found that several slight errors,—a few grammatical, but principally typographical,—escaped the editor during its progress through the press; but, as they are comparatively immaterial, this brief allusion to the circumstance is deemed preferable to a long list of trivial errata:—indeed in many instances, where the names of persons or places appear differently spelt in different pages, the incorrect spelling has been retained from regard to accuracy in the quotations. There is one peculiarity in the author's MSS. however, which should be noticed. He uniformly adopted *a* instead of *o* in writing *étoit*, *avoit*, *connoître*, &c. thus adapting the spelling to the pronunciation of those words. It may be farther observed also,—that for Stenorauistes (p. 11,) we should probably read Esperonistes,—Esperon having been a celebrated barbe;—that the name of De Vignaux another barbe, who collected MSS. and wrote "Mémoires," respecting the Vaudois, was omitted in the list of distinguished pastors;—that it was Renaud Lollard a

martyr, not Walter Lollard, (p. 169,) who visited England about the year 1217, in the reign of Hen. III.—and that the name of Philip Augustus should be substituted in p. 83, for that of Louis VIII.

INTRODUCTION.

WHILST Italy, in its whole extent, from the Lakes of Como and Locarno to the most southerly point of the kingdom of Naples, has long attracted the attention of the tourist and the virtuoso, on account of the numerous and superior specimens of architecture, statuary, and painting, as well as the natural phenomena, with which that fine country abounds; there is a small and comparatively obscure district at the extremity of the plain of Piedmont, immediately under the Alps, which, though seldom visited, has been the seat of transactions which have often excited the attention and the sympathy of some of the principal European states. This district, which is distinguished for much of that grand scenery which characterizes Alpine regions, but which is chiefly interesting when viewed in connexion with christian anti-

quities, comprises the valleys of Luzerna, Perosa, and San Martino, in the province of Pinerolo, subject to his Majesty the King of Sardinia. These valleys, which of course occupy but a very limited space on the map of Italy, are inhabited by a peaceable, industrious, and inoffensive race of men, whose adherence to the pure truths of the christian religion, and allegiance to their sovereign, have been, and still continue, very conspicuous and exemplary. The inhabitants, called Waldenses or Valdenses, (in Italian Valdesi, in French Vaudois,) from the valleys they inhabit, are the descendants of christians whose heroic achievements have awakened the astonishment of those acquainted with their history, whilst their piety and constancy justly entitled many of the sufferers to a place in the "noble army of martyrs." The present population—occupying fifteen villages, or parishes, under the care of thirteen pastors, whose religious duties extend to one hundred and three hamlets; annexed to the villages,—amounts to near twenty thousand souls;—besides one thousand seven hundred Roman catholics. The villages are for the most part situate in the valleys; the hamlets on the declivities of the mountains; and whilst the former are in some instances surrounded by vineyards and meadows; the latter are exposed to a

scorching sun in the summer, and are encompassed in the winter for some months by deep snow, which, whilst it envelopes the hamlets in its white mantle, demands the greatest caution on the part of the inhabitants, as it fills up the ravines, and conceals the precipices from view.

In this introduction to a volume containing some of the works of the late learned moderator, or chief pastor of the Waldensian church, a comprehensive, though compendious view of the former and present condition of the Waldenses appears to be desirable. It is here attempted, therefore, under the following heads:

1. A SKETCH OF THE VALLEYS OF PIEDMONT, AND OF THE CHARACTER AND EMPLOYMENTS OF THE INHABITANTS.

2. AN EPITOME OF THE HISTORY OF THE WALDENSES.

3. AN ACCOUNT OF THE RECENT ATTEMPTS FOR THEIR BENEFIT.

1. The VALLEYS OF PIEDMONT now under consideration,—LUZERNA, PEROSA, and SAN MARTINO,—have been, from time immemorial, the residence of an ancient body of christians, who have never acknowledged the supremacy,—never embraced the errors—of the church of Rome; but preserving the pure doctrines of

christianity from the earliest ages, constitute a link between the reformed churches of modern Europe, and the primitive catholic church. The Waldenses formerly occupied a far more considerable extent of territory than at present, having had possessions in the marquisate of Saluzzo, the valley of Susa, and several towns and villages of Piedmont; but of these they have been long deprived at different times, and under various pretexts, and are now confined to the narrow valleys about to be described.

(1.) Luzerna, the principal, presents a very pleasing appearance towards the plain of Piedmont; where a rich assemblage of well cultivated vineyards, irrigated meadows, and villages and scattered houses embosomed in chestnut and walnut trees, confer peculiar beauty on the landscape; whilst all that is agreeable in the foreground is seen in contrast with an amphitheatre of mountains, which form the boundary of the vale towards Dauphiné.

Luzerna comprises the following parishes,—Angrogna, Rorata, San Giovanni, La Torre, Villaro, and Bobio; places usually pronounced with the French termination, which shall be therefore now adopted.

Angrogne, situate on the right of the valley of Luzerne when approached from Pinerolo,

is a mountainous district, where the chestnut trees are of very luxuriant growth; but it is not adapted to the cultivation of the vine. The torrent of Angrogne,—a very impetuous stream,—runs along a narrow channel, on each side of which hills of considerable height arise; in some places barren, in others covered with those productions which the soil will yield, and with small herds of cattle. The parish of Angrogne contains two churches,—St. Laurent and Le Serre,—both under the pastoral care of M. Goante. To these churches the Waldenses resort from the following hamlets,—Prè du Tour, Coissons, Le Serre, Bertot and Oddins, St. Laurent, Cachet and Rivoire, Bonnenuit, Sonaillettes, Chamougne, Frache (or Gonins,) and Serre Malan. At the extremity of the district of Angrogne—at Prè du Tour—once stood the college in which those Waldensian pastors were educated, who propagated their religious tenets during the dark ages, through the several kingdoms of Europe. Not a vestige, however,—if we except a black stone of very large dimensions,—now exists of this once celebrated seat of learning.

On the left of the valley of Luzerne, situate also in the mountains, abounding in the same productions with Angrogne, and in the same

manner distinguished by a rapid torrent, is the parish of RORA. At its church, in which M. Peirot officiates as pastor, the Waldenses assemble both from the village of Rora and from the following hamlets,—Fuzines, Rumer, Brusey, Verney,—and from a hamlet that bears the same name as that in Angrogne—Prè du Tour.

ST. JEAN,—San Giovanni—forms, strictly speaking, the fertile foreground, at the entrance of the valley of Luzerne; and is composed of alluvial soil, rich in many of the productions of Italy;—flourishing vines, meadows that yield the diligent agriculturist three crops of hay, Indian corn, and mulberry trees planted for the rearing of silk-worms. The hamlets connected with the church of St. Jean—under the pastor M. Mondon—are Molchios, Au Fond, Peyrots, Gonins, and Blonat. The modern church, a handsome brick building, was erected during the time that Napoleon reigned over Piedmont;—and the old church, which stands at Chabas in the way to Angrogne, is now deserted.

LA TOUR,—so denominated from an old fortress once erected to keep the inhabitants in awe, but long since dismantled, and of which scarcely a vestige remains,—is the principal place in the occupation of the Vaudois. It lies

in the vale; and its vicinity produces vines, mulberry trees, wheat, forage, and chestnuts. A little beyond the town stands Mount Vandelin, on which there is a cave, extremely difficult of access, capable of containing about three hundred persons; a place of refuge of which the Vaudois availed themselves during the ages of persecution when suddenly attacked by their enemies, and where the helpless women and children found a safe, though but a temporary asylum. The Vaudois church is not in the town of La Tour, but lies below Mount Vandelin in the hamlet of Coppiers. The present highly respectable moderator, M. Bert, besides exercising his functions as moderator in visiting other churches, discharges also the duties of a pastor at the church of Coppiers, where the Vaudois assemble for worship from the following places,—La Tour, Roussaings, Taillaret, Chabriols, Coppiers, Bonnet, Borel, Envers, Ravadère, and Ste. Marguerite—the residence of the present moderator, and station for the parish school. There is in the town of La Tour a seminary called the latin or grammar school, supported by contributions from Holland. From the youth educated in this seminary, candidates are chosen to be sent to Switzerland, and educated as the future pastors of the valleys.

In proceeding farther up the valley we reach another small town, VILLAR, the neighbourhood of which produces wheat, chestnuts, &c. but not much wine. The resident minister, M. Gay, has the pastoral charge, not only of Villar but also of the following hamlets, Bessé, Maussa, Boudeine, Combe, Subiasq, Garins, Liossa, Envers, Chialmis, and Theynaud.

BOBI, still farther up the valley of Luzerne, comprises a district that extends to the mountains which separate Dauphiné from Piedmont. Bobi is the residence of the pastor, M. Muston, and contains the church frequented by the inhabitants of several hamlets;—namely, Arbaud and Pierclay, Abecez, Les Champs, Ferrière, Le Puy, and Romane. Some of these hamlets present scenery that is stamped with awful grandeur. On the mountain opposite Bobi snow remains during the greater part of the year; cascades are seen occasionally; and the Pelice,—a torrent, to check whose ravages a dike was raised at Bobi, by the liberality of the Dutch, many years ago,—rolls in many places over its rocky bed with the impetuosity characteristic of the mountain streams in Switzerland. The Pelice takes its source above the Alp of Pra, and passes on till it pays its tribute to Virgil's king of floods—the Po,

"Fluviorum Rex Eridanus."

Through the valley of Pérouse, the Cluson, ever meandering in its course, descends from the Alps to the plain. Several villages that decorate its banks, which belonged to the Vaudois, are now inhabited exclusively by Roman catholics. The Vaudois only retain three parishes,—St. Germain, Pramol, and Pomaret.

St. Germain, is a small town in the vale, and surrounded by a fine natural amphitheatre of hills. It has vines in its neighbourhood, and fertile meadows; and a neat modern church in which M. Monet officiates as pastor. The hamlets annexed to St. Germain are—Chabrant, Combine, Saugle, Goundin, Gaydo, (or Garroucin,) Chenevière and Balmas.

Pramol, situate on the mountains, and accessible by a very serpentine and steep road, produces rye, buck-wheat, forage, &c.; but is of course a comparatively barren district. M. Vinçon has the pastoral charge of Pramol and its contiguous hamlets,—namely, Cotabelle, Pemian, Tourmins, and Chaurenc.

Pomaret, usually denominated a village in the valley of Pérouse, but more strictly lying within the valley of St. Martin, was the residence of the late accomplished moderator, some of whose works are submitted to the public in this volume. Although the country

around is by no means generally fertile, it is not unfavourable for the production of wine. The adjacent hamlets, attached to the church of Pomaret, and under the care of its present pastor, M. Jalla, are Vivian, Aimar, Cerissières, Faure, Aubout, Amfou, and Clot.

There is a very beautiful tract of country, which is neither in the valley of Luzerne, nor in that of Pérouse; but so situate as to occupy an intermediate space between those valleys. It comprises the parish of PRARUSTIN, which abounds in productive vineyards. The church is in the adjoining village of St. Barthélemi; and the pastor—M. Rostaing, jun^r.—who officiates there, preaches also at the church of Rocheplate. ROCHEPLATE is a still more hilly part of the same district, where chestnut trees, instead of vines, principally abound, and whilst they furnish a supply of food for the inhabitants, screen them from the sun's rays in summer, by their wide-spreading and majestic foliage. Prarustin, includes the following hamlets,—Cardonat, Gay, St. Barthélemi, Le Colaret;—and to Rocheplate are annexed Godin, and Rostang.

The Valley of St. Martin is extremely narrow, and generally barren, the mountains rising rather abruptly on each side of an impetuous

torrent,—the Germanasque,—that rushes over a rocky channel through its whole extent. The Vaudois occupy the following villages in this part of their territory:—Villeseche, Maneille, Macel, Rodoret, and Pral; all comprehended in a district too cold for the successful cultivation of the vine, but where rye, buckwheat, and potatoes are raised, and cattle reared.

VILLESECHE is situate on the side of a mountain, and is consequently rather an unproductive spot. There are still some remaining of the family of the Legers at this village, which was the native place of that distinguished historian of his country, Jean Leger, whose standard work, entitled "Histoire des Eglises Evangéliques des Vallées du Piémont," will be often referred to in the following pages. The church of Villeseche, under the pastoral care of the assistant-moderator, M. Rostaing, comprehends the hamlets of Larbaret, Du Troussan, and Comgarin, (included in the commune of Riüclaret;) Faet, Du Clot, Linsar, Grangette, Pomarat, and Brières.

MANEILLE, situate also on the slope of a mountain, is a still more sterile spot; containing a church which is resorted to by the inhabitants of Chabrances and Du Bussy, (hamlets an-

nexed), as well as by those of the village. The pastor resident at Maneille,—M. Monastier,—officiates also at the church of MACEL; but the distance is so considerable, and the danger in winter so imminent, that a resident minister, it is hoped, will shortly be appointed for Macel. The hamlets attached to Macel are Robers, Grange Didier, Poringe and Chabers, Champ de Salse, Champ Fouran and Didier; Coupe, and Balsilieu;—the last celebrated for a mountain in its vicinity—the Château de Balsille—very difficult of access, which was fortified by that gallant band of 800 men, under the command of Henri Arnaud, to whose achievements the present race of Vaudois owe the recovery of their possessions in these valleys.

RODORET, though it has a church, has no resident pastor; but the arduous nature of the duties undertaken by the minister of Pral, when he officiates here, especially during the rigour of an Alpine winter, are such, that it is proposed to establish a pastor in the village itself, as soon as arrangements can be made to that effect. Rodoret includes the hamlets of Champ du Clot, Arnaud, Rima, and Surveille.

PRAL lies at the extremity of the valley of St. Martin, and is enveloped in snow during several months of the year. Its chief resource is cattle,

The pastor, M. Peyran, (son of the late M. Frederic Peyran, and nephew of the moderator,) has the charge of no less than thirteen hamlets annexed to Pral;—namely, Pomafret, Mayerre, Guigou, Crozette, Adroits, Nidelours, Le Coin, Orgières, Pommiers, Ribe, Gardiol, Jourdan, and Malzatte.

It will be readily conceived that such a territory as that described,—where the summits of high mountains form the back-ground of a landscape composed of vineyards,—chestnut and walnut trees,—torrents, in some places irresistibly rapid, in others gliding along gently,—and picturesque villages,—must present scenery to the eye not unworthy of the pencil. But if the topographical features of the country are highly pleasing, so also are the moral features of the people.

(2.) A brief delineation of a few of the more remarkable traits in their character will suffice to shew that the modern Waldenses,—lineal descendants of ancient worthies, and inheriting both their names and possessions,—compared with most other christians, must be considered a very exemplary race of men. Those crimes which require the punishment of the magistrate, are of very rare occurrence. The stranger may pass through the country, by day or night, un-

molested; and to this day,—as above two centuries ago, when De Vignaux wrote his "Memoires,"—the Vaudoises are preferred to others as domestics, by Roman catholics;—an honourable, indeed, but a dangerous preference! From other virtues conspicuous amongst the Vaudois the following may, in this rapid sketch, be more particularly specified; patient INDUSTRY, HUMANITY, and LOYALTY.

Their poverty and privations are extreme. The hardships they endure in procuring the necessary food for their families, are such as we rarely witness. Compelled to raise walls even to prevent the scanty portions of soil on the sides of the mountains from being washed down by heavy rains; obliged to break up that soil by manual labour, since no cattle can be used to plough it; forced, (women as well as men,) on account of the steepness of the ground, to carry hay, corn, &c. on their backs to a great distance, and thus undertake the drudgery assigned to cattle in England; and, after this excessive labour, obtaining, in the generality of instances, only rye, coarse buck-wheat, chestnuts, and potatoes for their subsistence;—it is obvious that their patient INDUSTRY is such as to be almost unequalled.

The HUMANITY they have displayed on se-

veral occasions is also well worthy of remark. So circumstanced as to be always in need of the sympathy of others, they have learnt that beneficial lesson which is usually acquired in the school of affliction,—compassion for others when in misery. If any one is ill, the neighbours cheerfully and gratuitously sit up at night in the sick-chamber, and there is even a competition who shall pay the first and the greatest attentions. In case of an accident that a poor person has met with, a sermon is sometimes preached, and a collection made. But this kindness is by no means confined to their own friends. Whilst the Roman catholics around usually relieve the necessitous of their own church, the Vaudois give what they can spare to the destitute of either communion. There is one illustrious instance, in particular, of their humanity, which should not pass unnoticed. When the Austrians and Russians, under marshal Suwarrow, compelled the French army to retreat, three hundred wounded French soldiers received all the assistance, with respect to medicines, &c. that could be given; and at the request of M. Rostaing their minister, the inhabitants of Bobi carried these poor men on their shoulders over the mountains to the French territory;—a most painful task, as

those can well attest who have taken the tedious and difficult road of the mountains from Piedmont to Dauphiné. Their conduct appears to have been a pure act of humanity, not the result of political feelings; yet, but for the generous interposition of Prince Bagration with the commander-in-chief, it would have exposed them and their property to considerable danger. The Austrians could not withhold their admiration; and the French general—Suchet—published an order of the day for the very purpose of acknowledging such a singular instance of benevolence.

Still more recently they have exemplified the same humane feelings, on an occasion which His Excellency, Count Waldbourg Truchsess, the King of Prussia's ambassador at the court of Turin, thus describes in a communication with which the editor was honoured, dated "Turin, 18 Aout. 1825.—J'ignore si vous êtes informé, Monsieur, que les Vaudois ont fait de leur propre mouvement, une collecte entre eux, en faveur des Hollandois qui ont souffert par les dernieres inondations; cette collecte a rapporté plus de 3,000 f^r^. et a été envoyée en Hollande, où elle a excité la plus vive reconnoissance; il est effectivement touchant de voir la liste de souscription des diverses communes.

Aucun individu ne s'en est exclu, chacun a donné selon ses facultés; même les enfans y ont contribué leurs sous d'epargne. La bienfaisance est toujours une des plus belles qualités, et dignes d'èloge; l'homme riche ne sauroit faire un meilleur usage de son bien; mais elle est sublime, quand elle est exercée par celui, qui partage son dernier morceau de pain, pour soulager ses frères malheureux."

In point of LOYALTY to their sovereign, the Waldenses likewise present a model worthy of general imitation to the subjects of other monarchs; and the more so as their religious principles differ widely from those of the state.

In 1694 Victor Amadeus granted an edict highly honourable to the Vaudois,—and said to their deputies;—" Vous n'avez qu'un Dieu et qu'un prince à servir; servez Dieu et votre prince en toute conscience; d'autres ont été la cause de vos malheurs; mais si vous faites votre devoir, je ferai le mien, et aussi longtems que j'aurai un morceau de pain, vous en aurez votre part."

When Louis the Fourteenth's army invaded Turin, Victor Amadeus was advised to rely upon their loyalty, and take refuge in Rora: he did so, and remained concealed and secure for a fortnight in the house of a Vaudois peasant,

named Durand, till prince Eugene came and regained Turin.

In 1821, the late King of Sardinia said to Count de Crotti, governor of Pignerol;—" Je sais que je suis aimé des Vaudois; j'ai fait la guerre dans ces vallées; j'ai demeuré quelque tems au milieu d'eux avec plaisir; leur attachement m'étoit connu; maintenant je suis charmé d'apprendre par vous, que dans ces dernières circonstances, il n'ayent point dementi leur caractère."

So judiciously have the Vaudois maintained willing submission to their sovereign in temporal affairs, whilst they disowned the arbitrary impositions of the Roman pontiff in matters of religion!—asserting by this wise distinction, even in the earlier ages, those principles which are now acknowledged of standard value in all enlightened states; namely, those which imply the exercise of authority on the part of rulers consistently with toleration; and of submission on the part of subjects without a surrender of the rights of conscience.

---

2. The valleys of Piedmont having been thus briefly described, and a few of the more promi-

nent traits of the Vaudois character exhibited, we naturally wish to roam from the present to the past, and to know what have been the most remarkable events in their ancient history. THE EPITOME OF THEIR HISTORY that follows, will at once, to some extent, gratify our curiosity.

No sooner had the Roman pontiff sanctioned the decrees of the second council of Nice, which authorized the use of images, than Claudius bishop of Turin, (within whose diocese the valleys were then comprised,) resisted the introduction of so dangerous an innovation into the churches within his jurisdiction, and maintained those purer principles of the christian faith which had been transmitted from the primitive ages. The seeds of christian truth thus preserved in the diocese of Turin continued long to flourish, and in no district more luxuriantly than in the valleys; from whence faithful labourers transplanted them, from time to time, to the most distant parts of Europe. Hence, more especially by means of the college or seminary at Angrogne, the valleys became the centre of religious knowledge in the dark ages. A bright taper constantly shed rays that diffused the light of truth, not only through several parts of Italy, but the southern provinces of France, England,

Bohemia, and other countries; until, at length, the welcome day-dawn of the Reformation appeared, to increase but not wholly to supersede it.

This uninterrupted adherence to pure and primitive christianity, was not maintained without the most costly sacrifices on the part of the Vaudois. The flocks that feed upon the Alps have not been exposed to such unrelenting cruelty from the wolves that infest those mountains, as this harmless race of men have endured from their enemies,—the enemies of their faith.

Already, as early as the thirteenth century, had the tribunal of the inquisition sentenced great numbers of the Albigenses of France to death; but though the Albigenses, (so called from the town of Albi, where they were very numerous,) had been induced to forsake the errors of the church of Rome in a great measure by the persuasion of Vaudois preachers, the Vaudois themselves did not begin to suffer till the fifteenth century.

In the year 1475 a persecution took place in Piedmont, in consequence of the efforts of the inquisitor Aquapendente; and several died martyrs. A sanguinary bull, published by Innocent VIII. in 1477, added to the fury of the persecution. Albert de Capitaneis, the

pope's nuncio, assembled above 20,000 troops to attack and extirpate the Vaudois; but without the success he anticipated.

In the year 1534, Pantaléon Bressour came forward as a no less artful and inveterate enemy, although many of the Vaudois resided on his territory. The prisons and convents of Pignerol, as well as his own castle, were filled with prisoners, who, through his ungenerous efforts, were subjected to the ordeal of the inquisition.

Many years did not elapse before a still more formidable adversary appeared to act his part in the tragedy,—the Count de la Trinité, attended by the inquisitor-general, Jacomel, and other commissioners. The perfidious count commenced his proposed career of extermination in the year 1560, by ravaging St. Jean, and afterwards La Tour, Villar, and Rora. In his attempts to take Prè du Tour, however, his army was repeatedly repulsed; yet such was the humanity inculcated upon the Vaudois by their ministers, that, at their earnest request, they acted as far as possible on the defensive, and refused to avail themselves of every opportunity afforded by victory to put the fugitive enemies to death. This harassing warfare, continued at different intervals, was terminated by an edict in 1561,

which guaranteed the ancient rights of the Vaudois, and the free exercise of their religion; whilst the Elector Palatine, the Duke of Würtemberg, the Margrave of Baden, the Swiss cantons, and Calvin and the ministers of Geneva contributed to the relief of the families in the valleys. Within the short space of four years the edict in their favour was rescinded, by an exterminating edict — that of 1565 — issued against them. On this occasion Castrocaro, appointed governor of the valleys, took the command of the troops, and commenced the persecution in villages of Piedmont contiguous to the valleys; but was at that time restrained from farther proceedings, by the remonstrance presented to the court of Savoy by the Elector Palatine, and the intercession of their humane protectress—Margaret Duchess of Savoy.

In consequence of an edict in 1602 which abridged the religious liberties of the Vaudois, three commissioners, the Count of Luzerne, the Governor of Turin, and the archbishop, accompanied by many jesuits, required the Vaudois of the towns of Luzerne, Bubiana, Fenil, and Campillon—in the vicinity of the valleys—to quit their habitations, or attend mass.

The year 1624 was distinguished by the entrance of a regiment of infantry into the valley

of Pérouse, with a view to destroy six churches that had been built. This, and other harassing circumstances, appeared to be such clear indications of an approaching storm, that the King of England, Charles I., sent an ambassador extraordinary to the court of Turin to intercede in favour of the Vaudois, and procure a suspension of the attempts to molest them. So precarious was their condition, however, that the same monarch deemed it expedient to send another ambassador extraordinary in 1629, who, though he succeeded in obtaining the most honourable proofs of the fidelity of the Vaudois to their prince, and the kind disposition of the prince towards his Vaudois subjects, too clearly perceived such an implacable animosity on the part of the Roman catholic priesthood, as threatened eventually the most unhappy consequences.

The expected results did not immediately occur; but such profoundly politic schemes were adopted by the court of Rome, as could not fail in the end to produce the most serious calamities. For in the year 1650, a "Council" was established at Turin,—formed on the model of that at Rome,—"for the propagation of the faith, and the extirpation of heretics." It included active devotees of both sexes, inde-

fatigable in promoting the objects of the court of Rome. The archbishop of Turin presided over the male department of the council; the Marchioness di Pianezza over the female members.

The misguided zeal of these devotees,—who, by bribes and menaces, and various other means, aimed to make proselytes amongst the Vaudois,—at length developed itself still more fully in the too-celebrated order of the Auditor, Gastaldo, which positively required that the Vaudois of Luzerne, St. Jean, La Tour, and other places, should abandon their homes within the space of three days; under the severe penalty of death, and the confiscation of property, should they remain and refuse to attend mass. This cruel injunction, issued in the midst of a hard winter, was but the forerunner of still more formidable evils, when—in the year 1655—the Marquis di Pianezza marched a body of troops, amounting to fifteen thousand men, into the valley of Luzerne. The details of his cruel and perfidious conduct are of the most afflicting nature, marked as the massacres were by features of peculiar atrocity, when persons of either sex, and even the most helpless of the aged, as well as children of the tenderest years, became the victims of the inhuman soldiery.

The barbarities committed incensed some of the Vaudois to such a degree, that—formidable as their opponents were for numbers,—they roused themselves to action under the conduct of two leaders, named Janavel and Jayer; and engaging in guerilla expeditions, frequently attacked parties of the enemy, and overwhelmed their superior force by such prodigies of valour, that though long habituated to the arts of peaceful industry, and gentle in deportment when unmolested,—" in battle,"—it was remarked, they " fought more like lions than like men."

The barbarities practised during the persecution of 1655, awakened the sympathy and indignation of Europe; and ambassadors arrived at Turin without delay from Switzerland, the United Provinces, and England, to remonstrate on such proceedings towards the oppressed Vaudois, and to intercede in their behalf.

On this memorable occasion England shone with conspicuous lustre amidst the other benefactors of the Vaudois; for, by Cromwell's order, a collection was made for their relief throughout all the churches of the realm, that amounted to £38,241. 1*s*. 6*d*. Sir Samuel Morland was also despatched as extraordinary commissioner in their favour; first to the court of France, and next to that of Turin; and he both

faithfully performed his office as an advocate and almoner, as well as procured numerous MS. documents of great antiquity relative to their history and religion, which he deposited in the public library at Cambridge; whilst Milton, the first poet of the age, and of our country, as Cromwell's secretary, wrote letters of appeal on behalf of the sufferers, to the King of France, the King of Sweden, the King of Denmark, the Duke of Savoy, and the States-General of the United Provinces. It should be added, that the King of Sweden, the Elector of Brandenburg, the Elector Palatine, and the Landgrave of Hesse-Cassel, came forward with the zeal becoming princes of the reformed religion, to intercede for their oppressed fellow-christians of the valleys.

This powerful interference restrained for a while the attempts of their oppressors; but the revocation of the edict of Nantes by Louis XIV. —an event which so severely afflicted the protestant church of France,—became another memorable era in the history of the Vaudois. The same sinister policy, and misguided zeal, which then prevailed at the court of Versailles, and almost accomplished the ruin of the French protestants, soon displayed themselves at the court of Turin, and urged the adoption of similar measures for extirpating the Vaudois.

The miseries that again ensued were of the most appalling description; more so than even those which had already in this century produced so strong a sensation, in almost all the kingdoms and cabinets of Europe. For, in consequence of the ill-advised as well as cruel step taken by their enemies, the prisons of Piedmont, were, in the year 1686, filled with fifteen thousand unoffending victims. The valleys were thus literally depopulated; and the houses and lands, taken from their lawful proprietors, were given to strangers. These atrocious proceedings again called for the interposition of the European governments. But when at length, by their urgent intreaties, the prisons were opened, and the remnant who survived suffered to expatriate themselves, such havock had famine and disease made amongst the wretched inmates, that less than 7,000 remained to avail themselves of the cruel permission;—and even of these confessors and exiles, above eighty perished in the snow when compelled, notwithstanding the rigour and inclemency of the season, to cross the Mount Cenis without delay.

Arrived at length in the cantons of Switzerland, the exiles found an asylum, and might perhaps have found a constant resting-place;

but that inextinguishable love of country, which appeared to be deeply implanted in their minds, still kept up a feverish restlessness that determined a brave band—which never exceeded 800,—at the solicitation and under the conduct of the intrepid Arnaud, to repass the mountains of Savoy, and regain their regretted territory. They cherished the enterprise; and they achieved it. The dangers they had to encounter excited no dread; obstacles, though multiplied, served only to increase their vigilance, and whet their ardour; till, to the astonishment of their friends and of their foes, they found themselves struggling with the elements, and with the enemy, on the very soil that gave them birth; and from which, three years and a half before, they had been driven as a despised remnant into banishment. The contest at this crisis,—between this small force, headed by a Vaudois pastor, and an army of more than 20,000, commanded by the Marquis de Catinat,—adds one to the many remarkable proofs, not only of the heroic valour of the Vaudois, but the peculiar protection, as it would appear, of Divine Providence; since the facts, however extraordinary, are stated on authority that can never be impeached. "The rupture that took place between the courts of Versailles and

Turin, secured their preservation at a moment when a longer continuance of the conflict seemed almost hopeless; and,—gladly availing themselves of an opportunity of manifesting their loyalty by joining the troops of their lawful sovereign,—peace was concluded, and permission given to re-establish themselves with their families in their small patrimonial estates. Thus re-established, they became the stock of the existing and genuine race of Vaudois, who are still to be found in the valleys of Piedmont.

As the Waldenses have obtained, of late, much of the sympathy they deserve, it is desirable to furnish some details,

III. OF THE RECENT ATTEMPTS FOR THEIR BENEFIT.

It has been their happiness, as we have seen, at former periods of their history, to obtain the protection of several European sovereigns and states, whenever the violence of their enemies overwhelmed them with calamities; and the names both of Charles I. and of the usurper Cromwell, of King William and Queen Mary, of the Elector of Brandenburg, the Duke of Würtemberg, the Landgrave of Hesse Darmstadt, and other princes, appear on the list of their ancient benefactors; whilst the United Provinces, and several Cantons of Switzer-

land, afforded likewise both protection and pecuniary aid. Still more recently, our late venerated Sovereign George III., His present Majesty George IV., the late Emperor Alexander, the King of Prussia, and the King of the Netherlands, have condescended to extend their regard to the interests and wants of the Vaudois. Of the patronage and munificence of several of these illustrious personages, the particulars will appear in the following account of the late attempts to promote the welfare of the Vaudois. Those attempts may be comprised under the following heads:—(1.) The renewal of the Royal grant, &c.;—(2.) The endowment of an hospital;—(3.) The maintenance of students;—(4.) The establishment of schools;—(5.) The supply of books.

(1.) The Vaudois having been reduced to a state of abject misery after the persecution of 1686, King William and Queen Mary generously contributed to their relief, and to the support of the churches they formed in Germany, as well as to the maintenance of ministers and school-masters in Piedmont. Out of Queen Mary's grant of £500 per annum, the sum of £266 per annum was granted for the support of thirteen ministers, and their widows, after the return of the Vaudois to their native valleys in

the year 1690; and it continued to be paid till the year 1797, when, in consequence of the subjection of Piedmont to the French government, it was suspended. The editor of this volume having been made acquainted with this circumstance by the Vaudois pastors, in the year 1814, a distinguished philanthropist,—William Wilberforce, Esq.—was so obliging as to make earnest, and repeated, but unsuccessful, applications, at his request, to the late Secretary of State for Foreign Affairs,—Lord Castlereagh,—for a renewal of the suspended grant. It has been, however, since restored; for, the Rev. William Stephen Gilly having visited the Vaudois in 1823, and published a volume,—entitled, "Narrative of an Excursion to the Mountains of Piemont, and Researches amongst the Vaudois,"—which has excited much interest in their behalf; a committee was formed in London for their relief, May 26, 1825;* and a deputation

* The list of the committee includes the names of the Earl of Clarendon, the Earl of St. Germans, the Lord Bishop of London, the Lord Bishop of Winchester, the Lord Bishop of Llandaff, the Rt. Hon. Sir G. H. Rose, M. P., Sir T. D. Acland, Bart. M. P., Sir Thomas Baring, Bart. M. P., Archdeacon Wrangham, the Rev. Dr. Burrow, the Rev. Dr. Philpotts, H. D. Acland, Esq., Jasper Atkinson, Esq., Samuel Bosanquet, Esq., Gorges Lowther, Esq., and other clergymen and gentlemen. The Trustees are, Geo. Harrison,

from that committee having waited upon the Right Hon. the Earl of Liverpool, and the Right Hon. the Chancellor of the Exchequer, they very cordially assented to a proposal for the restoration of the suspended grant.

In the year 1768 his late Majesty George III, with compassionate attention to the representations made to him respecting the poverty of the Vaudois, granted Letters Patent for a collection in the several parish churches in Great Britain, "to enable the Vaudois to maintain their ministers, churches, schools, and poor." A capital of £10,000 was thus raised, and invested in the three per cent. bank annuities; the interest of which has been regularly remitted by the "Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts." His present Majesty George IV. has also given a recent proof, that, like his revered predecessor, he regards the welfare of the Wal-

Esq., S. Bosanquet, Esq., the Rev. Anthony Hamilton;—the Treasurer, the Rev. Bewick Bridge;—the Honorary Secretaries, the Rev. William Stephen Gilly, the Rev. James Samuel Pons. The sum of £4741, 5s. 6d. was raised before Jan. 31, 1826, by the efforts of the committee and others,—particularly H. D. Acland, Esq. and Jasper Atkinson, Esq.,—1st, for the hospital, &c.; 2ndly, for students; 3rdly, for schools. Subscriptions are received at the following banking-houses,—Messrs. Glyn and Co., Bosanquet and Co., Masterman and Co., Hoare and Co., Herries and Co., Coutts and Co., Drummonds and Co.

denses, having lately presented them with a donation of 100 guineas.

(2.) Their sovereign,—the present King of Sardinia,—granted the Vaudois permission, in the year 1824, to solicit contributions in foreign states for the endowment of a hospital. This benevolent enterprise originated with Wm. Plenderleath, Esq. during his residence in the valleys in the summer of 1821; who in the following year remitted the sum of 270 francs, a part of the sacramental collection of the English congregation at Rome. An appeal, founded on the King of Sardinía's approbation of the object, having been made by the moderator and others; his Majesty the King of Prussia warmly countenanced the undertaking, authorized a collection to be made in the churches of his dominions, and contributed 100 ducats. To that monarch's minister plenipotentiary—the Count de Waldbourg Truchsess—the Vaudois are deeply indebted for his indefatigable exertions on all occasions. Through his kind interposition, the King of Prussia granted the sum of 10,000 francs to be devoted to various benevolent objects, at His Excellency's discretion; and the King of Sardinia allows 500 francs per annum to each of the Vaudois pastors. The late Emperor of Russia having

also been induced, at the suggestion of a benevolent member of the Society of Friends — Mr. William Allen — to interest himself in their behalf, and having intrusted Count Waldbourg Truchsess with the sum of 12,000 francs, His Excellency appropriated 4,000 towards the purchase of a house and premises for the proposed hospital. The liberal donation of that lamented sovereign was acknowledged in very grateful terms by the moderator of the Waldensian church, in the following letter:—

Du 4. Septembre, 1823.

HOMMAGE DE RECONNOISSANCE A SA MAJESTÉ ALEXANDRE, EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.

SIRE,

Les Vaudois des Vallées du Piemont, informés par Son Excellence Monsieur le Comte de Waldbourg Truchsess ministre plénipotentiare de Sa Majesté Prussienne près notre Roi, que Votre Majesté avait daigné prendre connoissance de la situation et des besoins d'une peuplade qui n'eut jamais osé espérer devenir l'objet de votre attention, éprouvent, en apprenant les effets de votre munificence Impériale, les sentiments les plus vifs de la reconnoissance et de la joie. Dieu nous aime encore;

se sont-ils écriés, puisqu'il incline ainsi vers nous le cœur des potentats et des grands de la terre.

Votre nom depuis long-tems, Sire, est prononcé avec repect et admiration par toutes les bouches, mais désormais non contents d'être à l'unisson avec ceux qui vous louent, nous implorerons sur vous les bénédictions du ciel. Vos bienfaits inattendus vont nous aider à poser la pierre fondamentale de deux édifices publics; d'un hospice pour nos pauvres, et d'un temple pour une de nos églises, incapable par elle-même de réparer le sien tombant de vétusté et d'ailleurs défavorablement situé. Monsieur de Truchsess, en ordonnant sagement l'emploi de votre don de mille ducats d'Hollande, en va éterniser le souvenir. Il est digne de se rattacher à celui de mille autres traits de votre bienfaisance. Le pauvre qui entrera dans notre hôpital dira avec attendrissement, 'Si je suis recueilli dans cet asyle je le dois en partie à Alexandre,' et accompagnera cet hommage d'un vœu pour Votre Majesté. Le fidèle en prière dans le Temple du Pomaret, en presentant à Dieu son offrande dira; 'Si j'ai pu venir dans la maison de l'Eternel, Alexandre m'en a facilité la voie; Seigneur rends lui au centuple son bienfait.' Ainsi dans le sanctuaire, comme dans la maison de charité, l'on entendra

votre nom prononcé avec gratitude par la génération présente et par celles qui la suivront, et l'on ajoutera : Ce prince qui domine sur tant de peuples, de toute langue et de tout climat, et qui signale son règne par ses bienfaits, a aussi tendu sa main secourable jusque sur les Vaudois ; comme chrétien il n'a pas dédaigné de voir en eux des frères ; comme pauvres il a voulu contribuer à l'amélioration de leur sort.

Prier pour vous, Sire, c'est tout ce qui nous reste à faire. Que le seigneur vous conserve pour le bonheur de l'humanité, et en particulier de vos innombrables sujets. C'est le vœu des églises Vaudoises, et en particulier de celui qui est leur organe, et qui a l'honneur d'être, &c.

P. BERT, Mod.

The Rev. P. Appia of Frankfort having been deputed by the Vaudois to solicit subscriptions for the hospital, in the Low Countries, His Majesty the King of the Netherlands patronized his mission, and he was honoured with the following communication from His Excellency the Secretary of State :—

MONSIEUR,

Les besoins des églises Vaudoises, dont vous êtes le ministre et le délégué, ont vivement

touché le cœur de Sa Majesté. Elle a donc acquiescé avec plaisir au vœu manifesté dans votre adresse du 20. de ce mois ; et des ordres viennent d'être donnés pour que l'objet de votre mission, et les intérêts du troupeau confié à vos soins, soient efficacement recommandés à toutes les administrations des églises protestantes de ce royaume.

Le roi se flatte que cette mesure augmentera encore les bonnes dispositions des habitants de ce pays envers vos compatriotes, et dont vous devriez, Monsieur, avoir déjà éprouvé les effets.

Mais, en attendant que d'heureux résultats viennent se joindre à ceux que vous avez déjà obtenus, Sa Majesté n'a pas voulu différer de donner une marque de l'intérêt que la situation de vos églises lui inspire, et d'offrir un don sur l'autel de la charité. Elle m'a chargé, Monsieur, de vous transmettre ici en son nom, et en celui de Sa Majesté la Reine, une somme de mille florins, et d'y joindre l'assurance que Leurs Majestés se trouvent heureuses de l'occasion de montrer aux Vaudois qu'Elles n'ont pas oublié leur ancien attachement pour leur Maison, et combien Elles ont été touchées de la part unanime qu'ils ont prise aux derniers désastres qui ont désolé ce royaume.

En m'acquittant des ordres du Roi, je vous

prie d'agréer l'expression de la considération distinguée, &c.

H. DE MEY DE STRUFKIRK.

In other states of Europe,—in France, Würtemberg, Darmstadt, Saxony, Hanover, Baden, Switzerland, and Frankfort,—which were visited by another Vaudois deputy, M. P. Appia,—collections authorized by the respective governments have been made; whilst liberal contributions towards the same object have been made in England, where several prelates and noblemen appear on the list of subscribers, —amongst others, the Earls of Liverpool and Clarendon; the Archbishops of Canterbury, York, and Dublin; the Bishop of London, who has been their strenuous advocate; the late venerable Bishop of Durham, who bequeathed £500 for the relief of the Vaudois, and many other distinguished individuals.

(3.) Students for the ministry are usually educated at Geneva or Lausanne, and at the latter university four students were allowed 600 francs by the Swiss cantons. The Vaudois having been visited by Gorges Lowther, Esq. in 1820, that gentleman published a pamphlet, entitled, "Brief Observations," &c. and formed a fund for the maintenance of Vaudois students; of which fund the following gentlemen,—

John Scandrett Harford, Esq., Gorges Lowther, Esq., the Rev. Walter Trevelyan, and William Wilberforce, Esq.—became trustees.

(4.) Besides the grammar-school at La Tour, there are fifteen parish-schools in the valleys, and during the winter months smaller schools in the hamlets, which have been long supported by contributions from Holland. It was one of the principal objects of the editor, in visiting Piedmont for the second time in 1823, in company with his friends Wm. Plenderleath, Esq. and Durbin Brice, Esq. to ascertain, by minute investigation, the actual wants of the Vaudois with respect to education. The result of his inquiries throughout the whole of the Vaudois territory was, that the following were desiderata:

1. An addition of fifty francs to the salary of each master in the fifteen schools, and a gift of twenty francs to fifteen boys as ushers;

2. An extension of the term of education in ninety-one winter schools in the hamlets, from three, four, or five, to four, five, or six months, according to the exigency of the case in each hamlet; and the formation of twelve additional winter schools;

3. The establishment of schools for girls, under the care of schoolmistresses, where sewing, knitting, reading, &c. might be taught;

the expense being estimated at about £10 per annum for each village, and £3 for each hamlet on winter school.

4. Two institutions for the purpose of training schoolmasters and schoolmistresses, and in which some useful branches of industry, manufactures, &c. might be taught.

The proposed improvements met with the concurrence of the Vaudois pastors at the time. Still more recently, the editor has had the satisfaction to find, that on the 17th of July, 1826, the "Officers of the Table" formed a series of resolutions, which nearly coincide with his views; their statement being as follows:—"La Table ayant égard à la délégation, datée 1. Mai de l'année courante, dont elle a chargé M. Pierre Appia, dans le but special et unique de procurer aux Vaudois les moyens de perfectionner l'instruction publique, et principalement sous le rapport de la religion et de la morale, regarde comme une mesure préable et indispensable de le munir de l'instruction suivante. D'abord de mettre sous les yeux des généreux bienfaiteurs des églises Vaudoises la situation dans laquelle se trouve actuellement l'instruction publique dans ces vallées. Il y existe 15 écoles annuelles d'instruction élémentaire dont les régens n'ont que de 150 à 400 francs d'appointement; 76 écoles de quartier fréquentées seulement pen-

dant 3, 4, ou 5 mois de l'année, dont les régens n'ont que 8 à 10 francs par mois d'appointement ; une seule école Latine, et aucun établissement pour l'éducation des filles. Or, les régens des écoles élémentaires et de quartier, étant trop mal payés pour qu'on puisse espérer de trouver à ce prix des sujets capables et instruits, l'école Latine n'étant pas suffisante pour la population entière, et l'éducation des filles étant entièrement négligée, l'ensemble de ce tableau ne peut que profondément affliger toutes les personnes qui s'intéressent au bien-être de ces églises ; et il n'y aurait que des secours extraordinaires qui pourraient y apporter remède, eu égard à notre position locale. Voici les principaux objets auxquels il serait désirable de pouvoir affecter les dits secours :

1. A l'établissement d'une école de filles pour chaque église, et si cela était possible aussi à l'organisation d'écoles de filles pour les divers quartiers.

2. A une augmentation d'appointement pour les régens des écoles élémentaires, de sorte qu'on puisse les élever à la somme annuelle de 600 francs.

3. A l'augmentation des écoles de quartier et des appointemens de leurs régens.

4. A donner une telle étendue et direction à l'école Latine, qu'elle puisse servir en même tems à la formation des régens et maîtres d'école,

et offrir autant que possible aux deux vallées principales la facilité d'en profiter en proportion égale."

This document was received in a communication from the Rev. Francis Cunningham, an advocate for the plan of female education, and who, on his first visit to Piedmont in 1820, contributed above 300 francs towards the "Livre de Famille;"—a book of devotions, undertaken by the moderator, M. Bert, containing prayers, sacred poems, &c.

That judicious friend of the Vaudois—Count Waldbourg Truchsess—has so far countenanced the plan of female education as to have appropriated the Countess Fontana's annual donation of 200 francs to the establishment of a girls' school at St. Jean. A similar school at St. Germain has been also formed.

(5.) The Vaudois have been usually supplied with the books requisite for their churches, schools, and families, from Lausanne and Geneva. The books principally in use are Martin's, or Ostervald's Bible; the Liturgies of Geneva and Neufchâtel; Ostervald's "Nourriture de l'Ame," and Catechism; the Psalter, with musical notes; and Pictet's Prayers and Hymns. The "Society for Promoting Christian Knowledge" has also kindly voted a supply of elementary books. Till within the last few years Bibles were extremely scarce amongst the Vaudois. They

are, however, particularly entitled to an adequate supply from their more opulent fellow-christians, since one of their pastors—Olivetan—translated, and their ancestors printed the first French Bible for the use of the protestant church of France, at the very era of the Reformation. In the year 1815 a correspondence took place between the present moderator and the editor, on the expediency of forming a connexion with the "British and Foreign Bible Society;" it was no less urged by the friends of the Vaudois in Switzerland; and in the following year an association was formed. Upon the representation made by some benevolent persons, the society in London made a liberal grant of 500 Bibles. The editor discovered in 1823 that numerous copies remained unsold, the people being unable to defray the expense of carriage, custom-house dues, &c. but this circumstance being explained, the society, by a new act of generosity, permitted the ministers to distribute the copies amongst the poor, gratis. The Rev. J. L. Jackson, who made an excursion to Piedmont in 1825, has obtained an additional grant of 700 Bibles from the same source, and 300 copies have been given by the "Paris Bible Society."

Thus has it been attempted to present the reader with a rapid sketch of the valleys of Piedmont, and the character of the inhabitants; an epitome of their history; and an account of the recent attempts for their benefit; from the whole of which it appears, that if the christian churches in the west are deeply indebted to the ancestors of the Vaudois, the Vaudois themselves have, at different periods, obtained the sympathy and support both of societies and individuals. So cursory a view necessarily precludes the mention of the names of many of their friends and benefactors. It should be noticed, however, that the Right Rev. Dr. Hobart, Bishop of New York, and the Rev. Lewis Way, when at Rome, and the Rev. J. H. Stewart, when at Nice, pleaded with the English congregations for their relief; and the editor may be allowed also to add his personal obligations, for the politeness evinced in reference to facilitating the objects of his last journey to Piedmont, to the Right Hon. George Canning, Secretary of State for Foreign Affairs, the Right Hon. the Earl of Clancarty, late Ambassador at the Hague, and G. Crawfurd Anstobus, Esq. Chargé d'Affaires, at the court of Turin.

That a people whose history is so replete with the marvellous and the pathetic, and

whose adherence to a primitive faith has been for a series of ages so firm and so uniform, should have excited a more than ordinary degree of attention and respect, cannot be deemed surprising; since, viewed in connexion with religion, their soil must be regarded as almost sacred; their rocks and caves, their temples and their dwellings, are beheld with unusual emotions; and the children of such suffering ancestors seem peculiarly entitled to our esteem. On such spots, however delightful the scenery, the principal charm consists in the association of all that presents itself to the eye, with historical recollections, consecrated as the territory has been, in an almost unparalleled degree, by the patience of the confessor, and the agony of the martyr. For himself, the editor may perhaps be allowed, without the imputation of egotism, to remark, that after an interval of several years, he can sincerely repeat a sentiment penned after his visit to Piedmont in 1814—that the train of feelings induced by such recollections, when treading those sequestered spots, were such as neither the treasures of art deposited in the Louvre,—at the time when the Apollo Belvedere, the Laocoon, and the productions of the first masters of the Italian and Flemish schools of painting crowded its sa-

loons,—nor the stupendous views of nature unfolded in the cantons of Switzerland, had possessed in an equal degree the magic to impart.

It would ill become any christian, however, either as a traveller or a reader, to sit down satisfied with the transient delight afforded by a contemplation of the face of nature, or an examination of the page of history. His feelings should not be those of the sentimental tourist, who, walking on the margin of a lake, or surveying a triumphal arch, or the ruins of an aqueduct, has no other object than to enjoy the indolent, however innocent, luxury of observation. Nor should they resemble those of the pilgrim who resorts to Palestine, to visit Bethlehem as the birth-place of his Saviour, the Jordan where he was baptized, or the sepulchre in which he is supposed to have lain. Actuated by motives of a purer kind, and feelings of a higher order, a judicious christian, keeping at equal distance from the romantic reveries of the sentimentalist, and the degrading superstition of the devotee, will traverse that ground which martyrs trod before him, not merely to admire,—still less to invoke,—but to imitate them; and prompted by that enlightened benevolence

which explores in order to benefit, will form plans for the relief of their descendants.

Such a disposition to combine recollections of the past with objects that are present, in order to engage in future beneficial undertakings, is strictly consonant with reason. It has often stimulated the christian to greater progress in his course, and the student to new efforts in the career of science. Even a pagan could feel its influence, to some extent, and acknowledge that the splendid edifices of a city awakened in his mind less delight, than the names and the graves of the worthies who once adorned them by their presence,—"Movemur, nescio quo pacto (says Tully) locis ipsis, in quibus eorum, quos diligimus aut admiramur, adsunt vestigia. Me quidem ipsæ illæ nostræ Athenæ non tam operibus magnificis, exquisitisque antiquorum artibus delectant, quam recordatione summorum virorum, ubi quisque habitare, ubi sedere, ubi disputare solitus sit; studioseque eorum etiam sepulchra contemplor.*

The propriety of the same sentiment—not as a romantic feeling, but as a rational and powerful incentive to the mind,—is equally

* Cicero de Legib. l. ii. c. 2.

admitted by a late eloquent author,* who, in allusion to the island of Iona, one of the Hebrides, as an island "which was once the luminary of the Caledonian regions, whence savage clans and roving barbarians derived the benefits of knowledge and the blessings of religion," observes, "To abstract the mind from all local emotion would be impossible, if it were endeavoured, and would be foolish, if it were possible. Whatever withdraws us from the power of our senses; whatever makes the past, the distant, or the future predominate over the present, advances us in the dignity of thinking beings. Far from me and from my friends be such frigid philosophy, as may conduct us indifferent and unmoved over any ground which has been dignified by wisdom, bravery, or virtue. That man is little to be envied whose patriotism would not gain force on the plain of Marathon, or whose piety would not grow warmer among the ruins of Iona."—May we not add, or in the valleys of Luzerna, Perosa, and San Martino?

* Dr. Samuel Johnson.

NOUVELLES LETTRES

SUR LES

VAUDOIS.

(ADDRESSED TO HIS EMINENCE CARDINAL PACCA.)

PREFACE

BY

THE EDITOR.

DURING the time that Napoleon usurped dominion over Italy, Cardinal Pacca having excited his displeasure, that prelate was confined as a state-prisoner in the fortress of Fenestrelle; situate within a few miles of Pomaret, the residence of the late moderator. The cardinal appears to have been anxious, during his imprisonment, to obtain correct information respecting the history and tenets of so remarkable a body of christians as the Waldenses; and a short correspondence seems, (from expressions in the first page of the following letters), to have taken place between himself and the moderator; the statements in which not being deemed satisfactory by that prelate, the moderator undertakes, in the following letters, a regular historical defence of the ancient body of christians over which he presided. They contain numerous and minute details, interwoven with the tenor of his argument; whilst that argument—

professedly in defence of the Vaudois, but virtually in favour of all the reformed churches—is conducted with a candour honourable to the writer, and with the respect due to the exalted rank of the cardinal, though a prisoner at the time. That the letters are the production of a mind endued with great sagacity, and that they present an accurate and luminous train of reasoning, will be evident to the intelligent reader; who, if delighted to see that the moderator defends his cause—or rather that of the christian church—without meanly resorting to the perplexing arts of sophistry; will be no less pleased to see that he rises occasionally from argument to oratory; and enforces his reasons in a strain of manly and dignified eloquence, formed upon a better model than the inflated style displayed by some of the most celebrated writers in the same language.

LETTRE I^ere.

EMINENCE !

Vous n'avez pas été content de mes lettres sur les Vaudois ; vous représentéz leur société comme un séminaire d'Hérétiques ; tandis que ce peuple se vante d'avoir conservé le pur Evangile sans addition ni diminution, et que les Réformés sont obligés de le regarder dans l'ordre des causes secondes, comme le père de leur foi.

Pour pouvoir savoir ce qui en est, laquelle de ces deux prétentions est bien fondée, je crois devoir établir sept vérités de fait, ce qui étant fait, il ne pourra rester aucun doute à l'homme de bien qui cherche sincèrement la vérité, et qui est disposé à l'embrasser dès qu'elle lui est connue.

1. La première est, que les Vaudois et les Albigeois ne sont pas deux societés, mais une même société sous deux noms différens.

2. La seconde est, que la foi des Vaudois et des Albigeois est la même que celle des Protestans.

3. La troisième est, que quoique la malice de leurs ennemis ait voulu les faire passer pour des Ariens et pour des Manichéens, ils ont été dans une actuelle et constante opposition avec ces hérétiques, ayant même combattu leur doctrine avec plus de succès que n'a fait votre église.

4. La quatrième est, que pour trouver leur origine, il faut non seulement aller au-delà de Pierre Valdo, mais encore remonter jusqu'aux premiers ages de l'Eglise Chrétienne.

5. La cinquième, que ce peuple n'a pas seulement fait une constante profession de la vérité, mais que de siècle en siècle il s'est opposé aux nouveautés que Rome a associées à la foi chrétienne.

6. La sixième, qu'aprés l'Eglise formée par Jésus Christ et ses disciples, jamais peuple chrétien ne fut plus remarquable par l'eclat de sa vertu et par la sainteté de ses mœurs.

7. La septième, c'est que depuis les tems apostoliques, on ne trouve point de société chrétienne, qui ait montré plus d'ardeur pour l'avancement du règne de Jésus Christ, et fait plus d'honneur à la vérité par de longues épreuves, un zèle soutenu, une fermeté à toute épreuve, une constance invincible dans les dangers et les afflictions.

C'est ce que je me propose de montrer actuellement en peu de mots, et cela par le témoig-

nage même de leurs ennemis et de leurs persécuteurs, afin qu'on ne puisse m'accuser de partialité.

1. Les Vaudois, ainsi appelés des *vaux* ou *vallées* ou ils habitaient, et les Albigeois, ainsi nommés de la ville d'Alby en Languedoc, ou ils se sont trouvés en grand nombre au tems des guerres qu'ils ont soutenues, et des affreux massacres, qu'on en a fait; les Vaudois et les Albigeois ne sont qu'un seul et même peuple sous deux dénominations différentes; et par là j'entens, non qu'ils sont tous du même pays, et de la même nation, mais bien qu'ils ont tous la même foi et la même religion.

C'est de quoi les plus grands ennemis de ce peuple demeurent d'accord. *Les Vaudois*, dit Mariana,* *sont les mêmes que les Albigeois, puisque la doctrine des uns et des autres contient à-peu-près les mêmes articles. Entre les Vaudois et les Albigeois*, dit Gretser,† *il y a de la différence à l'egard du nom mais non pas à l'egard de la chose.* Et ailleurs,‡ *c'est une chose indubitable que les Tholosains et les Albigeois condamnés l'an* 1177 et 1178, *n'etaient autres que des Vaudois.* C'est ce que Nicolas Vignier avait reconnu avant eux, lorsqu'il dit dans son

* Mariana in præf. Luc. Tud.

† Gretser epistol. script. contra Valdenses, cap. 1.

‡ Id. in proleg.

Histoire Ecclésiastique sur l'an 1214, *qu'on brula cette année sept Vaudois de Provence outre plusieurs autres, desquels cent ans auparavant etait sortie l'hérésie Albigeoise.* Ce que d'autres ont exprimés en disant,* *que les Vaudois sont de tems immémorial, et que d'eux sont venus les Albigeois.* Fra. Paolo confond aussi ces deux peuples, lorsqu'il dit au commencement de son Histoire du Concile de Trente,† *que le pape Leon X. voyait tout le monde chrétien soumis à son autorité, à l'exception des restes des Vaudois et des Albigeois qui s'etaient conservés entre les Alpes.*

Les Vaudois étaient le tronc, dont les autres n'étaient que les branches. Car comme les vallées devaient être la retraite des fidèles en temps de persécution, Dieu à voulu aussi qu' elles eussent l'honneur d'être les dépositaires du sacré dépôt de la vérité, et que le chandelier de sa parole y éclairât de siècle en siècle sans aucune interruption. C'est là qu'on trouve avec étonnement un peuple d'apôtres, qui, à l'exemple de saint Paul, vont partout, s'exposent à tout, souffrent tout, sont contents de tout, pourvû que le règne de Jésus Christ soit établi.

Les Vaudois étaient dans un commerce continuel avec toutes les autres parties du monde

* Johannes Crispinus et Campianus.

† Fra. Paolo Sarpi, Hist. del Concilio Tridentino.

chrétien, ou ils ne cessaient d'envoyer leurs missions, pour retirer leurs frères de la communion de Rome, qu'ils regardaient comme corrompue. Ils n'avaient d'autres deniers que la subvention volontaire de leur peuple, dont ils faisaient trois portions. De l'une ils nourrissaient leurs pauvres ; de l'autre ils entretenaient leurs pasteurs ; et la troisième etait employée aux frais de la mission évangélique. Les ministres, après avoir prêché quelques années à leurs troupeaux, les quittaient, pour aller annoncer tour-à-tour le pur évangile, aux lieux où la Providence leur ouvrait une porte, pour y établir le règne de Jésus Christ. Quelques uns d'eux se mariaient, pour montrer qu'ils approuvaient ce saint engagement ; mais plusieurs gardaient le célibat, comme le jugeant plus propre aux voyages, et aux travaux auxquels ils étaient appellés. Ils avaient des correspondances dans toute l'Europe, et particulièrement dans l'Italie, ayant des maisons à Gênes, à Florence, et à Venise, maisons qui etaient le *rendéz-vous* de leurs disciples.

On peut les reconnaitre à leurs fruits. Lollard ayant été envoyé en Angleterre y convertit un grand peuple, qui de son nom fut nommé la secte des Lollards. Ce sont les précurseurs des Viclefites. Pierre de Deyt et Jacques de Misne, tous deux Vaudois, ayant passé en Bohème rem-

plirent ce pays de leur doctrine. C'est Æneas Sylvius Piccolomini, qui fut depuis le pape Pie II. qui nous l'apprend dans son Histoire des Taborites. Barthelemi de Carcassone rétablit les Eglises de Dieu en Hongrie, Dalmatie, Croatie, etc. ce qui fait que Matthieu Paris l'appelle leur évêque et leur pape. Giovanni du Val Luzerne envoyé à Gênes, Daniel de Valence en Bohème, Louis Pascal du Val Saint Martin en Calabre, Jean Mus en Provence, y ont travaillé avec beaucoup de succès à la propagation du pur évangile. Mais leurs progrès n'approchent pas de ceux d'Arnaud, Esperon, Joseph, ministres comme eux des vallées, et dont les disciples, répandus partout, ont été appellés de leurs noms.

Quand les ministres ne suffisaient pas à la moisson, on y envoyait des laïques, qui, par la bonne education qu'ils avaient reçue dans les vallées, étaient autant de Lévites, toujours occupés du soin d'apprendre ou d'enseigner les vérités du salut. Voici ce qu'on nous en dit dans un ancien manuscrit dont l'auteur était de votre communion.* *Les hommes et les femmes* (c'est des Vaudois dont il parle), *les petits et les grands, la nuit et le jour ne cessent d'enseigner et d'apprendre. De jour le laboureur enseigne*

* Apud Johan. Valerium Andream, Dialog. 35.

son compagnon ou apprend de lui; et la nuit tout le tems qu'ils peuvent veiller, ils l'employent à s'instruire les uns les autres. Ils enseignent même sans livres. Celui qui a été sept jours leur disciple, commence à en chercher d'autres, à qui il apprend aussi ce qu'il a appris. Que s'il s'en trouve quelqu'un, qui se veuille excuser sous prétexte qu'il ne saurait apprendre par cœur, ils lui disent, apprens seulement un mot par jour, et au bout d'un an tu sauras déjà plusieurs sentences, et continuant d'an en an tu profiteras encore. J'ai moi-même vû de mes yeux et oüi de mes oreilles un de ces pauvres paysans recitant par cœur le livre de Job tout entier, sans y manquer d'un mot; et quantité d'autres qui savaient parfaitement tout le Nouveau Testament. Que s'ils voyent quelqu'un qui vive mal, ils le châtient rudement par leur discipline, et lui disent, Les Apôtres n'ont pas ainsi vécu, etc. L'Inquisiteur Reyner n'en parle pas autrement. *Les Vaudois,* dit-il dans le livre même qu'il a fait contre eux, *les Vaudois savent par cœur en langue vulgaire tout le Nouveau Testament, et une grande partie du Vieux. Car ils disent, que tout ce que les prédicateurs prêchent, sans le prouver par le Vieux et le Nouveau Testament, n'est que mensonge.*

Un peuple si bien instruit ne pouvait être

qu'en grande estime parmi tous ceux qui cherchaient à servir Dieu selon la pureté de son évangile. Aussi l'Eglise des vallées était-elle reconnue pour la mère des Eglises évangéliques qui ne voulaient avoir aucune communion avec celle du pape, à-peu-prés comme l'Eglise de Jérusalem fut celle des Eglises Chrétiennes qui s'établirent partout ailleurs. C'etait là comme le centre où les autres ressortaient. On envoyait de là des pasteurs dans toute l'Europe, et de tous les endroits de l'Europe on abondait là, pour y être instruit, non dans les sciences humaines, mais dans les principes de la véritable religion. Si l'on refuse d'en croire nos auteurs, on en croira peut être l'inquisition, dont le principal soin, après celui d'extirper les Vaudois autant qu'il lui était possible, était de s'informer des moyens qu'ils employaient pour répandre partout leur religion. *Je trouve,* dit un ministre de cet office, dont les paroles sont rapportées par Flaccius Illyricus dans son Catalogue des témoins de la vérité, *Je trouve qu'ils se sont accoutumés de s'en aller de Bohème en Lombardie vers les Vaudois leurs précepteurs,* ad suos præceptores Valdenses, *comme à une certaine école ou académie, pour y apprendre la théologie.* Le Livre des Martyrs s'accorde en cela avec l'inquisition, puisqu'au livre premier pag. 22 il nous dit, de quelques évangéliques d'Allemagne,

qu'ils envoyaient étudier et façonner dans les vallées ceux qu'ils voulaient consacrer au Saint Ministère.

Ainsi les vallées étant la retraite, l'école, le séminaire, de ceux qui préféraient la communion de Jésus Christ à celle du pape, il est aisé de comprendre, comment les Vaudois ne forment qu'une même société avec ceux, qu'on nommait Albigeois, Tolosains, Picards, Lyonistes, Petrobrusiens, Henriciens, Viclefites, Sacramentaires, Stenorauistes, Ariens, Manichéens, Cathares, Croyans, Evangéliques, tous noms empruntés, ou des lieux où ils ont habités, ou des docteurs qui les ont instruits, ou des calomnies par lesquelles on a taché de les flétrir, ou des titres qu'ils se donnaient eux-mêmes. Mais la plus grande division de ce peuple est celle qui les distingue en Vaudois et Albigeois; et la plus juste serait de les partager en Vaudois résidans dans les vallées, et Vaudois répandus dans les diverses parties du monde chrétien, comme dans la tige et ses branches.

En effet il parait que des vallées ils s'étendirent dans la Provence, et de la Provence dans le Languedoc, et cela de fort bonne heure. Henri Pantaleon, dans son Histoire des Martyrs publiée l'an 1563, prouve par divers témoignages, que les Vaudois avaient passé de leurs vallées

dans la Provence il y avait deux cens ans :—*a ducentis ferme annis a Pedemontio in Provinciam transiérant.*

Mais le Moine des vallées de Sernay, leur ennemi mortel, remonte plus haut, et veut que de tout tems Thoulouse eut été *infectée de l'hérésie Vaudoise.* Jacques de Riberia, ennemi des Vaudois, nous en marque les progrés dans ses recueils de la ville de Thoulouse, lorsqu'il dit, *que les Vaudois ont long tems tenu le premier rang dans la Gaule Narbonnaise aux dioceses d'Alby,* &c. Il ajoute, *que c'est parceque ceux qui voulaient être appellés prêtres, évêques, et ministres de l'eglise, étaient en mauvaise estime; car se trouvant presque tous ou indignes ou ignorans, il fut facile à ces Vaudois par l'excellence de leur doctrine de prendre le dessus entre le peuple, parcequ'ils disputaient subtilement de la religion par-dessus tous les autres; ce qui faisait que les prêtres mêmes les admettaient à enseigner publiquement, sans approuver leurs opinions, parce qu'ils leurs étaient inférieurs en connoissance.* Du Languedoc et de la Guienne ils passèrent en Angleterre. *La doctrine des Vaudois,* dit La Popeliniere au L. 1. de son Histoire de France, *a été communiquée aux Anglais par les habitans des quartiers d'Alby, nommés Albigeois, qui en ce tems là se trouvaient leurs voisins, parcequ' alors les Anglais possédaient la Guienne; et qu'elle*

fut semée dans l'entendement de plusieurs, qui la porterent en Angleterre, où elle tomba de main en main dans la tête de Viclef, fort renommé théologien dans l'université d'Oxfort, lequel par son eloquence et sa rare doctrine gagna si bien le cœur et l'esprit de plusieurs Anglais, et même des plus grands, qu'ils l'embrasserent. Il ajoute, *qu'un ecolier porta à Prague un livre de Viclef, nommé des Universales, lequel éclaircit la doctrine déjà dès long tems semée en Bohème par les Vaudois, qui s'y étaient refugiés dès le tems de Valdo, tellement que plusieurs du peuple, des ecoliers, des Nobles, et même des ecclésiastiques, la suivirent.* En voila asséz pour le premier article.

2. Je passe au second, qui ne me retiendra pas si long tems. Car qui ne sait qu'entre la doctrine des Vaudois et celle des Protestans, il n'y a presque que le nom de changé ? On avait toujours accordé cela, jusqu'au tems où les Bossuets, les Arnauds, et autres, s'aviserent de chicaner, mal-à-propos et contre toute vérité, là dessus ; mais c'était chicaner en vain contre une vérité certaine et mille fois reconnue. On reprocha à Luther *d'avoir renouvellé les hérésies déjà condamnées des Vaudois et des Albigeois,* comme s'expriment Eckius et Vimpina. On a fait le même reproche à Calvin et à ceux de sa Communion, dont Jean de Cardonne a dit dans

le vers qu'il a mis à la tête de l'Histoire du Moine de Sernay,

" Tout cela que commet la secte Genevoise,
" L'Hérétique Albigeois l'avait plutôt commis."

Claude Rubius, dans son Histoire de la Ville de Lyon, parlant des Luthériens et des autres Réformés, dit, *que les hérésies qui ont eu cours de notre tems sont entées sur les anciennes hérésies des Vaudois;* et le Jesuite Gautier l'a supposé si bien de la sorte dans sa table chronographique sur le 12me siècle chap. 15, qu'il a réduit à 27 articles la conformité qui est entre la doctrine des Vaudois, et celle des Protestans. Si ce témoignage ne vous plait pas, en voici un, Monseigneur, des plus authentiques; Jean du Tillet, Greffier du Parlement de Paris, dans un livre intitulé, *Sommaire de la guerre faite contre les hérétiques Albigeois, extrait du thrésor des chartres du Roi,* Du Tillet (dis-je) reconnait que la doctrine des Protestans est la même que celle des anciens Albigeois. Enfin, pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à comparer les confessions de foi des Protestans, avec celles que les Vaudois ont publiées de siècle en siècle, pour faire voir la justice de leur cause, et la pureté de leur doctrine; ce qui de tous les moyens, est celui qui est le plus naturel et le plus raisonnable. A-t-on encore des doutes?

Je veux bien m'en rapporter à ce que Claude Seissel archevêque de Turin, et Cousson théologien de Paris, en ont écrit il y a trois cens ans, et cela dans toute autre intention que celle de favoriser les ennemis du siége de Rome. Les Hérésies des Vaudois, si l'on en croit ces deux auteurs, consistaient à rejetter le Pape, avec le purgatoire, les indulgences, le mérite des œuvres, les fêtes des saints, la prière pour les morts, la confession auriculaire, les œuvres satisfactoires, le culte religieux des images, l'invocation de la bienheureuse vierge et des saints ; à croire que l'eucharistie n'est appellée le corps de Christ, que dans le sens que la pierre etait Christ. Je laisse à penser, si la foi de ceux qui sont connus sous le nom de Protestans s'éloigne beaucoup de cette doctrine. Je perdrais donc mon temps, si j'insistai plus longtems sur ce parallèle.

3. Je viens, Monseigneur, à l'accusation odieuse d'Arianisme et de Manichéisme tant de fois renouvellée contre nos Pères, et tant de fois confondue à la gloire de leur foi et de leur innocence. Si une bonne cause avait besoin de ménager tous ses avantages, je vous ferais souvenir de l'ancienne raison que les papes ont de traiter de Manichéens, ceux qui ne veulent pas consentir à l'immensité de leur pouvoir. On sait que Boniface VIII. a décidé dans sa

Bulle *Unam Sanctam,* que le Pontife Romain est le seul principe, duquel toutes choses doivent dépendre ; ce qu'il prouve par cette raison transcendante, *que Dieu créa le ciel et la terre au commencement, et non aux commencemens.* D'où il conclut que ceux, qui veulent mettre en parallèle la puissance civile avec la sienne, sont une espèce de Manichéens, qui reconnaissent deux principes l'un bon et l'autre mauvais.

Je pourrais encore découvrir ici, la bassesse des artifices qu'on a employés, pour donner du crédit à cette calomnie qui confond les Vaudois avec les Ariens et les Manichéens. Car c'est quelque chose de fort singulier sans doute qu'on ait changé jusqu'aux titres des livres, pour avoir lieu de persuader le public que les Vaudois n'étaient pas différens de ces anciens hérétiques. Ainsi, Luc de Tude avait écrit contre diverses sectes, et intitulé son livre, *De l'Autre Vie, et des Controverses de la Foi;* mais il a plu au Jésuite Mariana,* pour donner à entendre que cet ouvrage ne regardait que les Albigeois, de le faire courir avec ce titre. *Contre les erreurs des Albigeois.* Ebrard de Bethune avait fait un traité contre les Manichéens, qu'il combat sans les nommer sous le simple titre d'*Antihæresis.* Qu'a fait le Jésuite Gretser? Il a bravement changé le titre, en

* Mariana in Epist. ad Carvaj. Caur.

ajoutant, *contre les Vaudois;* afin que la postérité se persuadât que les Vaudois sont les Manichéens qu' Ebrard a combattus. Enfin Ermengard ayant mis cette inscription au-devant de son livre, *Contre les hérétiques qui disent, et qui croyent, que ce monde et toutes les choses visibles ne sont pas l'ouvrage de Dieu, mais du diable,* c'est-a-dire contre les Manichéens; ne voila-t-il pas ce même Gretser, qui met au-dessus de toutes les pages, *Contre les Vaudois?*

Voilà quelle est la hardiesse des uns; mais après avoir vû la mauvaise foi des premiers, considérez l'ignorance des autres. Les Albigeois ont été accusés de Manichéisme, par des gens qui ne savaient pas même en quoi la doctrine des Manichéens consistait. Tel est Pierre de Vaucernay, qui est convaincu d'une trop grossière ignorance, puisqu'au lieu de définir la religion des Manichéens par ce qu'ils croyent, il la définit par ce qu'ils ne croyent pas; leur attribuant d'enseigner que Dieu avait deux femmes, dont il a eu des fils et des filles; et qu'il y a deux Jésus Christ, l'un bon qui n'a jamais été sur la terre que dans le corps de St. Paul, l'autre mauvais qui avait été surpris en adultère avec Marie Magdelaine, dont il avait fait sa concubine, etc.

Je pourrais, Monseigneur, opposer aux calomnies de ce Moine, et d'autres auteurs aussi

ignorans que passionnés, une foule d'auteurs plus instruits ou plus sincères, et entre les autres des historiens célèbres, comme Guillaume Paradin dans ses Annales de Bourgogne Liv. 2. Du Haillan au tome ii. de son Histoire sur Philippe II.; Nicolas Vignier dans son Histoire Ecclésiastique sur l'an 1206; Du Tillet dans le sommaire de la Guerre contre les Albigeois; De Serres dans son Histoire de France sur Louis VIII; Le Président de Thou au Livre 5 de son Histoire sur l'an 1550; Mezerai sur Louis le jeune; La Popeliniere dans son Histoire de France tome ii. pag. 245; qui tous déchargent les Albigeois, des vices et des erreurs qui leur avaient été malicieusement imputés. Ainsi, Nicolas Bertrand, historien et jurisconsulte de Thoulouse, justifie, sur la foi d'un ancien Manuscrit, le Comte de Thoulouse du crime d'hérésie dont il avait été chargé. *Habebat enim*, ajoute-t-il, *multos principes atque magnates ratione virtutis et potentiæ invidos; et, cum a nemine vinci posset, ideo hæresim imputabant.* Il y avait plusieurs Princes et grands seigneurs, qui portaient envie à sa vertu et à sa puissance; et parcequ'ils ne pouvaient le vaincre, ils l'accusaient d'être hérétique. *Quoiquils eussent des erreurs*, dit Bernard Girard au livre 10 de son Histoire de France, *ce n'est pas tant cela qui excitait contre eux la haine du pape et des potentats, que la*

liberté avec laquelle ils reprenaient les vices et les dissolutions des princes, et du clergé, la vie même et les actions du pape; c'est là la principale cause qui leur a attiré la haine de tout le monde, et qui fait qu'on leur a imputé plusieurs opinions horribles, feintes et inventées, dont ils étaient du tout éloignés.

Voilà, Monseigneur, des témoignages en grand nombre que je pourrais raisonnablement opposer à la mauvaise foi ou à l'ignorance de ceux qui les ont calomniés. Mais je ne veux pas m'y arrêter, parceque j'ai quelque chose de meilleur à dire sur ce sujet.

Les Vaudois, ou Albigeois, (car l'un vaut l'autre) n'étaient ni Ariens, ni Manichéens au commencement du 12e siècle. Cela parait par un ancien monument de leur foi, qui est un traité écrit dans la langue vulgaire des vallées intitulé *La nobla Leyçon*, et datée de l'an 1100, dont il y a deux manuscrits; l'un dans la bibliothèque de Genève, l'autre dans celle de Cambridge en Angleterre. Là on y trouve le peuple Vaudois purgé du double soupçon, puisqu'on y trouve, avec la confession de leur foi, un abregé du Vieux Testament rejetté par les Manichéens: avec l'établissement de ce principe, *que Dieu seul peut pardonner les péchés;* ce qui rend incontestable la divinité du Fils; et l amour de Dieu et du prochain ainsi décrit,

En aysy que nos aman la santa Trinita, et lo proyme; ce qui ne s'accorde pas avec l'impieté Arienne.

Ces mêmes Vaudois n'étaient ni Manichéens, ni Ariens, lorsqu'ils publièrent leur Catéchisme ou Formulaire de Foi, composé par manière de dialogue, et qui est daté de la même année 1100; puis qu'on y trouve la doctrine chrétienne prouvée par le Vieux et par le Nouveau Testament, ce qui est contraire à l'impiété Manichéenne; et la divinité du Fils et du Saint Esprit avec celle du Pere, ce qui est opposé au blasphème des Ariens.

Ils n'étaient ni Ariens, ni Manichéens, lors qu'ils composèrent leur traité de *l'Anti-Christ* daté de l'an 1120, avec ces paroles remarquables pour titre, *Comme la fumée va devant le feu, le combat devant la victoire, ainsi la tentation de l'Anti-Christ va devant la gloire.* On y prouve la nécessité de se séparer de l'Anti-Christ tant par l'autorité du Vieux Testament que par celle du Nouveau; ce qui est contre l'hypothèse des Manichéens; et l'on déclare *qu'on s'attache à la connaissance d'un vrai Dieu, et unité d'essence en trois personnes, la quelle connaissance la chair ni le sang ne donne point;* ce qui est contre le principe des Ariens: et pour que vous n'ayez point de soupçon que ces écrits soient supposés, on vous les montre en langue

vulgaire; et cités et vérifiés par le témoignage même de leurs adversaires.

Les Vaudois ou Albigeois n'étaient ni Ariens, ni Manichéens, lorsque St. Bernard disait d'eux au 12e siècle; *Toutes les hérésies ont leur auteur; Les Nestoriens ont eu Nestorius pour père, les Ariens Arius, les Manichéens Manès; mais cette secte ne peut nous marquer son auteur.*

Ils n'étaient ni Ariens, ni Manichéens, lorsque Guillaume de Puylaurens, auteur contemporain, en parlait ainsi:* *Il y avait plusieurs hérétiques. Les uns étaient Ariens, les autres Manichéens, et les derniers étaient Vaudois. Ils conspiraient tous contre la foi Catholique; mais ils ne laissaient pas d'être opposés les uns aux autres, et ces derniers disputaient avec beaucoup de subtilité contre les Manichéens. Les disputes des Vaudois faisant honte aux prêtres ignorans, et allumant leur haine, ils avaient plus de complaisance pour les Manichéens que pour eux. C'était alors une si grande honte que d'être prêtre, qu'ils cachaient ordinairement leur couronne. Les évêques faisaient leur charge comme ils pouvaient, et leur autorité était tellement méprisée que les soldats s'attachaient ouvertement aux hérétiques; les oppositions du clergé étaient vaines, et le respect qu'on avait pour les sectaires profond.*

Les Vaudois ou Albigeois n'étaient ni Ari-

* Chron. prol, pag. 49.

ens, ni Manichéens, au tems des massacres qu'en firent les Croisés; puisque les Conciles de Lavaur, de Tours, de Thoulouse, etc. qui ne s'appliquaient qu'à inventer de nouveaux supplices contre ces pauvres gens, et qui ont fait sonner si haut leurs prétendus sacriléges contre l'Eglise Romaine, ne les accusent point des impiétés d'Arius ou de Manés.

Ils n'étaient ni Ariens, ni Manichéens, dans la célébre conférence de Mont-réal; où leurs théologiens soutinrent contre l'évêque d'Osma et les docteurs Catholiques Romains, non l'impiété de Manés, ou les blasphêmes d'Arius, mais ces deux choses, fondement de leur éloignement pour Rome et sa communion, *que son culte était corrompu, et que Jésus Christ n'avait point institué la messe qu'on célébrait en ce tems là.*

Ils n'étaient ni Ariens, ni Manichéens, lors qu'après avoir refusé d'obeir au Concile de Lombés parcequ'il était juge et partie, ils ne laisserent pas, pour la commune édification, de publier cette fameuse confession de foi qui se trouve encore dans les actes de ce concile; et qui est une rejection très expresse, et trés solemnelle, de l'une et l'autre impiété.

Enfin, les Vaudois, ou Albigeois, n'étaient ni Ariens, ni Manichéens, au 13^{e} siècle, lorsque l'inquisiteur Reynier Sacco, leur rendait ce témoignage; *qu'ils vivaient justement devant les*

*hommes; et qu'ils avaient de bons sentimens de la Divinité; blasphémant seulement l'Eglise Romaine et le clergé; à quoi les laïques consentaient volontiers.** Il ajoute, au même endroit, *que les Cathares* (ou Manichéens) *étaient en fort petit nombre;* et il assure, *qu'il n'y en avait pas* 4000 *dans le monde entier.* Mais pour ceux qu'il nomme tantot *Leonistes*, tantot *Vaudois*, et tantot *Croyans*, du nom qu'ils se donnaient entr'eux, il dit, *que leur nombre était infini; et qu'ayant souvent assisté à l'examen de ces hérétiques, il avait compté quarante et une de leurs écoles au diocèse de Padoue, et dix à Rabaç ou Clemna.*

Il avait déjà dit un peu auparavant, que dans toutes les villes de la Lombardie, en Provence, et dans plusieurs royaumes et pays, il y avait plus d'écoles de ces Hérétiques qu'il n'y avait de théologiens; que plusieurs y disputaient publiquement, qu'ils convainquaient le peuple par des disputes solemnelles, qu'ils préchaient aux champs, aux halles et sur les toits, et que personne n'osait les en empêcher.

J'ai l'honneur d'être
avec un profond respect, &c.

J. R. PEYRAN,
Ministre du Saint Evangile.

* Reyneri Sacco contra Valdenses, cap. 6.

LETTRE II.me.

EMINENCE !

4. J'ai avancé que les Vaudois sont plus anciens que les pauvres de Lyon; et que pour trouver leur origine, il faut remonter jusqu'aux premiers âges de l'Eglise. C'est ce que je vais examiner en quatrième lieu. Car c'est une erreur très grande de confondre les pauvres de Lyon avec les habitans des vallées du Piémont, et du Dauphiné; comme si c'était de Valdo, Bourgeois de Lyon, que les Vaudois eussent tiré leur nom et leur doctrine. Mais quiconque aura bien examiné la chose, se convaincra qu'il fut lui-même instruit par les Vaudois, qui existaient long-temps avant lui. D'ailleurs, les auteurs ne sont pas d'accord sur le nom de ce personnage, les uns l'appellant *Valdio*,* les autres *Baldo*,† les autres *Petrus Valdensis*,‡ et les autres *Valdo* en suivant le torrent de l'usage.

* Petrus Vallis Sernensis.

† Marcus Junius Boxhornius et Petrus Wesembecius.

‡ Varnerius Lacrius.

Monsieur de Thou donne une idée assez juste du fait, lorsqu'il dit au L. 6. de son Histoire : *que Bourgeois qui enseignait que le culte de l'Eglise Romaine était corrompu, ayant été chassé de sa Patrie, se retira dans les Pays-Bas, qu'il eut un grand nombre de sectateurs dans la Picardie, qu'il passa de-là en Allemagne, visita les villes des Vandales, et enfin s'arrêta en Bohême ; ou ceux qui reçurent sa doctrine furent nommés Picards.* Il ajoute, *que ces gens là, chassés de tous cotés, parceque le clergé les rendit odieux et exécrables à tout le monde, et se trouvans sans maisons et sans biens, se retirèrent en Provence et en Languedoc, et surtout dans la Gaule Cisalpine, et entre les Alpes, où ils trouverent une très sûre retraite :* c'est-à-dire, qu'ils furent très bien reçus des Albigeois qui étaient sur le Rhône et en Languedoc, et des Vaudois qui habitaient entre les Alpes, les uns et les autres faisant profession d'une doctrine contraire à celle de Rome sur plusieurs points.

Tout cela s'accorde parfaitement avec l'antiquité de la religion des Vaudois : mais comme c'est ici un principe important, qu'on s'est avisé de revoquer en doute en France dans le 17^{me} siècle, je vais, Eminence ! pour le soutenir, alléguer une foule de témoignages non suspects, et je me flatte que leur entassement

n'aura rien d'ennuyeux et d'importun, parcequ'il est curieux et nécessaire.

Marco Aurelio Rorenco, grand Prieur de Saint Roc de Turin, et célébre par un savoir qui n'etait pas commun pour son tems, écrivait avec privilége l'an 1632, *Che della loro origine non si puo trovar certezza, é che nel nono é decimo secolo non era nova setta.*

Le Moine Belvedere, chef d'une mission que le pape avait envoyée aux vallées, rendant compte de sa mission au Conseil de propagandâ fide, l'an 1636, lui disait, *che le valli di Angrogna, sempre, ed in ogni tempo, hanno avuto heretici.*

La Popeliniere, au premier livre de son Histoire de France, nous assure, *que la religion des Vaudois s'est étendue presque dans tous les endroits de l'Europe; non seulement parmi les Italiens, et les Français, mais même parmi les Polonais, les Espagnols, les Anglais, les Ecossais, les Allemands, les Saxons, les Bohémiens et les Lithuaniens, et surtout depuis l'an* 1100.

Jean Saranus, Chanoine de Cracovie, nous apprend,* *que les anciens Vaudois n'admettaient d'autre nom que celui d'Apostoliques, comme se prétendant les successeurs des Apôtres, et de l'Eglise primitive.*

* Lib. de Elucidatione errorum, ritus Ruthenici.

Philichdorf† rapporte comme un sentiment assez commun là-dessus, *que trois cens ans après Constantin, il y eut un nommé Pierre, du lieu de Valdis, quï enseigna la voie de la pauvreté, et par lequel la secte Vaudoise se répandit et se provigna.*

Le Moine des vallées de Sernay,* ennemi mortel des Vaudois, écrivant l'histoire de la guerre contre les Albigeois entreprise l'an 1209, dans laquelle il s'est trouvé lui-même, dit dans sa préface, *que Simon Comte de Montfort signala son zèle, en ce qu'il eut soin d'exterminer cette pernicieuse secte et hérésie, qui déjà dès l'an* 1017 *levait la tête à Orleans;* à quoi il ajoute dès l'entrée, *que jamais la ville de Thoulouse n'avait été sans la contagion de cette hérésie Vaudoise, laquelle s'etait répandue de Père en fils; et que le venin de cette infidelité avait toujours passé des uns aux autres*:—veneno infidelitatis successivè diffuso.

Le même Auteur a inséré dans son Histoire, quelque lettres des conciles au pape, pour le solliciter d'achever d'extirper les Vaudois, qui s'etaient répandus dans les provinces de Languedoc, Provence, et Dauphiné. On lui remontre qu'il s'agit *de peste hæreticâ antiquitùs seminatâ,*

† Philic. tract: contra paup. Lugd. pag. 283.

* Hist. Albig. et sacri belli in eos suscep, 1209. pag. 1, 2.

quæ in immensum succreverit, jamdudum et antiquis temporibus; langage ridicule et insensé, si la religion des Vaudois tirait son origine de Pierre Váldo, qui avait paru 25 ou 30 ans auparavant.

Reynerus Sacco ne croyait pas que cette religion eut pris son commencement de Pierre Valdo sur la fin du 12^me^. siècle, puisqu'il écrivait dans le 13^me^. *que cette secte est la plus ancienne de toutes, les uns voulant qu'elle subsistât depuis le pape Sylvestre, et les autres en faisant remonter l'origine jusqu'au tems des Apôtres.*

Claude Seissel archévêque de Turin, qui avait extrémement étudié cette matière, déclare dans un livre qu'il publia contre les Vaudois l'an 1547, *qu'après de longues recherches, il lui est impossible de marquer au juste l'antiquité et l'origine de cette secte;* reconnoissant au reste de bonne foi, *qu'il faut bien qu'il y ait de grandes et efficaces causes et occasions, pour lesquelles cette secte Vaudoise a déjà duré depuis tant de siècles; puisque toute sorte de gens, en divers tems, par un trés grand effort, ont en vain essayés de les arracher; car, contre l'opinion de tout le monde, ils sont toujours demeurés vainqueurs, et du tout invincibles:* à quoi il ajoute, *que la secte des Vaudois a pris son origine de Léon, homme religieux qui fut choqué de l'avarice du Pape Sylvestre et de l'excessive largesse*

de Constantin, et qui n'ayant plus voulu avoir de communion avec l'Evêque de Rome, fut suivi de beaucoup de gens de bien. Seissel ne se trompe que dans une circonstauce, si nous devons nous en rapporter aux Vaudois. Ce ne fut nullement de Sylvestre, mais de ses successeurs, que ce peuple eut mauvaise opinion, lors qu'il refusa d'admettre les nouveaux dogmes qu'ils forgerent:—car des auteurs* non suspects, temoigent des anciens Vaudois, *qu'ils rejettaient le Pontife Romain, et qu'ils croyaient que l'Eglise de Rome s'etait tellement corrompue, que celui qui suivrait sa doctrine ne pourrait être sauvé.* C'est, en effet, ce qu'on trouve dans la Nobla Leyçon datée de l'an 1100, où ils font connoitre l'opinion qu'ils avaient des papes en général depuis Sylvestre, en ces termes:

Mas yo auso dire, car se troba en ver,
Que tuit li papa que foron de Salvestre entro en aquèst,
E tuit li Cardinal, e tuit li Vesque, e tuit li Aba, tuit aquesti ensemp,
Non han tant de poesta de dever assolver qui illi poysan perdonar
A nenguna creatura pur un pecca mortal:
Solament Dio perdona; que autre non o pò far, &c.

5. La cinquième Vérité de fait que je me

* Guill. Reginaldus.

suis proposé d'établir, c'est que les Vaudois se sont opposés de siècle en siècle aux nouveautés que les évêques de Rome ont introduites dans la foi chrétienne. On ne pourra pas en douter, si l'on veut bien prêter attention à la voix de leurs pasteurs, qui n'ont cessé de tonner contre la superstition, à mesure qu'elle s'établissait dans le monde.

Le premier de ces pasteurs dont je veux parler, est Claude évêque de Turin; qui a toujours été considéré par les Vaudois comme un de leurs pasteurs, et qui purgea son diocèse des superstitions qui s'y étaient introduites à la faveur de l'ignorance produite par l'irruption des peuples du nord, et par les dévastations de l'Italie; superstitions qui ne purent jamais être introduites dans les vallées plus écartées de la corruption, et où des mœurs pures et rigides repoussèrent toujours toute sorte d'innovation.

L'inquisition, qui à supprimé ses écrits, n'a pu empêcher que sa doctrine ne soit venue jusqu'à nous, d'une manière d'autant moins suspecte qu'elle nous a été conservée dans les écrits d'un de ses antagonistes;* de sorte que, malgré les précautions d'une prudence char-

* Jonas Episcop. Aureli et Dungal.

nelle, qu'a confondu l'adorable Providence, nous l'entendons encore cette voix redoutable au siège de Rome, tonner ainsi;

1 Contre la suprêmatie des papes; *Nous savons bien, qu'on entend fort mal cette sentence de l'évangile, Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux; ce qui est un prétexte à une populace grossière et ignoraute de recourir à Rome pour obtenir la vie eternelle. Car le ministère appartient à tous les vrais surveillans et pasteurs de l'Eglise, etc. Sachez, que celui-là seul est apostolique qui est gardien de la doctrine des apôtres, et non celui qui se vante d'être assis dans la chaire de l'apôtre.*

2. Contre les pélérinages à Rome; *Entendez ceci, peuples mal-avisés, qui avez la folie de courir à Rome pour y chercher l'intercession d'un apôtre. O fols, reprenez l'usage de votre raison, etc.*

3. Contre l'invocation et l'intercession des saints; *S'il faut ajouter foi à Dieu quand il promet, combien plus quand il jure et qu'il nous dit, Si Noé, Daniel, et Job, étaient au milieu de la ville,..c'est-à-dire, si les saints que vous invoquez, étaient remplis d'une aussi grande sainteté, d'une aussi grande justice, et d'un aussi grand mérite que ceux-là,..ils ne délivreront ni fils ni filles. C'est la déclaration qu'il nous fait,*

afin que nul ne mette sa confiance aux mérites ou en l'intercession des saints.

4. Contre le culte des images; *Je ne cesserai de combattre, avec l'aide de Dieu, les superstitions et les hérésies; car puisqu'il est expressément dit, Tu ne feras aucune ressemblance des choses qui sont au ciel, ni en la terre, etc. cela ne s'entend pas seulement des ressemblances des Dieux étrangers, mais aussi des créatures célestes. Que s'il ne faut point servir les ouvrages de la main de Dieu, combien moins doit on servir et adorer les ouvrages de la main des hommes, en l'honneur de ceux dont on dit qu'ils sont les images!*

5. Contre le service religieux de la croix; *Dieu commande d'une façon, et ces gens là font tout d'une autre. Dieu commande de porter la croix, et non de l'adorer; mais ceux-ci veulent l'adorer, et ne la portent point; ils ne veulant la porter, ni corporellement, ni spirituellement. Servir Dieu de cette manière, c'est s'éloigner de lui. Que s'il fallait adorer la croix parceqne Jesus Christ y a été attaché, combien d'autres choses y a-t-il qui ont touché Jesus Christ, et même qu'il a faites selon la chair? Que n'adore-t-on des crêches et des langes, puisqu'il fut couché dans une crêche, et enveloppé de langes? &c. Toutes ces choses sont si ridicules; et plutôt à déplorer qu'à écrire:—mais il a fallu les proposer à ces fols.*

Revenez à vous, misérables prévaricateurs; pourquoi vous êtes vous éloignés de la vérité, et, etant devenus vains, avez vous aimé la vanité? Pourquoi rendez vous par ce moyen les âmes, en foule, compagnes des démons, les éloignant de leur Créateur, et les précipitant dans l'abyme de la damnation eternelle par l'horrible sacrilége de vos simulacres, et de vos images? Ainsi s'expliquait cet homme de bien, loué de tous les grands personnages de son siècle, ... Que serait-ce si cet ancien hérésiarque des Alpes eut connu les nouveaux mystères de la Messe?—Mais la transubstantiation n'etait pas encore née.

Le second de ces pasteurs, c'est Berenger. Sa doctrine sur le Sacrement, si claire et si développée; sa manière de disputer, toute semblable à celle des Vaudois;..car il disait en parlant de la confession de foi que Nicolas II. l'avait forcé de signer, *que quand le corps de Jesus Christ serait aussi grand qu'une moutagne* (les Vaudois disaient aussi grand que les Alpes) *le peuple l'aurait déjà tout mangé*;..le choix que l'on fit de la ville de Verceil en Piémont, pour y assembler le second concile tenu contre lui; ne semble-t-il pas dire qu'on regardait le Piémont comme le centre de la prétendue hérésie? Ajoutez à cela, que cet ancien Valdo qu'on nous dit avoir été l'ami et l'homme de

confiance de Berenger, parait avoir porté ce nom pour être né dans les vallées ;—car les Vaudois avaient commencé à se répandre par-tout dès ce tems-là.

Les théologiens d'Orléans qui furent brulés sous le règne du Roi Robert, vers le commencement du onzième siècle, et qui se trouvent être, non des Manichéens et des Gnostiques, mais des chrétiens d'une vie exemplaire, qui ne croyaient pas que le pain de l'eucharistie fût changé au corps de Jesus Christ,. . ces théologiens, selon l'idée qu'on nous en donne, avaient été instruits par une femme Italienne ; et je laisse à penser, s'il y avait alors dans l'Italie d'autre endroit que les vallées, où les femmes connussent cette doctrine, et fussent en état de l'enseigner à ceux qui faisaient profession d'instruire les autres.

Peut-on s'empêcher de prendre pour des Vaudois, ces prétendus hérétiques, qui peu après furent condamnés par le synode d'Arras, desquels Dom Luc d'Acheri parle en ces termes,* *Voilà des innovations, qui longtems avant le synode de Verceil et la condamnation de Berenger, nient la transubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Jesus Christ.* C'étaient là des Vaudois, et on ne saurait en

* Spicileg. Dach. Præf. tom. 13, pag. 16.
† Spicileg. Dach. Præf, tom. 7, pag. 493.

douter; car on nous apprend qu'ils étaient venus des frontières d'Italie; et il n'y avait point d'autre frontière d'Italie où cette doctrine fût enseignée que les vallées du Piémont; à quoi se rapporte ce que nous dit Rodolphe Abbé de St. Tron, *que dans son voyage d'Italie, qu'il fit vers le commencement du* 12^me^. *siècle, il se détourna d'un pays, qui était infecté de l'ancienne hérésie du corps et du sang de notre Seigneur;* ce qui ne peut signifier que le Piémont et le Dauphiné. C'était donc là le centre de la prétenduë hérésie. Le siège de Rome a pris soin de supprimer les écrits de Berenger; mais malgré toutes ses précautions, on entend encore la voix, qui a fait tourner la tête à deux de ses Pontifes; en réduisant Nicolas II. à se déshonorer par un affreux galimatias, qui est aujourd'hui rejeté de tout le monde; et en faisant chanceler Gregoire VII. sur la chaire de Saint Pierre, par des doutes d'éclat, qui, malgré sa decision, rendent sa foi trés incertaine.

Le troisième de ces Pasteurs est Pierre de Bruys, auparavant Prêtre de Thoulouse, qui ayant embrassé les sentimens des Vaudois dès le commencement du 12^me^. siècle, remplit la Provence, le Languedoc, le Dauphiné, et surtout les diocèses de Gap et d'Ambrun. Après vingt ans de travaux, il fut brulé à St. Gilles en Languedoc. Il eut d'illustres disciples, entre

lesquels on compte Tudême, Pierre de Bois, et le docte Rosalin, l'ornement de l'Université de Paris. Mais celui qui fit plus de bruit que tous les autres, et dont la voix étonna le Vatican, c'est Henri de Thoulouse, qui de moine etant devenu ministre de l'évangile, fut le digne successeur de Pierre de Bruys.

C'est ici le quatrième pasteur des Vaudois. Les plus grands personnages de l'Elise Romaine s'opposèrent aux progrès de la doctrine qu'il prêchait. Saint Bernard Abbé de Clairvaux, qui fut canonisé douze ans après sa mort, et Pierre le vénerable, Abbé de Clugni, écrivirent contre lui; mais d'un style différent. Bernard invective ses mœurs, aussi bien que sa doctrine. Mais, Pierre, suspendant son jugement sur les accusations personnelles, s'arrête à combattre sa foi;—Dieu sait avec quel succès. Tantôt il prouve la transubstantiation par le Phénix*; tantôt par les miracles d'un baton de St. Pierre. Quelquefois, chancelant, et peu affermi dans les nouvelles opinions, il nous fait part de ses doutes. *Les Hérétiques* dit-il, *nient qu'on doive adorer la croix; il y a aussi plusieurs Catholiques qui demandent si on le doit faire.* A l'égard de l'Eucharistie, ce ne sont pas seulement les Vaudois qu'il accuse d'avoir de mauvais sentimens

* Petr. Venerabilis cont. Pet. Bruys, p.p. 1045, 1056.

du sacrement; il dit, *qu'il y avait de son temps d'autres personnes qui rejetaient la présence réelle; que d'autres en doutaient; et que dans l'Eglise même on demandait, pourquoi on offrait tous les jours le sacrifice de la messe, puisque celui que Jésus Christ avait présenté sur la croix, suffisait pour l'expiation des péchés.*

L'abbé de Clairvaux ne se sent pas moins des variétés du temps, et de l'incertitude ordinaire à une nouvelle hypothèse. Car* tantôt il rapporte des miracles pour prouver la présence de Jésus Christ dans l'eucharistie; non seulement en sacrement, mais aussi en vérité.† Tantôt, il explique cette présence par l'anneau ou la verge, signe d'investiture, par lequel un homme est mis en possession d'une terre ou d'une dignité.‡ Il dit, *que les anges ont la présence du corps de Jésus Christ, et que nous en avons la mémoire; qu'ils sont rassasiés de la graisse, et qu'ils ont le pur froment; mais qu'il faut que nous soyons contents de l'écorce du sacrement.*

Cela n'empêche pas que dans la ferveur de son zêle pour le pape, pour la vie monastique, et pour la nouvelle opinion, il ne noircisse, tant

* Bernard in vitâ S. Malachiæ.

† Id in Sermone de Cænâ Domini.

‡ Id in Sermone iii. in Cant. Cant.

qu'il peut, Pierre de Bruys, et Henri de Thoulouse; qu'il traite de rebelles, d'hérétiques, d'apostats de la vie religieuse; et qu'il ne déclame contre les Vaudois sous le nom de Petrobrusiens; *gens** dit-il, *qui se disent apostoliques, et les vrais successeurs des apôtres; hommes simples et grossiers, mais soutenus par quelques-uns du clergé, par des évêques, et aussi par des princes séculiers;* à qui il attribue de dire, *que le feu du purgatoire est une chimère; qu'il ne faut ni invoquer les saints, ni prier pour les morts. etc.*

Le pape Eugene ayant envoyé contre eux le Cardinal Alberic Evêque d'Ostie, en qualité de son légat, avec Gaufride Evêque de Chartres, et plusieurs autres; St. Bernard fortifia la mission de sa présence, de ses prédications,—et de ses miracles à ce qu'on dit; ce qui n'empêcha pas les habitans de Castelverd de rire de ses exhortations. Ils sortirent même de l'Eglise où il prêchait, pour témoigner le mépris qu'ils avaient pour une doctrine, qu'ils ne trouvaient point dans la parole de Dieu; et comme it eut voulu leur prêcher sur la place, ils se retirèrent dans leurs maisons. *Ni le supplice de Pierre de Bruys,* nous dit là-dessus un auteur non suspect, *ni les prédications de St. Bernard, ne pu-*

* Id. Serm. iii. in Cant. Cant.

*rent arrêter les progrès de cette secte. Thoulouse, Albi, Carcassonne, Beziers, Agde, Castres, Lavaur, et presque toutes les villes et bourgs du Languedoc l'embrassèrent.** Cela est d'autant plus étrange, que s'il en faut croire le légendaire† qui a fait l'histoire de sa vie, St. Bernard ne laissa aucuns malades en Languedoc à qui il ne redonnât la santé, et cela à la vue des hérétiques, soit que ces malades eussent la foi pour être guéris, soit qu'ils ne l'eussent point. Car quelqu'un lui ayant représenté qu'il devait ménager cette faveur, en la faisant aux croyans et non aux incrédules, il rejeta hautement cet avis, de sorte qu'étendant sa miraculeuse bénéficence sur ceux-là même qui se moquaient de lui, il guérissait tout le monde, et ne convertissait personne. Au reste, il faut rendre justice à St. Bernard, quoique moqué et mal satisfait des gens à qui il avait affaire, il n'approuvait pas qu'on fît mourir les Albigeois; ne trouvant pas à-propos qu'on employât les supplices *pour vaincre des gens* disait-il‡ *qui aimaient mieux mourir que d'abjurer leur doctrine.*

Le cinquième pasteur des Vaudois fut Arnaud de Bresse, qui annoncait le pur évangile en

* Id. Serm. lxv. lxvi. in Cant. Cant.

† Papyr. Mass. Hist. Fr. lib. iii. in Phi. Aug.

‡ Gaufred in vitâ Bernardi, lib. iii. p. 6.

Italie, pendant que Pierre de Bruys et Henri le répandirent en Provence, en Guienne et en Languedoc. Il alla prêcher la vérité jusque dans Rome. Il exhorta les Romains à secouer un joug honteux et avilissant. Livré à ses ennemis, il fut mis à mort de la manière la plus cruelle devant le Pape et les Cardinaux, qui firent jeter ses cendres dans le Tibre.

Le sixième est Pierre Valdo, Bourgeois de Lyon, qui, trouvant les Vaudois et les Albigeois séparés de la communion du pape, se joignit à eux, et remplit bientôt le monde du bruit de son nom et de sa doctrine. Personne n'ignore comment il se convertit. La mort subite d'un de ses compagnons en fut la cause. Valdo, fort riche, partagea ses grands biens aux pauvres. Ayant acquis quelque connoissance des langues, il traduisit une partie de l'Ecriture en langue vulgaire; et fit, des passages des Pères, un recueil qui s'est conservé longtems après lui. Il enseignait que le purgatoire, les indulgences, l'invocation des saints, la prière pour les morts, la messe, les fêtes, &c. étaient des inventions forgées par l'avarice et pour le profit des ecclésiastiques. Au lieu de sept ordres il n'en recevait que trois, l'épiscopat, la prêtrise et le diaconat. Il rejetait les cérémonies de Rome, comme pleines de superstition. Il prêcha d'abord dans sa maison. Ensuite le nombre de ses

auditeurs étant augmenté, il prêcha dans les places publiques. Le clergé de Lyon sous l'autorité de Jean de Belle-maison, leur archévêque et gouverneur de la ville, dissipa les assemblées de Valdo ; mais cette dispersion même fut fatale à la superstition, puisque ces gens dispersés se répandirent dans les Pays-Bas, la Bohême, et l'Allemagne, qu'ils éclairèrent en rendant la parole de Dieu à des peuples qui ne connoissaient plus que les traditions des hommes.

Le septième est Viclef, qui des isles se fit entendre dans la terre ferme. Les Albigeois avaient porté la vérité en Angleterre. Les Livres de Viclef la firent repasser la mer, et rallumèrent en Bohême le flambeau de l'évangile, que la persécution y avait presque éteint. Tant il est vrai que Dieu ne se laisse jamais sans témoignage.

6. Je dois prouver en sixième lieu, que les Vaudois furent un peuple remarquable par la pureté de ses mœurs. Et ici, Monseigneur, j'ai l'avantage de prouver cette vérité par le témoignage même de leurs adversaires et de leurs persécuteurs. Ecoutons Reynerus.* Il dit, *qu'on les reconnaissait à leur vie et à leurs paroles, parcequ'ils étaient modestes et honnêtes*

* Contra Valdenses, cap. vii.

dans leurs mœurs; sans vanité dans les habits, qui n'étaient ni précieux ni sales; que pour s'exempter du mensonge, des juremens et des fraudes, ils ne s'adonnaient point au trafic; qu'ils n'avaient aucune ardeur pour acquérir du bien, se contentant des choses necessaires; qu'ils étaient chastes et sobres, ne fréquentant ni les danses, ni les cabarets, ni les autres vanités de cette nature; qu'ils ne se laissaient point maîtriser par la colère; qu'ils travaillaient continuellement, toujours occupés à enseigner les autres, ou à s'instruire eux-mêmes; qu'ils parlaient peu et modestement; qu'ils ne pouvaient souffrir les bouffonneries, ni les railleries piquantes; fuyant la médisance, l'indiscrétion dans les paroles, les mensonges, et les sermens.

C'est un persécuteur des Vaudois qui leur rend ce témoignage, dans le tems qu'il pense à les détruire, et dans le livre même qu'il à composé contre eux. Après cela on peut croire le fameux Monsieur de Thou*, qui nous assure, *qu'ils conformaient leur vie à la sainte règle du décalogue; qu'ils éloignaient d'eux et de leurs assemblées toute sorte de méchanceté; qu'ils avaient en horreur les sermens illicites, les parjures, les imprécations, les injures, les querelles, les séditions, les débauches, l'ivrognerie, la luxure, le*

* Thuani Hist. lib. xxvii.

sacrilège, les larcins, les usures, les prestiges; qu'ils detestaient toutes ces choses de tout leur cœur. Il ajoute, *que la réputation des Vaudois était si bien établie à l'égard de la chasteté, que leurs voisins, d'ailleurs fort contraires à leur religion, leur confiaient leurs filles en temps de trouble, pour sauver leur honneur en temps de guerre.* Le Cardinal Baronius, qui ne doit pas etre suspect*, leur donne aussi la louange d'une grande chasteté. Claude Seissel, dans le livre qu'il publia contre eux l'an 1500, dit, *que pour leur vie et leurs mœurs, ils ont été sans reproche devant les hommes, et qu'ils s'adonnaient de tout leur pouvoir à l'observation des commandemens de Dieu.* Le Dominicain Licleustain dit, *qu'ils étaient entiers dans leurs mœurs, véritables dans leurs paroles, et, quant à l'amour fraternel, un cœur et une âme:* Un inquisiteur rapporté par Treherus†, *qu'on connoissait les hérétiques à leurs mœurs et à leurs paroles; qu'ils étaient honnêtes et bien reglés dans la conduite de leur vie; et sans luxe dans les habits*: Jacques de Ribeira,‡ *qu'ils étaient en telle considération, qu'on ne les obligeait ni à faire le guet, ni à payer les tailles; et que lorsque quelque homme*

* Baron. ad Ann. xii. 1270. 10.

† Rerum Bohemicarum Scriptores, pag. 1602.

‡ Jac. de Rib. in Collectan. de urbe Thol.

de guerre voyageait avec eux, il n'avait rien à craindre de la part des ennemis: L'anonyme imprimé avec Philichdorf, *que les conducteurs des Vaudois leur donnaient de bons exemples d'humilité, de libéralité, de chasteté, de sobriété, de paix, de douceur, et de charité.*

Il n'y a sorte de calomnies qu'on n'ait inventé contre les Vaudois pour animer les peuples contre eux: on les a fait passer pour Gnostiques dans les mœurs, et pour Manichéens dans la doctrine. *Ils s'assemblent,* dit Rorenco,* *la nuit comme des bêtes, et là on a des commerces abominables; le Ministre Barbe, c'est-à-dire le prédicateur, ayant premierement prononcé ces paroles, Celui qui éteindra la lumière de la lanterne gagnera la vie eternelle.* Mais j'ai deux choses à dire contre cette infame calomnie.

La première est, que cette calomnie est la même dont on a taché de flétrir l'innocence des premiers chrétiens. *La luxure fait une partie de leur religion.*† *Ils s'appellent communément frères et sœurs pour faire par ce nom sacré d'une fornication un inceste, tant ces malheureux se plaisent aux crimes. Quand ils admettent un novice dans leurs mystères, ils mettent devant lui un enfant couvert de pâte, auquel ils font donner*

* Dans les mém. histor. de l'introd. de l'hérésie aux vallées, chap. ii.

† Minutius Felix in Octavio.

plusieurs coups de couteau, et lui en font succer le sang. Après leur festin ils éteignent les chandelles, etc. Ils ne veulent point de temples, ni d'images, &c.

La seconde chose que j'ai à dire sur ce sujet, c'est que Dieu a confondu la calomnie, toutes les fois qu'on a osé charger les Vaudois de ces horreurs. Les Théologiens d'Orléans mis à mort par les ordres du Roi Robert au commencement de l'onzieme siècle, furent accusés d'adorer le Diable, d'éteindre les flambeaux dans les lieux où ils s'assemblaient, et de s'abandonner à une débauche incestueuse et abominable. Mais leurs ennemis ont fait comme Pilate, qui punit l'innocence après l'avoir reconnue; puisqu'il n'y a pas jusqu'aux actes de leur condamnation, qui ne rendent témoignage à la sainteté de leur vie, qu'ils finirent dans les flammes en s'écriant avec des transports de joie, *Nous avons dans le ciel notre Roi, qui nous soulage dans nos faiblesses, et qui dès à présent nous fait sentir la felicité du Paradis.*

Les Vaudois ne furent pas mieux traités en Bohême dans la suite; comme cela paraît par une lettre qu'ils écrivirent à Uladislas Roi de Bohême et d'Hongrie, dans le langage de leurs Vallées, qu'ils n'avaient pas encore oublié, et

qui montre leur véritable origine.* *Nos adversaires*, disent-ils, *publient que nous nous assemblons dans des cavernes obscures et cachées; et que là nous prenons nos plaisirs avec la première qui se présente, soit mère, fille, femme, ou sœur. Cependant la vérité est que Dieu nous a tellement préservés du vice d'impureté, qu'il y a plus de quarante ans qu'on n'a ouï parler entre nous d'adultère ou de fornication; de sorte que nos mœurs témoignent notre innocence, et condamnent ceux qui nous accusent.*

On sait que Birague, gouverneur du marquisat de Saluces, ne voulut point exécuter sur les Vaudois de sa dépendance les ordres de sang que la cour de Charles IX., lui envoya après le massacre de la St. Barthelemi; et que de l'avis de l'archi-Doyen et de plusieurs ecclésiastiques, *il s'excusa de mettre à mort des gens de bien et d'honneur, très fidèles au service de sa Majesté; gens qui vivaient en bonne intelligence avec leurs voisins catholiques; et en qui, en un mot, il n'y avait rien à reprendre si ce n'est qu'ils étaient de la religion.*

Je vois entre la conduite de Birague et celle de l'évêque de Rome, une disparate qui n'est pas à l'avantage du dernier. Il voulut engager

* Perrin Histoire, des Vallées, ch. iv.

Louis XII. à donner ses troupes, pour achever d'exterminer les Vaudois de Languedoc et de Provence, qu'il traitait de sorciers, d'incestueux abominables; et il ajoutait, *que le Roi s'acquerrait un grand mérite auprès de Dieu et du saint Siége s'il détruisait ces méchans, dont il ne devait pas recevoir les députés à son audience.* Louis répondit, *que quand il aurait la guerre contre le Turc, et même contre le Diable, il ne refuserait point d'écouter ce qu'on aurait à lui dire, &c.**

Il admit donc les députés des Vaudois à son audience; ils protestèrent de leur innocence; et firent voir la conformité de leur foi à la parole de Dieu; déclarant *qu'ils étaient prêts à subir mille morts, s'ils étaient trouvés coupables des crimes dont ils étaient chargés par le pontife leur accusateur.* Cela obligea Louis à envoyer des députés sur les lieux, pour l'informer exactement des mœurs et de la religion de ce peuple. Un moine jacobin eut assez de conscience pour leur rendre à son retour un témoignage avantageux: et sur le rapport que lui firent les commissaires qu'il avait envoyés, Louis affirma avec serment, *que les Vaudois étaient ce qu'il y avait de meilleurs chrétiens dans son royaume;* et la-dessus il

* Voy. Charl. Dumoulin, liv. de la monarchie des Franc. pages 56, 57.

congédia l'armée qu'il avait assemblée pour les détruire,

7. La dernière vérité de fait que je me suis proposé de prouver, c'est que depuis les tems apostoliques, on ne trouve point de société chrétienne, qui ait montré plus d'ardeur pour l'avancement du règne de Jésus Christ, et fait plus d'honneur à la vérité par de longues épreuves, un zèle soutenu, une fermeté à toute épreuve, une constance invincible dans les dangers et les afflictions.

C'est de quoi on ne saurait douter, si l'on veut bien faire avec moi quelques reflexions là-dessus.

La première est, que les Vaudois n'ont point dissimulé leur doctrine, toute propre qu'elle était à leur attirer la plus cruelle persécution. Ils ont hautement déclaré dans leurs confessions de foi, dans leurs conférences avec leurs adversaires, et devant les tribunaux devant lesquels ils comparaissaient, les sentimens que Philichdorf leur attribue lorsqu'il leur faisait dire,* *qu'ils rejetaient les indulgences et les mérites des saints, dont on avait fait un trésor dont la distribution appartenait au pape et aux évêques; qu'ils condamnaient les images et toute la vénération qu'on leur rendait, comme étant dé-*

* Vid. Philichdorf, ad Vald. cap. xx., xxi., xxv., xxvi., xxx., xxxiii.

fendues en propres termes dans la Loi; que Dieu seul doit être l'objet de notre culte; qu'il ne faut point invoquer les saints, ni la vierge, encore moins vénérer leurs reliques; qu'ils rejetaient la prière pour les morts, le purgatoire, et les satisfactions qu'on exige des hommes pour la peine temporelle du péché, &c. qu'ils ne pouvaient souffrir cet amas prodigieux de cérémonies, sous lesquelles on a enseveli la religion, et que la messe devait être rejetée, parcequ'elle est d'institution humaine. On ne voit, au reste, dans leur conduite, aucun de ces ménagemens, qu'une prudence humaine semble conseiller. Sans adoucir leur doctrine par des expressions palliatives de leur foi, comme Bossuet; et sans prendre garde à leurs expressions par complaisance pour l'autorité séculiere, ils ne se lassent point de publier ce qu'ils croyent du pape, de la messe, et de l'église Romaine.

Ma seconde réflexion est, qu'autant que l'église Romaine a fait d'efforts pour les attirer dans son sein, autant ils ont témoigné de fermeté à ne vouloir point de communion avec elle. Les exhortations, les promesses, et les menaces, n'ont pu les obliger à se réunir à celui qu'ils croyaient avoir dénaturé et corrompu la doctrine de Jésus Christ, et s'être arrogé une autorité tyrannique sur l'église. Quand, pour les y contraindre, on les a privés de leur liberté,

il ne s'est point trouvé assez de Cachots pour le nombre prodigieux de tant de prétendus coupables. Car c'est un fait connu, que l'an 1228, on saisit un si grand nombre de Vaudois dans la Provence, le Dauphiné et le Languedoc, que les archévêques d'Arles et de Narbonne s'étant assemblés à Avignon, représentèrent à ceux établis pour persécuter ces pauvres gens, *qu'ils ne pouvaient trouver assez de chaux, de pierres, et de sable, pour bâtir autant de prisons qu'il en fallait pour contenir le nombre des prisonniers; et qu'ils les priaient de n'en faire plus saisir, jusqu'à ce qu'on en eut informé le pape, et appris sur ce sujet l'intention de sa Sainteté.*

Quand on crut les vaincre par l'éxil et les proscriptions, ils se laissèrent bannir et proscrire, abandonnant, sans balancer, leurs biens et leurs maisons, errant dispersés.

Enfin, chassés de la Bohême, de l'Allemagne, du Languedoc, de la Provence, ils se retirèrent en foule dans les vallées; et quand ils y furent poursuivis, ils s'enfuirent, chargés de leurs malades, de leurs vieillards, et de leurs enfans, qu'ils portaient sur le dos, non sans être poursuivis et souvent atteints par leurs ennemis, qui en firent une affreuse boucherie.

Je prie Monseigneur de considérer, que les Vaudois, dès là qu'ils étaient persécutés par le pape, étaient en guerre avec tout le monde,

ayant sur la tête tout le poids de la puissance séculiere; car il n'y avait point de magistrat, qui n'exécutât les ordres de son souverain; ni de souverain, qui ne se crût dans l'obligation d'obéir à celui qu'il regardait comme le vicaire de Jésus Christ.

Ceux qui voulurent s'en dispenser, ne furent pas long-tems sans ressentir les effets de sa colère. Témoin le comte de Thoulouse, qui, pour n'avoir pu consentir à voir ses sujets massacrés à ses yeux, fut obligé, l'étoile au col, de se laisser fouëtter pour satisfaire au pontife. Témoin Henri II. Roi d'Angleterre, qui, accusé d'avoir fait assassiner Thomas Becquet, sujet rebélle mais archévêque de Cantorbery, fut obligé de se laisser fouëtter par des moines; et auquel le Légat d'Alexandre III. eut le front de lui dire, *Sire, ne menacez point; nous ne craignons point les menaces,—nous qui sommes les princes d'une cour qui commande aux empereurs et aux rois.*

Tel était cet empire de l'évêque de Rome sur ce qu'il y a de plus grand et de plus vénérable sur la terre, que l'on a vu les plus grands empereurs, les Fréderic, les Lothaire, les Louis de Luxembourg, obligés de fléchir sous eux. Que si les Dieux de la terre étaient traités avec tant de rigueur, que devaient attendre de

pauvres gens qui étaient regardées comme les balayures du monde?

Aussi n'y avait il d'avancement à attendre dans le monde et dans l'église que pour ceux qui étaient animés à leur perte. On faisait alors sa fortune en les vendant ou en les massacrant; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que les traîtres et les meurtriers, outre la dépouille des proscrits et l'applaudissement des puissances, obtenaient le pardon de leurs péchés. Le comte de Montfort trouva sa gloire et de grands établissemens dans leur ruine: le fameux Dominique, Père des Dominicains, de plus grands avantages encore; étant le favori de Dieu, et du Pape, et de Montfort, pour avoir persécuté les Vaudois. Il fut le favori de Dieu, qui lui donna le secours surnaturel de sa puissance pour ressusciter trois morts, au dire de Bellarmin,* sans compter trois cents Albigeois qu'il convainquit dans un jour par de grands miracles, et qu'il fit brûler, comme de raison, après les avoir convaincus:—de Montfort, qui accorda à son ordre, dans la Provence et le Languedoc, de vastes possessions, confisquées sur les Albigeois:—et enfin du Pape, qui le mit au nombre des saints après sa mort, pour le ré-

* Bell. de notis Eccles. Lib. iv. c. 14.

compenser du zèle qu'il avait témoigné pour la sainte croisade; récompense d'autant plus magnifique qu'on en trouve rarement des exemples même parmi les payens, qui se sont montrés plus reservés en pareille occasion, et se sont contentés de bien payer leurs bourreaux, sans les honorer de l'apothéose. Quoiqu'il en soit, on peut dire qu'il n'appartient qu'à saint Paul et à nos Vaudois de résister en face à saint Pierre; mais remarquez que le saint Pierre de Rome est bien un autre personnage que le saint Pierre de la Judée. Ce dernier, de pêcheur de poissons était devenu pêcheur d'hommes, qu'il conduisait à la vie par ses prédications et sa bonne vie. Le saint Pierre de Rome, pêchant en eau troublée, a su amorcer peuples et rois, qu'il a su semer à son avantage temporel et à son intérêt particulier. C'est ce que je crois important de bien faire comprendre, pour connoître la difficulté et la gloire qu'il y avait à lui résister.

Le pape, devenu insensiblement d'évêque de Rome métropolitain d'occident, et de simple métropolitain évêque universel, monarque de l'église, souverain du peuple et du clergé, ne voit qu'un seul Mardochée qui refuse de se prosterner à ses genoux. Tout a fléchi; on ne fait plus qu'une vaine résistance. L'église

d'Afrique, qui s'était opposée à sa suprématie au commencement du 5^me^. siècle, a disparu aux yeux des hommes, chargée, comme on le prétend à Rome, des jugemens de Dieu et de l'indignation de saint Pierre, pour avoir résisté à ses successeurs. Les rois d'Italie n'ont point tenu devant le pontife Romain, qui s'est défait des Hérules par les Gôts; des Gôts par Bélisaire et Narsés; et qui a détruit les Lombards par Charlemagne; à qui, pour prix de leur ruine, il avait promis la rémission de ses péchés. Les empereurs Français, qui avaient aggrandi les papes, ont eu leur tour. Le Pape vient en France pour dégrader Louis le débonnaire. Il plut dans la suite au pontife de transférer l'empire à des princes Italiens; et dès lors l'empire ne fut plus qu'un fief mouvant du siége Romain, qui fut lui-même la proie des gens de mauvaise vie. Les Allemands, maîtres de l'empire à leur tour, voulurent disputer aux papes le droit des investitures; mais cela ne leur reüssit pas, puisque deux cents batailles, pour le moins, livrées à l'occasion de ce différent, qui a duré plusieurs siècles, n'ont eu d'autres succès que d'élever le serviteur au-dessus du maître. Le pape veut-il avoir le saint sépulcre en sa puissance? Il faut que l'Europe entière fonde sur l'Asie;

que le monde chrétien se consume pour faire cette acquisition. Le pontife se propose-t-il d'exterminer les hérétiques qui s'opposent à son autorité? Les princes sont disposés à égorger leurs propres sujets pour l'obliger; et les peuples sont prêts à se massacrer les uns les autres par des guerres de religion, peu connues, et presque sans exemple, avant que le vicaire du prince de la paix en eut introduit l'usage parmi les chrétiens, et l'eut sanctifié.

Telle a été la prévention générale des hommes, et tel leur ensorcellement pendant plusieurs siècles; pendant lesquels, on peut dire sans crainte de se tromper, que le soleil n'a éclairé qu'une seule société digne du nom chrétien. J'ose dire, et je n'ai pas peur en l'avançant d'en être démenti par les âmes honnêtes et instruites, que le peuple Vaudois, le seul qui en tout tems se soit opposé au pape, et cela avec succès, est un miracle de la grace, et de la providence: de la première, qui l'a soutenu dans de si longues épreuves; de la seconde, qui l'a conservé au milieu des assauts continuels d'un si puissant ennemi; peuple invincible comme la vérité qu'il professe; qu'aucune tentation n'a pu surmonter, qu'aucune puissance n'a été capable de détruire; qui a

éclairé l'Europe, et détruit l'empire de la superstition.

Jai l'honneur d'être

avec un profond respect, &c.

J. R. PEYRAN,

Ministre du Saint Evangile.

LETTRE IIIme.

EMINENCE !

"Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur d'être comme son seigneur," dit Jésus Christ; " s'ils ont appellé le père de famille béelzebub, combien plus ses domestiques?" C'est la consolation des disciples de Jésus Christ dans tous les tems et tous les lieux.

On peut dire que si la cause fait le martyr, il serait difficile d'en trouver qui le soyent à plus juste titre que les Vaudois. On demeure saisi d'étonnement et d'horreur, lorsqu'on voit des gens de bien livrés aux plus affreux supplices pendant plusieurs siècles;—et pourquoi? parcequ'ils lisent la parole de Dieu; qu'ils rejetent le culte des images défendues dans la Loi; qu'ils veulent communier comme Jésus Christ et les apôtres; qu'ils font profession de n'aller au père que par le fils; qu'ils refusent de partager les hommages de la religion entre Dieu et ses créatures; et qu'ils ne reconnaissent d'autre chef et d'autre époux de l'Eglise que celui qui

l'a rachetée par son sang. Pauvres Vaudois! vous êtes plus criminels pour avoir offensé l'Evêque de Rome, que les Samaritains pour avoir rejeté le fils de Dieu! Jésus Christ les épargne, mais son vicaire ne vous épargne pas! Jésus Christ, ne voulant pas consentir à faire tomber le feu du ciel sur Samarie, dit à ses disciples, " qu'ils ne savent de quel esprit ils sont animés." Le saint Père dissimule et prend patience, jusqu'à ce que son autorité soit établie; que Montfort, Gastaldo, Albertus de Capitaneis, et autres, soyent à portée avec leurs croisés; et que le tems soit venu d'ériger la cruauté en saint office, et de prendre pour ministres de l'évangile de paix les bourreaux et les inquisiteurs.

Mais, insinuent ici les Maimbourg, les Bossuet, et autres en grand nombre, il y a moins d'inconvénient à exterminer les Vaudois, qu'à abandonner à leurs insultes le siége apostolique, qui est le centre de l'unité et le fondement de la religion. Il faudrait traiter cette matière au long: je n'en ferai rien pour le moment; mais en faveur des Vaudois, et pour la gloire de l'innocence opprimée, j'en donnerai ici l'idée par une courte digression.

L'écriture nous dit expressément, que dans le partage que les apôtres firent des départemens du ministère évangelique, St. Pierre, avec Saint Jacques et Saint Jean, eut la commission d'an-

noncer Jésus Christ aux Juifs, et Saint Paul celle d'évangéliser aux Gentils;—*Quand ils virent* dit celui-ci, *que la charge de prêcher l'évangile au prépuce m'était commise, comme à Pierre celle de l'annoncer à la circoncision, (car celui qui a operé avec efficace par Pierre en la charge d'apôtre envers la circoncision a aussi opéré avec efficace par moi envers les Gentils,) Jacques, Cephas, et Jean, qui sont estimés les colonnes, ayant connu la grace qui m'était donnée, me donnèrent à moi et à Barnabas la main d'association, afin que nous allassions vers les Gentils, et eux vers ceux de la circoncision.** Suivant ce réglement, Saint Paul annonce ensuite l'évangile dans la Grèce, dans l'Illyrie, dans l'Italie, et à Rome qui est la capitale des nations; mais il ne s'arrête point dans la Judée et dans les pays voisins; et quand il veut passer en Bythinie, il en est empêché par l'esprit de Jésus, qui l'envoye en Macédoine. A la vérité il fait quelques voyages à Jerusalem, mais c'est pour y porter ses collectes; et nullement pour y établir son siége. Saint Pierre, avec Saint Jean et Saint Jacques, tourne ses pas d'un autre coté. Il prêche à ses compatriotes dans la Judée; et à Babylone, ou aux Provinces qui lui sont contigues, aux juifs de la disper-

* Gal. ji. 7—9.

sion ; mais ni lui ni ses deux collégues ne paraissent pas en occident. Saint Paul, dans les differens voyages qu'il y fait, ne les rencontre nulle part ; il ne les salue point dans ses épîtres, si pleines de salutations, qu'il adresse à toute sorte de personnes. Timothée, Tite, Silas, &c. l'assistent dans son ministère, et il fait tout de concert avec eux, jusqu'à mettre leur nom avec le sien à la tête de ses épîtres :—mais point d'entrevue avec Saint Pierre ; point d'épîtres reçues ou écrites en commun par ces deux apôtres ; point de message de l'un à l'autre ; point de ces correspondances, de vive voix ou par écrit, qui sont si ordinaires et même nécessaires entre des collégues qui se trouvent dans le voisinage l'un de l'autre. Les apôtres n'ont pas oublié leur principale vocation. Saint Paul est allé à Jérusalem ; mais non pour y fixer son siége, car il est l'apôtre des Gentils : Saint Pierre sera venu à Rome, si l'on veut ; mais ce ne peut être pour y établir son siége, car il est l'apôtre des juifs.

Mais Monseigneur, que ce voyage qu'on lui fait faire en occident incognito a l'air fabuleux et visionnaire !

1. Les apôtres ne l'ont point su, ou ne nous en ont rien dit ; ce qui est pour nous la même chose.

2. Saint Clément Evêque de Rome, succes-

seur de Saint Pierre sans le savoir, ignorait sans doute ce voyage, puisqu'il n'en fait aucune mention lorsqu'il décrit les travaux des apôtres, et en particulier les courses de Saint Paul dans les diverses parties de l'occident.

3. Saint Luc, qui laisse Saint Paul à Rome sous le règne de Neron, a oublié de nous dire que Saint Pierre avait été dans cette capitale du monde, et qu'il en avait été fait évêque dès le commencement de l'empire de Claude.*

4. Saint Paul arrivant à Rome,† trouve que la synagogue qui y était avait à peine ouï parler de Jésus Christ, et qu'elle n'en savait autre chose sinon que l'on contredisait par tout à cette secte ; et cependant il y avait long-tems que Saint Pierre était parmi eux ; et des vingt cinq ans qu'on fait durer son pontificat, il y en avait les deux tiers, pour le moins, qui étaient déjà écoulés.

5. Les livres du Nouveau Testament, outre les vérités salutaires, contiennent mille choses qui n'ont pas un rapport essentiel à notre salut ;— et l'on y aura oublié un fait essentiel et fondamental, qui, en plaçant la pierre angulaire dans son lieu, soutient le divin édifice de la religion ! Etait-il donc plus nécessaire d'être informé que

* Orosius laudatus a Bellarm. de Rom. Pont. lib. ii. c. 2.

† Act. des Apôt. c. 28.

le navire qui portait Saint Paul avait pour enseigne Castor et Pollux, que de savoir que St. Pierre, par l'ordre de Jésus Christ, avait établi à Rome le centre de l'unité chrétienne, ou l'oracle vivant et perpétuel de la religion?

6. La tradition qui nous instruit de ce grand principe de la religion, est-elle d'une égale ou plus grande autorité que l'écriture, qui n'en dit rien? Et cependant cette tradition est si obscure, si brouillée, et si incertaine, au jugement de Baronius, qu'il reconnait dès le commencement de ses annales, *ne pouvoir rien dire de certain de la vie des apôtres depuis leur séparation*, c'est-à-dire depuis le réglement dont j'ai déjà parlé.

7. Il est vrai qu'on fait venir Saint Pierre d'Asie, pour combattre Simon le magicien, lequel s'étant guindé du haut du capitole jusqu'au plus haut des airs sur un char lumineux, tiré par des chevaux de feu, et le reste de l'équipage à proportion, se cassa, non le col, mais une cuisse, précipité en bas par les prières de l'apôtre, lequel fit ce grand miracle aux yeux de l'empereur, du sénat, et du peuple Romain, et par conséquent de tous les étrangers qui étaient dans cette grande ville, et par conséquent au vu et au sçu de tout l'univers.

Il faut avouer que la plupart des premiers pères qui parlent du voyage de Saint Pierre à Rome, sur le témoignage d'un homme de

petit jugement, en marquent cette circonstance; mais on sait quel jugement faire de Papias, qui rapporte ce miracle.

8. Admirez cependant quelle en est la suite. Les Romains, frappés des prestiges du magicien, lui avaient dédié une statue avec cette inscription, *Simoni Deo Sancto;* mais, indignés de la victoire de l'apôtre, ils cherchent à le faire mourir. Saint Pierre sort de Rome pour sauver sa vie: mais il rencontre Jésus Christ, à qui il dit, "*Seigneur où allez vous?*" "*Je vais à Rome, pour être crucifié une seconde fois,*" répond le Sauveur. Il n'en fallut pas davantage pour porter Saint Pierre à retourner sur ses pas, et à se présenter aux bourreaux, demandant pour grace d'être crucifié la tête en bas, parcequ'il ne se trouvait pas digne d'être crucifié, comme Jésus Christ, la tête en haut, ce qui lui fut accordé. Malheureusement pour la rare légende, on s'est trompé à l'égard de l'inscription de la statue, prenant *Semo Sancus* Dieu des Sabins, pour *Simon le magicien;* pitoyable méprise, mais qui a les plus heureuses suites du monde; puisqu'elle nous a valu le vol du magicien sur les nuées, avec son char, ses chevaux de feu, et tout le brillant attirail de la cérémonie; le combat et la victoire de Saint Pierre; sa fuite de Rome; et tout ce que j'en ai déjà rapporté; et, par-dessus tout, un pontificat de 25 ans, où

l'on ne saurait montrer une résidence de 24 heures.

9. Les livres sibyllins témoignent que cet apôtre a établi son siége à Rome, et surtout la sibylle d'Erithrée, qui dit des merveilles là-dessus, si nous voulons bien nous en rapporter à Bellarmin et à Sanderus.* Les livres Sibyllins en parlent il est vrai; et je joins volontiers à ce témoignage l'autorité des Pères qui ont cru aux Sibylles, lesquels ne sont pas en petit nombre. Mais ces prophétesses sont aujourd'hui si décriées, que je dirais (si le pontife n'était aujourd'hui malheureux,) que si l'on ne les rétablit en vigueur, il ne lui reste ni vrais ni faux oracles pour le maintenir.

10. Le tombeau magnifique de St. Pierre qu'on voyait à Rome dès le tems d'Eusèbe;—*splendidissimum monumentum*;—ce trophée de l'apôtre si admiré des anciens, dit Bellarmin; cette preuve réelle et parlante qu'il est mort à Rome; ce tombeau, ou ce trophée, comme on voudra l'appeler, ne signifie rien ou peu de chose, s'il est vrai, comme une ancienne tradition nous l'apprend, que Lucine, Dame Romaine, qui vivait vers la fin du 2^{me}. siècle, l'ait à ses frais érigé au corps vrai ou faux de Saint

* Bellarm. de sum. Pont. lib. ii. c. 2. Nicol. Sanderus de visib. monar. lib. vii.

Pierre, qu'elle croyait avoir trouvé dans le palais de Neron, au temple du Soleil,—bel endroit pour enterrer les corps des apôtres !

11. Denys de Corinthe, ancien auteur, (rapporté par Eusèbe) et plus croyable que beaucoup d'autres, s'il ne nous apprenait dans l'unique fragment qui nous reste de lui, que dès son vivant on s'etait mis en possession d'altérer ses écrits,—Denys vivait dans un tems, où chaque Eglise commençait à se piquer de l'ambition d'avoir un apôtre pour son fondateur, et où le grand nom de St. Pierre ne pouvait être que d'un grand sécours à l'Eglise de Rome, pour l'opposer à celui de St. Jean, dont les Asiatiques se couvraient au sujet du différent touchant la pâque. Il ne faut donc pas savoir mauvais gré au bon Denys, d'avoir voulu faire sa cour à l'Eglise de Rome, qu'il remercie de ses charitables subventions envers la sienne, en faisant à son évêque un conte tout-à-fait apocryphe; c'est, qu'autrefois, St. Pierre et St. Paul étaient venus de compagnie dans la ville de Corinthe, et que de-là ils s'en étaient allés ensemble dans celle de Rome, pour y travailler conjointément à l'œuvre du saint ministère, &c. Mais son récit est aussi irréconciliable avec l'histoire des apôtres, que conforme au dessein qu'il a de montrer que deux Eglises fondées par les deux

principaux apôtres devaient se sécourir et se soutenir mutuellement.

12. Après les sibylles et leurs partisans, Simon le magicien et ses pieux Légendaires, Denys et son histoire, viennent, dans l'ordre de la probabilité, les miracles sans nombre qui se sont faits au tombeau de Saint Pierre et par ses reliques. On en a toute l'obligation à la bonne Lucine; comme l'on est redevable à d'autres dévots des miracles de tant d'autres cadavres, qu'on déifie sans pouvoir les ressusciter.

Mais serait-il bien possible qu'à la confusion de Saint Paul, prédisant que les dons miraculeux seront abolis, et qu'il n'y aura que ces trois vertus qui subsistent dans l'Eglise, la foi, l'espérance et la charité, —qu'à la confusion de Saint Paul, qui nous l'a ainsi prédit fort expressément,—les reliques des apôtres eussent fait quatre ou cinq mille fois autant de miracles que les apôtres mêmes? A ces impertinentes légendes, à ces fades inepties, qu'opposent, et qu'ont opposé en tout tems les Vaudois? Quatre grandes vérités.

1. La première est, que, quoiqu'il en soit de ce voyage de Saint Pierre en occident, il est toujours vrai que cet apôtre n'a jamais été évêque de Rome; et qu'ainsi le pape, comme évêque de Rome, n'a aucun droit de se dire son

successeur. Je dis que St. Pierre n'a point été évêque de Rome, parceque la qualité d'évêque universel et celle d'évêque particulier, sont deux qualités manifestement incompatibles et entièrement irréconciliables. Un homme n'est plus évêque particulier, dès là qu'il est évêque universel; et il n'est plus évêque universel, dès là qu'il devient évêque particulier; car c'est là une contradiction dans les termes. D'ailleurs on distingue deux choses dans la dignité d'évêque, *officium, et beneficium.* Lequel voulez-vous donner à St. Pierre, en le faisant évêque de Rome? Pour le bénéfice ou le revenu, c'est bien peu de chose, puisque St. Paul demeurant à Rome a besoin que l'Eglise de Philippe lui envoye par Epaphrodite de quoi subsister. A l'égard de l'office d'évêque de Rome, ce terme ne peut signifier que le droit d'exercer les fonctions épiscopales dans l'église de Rome, ou bien l'obligation de donner ses soins à ce troupeau plutôt qu'à un autre. Mais St. Pierre n'a pas besoin que vous lui donniez le droit d'exercer les fonctions épiscopales à Rome, puisqu'il l'a déjà en tant qu'évêque universel, et même en tant qu'apôtre. A l'égard de prendre ce troupeau pour l'objet de ses soins et de la vigilance pastorale préférablement aux autres, vous voyez bien que cette obligation particulière détruirait l'obligation générale d'apôtre,

et encore plus celle d'évêque universel, qui doit étendre ses soins et sa vigilance sur tous les troupeaux en général.

2. Je veux supposer, si l'on veut, que St. Pierre a été évêque de Rome, et je veux ajouter par complaisance un autre conte à celui-là, c'est qu'il a quitté l'évêché d'Antioche pour celui de Rome, comme on nous le dit sérieusement;* cela n'empêche pas que le titre du pape ne soit établi sur un très mauvais fondement. Car, si celui qui vient d'être fait évêque d'Antioche sur la démission de St. Pierre a reçu de lui une administration particulière, et non le gouvernement général de l'Eglise, celui qui sera fait évêque de Rome après la mort de St. Pierre, sera de même le pasteur de l'Eglise de Rome et non le chef de l'Eglise universelle.

Pour que Linus succédât à St. Pierre dans cette dernière dignité, il faudrait qu'il fût fait apôtre, ou que, sans être apôtre, il devint supérieur aux apôtres qui survivent à St. Pierre; ce qui est également faux. Il n'est pas apôtre, puisqu'il n'a pas vu Jésus Christ, — qu'il n'est point le témoin oculaire de ses miracles et de sa résurrection,—et qu'il ne communique point les dons miraculeux du Saint Esprit par l'imposition de ses mains; deux pri-

* Bellarm. de Rom. Pont. lib. ii. c. xii.

viléges de l'apostolat. Encore moins peut-on dire que, sans être apôtre, il soit fait supérieur aux apôtres. Qui est-ce qui est en droit de le revêtir de cette autorité? Judas était un simple apôtre, et non le prince des apôtres. Cependant, lorsqu'il est question de remplir sa place, vacante par son apostasie, St. Pierre se garde bien de lui donner de-son-chef un successeur: le collége des apôtres ne l'entreprend pas non plus, de son autorité : c'est l'Eglise de Jérusalem, qui est l'Eglise universelle, puisqu'il n'y en a point d'autre,—c'est l'Eglise qui nomme deux hommes à l'apostolat, laissant à la voix d'un sort miraculeux à décider lequel Dieu agrée des deux. Quoi! Pourra-t-on s'imaginer qu'il faille être plus autorisé pour remplacer Judas, que pour remplacer St. Pierre? pour élire un apôtre, que pour créer le chef des apôtres et de l'Eglise universelle? Il y aurait plus que de la faiblesse à se l'imaginer.

3. St. Jean, qui a survécu de 26 ans à St. Pierre, lui succéde de plein droit dans sa qualité de prince des apôtres,—puisque prince des apôtres y a,— ou il n'est plus de justice dans l'Eglise de Dieu;—s'il en a le droit les suffrages pourraient-ils lui manquer? Le disciple qui aimait Jésus Christ, est trop raisonnable pour préférer Linus ou Clément au disciple que Jésus Christ aimait; il sait trop ce qui est

dû à celui qui a eu l'honneur de reposer sur la poitrine du sauveur, et qui est un des trois disciples privilégiés qui ont assisté à la gloire de sa transfiguration. Les autres apôtres,—car je puis bien supposer qu'il y en a eu quelques-uns, qui ont survécu à St. Pierre,—les autres apôtres céderont la première place dans l'eglise à celui qui l'avait eue dans l'affection de leur divin maître, plutôt qu'à un simple Prêtre de Rome, qui n'avait point vu Jésus Christ. L'église, qui est en possession de regarder St. Jean comme l'une de ses trois Colonnes, n'a garde de lui préférer un homme, qui doit tenir à honneur d'être son disciple!—et ce qui est décisif, Jésus Christ lui-même a honoré cet apôtre de son suffrage, puisqu'en adressant, après la mort de St. Pierre, les révélations de l'apocalypse, qui font la fin du volume sacré des écritures,—en adressant ces révélations à St. Jean, et non à Linus, à Clément, ou Anaclet, il établit cet apôtre le dépositaire de ses oracles, et le principal pasteur de son église, au préjudice de ses prétendus concurrens.

4. Mais je veux qu'on fasse une injustice si criante et si énorme à St. Jean; ou que cet apôtre, oubliant qu'il est le principal pasteur de l'église par la voix même de Jésus Christ, résigne ses droits, ou envoye la démission de sa charge à un prêtre de l'église de Rome; en-

core faut-il que l'église universelle en soit avertie, pour savoir à quoi s'en tenir ; puisque c'est de cette connoissance que dépendra le salut éternel des hommes, pendant tout le cours des générations.

Mais où est-ce qu'on trouve cet avis donné à l'église? Cela est important et curieux à savoir. Ce ne peut être que dans l'écriture ou dans la tradition. Ce n'est sûrement pas dans l'écriture ; car si les papes y trouvaient leurs titres, ils n'en défendraient pas la lecture. Ce n'est pas non plus dans la tradition ; puisque bien loin de-là, on ne saurait décider par cette tradition, si c'est Linus ou Clément qui a été premier évêque de Rome après la mort de St. Pierre ; ceux qui composent la tradition à cet égard étant partagés, parcequ'une moitié donne sa voix à Linus, et l'autre à Clément. On cite pour Linus, *St. Irénée, Eusèbe, St. Epiphane, Optat, St. Augustin ;* et pour Clément, *Tertullien, St. Jérome, Ruffin,* le *pape Jean III., Damase* de vitâ Petri. Bellarmin, pour les accorder, dit que St. Pierre avait nommé Clément ; mais que Clément céda par modestie à Linus, qui avait été coadjuteur de St. Pierre pendant sa vie ; mais sans trop examiner ni la vérité de ce conte, ni cette rare dispute de modestie et d'humilité, qui dégrade

St. Jean, et fait des honnêtetés à ses dépens, malgré l'autorité sacrée de Jésus Christ, qui lui confie si hautement le principal soin de son église; la chose, ou je n'y comprens rien, en revient là,—c'est que l'église universelle sait aujourd'hui que la souveraine autorité passa de St. Pierre à Linus; qu'elle le sait, non par l'écriture, qui n'en dit rien; ni par la tradition, qui nous laisse en doute si c'est Linus ou un autre qui a succédé à St. Pierre; mais par des conjectures, des réflexions sur ces conjectures, et des contes ajoutés aux réflexions. Qui l'aurait cru, que ces grands titres,—successeur de St. Pierre, vicaire de Jésus Christ, souverain pontife des chrétiens,—établis sur des contradictions et sur des fables ridicules, ne pûssent être défendues qu'en dépit de la tradition, de l'écriture et du sens commun?

Mais quoi? La raison ne nous convainc-t-elle pas de l'utilité et de la nécessité qu'il y avait à établir un tribunal de religion supérieur à tous les autres, dans la ville où ressortent tous les peuples de la terre? La raison? Oui, répondent les Vaudois, la raison du monde, de ses passions, etc. et non celle de l'évangile; la raison de celui qui a commandé les massacres, les croisades, l'inquisition; la raison de celui qui a fait d'un pauvre prêtre un mo-

narque terrien, qui a dominé sur les rois, qui a foulé leurs couronnes à ses pieds, et s'est arrogé un pouvoir tyrannique sur tous les hommes,—mais ce ne peut être la raison de l'agneau.

J'ai l'honneur d'être

avec un profond respect, &c,

J. R. PEYRAN,

Ministre du Saint Evangile.

LETTRE IVme.

EMINENCE!

Ce qu'il y a de remarquable c'est que les Vaudois datent le commencement de leurs grandes épreuves du tems qui a vu naître la grande tyrannie du siége Romain. Ils furent persecutés dès l'onzième siècle;, comme cela parait tant par un grand nombre d'exemples, que par leur *Nobla Leyçon* datée de l'an 1100, où on lit ces paroles: *S'il se trouve un homme qui aime Dieu et son Christ, qui ne veuille ni médire, ni jurer, ni mentir, ni commettre adultère, ni tuer, ni dérober,—c'est un Vaudois,—qu'on le fasse mourir.* Or c'est précisément dans ce tems-là que Grégoire VII. établissant le pouvoir arbitraire de son siége, le mit en état d'opprimer le monde et l'Eglise,—j'entends l'église même, qui lui était assujettie—et d'envahir le trône de Jésus Christ par des attentats continuels sur son autorité.

On a beau s'étourdir, pour s'empêcher de voir les choses comme elles sont. C'est un honneur qu'on ne pourra jamais contester aux Vau-

dois, d'avoir lutté pendant plusieurs siècles contre un siége, qui était notoirement le destructeur de la société,—le tyran des souverains,—l'oppresseur de l'église,—et l'ennemi de Jésus Christ.

1. Les Vaudois ont lutté contre un siége notoirement destructeur de la société, puisqu'on ne peut nier, que ce ne soit de leur tems que Grégoire VII. a commencé la querelle des investitures; Urbain II. la guerre contre les Sarrasins; et Innocent III. la grande Croisade contre les Albigeois. Il serait difficile de contester le fait ni la consequence qu'on en tire. La terre baignée de sang, et l'univers en feu pendant plusieurs siècles, nous marquent assez hautement les obligations que le genre humain peut avoir à ces trois vicaires de Jésus Christ; et il serait inutile de donner d'autre preuve des vastes ravages qu'ils ont causé dans le monde, que la désolation du monde même.

Mais il y a ici, Eminence, une circonstance que je ne saurais passer sous silence; c'est que ces trois destructeurs de la société sont trois piliers de l'orthodoxie, et les trois grands patrons de la transubstantiation. Ce mystère n'avait été connu, ni des apôtres ni des anciens pères; comme on l'a démontré avec la dernière évidence. Paschase ne l'avait déviné qu'à demi; et Nicolas II. avec son concile capernaïte n'en

avait su qu'autant qu'il en fallait pour s'embarrasser, et pour embarrasser les autres. Mais heureusement Dieu a dit son secret à nos trois fameux brouillons. Grégoire VII. qui en eut la révélation après avoir fait bien prier et jeûner ses cardinaux, en fit un article de foi l'an 1079, au dernier concile qui se tint à Rome sur ce sujet: Urbain II. le confirma au concile de Plaisance tenu l'an 1095: et Innocent III. en consacra le nom aussi bien que la chose l'an 1215, dans son concile de Latran. Qu'on vienne nous dire après cela que les lieutenans de Dieu les plus emportés et les plus sanguinaires ne sont pas les plus agréables à la Divinité!—ou que ces trois papes, pour avoir sacrifié tant de victimes humaines à leur grandeur, sont moins dignes de connaître les secrets du royaume des cieux! *L'orgueil* dit Bellarmin *est le père des hérésies.* Je ne lui conteste pas son principe; mais si la chose est ainsi, il n'y aura pas de doute que la grande orthodoxie de ces trois pontifes n'ait été la fille de leur parfaite humilité!

2. Les Vaudois, quoique odieux aux puissances, ont pourtant l'honneur de lutter avec un siége qui est le tyran des souverains. Il serait difficile de le penser autrement lorsqu'on entend Grégoire VII. prononcer cette sentence de déposition contre l'Empereur Henri IV.—*Ecoutez*

moi Pierre prince des apôtres. Vous et votre bienheureux frère Paul m'êtes témoins, avec plusieurs autres, qu'on m'a forcé de prendre la conduite de la sainte église; ce qui me fait croire, que vous avez agréable que je gouverne le peuple chrétien que Dieu a soumis à notre conduite. Sur cette assurance, à l'honneur de votre sainte église, de la part et au nom de Dieu tout-puissant, Pere, Fils, et Saint Esprit, et par votre autorité, je dépouille Henri, fils de Henri Empereur des Royaumes de Germanie et d'Italie, pour s'être élevé par orgueil contre votre sainte église; afin que les nations sachent que c'est vous qui êtes Pierre, et que le fils de Dieu a édifié son église sur votre pierre.

Henri, après divers évenemens, et des efforts héroïques pour se soutenir, trouva sa perte dans sa soumission. Car étant allé à Canosa en Toscane, forteresse imprenable dans laquelle le pape s'était mis en sureté, pour appaiser ce pontife, et n'être pas abandonné de tous ses partisans, il fallut attendre pendant trois jours en hiver, pieds nus, un balai à la main, qu'il plût à sa sainteté de lui donner audience. Enfin l'humble pontife remit l'empereur en grace, mais sans le rétablir dans sa dignité: Henri fut delié de l'excommunication, sous promesse de tenir ses sujets quittes du serment de fidélité, &c.

Le tombeau, retraite assurée et inviolable des malheureux, ne put servir d'asile à l'empereur degradé: son corps fut deterré par l'ordre du pape, et transporté de sa sépulture Royale dans un sépulcre commun jusqu'à ce qu'il plût à St. Pierre d'être appaisé.

Ce ne fut après cela qu'un jeu pour les évêques de Rome, de fouler sous les pieds la majesté des souverains. Innocent II. fait prendre dans un tableau l'empereur Lothaire prosterné à ses pieds, et se reconnaissant homme lége du pape. Adrien IV. fait tenir l'étrier de son cheval par Frederic. Les Rois d'Angleterre sont poussés à telle extremité qu'un d'entre eux cherche à se soumettre à un prince Mahometan. Les Rois de France eux-mêmes ne sont pas épargnés, et Boniface VIII. aurait poussé bien loin son audace si l'Albigeois Nogaret ne l'eut réprimé, comme cela est connu de tout le monde. Le monde vit ensuite pluseurs papes, et il n'en pouvait porter un seul.

Chose étrange que l'esprit de vérité soit allié à tant de fierté et d'arrogance, et l'esprit de mensonge à tant de modestie et de simplicité; que l'humilité soit hérétique dans les Vaudois, et l'orgueil orthodoxe et plus qu'orthodoxe dans les évêques de Rome; que Jésus Christ ait pour ses vicaires les enfans du roi d'orgueil, et que le roi d'orgueil ait pour ses suppôts les débon-

naires de la terre que Jésus Christ avait pris pour ses disciples en nous disant, *Apprenez de moi, que je suis débonnaire et humble de cœur, et vous trouverez du repos à vos âmes.*

3. Les papes n'étaient pas seulement les tyrans des souverains, ils l'étaient encore du clergé ; car, à parler généralement, les évêques n'étaient plus que les subdélégués du siége Romain, n'étant évêques que par sa grace ; et les conciles devaient se contenter de l'honneur d'être ses chanceliers, pour faire entendre au peuple les oracles qu'il lui plaisait de dicter, soit de bouche, ou par ses légats. Innocent III. leur apprend leur devoir, lors qu'ayant assemblé son concile de Latran, non pour savoir le sentiment de cette assemblée sur les matières proposées, mais pour lui dire le sien, il fait jusqu'à septante décrets par la seule autorité de l'esprit infaillible qui réside dans le coffret de sa poitrine : car Matthieu Paris, auteur contemporain, avec plusieurs autres,* nous apprend que les décrets du concile de Latran furent bien dressés par Innocent III. et lus par son ordre dans l'assemblée ; mais non déterminés par la voix des prélats qui la composaient, dont on ne demanda point les avis. Il est vrai qu'en revanche le pontife les

* Matth. Paris in Reg. Johan. ad an. Do. 1215.

combla d'honnêteté, et qu'il les complimenta sur l'honneur qu'ils avaient de lui appartenir. *C'est de moi*, leur disait-il, exaltant sa toute-puissance, et le droit qu'il s'arrogeait de sauver ou d'écraser les peuples et les rois, *c'est de moi qu'il a été dit dans les prophètes, Je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes, pour déraciner et pour renverser, pour bâtir et pour planter*, &c. *Je suis un milieu entre Dieu et l'homme; au-dessous de Dieu*, (La Majesté Divine n'a-t-elle pas de grandes obligations à la modestie du pontife?) *mais au-dessus de l'homme; et plus grand que l'homme, puisque je suis son juge, et ne puis être jugé de personne. Ne suis-je pas l'époux, et chacun de vous l'ami de l'époux? Je le suis, parceque je possede l'épouse, la noble, la riche, la glorieuse, et la sainte église de Rome; qui est la maîtresse de tous les fidèles, et qui m'a apporté un douaire précieux et inestimable, savoir l'abondance des choses spirituelles et temporelles.*

Les Arnaud et les Bossuet ont raison, si la chose est ainsi, de traiter avec hauteur *les troupes errantes et vagabondes des Vaudois et des Albigeois.* C'est bien en effet à des miserables, connus seulement par la mort de huit cents mille martyrs de leur hérésie—ou de leur rebellion contre Sa Sainteté,—à se dire la véritable église! Surtout lorsqu'ils oseut blasphémer contre son

vicaire, qui a l'abondance des biens temporels et spirituels, et qui se nomme lui-même *l'époux de l'église*! Que veulent dire ces malheureux hérétiques, avec leur affectation de ne porter que des souliers percés par le-dessus, selon le reproche qui leur en est fait par le dernier père de l'église?* Voudraient-ils insulter la brillante chaussure de Sa Sainteté, que releve l'éclat des pierreries, et que vénérent les maîtres du monde? Voudraient-ils insinuer que Jésus Christ n'a pas lavé les pieds de St. Pierre par un miracle d'humilité, afin que St. Pierre donne ses pieds à baiser aux plus grands potentats par un prodige d'orgueil?

Ce que je souhaite que votre Eminence remarque, c'est que la transubstantiation, l'autorité de l'évêque de Rome à déposer les souverains, et sa superiorité sur les conciles, sont ici non seulement determinées par la même autorité, mais encore comprises dans la même décision. Innocent III. décide, que le pain est changé au corps de Jésus Christ; voilà la transubstantiation: il le décide sans prendre les avis de l'assemblée; voilà sa supériorité magistrale sur le concile: enfin ce décret condamne les contredisans à être livrés au bras séculier, quelques

* M. De Meaux, Hist. des variations.

emplois ou dignités qu'ils possedent, avec cette clause expresse, *que, si un prince temporel néglige de faire exécuter cet ordre, il sera excommunié; et s'il refuse de donner satisfaction dans un an on en donnera avis au souverain pontife, afin qu'il puisse absoudre ses sujets du serment de fidélité, donner les terres de sa domination, et en investir les catholiques, qui détruisent les hérétiques*; voilà l'autorité du pape à déposer les souverains bien clairement énoncée. Ainsi ce décret viole trois prérogatives; celle des conciles, qui est d'examiner les matières de la foi; celle des souverains, qui est de n'avoir aucun juge au-dessus d'eux que Dieu; et celle de Jésus Christ, qui est de ne point donner sa gloire à une chétive oublie qu'on met en sa place.

Les souverains se sont relevés de l'injustice de ce décret; leurs conseils y ont pourvu: les évêques ont réclamé leurs droits; les universités ne se sont pas tuées du tort qu'on faisait à l'église; mais qui est-ce qui s'est mis en peine de défendre la cause de Dieu? Ne trahissons pas la vérité par une fausse complaisance. Elle a été sacrifiée, cette glorieuse cause, par des chrétiens zélateurs d'eux-mêmes, amis de leurs aises et de leur repos, qui n'ont pensé qu'à leur utilité présente.

4. Les Vaudois, zélés pour la cause de Dieu

et méprisans tous les biens et les avantages de ce monde, souffrent en mille manières, mais ils s'en rejouissent, ils en triomphent.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans le détail des maux qu'on leur a fait souffrir. Outre que leur histoire, qui est assez connue, n'est remplie que de cruautés et de supplices qui effrayent l'imagination; on les voit, après des condamnations particulières sans nombre, poursuivis à main armée. Le Languedoc ne leur a pas plutôt servi de retraite, qu'il est baigné de leur sang. A Carcassonne on les met par monceaux sur le bûcher, qui doit les consumer. On en fait périr vingt mille à Thoulouse par l'eau ou par le glaive; car ceux qu'on n'a pas massacrés, sont jettés dans la rivière. Beziers, emporté par les troupes de St. Pierre, nage dans le sang de soixante mille Albigeois; et Bellarmin, dans son livre *De Notis Ecclesiæ*, a le plaisir, que je me donnerai bien de garde de lui envier, de féliciter son église du meurtre de cent mille hérétiques égorgés dans une seule expédition.

Les Vaudois sont-ils chassés du Languedoc? Vous les suivez aux traces de leur sang, et à la lueur des bûchers qu'on allume en tous lieux pour les recevoir. Louis VIII. Roi de France fait raser en Picardie trois cents bourgs ou villages qui en étaient remplis, sans épargner les

châteaux des seigneurs, qui les protégeaient. Retirés en Allemagne, ils y trouvent les édits de l'empereur, qui confisque leurs biens, exhéréde leurs enfans, et condamne ceux qui renoncent à leur religion à une prison perpétuelle, et ceux qui y persévérent à la mort. On les brûle en Angleterre; et l'on en fait d'affreux massacres dans la Bohême; et par tout on les condamne sans les entendre, la simple dénonciation tenant lieu de preuves et de témoins. Sigismond et le Légat du pape les font brûler, noyer, massacrer, sans distinction d'âge ni de sexe, par la main des gens-de-guerre. Mais sous Podiebrasky on les depêche avec cérémonie et en grande solemnité; on les excommunie chaque Dimanche, et après que les prêtres ont achevé de prononcer certaines imprécations contre eux, tous les cierges de l'Eglise venant à s'éteindre tout-d'un-coup par de secrets ressorts, les dévôts sanguinaires du pape sortent à ce signal, avec des habits parsemés de croix et des poignards sous leurs robes, et tuent dans les rues tous les Vaudois qu'ils rencontrent. Ce pauvre peuple se réfugie-t-il dans les Vallons des Alpes? On ne peut souffrir qu'il respire même dans ces horribles retraites. Les bêtes sauvages les épargnent, mais le vicaire de Jésus Christ les poursuit sans misericorde.'" On voit un

Morelli, commissaire du pape, ou ministre du saint office, établir dans les Alpes son tribunal sanguinaire ; où chaque Vallée qui n'y comparaît point est condamnée au pillage et au saccagement; et ceux qui comparaissent sont livrés, non à la mort,—car la sainte église abhorre le sang!—mais au bras séculier afin qu'il les fasse mourir. Heureux, si après avoir offert à St. Pierre plus de victimes humaines que les Mexicains n'en offrirent jamais à leurs Dieux, ce nouveau St. Pierre était enfin appaisé : mais c'est ce qu'il ne faut pas attendre de lui ; chaque siècle voit plus d'une fois renouveller ces scènes d'horreur; nouvelle mission, nouvelle scène de sang et de larmes, qui nous fait voir tout ce que la barbarie peut inventer; des enfans arrachés du sein de leurs mères, pour être démembrés, les corps empalés pour servir de croix sur les grands chemins, remplis de poudre pour sauter en l'air, rôtis &c. :—tout cela sans doute contre l'intention de Sa Sainteté, qui ordonne seulement dans ses Bulles d'exterminer ces hérétiques!—et sans doute aussi contre l'esprit du saint office!—qui se contente de donner pour instruction à ses ministres* *de prendre les*

* C'est la traduction fidèle des ordres que ce tribunal débonnaire donnait à ses ministres, écrits en Latin et en vers pour le soulagement de la memoire.

hérétiques, les bannir, les brûler, les noyer, les tenailler, les exposer aux bêtes sauvages, les égorger, les faire mourir de faim, leur lier les pieds et les mains, les couper avec une scie, leur découvrir les os, leur casser les jambes, leur briser les membres, les couper par morceaux, et découvrir jusqu'aux fibres afin que le feu puisse mieux pénétrer lorsque le corps sera sur le gril!

Que repondent à cela les Vaudois? Le voici. *Nous nous réjouissons d'être faits exécration pour Christ, dont nous portons l'opprobre. Nos titres sont,—injuriés, blamés, chassés, décriés, désavoués, abandonnés, excommuniés, anathématisés, confisqués, emprisonnés, géhennés, bannis, échafaudés, tenaillés, flétris, trainés, grillés, rôtis, lapidés, brûlés, noyés, décapités, démembrés, avec autres semblables titres glorieux et magnifiques du royaume des cieux.*

Voilà deux voix bien opposées; mais ce qu'il y a de surprenant, c'est de trouver, que selon la foi des Baronius, des Bellarmin, des Bossuet, des Château-Briant, &c. la voix de la douceur, de l'humilité, de la débonnaireté, et de la patience chrétienne, est la voix du dragon, s'expliquant par les hérétiques ses suppôts! et que la voix de la cruauté, de la barbarie, et de la persécution, est la voix de Jésus Christ, parlant par son vicaire et par les ministres du saint office!—deux paradoxes, ou plutôt deux pro-

diges, qui méritent toute notre attention. C'est une chose bien étrange que le démon ait pris pour ses favoris des gens qui s'attachent uniquement à l'Ecriture, et qui en font une étude particulière; grands defenseurs du pur évangile; religeux observateurs du décalogue; sobres, chastes, pieux, humbles, charitables, patients, débonnaires; si pacifiques qu'ils ne se séparent que de l'Eglise qu'ils croyent se séparer elle-même de Dieu; si zelés pour Jésus Christ, et d'un si grand scrupule à ne vouloir point de commerce avec celui qu'ils regardent comme le corrupteur de la religion et de la morale de ce divin Sauveur, que les évêques Vaudois réordonnent ceux que l'évêque de Rome a ordonnés;—comme cela paraît par l'exemple de Michel Zambergius rapporté par Comenius. Quel besoin le démon a-t-il pour établir son règne, de gens qui après avoir renoncé au diable et à sa pompe, au monde et à ses vanités, vivent comme des gens de bien, et meurent en martyrs de Jésus Christ; qui souffrent, dans l'intention d'avancer le règne de Dieu, ce que l'imagination humaine a de la peine à comprendre; qui souffrent par tout et en tout tems; qui souffrent avec constance; qui s'en réjouissent; qui en triomphent; et qui, comme les apôtres, bénissent Dieu de la grace

qu'il leur fait de verser leur sang pour la gloire de son nom ? ,,

En vérité, l'on ne sait ce que le démon veut faire de pareils suppôts ; et il faut que l'esprit de mensonge qu'il a mis en eux ait bien mal opéré, puisqu'ils sont si mal-propres à son service ! C'est là le premier sujet de ma surprise. Le second et beaucoup plus grand est, que Jésus Christ change de voix, de maxime, d'esprit, et de caractère, sur le Vatican ! qu'il anéantisse le génie de l'évangile par complaisance pour le siége de Rome ! et que l'AGNEAU soit environné de bourreaux et d'inquisiteurs, qu'il déchaine impitoyablement contre ces gens paisibles, pacifiques ; ces pauvres en esprit, ces humbles, ces débonnaires, ces innocens calomniés ; qui souffrent pour ne vouloir rien ajouter à sa parole ; qui comme lui préférent Dieu à toutes choses ; et qu'enfin pour comble de désordre, de renversement, et d'horreur, l'AGNEAU parle comme le dragon, et le dragon comme l'AGNEAU ! Mais,—O ! blasphême que l'oreille ne peut ouïr, et dont l'esprit saisi d'horreur ne peut soutenir l'idée,—qui croira, s'il n'a lui-même tous les sens renversés, que le démon préside dans l'assemblée des gens de bien, et Jésus Christ dans celle des bourreaux et des persécuteurs ; que l'esprit de mensonge soit allié à

tant de vertus, et l'esprit de vérité à tant de crimes? Non, il n'est pas possible qu'on le croie encore long-tems: la vérité doit triompher: et je vois les nuages qui l'offusquaient, et qui l'empêchaient de paraître, prêts à se dissiper.

J'ai l'honneur d'être

avec un profond respect, &c.

J. R. PEYRAN,

Ministre du Saint Evangile.

ADDITIONS

AUX

NOUVELLES LETTRES SUR LES VAUDOIS

TIRÉES DE DIFFÉRENS AUTEURS.

---

1. *EN notre France, de ce même temps, ceux qui furent appellés Vaudois ou Albigeois, prirent à-bon-escient l'Eglise Romaine à partie, la condamnant en toutes ses traditions, rejetant ses cérémonies, &c. Ces peuples avaient maintenu la pureté, vérité, et simplicité de la doctrine chrétienne en tous ces pays-de-montagnes du Piémont, Dauphiné, Vivarais, Languedoc, Guienne, ou les corruptions et inventions papales, ne pouvaient si-tôt pénétrer ; ni plus ni moins que nous voyons les langues coutumes et habits des nations, se conserver és pays plus reculés contre l'inondation et le mélange des peuples,—la langue originaire d'Espagne entre les Basques, de la Grand Bretagne entre les Gallois ; leurs usances aussi ; et ainsi des autres. Car qu'un si grand peuple, des Alpes jusqu'aux Pyrénées, eut été éclôs en un jour par l'instruction de Pierre de Waldo, c'est contre toute apparence. Au contraire, lui qui*

*voulait se retirer du monde pour penser sérieusement à son salut, l'aurait plutôt appris d'eux, et depuis enseigné à Lyon.**

Ænée Sylvius Piccolomini, depuis pape, dit de leur doctrine dans son Histoire de Bohême, *Que le pape est égal aux autres évêques; qu'entre ceux-ci il n'y a point de différence, un prêtre n'étant plus que l'autre en dignité mais en bonne vie; que les âmes au sortir du corps vont à la peine ou à la joie eternelle; qu'il ne se trouve point de feu de purgatoire; qu'en vain on prie pour les morts, et que ce n'est qu'une invention de l'avarice des prêtres; qu'il faut effacer les images de Dieu et des saints; que les bénédictions des eaux et des palmes ne sont que moqueries; que les gens d'église ne doivent pas être riches; qu'il ne faut point pécher pour éviter quelque mal que ce soit; que qui est coupable de crime ne doit être admis en dignité séculière ni ecclésiastique; que la confirmation par le chrême, et l'extrême-onction, ne sont point sacremens de l'église; que la confession auriculaire est une fable, et qu'il suffit à chacun de se confesser à Dieu; que le baptême doit se faire d'eau; que les cimetières ont été inventées pour le gain; que ceux qui bâtissent des églises monastères et oratoires, comme si la Divine Bonté se trouvait là plus propice qu'ailleurs, réduisaient à*

* Philippe de Mornay, Hist. de la Papauté.

*l'étroit sa majesté; que les vêtemens sacerdotaux, ornemens d'autels, corporaux, platines, et autres tels vaisseaux ne sont rien à estimer; qu'un Prêtre peut administrer le corps de Jésus Christ, et l'administrer à ceux qui le demandent, en quelque lieu que ce soit, seulement avec les paroles de l'institution du sacrement; qu'en vain on a recours aux suffrages des saints qui régnent au ciel avec Christ; qu'on perd son temps à dire ses heures canoniques; qu'il ne faut chômer que le dimanche, et non les fêtes des saints.**

Ces articles rapportés par un homme qui ne les aimait pas, comme cela paraît par son ouvrage, les délivrent des imputations odieuses qui leur ont été faites par des ignorans. Aussi l'Empereur Frederic II. dans les constitutions qu'il fit contre eux, ne les accuse-t-il que de s'être séparés de l'église Romaine et de ses services et cérémonies, sans leur imputer autres crimes, comme cela se voit és Epîtres de Pierre de Vinci son Chancelier.†

2. Les Vaudois, persécutés par l'archévêque de Lyon, Jean de Belle-Maison, furent cités au concile de Latran; où ils ne voulurent pas comparaître, parceque le pape était leur juge et leur partie. Ensuite des décrets de Latran ils furent persécutés, poursuivis, et massacrés par-

* Ænée Sylv. cité par de Mornay.

† P. de Mornay.

tout ; et on donna des indulgences à ceux qui leur courraient sus ; de sorte que leur dissipation, par une providence particulière de Dieu, donna naissance à un grand nombre d'églises par toute l'Europe. Je crois devoir en rapporter ici ce qu'en disent quelques écrivains* de ce tems-là quoique leurs adversaires,—qu'on tint une conférence à Réalmont en Albigeois, dans laquelle disputèrent de la part des Vaudois, Pontique Jourdan, Arnould Aurisan, Arnould d'Othon, Philibert Casliel, et Benoît Thermes : de la part des Catholiques Romains, Pierre de Castelnau moine de Citeaux et légat du pape ; Didacus évêque, et Dominique, tous deux Espagnols ; arbitres, deux de la noblesse, Bernard de Ville-Neuve et Bernard d'Arre, et deux du tiers d'état, Raymond Godé et Arnould Ribérie ; *Là (disent-ils) ces docteurs Vaudois maintinrent constamment que l'église Romaine n'était point la sainte église, mais une église imbue d'erreurs ; que la messe n'était point de l'institution de Jésus Christ, ni de ses apôtres, mais une invention humaine* : et ils se séparèrent sans convenir de rien.

3. Les Vaudois multipliaient en France, maintenant et publiant partout la doctrine que nous avons dit ci-dessus, et avaient gagné de-

* Guill. de Puy Laurent. et Noguieren, Hist. de Thoulouse.

puis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, de sorte que, soit à la campagne soit dans les villes, il y en avait peu qui ne se départissent des traditions de l'église Romaine. Les plus grands même y adhéraient. :—Raymond Comte de Thoulouse et de St. Gilles Cousin du Roi de France, Raymond Roger Vicomte de Beziers et de Carcassonne, Pierre Roger Seigneur de Gabaret, Raymond Comte de Foix proche parent du Roi d'Arragon, Gaston Prince de Béarn, le Comte de Bigorre, la Dame de Lavaur, le Comte de Carman, Raymond de Thermes, Amaülry de Montreuil, Guillaume de Minerbe, et un nombre infini d'autres seigneurs et gentilshommes personnages qui n'eussent pas voulu hazarder leurs vies, leurs biens, et honneurs, ni pour des gens vicieux, ni pour des erreurs si abominables que les moines du tems, satellites, leur imputaient. En effet Guill. Paradin, reconnait avoir lu quelques histoires qui justifiaient les Vaudois, et ces princes et seigneurs leurs fauteurs, des imputations à eux faites par les moines, et affirme qu'ils n'ont été poursuivis que parcequ'ils avaient prêché contre les traditions et abus de l'église Romaine.*

* Guill. Paradin, liv. ii. des Annales de Bourgogne.

4. Les Vaudois, persécutés en Languedoc et pays voisins, se repandirent en Allemagne. Tritheme rapporte, qu'en la ville de Strasbourg on en brûla jusqu'à 80, et dans son territoire on en tua cent dans un jour. Naucler dit, qu'en Alsace, cette doctrine, qu'il appelle hérésie, augmentait tant parmi la noblesse que parmi le peuple;—il ajoute, "que tous les ans ils envoyent à Milan quelque collecte pour entretenir leurs docteurs." Bruschius rapporte, qu'à Mayence on en brûla 39. On n'y apportait ni tolérance ni connivence: car le moine Godefroi, dans ses Annales d'Hirgause, dit, *Conrad de Marbourg, inquisiteur apostolique, avait accoutumé d'éprouver ceux qui étaient atteints d'hérésie,* judicio ferri candentis, *en leur faisant manier un fer rougi au feu, et s'il les brûlait, les livraït au bras séculier pour être brûlés hérétiques. Ainsi, peu exceptés, tous ceux qui avaient été une fois accusés, venus à son examen, étaient condamnés au feu. Il y en avait qui croyaient qu'il avait condamné plusieurs innocens, parceque le fer chaud ne trouvait personne exempte de péché, encore qu'ils n'eussent aucune tache d'hérésie.* Il ajoute quelques feuillets après, *En ce tems-là plusieurs nobles et ignobles, clercs, moines, Nonnains, Bourgeois, citoyens, paysans, en divers lieux de l'Allemagne, furent condamnés au feu sous le nom d'hé-*

résie, par une sentence, comme il sembla à plusieurs, précipitée; et ce par un Frère de Marbourg de l'ordre des prêcheurs, qui avait été établi par le siége apostolique inquisiteur général des hérétiques; car, comme quelqu'un écrit, le même jour qu'un homme était accusé, soit justement soit injustement, sans aucun secours d'accusation ni de défense, il était condamné et jeté dans les flammes. Un peu auparavant il avait dit, parlant d'un grand nombre qui avait été découvert en Allemagne, en Italie, et particulièrement dans la Lombardie, *Que ceux qui avaient été brûlés à Strasbourg, avaient confessé devant le peuple et le clergé, que le nombre en était tel, que si quelqu'un voulait aller de Cologne à Milan, à toutes les couchées il trouverait un hôte de sa profession.* J'ajouterai sur ce qu'il dit, *Qu'ils étaient principalement en Lombardie,* que cet auteur nous ramene à l'origine des Vaudois, et que cela nous est confirmé par le témoignage d'un auteur qui écrivait en 1250. *Ils avaient (dit cet auteur) en toutes les cités de Lombardie, et en autres royaumes et terres, plusieurs auditeurs, et disputaient en public, et convoquaient le peuple* ad stationes sollennes, *en une halle, en un champ, et prêchaient des toits. Il n'y avait personne qui osât les en empêcher à cause de la puissance et multitude de leurs partisans. Je me suis souvent trouvé à l'inquisition et à leur examen; et on comptait quarante églises de*

*leur secte; et en la seule paroisse de Chommac ils avaient dix ecoles.** Cette opposition était du tems du concile de Latran, si fameux par ses nouvelles inventions, et d'Innocent III.

5. Les Vaudois continuaient en ce tems en Dauphiné, Languedoc, et Guienne, et en toute cette chaîne de montagnes qui est depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Ils eurent quelque repos sous St. Louis, et se maintinrent dans ces pays: mais ailleurs ils avaient bien gagné du pays; car en Allemagne il se trouvait nombre de prédicateurs qui à cloches sonnantes,—les barons appellés;—prêchaient *in publicâ statione*, en lieu public, *Que le pape était hérétique, et ses prélats simoniaques, et séducteurs; qu'ils n'avaient point puissance de lier et de délier*; *aussi peu d'interdire le service ou l'usage des sacremens; et que les frères prêcheurs et mineurs pervertissaient l'église par leurs faux sermons.*

Voilà en gros ce que dit Krantzius de leur doctrine, quoiqu'il leur fut fort contraire; mais Matthieu Paris passe plus avant; il dit *qu'ils s'étaient étendus jusqu'en Bulgarie, Croatie, et Dalmatie, et y avaient pris tellement pied qu'ils y avaient attiré à eux plusieurs évêques; et qu'il y avait là un certain Barthelemi venu de Carcas-*

* Godefridus Monachus in Annal. Hirgausiens.

sonne, vers lequel ils se rendaient tous; qui se qualifiait en ses lettres " Barthelemi serviteur des serviteurs de la sainte foi;" qui créait des évêques, ordonnait des églises; et cela en l'an 1220.

Il fallait bien qu'ils se fussent étendus bien au-long, quand le même Matthieu Paris nous dit, " Que nombre d'eux furent enclos, sous Gregoire IX. en un quartier d'Allemagne, un marais d'un coté et la mer de l'autre, où ils furent taillés en pièces;" et quand le même auteur ajoute, " qu'en Espagne ils avaient ordonné des évêques pour prêcher leur doctrine." Ils avaient aussi grandement multiplié en Lombardie, puisque Sigonius,* sur l'an 1229, nous dit, " qu'à l'instance du Légat du pape, il fut ordonné qu'ils seraient bannis tant des champs que des villes, que leurs maisons seraient rasées, et leurs biens confisqués; et que ceux qui les retireraient seraient condamnés à de grosses amendes." Il fallait bien qu'ils eussent fait de grands progrès, quand l'empereur Frederic II. dans les lettres qu'il écrit à Grégoire en 1235, se plaint, *qu'ils pullulent*, imo silvescunt, *en Italie et par les villes, et commencent déjà à suffoquer le bon grain.* Enfin, la trève s'étant faite entre Frederic et le pape,—trève de laquelle les Milanais étaient exclus,—ils crurent n'avoir point

* De Regno Italico, lib. xvii.

de moyen de se justifier envers l'un, et de faire plaisir à l'autre, que d'en faire prendre un bon nombre, qu'ils leur sacrifièrent en les livrant au supplice. On lit aussi dans les épîtres de Pierre des Vignes, Chancelier de Frederic, *que les ruisseaux en étaient déjà parvenus jusqu'au royaume de Sicile.* Et pourquoi les persécute-t-il? *Parcequ'ils détournent les brebis de la garde de St. Pierre, à laquelle elles sont commises, et de l'église romaine, qui est jugée chef de toutes les autres.* Que font les Vaudois? ils persévérent jusqu'au bout dans leur profession; *prodigues de leur vie, peu soucieux de la mort, jusques-là que les survivans ne sont point étonnés par l'exemple affectif d'être brûlés vifs en la présence des hommes.*

Monsieur Geddes, Anglais, qui avait séjourné fort long-tems en Espagne et en Portugal, rapporte " qu'en l'an 1440, les mousquetaires du Roi d'Espagne, à la sollicitation des inquisiteurs, chassèrent des Montagnes de Duringo en Biscaie un grand nombre de gens, qui furent brûlés à Valladolid, et à Domingo de Calcada, pour avoir refusé d'abjurer diverses doctrines que l'église Romaine regarde comme des hérésies." Ce docte Anglais jugeait que ces gens-là étaient des Vaudois.*

* Miscel. Tracts by Michael Geddes. L.L.D.

6. "Les Vaudois continuaient en tout ce temps," dit Cautipratensis, "en diverses provinces ; contre lesquels les Jacobins, faisant office d'Inquisiteurs, n'oubliaient aucune rigueur. Ils étaient brûlés vifs par douzaines, et ne laissaient pas malgré cela que de foisonner, car nous lisons diverses procédures et consultations faites en ce tems, nommément en Avignon, où les juges et les évêques s'en montrent tout étonnés, et comme rebutés de l'inutilité de leurs supplices."*

7. Les Vaudois continuaient en diverses provinces, et sous différens noms, tels qu'il plaisait à leurs adversaires de leur donner. En Lombardie on les appellait *Fratricelli* ; et parcequ'ils prêchaient contre le pape, la cour romaine et ses abus et corruptions, tant dans la doctrine que dans les mœurs, non seulement on les poursuivait à mort par toutes sortes de rigueurs, mais on chargeait leur mémoire envers la postérité de mille infamies. Je ne m'arrêterai pas à ce qu'en dit Reynerus, qui dit avoir assisté à leurs interrogatoires avec les inquisiteurs, tant en Lombardie qu'ailleurs. J'ai cité ce que cet auteur dit de leur croyance.† Il ajoute, *que la première règle qu'ils donnaient à leurs enfans était le décalogue, pour s'abstenir des*

* Blondus ii. lib. 9, ann. 1283.

† P. 23.

110776

péchés qu'ils appellaient mortels. Or tout cela ne s'accorde guères avec les calomnies d'un tas de moines qui ont écrit contre eux. Ce fut contre ces gens que Clément V. publia une croisade; les exposant en proie, vie et biens, à qui les exterminerait. On en accabla 4000 dans un lieu seul, où ils s'étaient retirés; mais les autres se réfugièrent dans les montagnes, où Antonin archévêque de Florence nous dit, " qu'ils se reconnaissaient encore sous Eugène IV. cent ans après. Ce sont ceux que nous voyons, de père en fils, dans les Vallées d'Aouste, d'Angrogne, et autres." Nous devons porter le même jugement de ceux que nous lisons avoir été brûlés en grand nombre à Krems et dans ses environs en Autriche, que la Chronique d'Hirgausen a taché de diffamer en enveloppant la vérité de plusieurs mensonges. Il conste cependant par la même, " qu'ils condamnaient la messe comme vaine et inutile; qu'ils appellaient l'hostie consacrée un Dieu d'invention humaine; enseignaient que les mérites et intercessions des saints envers Dieu ne peuvent rien; l'indifférence des viandes et des fêtes, et autres traditions." Ce que l'auteur leur attribue de plus est de l'invention des moines. L'auteur dit cependant " qu'il y en avait un si grand nombre en Autriche, Bohême, et pays voisins, qu'un de leurs pasteurs qui fut brûlé à Vienne, déclara

au supplice, qu'il y en avait plus de 80,000 dans les dits pays qui professaient la même doctrine; desquels plusieurs furent brûlés en divers lieux: " *qui tous*, dit-il, *unanimément persistèrent très-opiniâtrement en leurs erreurs jusqu'à la mort.*" Jamais homme qui n'a pas perdu le bon sens, ou qui n'a pas un grand fond de religion, n'est allé gaiement à la mort; à plus forte raison des peuples entiers pour les énormités qu'on leur impute. " A Cologne, peu de tems après, fut pris Lollard l'un des principaux docteurs, qui là et ailleurs fit plusieurs disciples, et distribuait ses livres en langue Allemande; livres dans lesquels il s'appuyait, pour fortifier sa doctrine, des saintes écritures, *et la defendit*, ' ajoute l'auteur,' *vivement*. Il fut condamné au feu, laissant plusieurs, comme il confessait, disciples secrets, tant à la ville, qu'ailleurs." Il ajoute, " Ce sont ceux mêmes qui infectent jusqu'à ce jour, comme nous le dirons en la vie de Blaise en son an 17." Or on sait quels étaient ceux de Bohême du tems du concile de Constance; ainsi il n'est pas nécessaire de répondre à Tritheme, auteur de cette Chronique, qui s'est laissé aller à l'erreur commune.

8. Jean de Mandeville, Anglais, parlant du pape Jean 22, nous dit, " *Ce pape envoya vers les Grecs, pour les exhorter de s'unir à lui et à*

l'église Romaine, par les raisons accoutumées de la plénitude de puissance à lui donnée sur toute l'église en la personne de St. Pierre." *Les Grecs lui répondirent laconiquement.* " *Nous croyons fermement ta souveraine puissance envers ceux qui sont sous toi: nous ne pouvons tolérer ton orgueuil extrême; aussi peu pourrions-nous assouvir ton avarice.*" Cette lettre ne dût pas faire grand plaisir à la cour romaine.

9. Jeanne Reine de Naples, mariée à André d'Hongrie son cousin, s'en étant dégoutée, le fit assassiner à Averse. Louis frère d'André étant descendu en Italie pour venger sa mort, Jeanne, avec son nouveau mari Louis de Tarente, se sauva en Provence, et se jetta dans les bras du pape; lequel, par l'entremise de Guido Cardinal de Porto son parent, fit sa paix, à condition que Louis ne porterait que le titre de prince, et que le Roi d'Hongrie après la mort de Jeanne succéderait en tous ses droits. Avignon pour prix demeura au pape. Blondus, qui le tenait de Petrarque, dit, *Le pape ne semble pas avoir fait cela gratis, car il eut, par vente de la reine Jeanne, la ville d'Avignon son patrimoine; et fut le payment changé* in pecuniam feudi, *en l'argent ou cens féodal, qu'elle, étant déjà couronnée, avait promis pour le royaume.* Il y a une lettre de Jacques cardinal

de Pavie, qui fait voir quel cas la cour de Rome faisait de cette acquisition. Comme il s'agissait de la rendre à la maison d'Anjou; *Il faut aviser*, dit il, *par tous les moyens, que le siége Romain ne perde pas ce patrimoine qu'il a au-delá des Alpes. C'est une retraite aux papes quand ils sont chassés; une dure bride pour retenir les Italiens qu'ils ne vexent trop licencieusement l'église. Quand on ne nous laisse pas en repos ici, en menaçant de nous transporter en cette notre cité, nous opérons notre salut.**

10. Boniface avait institué le jubilé, qui devait se renouveler tous les cent ans avec de grandes indulgences. Clement V. qui savait ce qu'il avait rendu à Boniface, ordonna qu'il serait célébré de 50 en 50 ans. Il envoye à Rome quatre Cardinaux Légats, avec tout pouvoir même de réformer l'état de la ville de Rome. La bulle qu'il expedia pour ce jubilé se trouvait encore au commencement du 17^me^. siècle dans les Chartres de Vienne, Limoges, et Poitiers. Les clauses en sont, *Quiconque fera le voyage à la sainte cité, du jour qu'il prendra son chemin pourra choisir un confesseur, ou plusieurs, en quelque lieu qu'il veuille; auxquels nous concedons, de notre autorité, pleine puissance d'absoudre tous cas réservés au pape, come si notre*

* Blondus, dec. ii. l. 10.

personne y était. Item, *si aucun, dûment confessé, meurt en chemin, accordons qu'il soit entièrement exempt et absous de tous péchés, et, néanmoins, commandons entièrement aux Anges du Paradis, qu'ils ayent à introduire son âme, totalement affranchie du purgatoire, en la gloire du Paradis.* C'est contre de semblables doctrines que les Vaudois ont combattu, et c'est pour s'être opposés à des abus aussi crians que des milliers d'entre eux ont perdu la vie.

11. Personne n'ignore les démêlés de l'empereur Louis avec les papes de son tems. Louis fut soutenu de la plume d'Ockam, cordelier Anglais, qui affirma tant qu'il vécut, *que le pape était hérétique et schismatique, et qu'on ne devait faire aucun cas de ses censures :* et de celle de Michel de Ceséne, que j'ai des preuves avoir été disciple des Vaudois. Celui-ci soutenait, *que le pape, de droit divin, n'a aucune primauté ; que Pierre ne l'eut jamais ; que jamais il ne fut évêque de Rome, &c.* Marsille de Padoue, autre défenseur de Louis de Baviere, dans son " *Defensor Pacis,*" prouve, par les saintes Ecritures, Loix, Canons, et Histoires, tant ecclésiastiques que politiques ; *que Christ est l'unique chef et fondement de l'église, et non St. Pierre ; qu'il n'a point élu et laissé aucun de ses apôtres pour vicaire général ; que St. Pierre ne l'a jamais été ; et que Christ ne commanda*

jamais aux autres apôtres de lui obéir; *qu'il n'y a pas apparence que jamais St. Pierre ait été à Rome*; *que le pape n'a pas plus de puissance qu'aucun des autres évêques*; *que tous les évêques sont égaux de droit divin*; *que la plénitude de puissance que les évêques de Rome prétendent, est menterie toute ouverte, un crime exécrable*:— Quant au temporel,—*que Christ, dont ils se prétendent les vicaires, n'a créé aucune puissance temporelle en terre, et s'est assujetti, lui et ses apôtres, à celle de son tems; que les apôtres après sa mort ont vécu de la même manière sous la puissance des princes, et ont enseigné tous les hommes d'en faire de même; par conséquent qu'au pape n'appartient aucune jurisdiction, encore moins sur les princes et l'empereur; que lorsqu'il l'entreprend ils sont tenus de droit divin de lui résister de droit et de fait; que s'ils ne le font pas, ils sont injustes, et pèchent contre Dieu; que le seul canon de la Bible est la source de vérité, contre lequel il ne faut croire ni au pape ni à l'église*;—*que l'église chrétienne est l'université des fidèles, non le pape et ses cardinaux, non la Romaine, &c.* Ce traité de Marsille de Padoue est si fort rempli de choses, que jamais personne n'a mieux traité cette matière. Michel de Cesène allait plus loin, et disait rondement que le pape était l'opposé de Christ. Aussi Antonin archévêque de Florence le met-il entre

les Fratricelli, que nous avons vu être les Vaudois; et cet archévêque avait raison, car je suis en état de prouver, que tant Michel que Marsille avaient eu des conférences, et un commerce de lettres suivi, avec des pasteurs Vaudois, et entr'autres avec le barbe Pascal, qui avait été en Calabre et qui avait parcouru toute l'Italie. Cet archévêque remarque " que la Marche d'Ancone était pleine de ces gens-là, de même que Florence, d'où étant chassés ils se retirèrent sur les terres des Grecs." Il compte même Louis de Baviere comme leur adhérant. Voilà donc tous les matériaux d'une réformation, dans l'état civil et dans l'état ecclésiastique; jettés par des Italiens instruits par des Vaudois; prêts à germer et à produire les plus grands effets;—mais il fallait des circonstances heureuses; il fallait que le siége de Rome fût occupé par un Alexandre VI. par un Jule II. et par le voluptueux Léon X. pour que ces idées, profondement gravées dans plusieurs têtes, pûssent devenir générales; il fallait qu'elles tombâssent dans une tête qui ne parût pas ennemie de Rome et de ses exorbitantes prétentions, pour s'accréditer. Ainsi la bonne et sage Providence se joue de la sagesse des hommes, et conduit d'une manière imperceptible ses desseins à leurs fins. Jamais Léon, entouré de plaisirs et de savans, ne se fût ima-

giné qu'un pauvre moine, d'abord ennemi déclaré des Vaudois, aurait renversé dans peu d'années ce qui avait couté des peines infinies à ses prédecesseurs; aurait enlevé à son siége la moitié de l'Europe; et aurait mis l'autre moitié à l'abri de ses attentats, et prête à sécouer, tôt ou tard, un joug honteux pour la raison et pour la religion.

12. Je crois devoir placer ici un abregé de l'édit, publié par l'empereur Louis de Baviere contre Jean XXII. " L'empereur Louis IV. par le seul don de Dieu César Auguste, à tous chrétiens, salut. Pierre et Paul principaux ambassadeurs de la majesté eternelle, dès long-tems nous auraient prédit, et soigneusement annoncé, qu'il viendrait après eux de faux prophètes, rusés et hardis, des prêtres ambassadeurs de mensonges, et nous auraient dès long-tems dépeint leurs actions; ils seront assis, disent-ils, au temple de Dieu, comme s'ils étaient Dieu; ils s'éléveront surtout ce qui est en adoration ou vénération, &c. Cela donc que ces véritables prophètes, interprètes des secrets de Dieu, nous ont ci-devant annoncé, nous trouvons par l'expérience que cela est très-vrai, et si nous ne sommes des ânes, nous le sentons. Nous ne le nions pas, le monde est trop superstitieux, au malheur de ce tems, pour y résister, et eux trop ingénieux à inventer des superstitions pour amorcer et tromper

le peuple; c'est à moi de découvrir et de réfuter ces ruses et subtilités, de peur qu'ils n'en imposent à la simplicité chrétienne, et ne se jouent de la vérité Divine. Des épines on ne recueille point des grappes. Le prophète de Dieu ne reçoit point de présens. Christ a dit à ses apôtres, " Qui veut être le plus grand qu'il soit le moindre; les rois dominent sur le peuple, mais vous êtes serviteurs de mon troupeau; pasteurs et non seigneurs;" et bien, que ces paroles soient très-claires, ces méchans pharisiens néanmoins, ces anti-christs entièrement perdus, maintiennent qu'un empereur élu par les voix des princes de l'empire, ne le peut être, si le pape de l'une et de l'autre puissance n'en est auteur."

Et là-dessus, il réfute cette proposition comme contraire à l'écriture sainte, aux loix et aux canons anciens, et à l'usage de tous les tems. Ensuite il ajoute: " Pour ces causes nous appellons bien et dûment, de l'ennemi de la république chrétienne à un concile général de toute la chrétienté, de laquelle il est membre et non chef, " en tant," dit St. Jérome, " que l'église de tout le monde est plus grande que celle d'une ville."

13. Je ne m'étendrai pas ici sur Wiclef et sa doctrine. Personne n'ignore que ce docteur embrassa la doctrine des Vaudois, qui passa en Angleterre dans le tems que les Anglais possédaient la Guienne et plusieurs autres provinces

de France, où les Vaudois étaient très-nombreux. Mais je parlerai en deux mots de Jean Purvai disciple de Wiclef, qui écrivit plusieurs livres pour la défense des principaux points de sa doctrine, et entre autres un commentaire sur l'apocalypse, qui est appellé, " Ante Centum Annos," où il dit, *Déjà se sont écoulés sept ans, que généralment le pape Romain a été divulgué pour le grand anti-christ, par les prédicateurs évangéliques, savoir depuis l'an* 1382. *Je n'eusse jamais*, ajoute-t-il, *écrit ces choses contre l'anti-christ et les siens, s'ils ne m'eussent emprisonné pour me faire taire.* Il parait par les chapitres x. et xi. qu'il était en prison, les fers aux pieds, lorsqu'il l'écrivait.

En Saxe en 1409 et en Poméranie, on arrêta et examina plus que quatre cents personnes faisant profession des sentimens des Vaudois, qui confessèrent que c'était ceux de leurs ancêtres, et que leurs docteurs leur étaient venus de Bohême, et cela depuis très-long tems. Leurs procés font foi qu'ils étaient de bonnes mœurs, graves, modestes, s'abstenant du mensonge, des juremens, et autres choses mal-honnêtes.

Walsingham,* moine Anglais, parle de la per-

* In Hypodigmate Neustriæ, in Henric. II. Id. in Richard. II. an. 1401.

sécution exercée contre ceux qu'il appelle Lollards, pour les mêmes articles que ceux qu'on condamnait dans les Vaudois. Il note, *Qu'on appellait ainsi les disciples de Wiclef, et que dès l'an* 1389, *ils avaient attiré grand nombre de gens à eux; et avaient commencé leurs prédicateurs*, more pontificum,—*à la façon des évêques*,— *de créer des Prêtres, affirmant que chaque Prêtre avait autant de puissance de lier et délier, et d'administrer les sacremens, que le pape même.*

14. Du tems du concile de Constance, Climangis, dans une lettre à un docteur de Paris nommé Gerard Markel, déclare, *qu'il ne faut pas seulement sortir d'esprit et d'affection de Babylone* (*par où il entend l'église Romaine*) *mais bien souvent aussi des pas du corps.* Je la rapporterais par ici, parce qu'on l'a tenue cachée tant qu'on a pu dans les bibliothèques, mais je pourrais le faire dans une autre occasion, parcequ'elle prouve admirablement ce qu'avaient soutenu plusieurs siècles auparavant les Vaudois.

Jean Gerson Chancelier de l'Université de Paris avançait aussi des opinions Vaudoises lorsqu'il parlait contre les traditions humaines; lorsqu'il écrivait son traité, " De auferibilitate Papæ;" lorsqu'il avançait *que le pape peut errer; peut abuser de la puissance à lui commise à la*

destruction de l'église ; peut la prostituer et l'opprimer ; peut tomber en schisme, en hérésie, en idolatrie ; auquel cas, ajoute-t-il, *il peut être redressé par le moindre Laïque alléguant l'évangile ; reprimé et déposé par un concile repsésentant l'église : l'église peut subsister sans ce chef ministériel, et ne laissera pas d'être toujours conduite par Jésus Christ.** Comment les Bossuet et tous les controversistes Français, si savans, si polis, n'ont-ils pas vu qu'ils ne pouvaient faire le procès aux Vaudois sans le faire en même tems à ces lumières de l'église Gallicane et de l'école de Paris? Pourquoi avoir deux poids et deux mésures ? Mais c'est qu'il est impossible de gouter la vérité, et de la soutenir, lorsqu'on a son cœur partagé entre l'envie de plaire aux puissances et ce que l'on doit à Dieu.

Du même tems vivait Theodoric Urias, Augustinien, qui dans un livre intitulé " De la Consolation de l'Eglise," déclare, *que les églises sous le pape ne sont plus qu'une foire de perfide, où tous les sacremens se vendent, toutes les choses sacrées sont à l'encan ; que l'église Romaine est toujours allée de mal en pis, d'or en argent, d'argent en fer, de fer en fange, et qu'il ne*

* Gerson Tractatus " De potestate ecclesiæ ;" " de auferibilitate papæ ;" " An liceat in causis fidei appellare a papâ ;" " De examine doctrinarum ;" " De ruinis ecclesiæ."

reste plus sinon qu'elle s'en aille in stercus, *en ordure.* Du même tems Pierre de Deyt et Jacques de Misne furent exilés de leur patrie pour le même sujet. Ils étaient disciples des anciens Vaudois. Ils se retirèrent en Bohême auprès de Jean Huss, *et l'éclairèrent sur plusieurs choses,* dit Æneas Sylvius (Pie II.) Dans ce tems-là on faisait mourir une infinité de personnes de toute qualité, en France, Allemagne, et Angleterre, pour ces opinions, comme nous le savons par Thomas Waldensis, (in fasciculo Zizaniorum,) Walsingham, et autres auteurs, tous ennemis jurés des Vaudois. Mais je me ferais un scrupule d'oublier Jean de Old-Castle, Seigneur de Cobham en Angleterre, *Regi propter probitatem charus et acceptus,* dit Walsingham, protecteur des Lollards ou Vaudois. Ce Roi était Henri V. qui faillît à conquérir la France, et qui probablement l'eut conquise sans sa mort prématurée. Dénoncé au Roi par les ecclésiastiques comme hérétique, il le fit mettre à la tour, avec ordre de l'archévêque de Cantorbery de l'examiner. Old-Castle ne dissimula point ses sentimens. Il tira de son sein une confession de foi entièrement Vaudoise. Sur quoi l'archévêque prononça qu'Old-Castle était hérétique, et réclama le bras séculier pour le faire mettre à mort. Comme le roi qui avait

de l'affection pour lui, ne se pressait pas trop de faire exécuter la sentence, il s'évada des prisons, et un grand peuple prêt à être égorgé par le fanatisme s'étant joint à lui pour tacher d'obtenir du roi d'être traité comme des hommes et non comme des bêtes, les ecclésiastiques les firent passer pour des seditieux, on leur courut sus, et ils furent taillés en pièces. On exécuta les prisonniers, tant prêtres que laïques, sous prétexte d'hérésie et non de rebellion, et les historiens, quoique prévenus contre eux, remarquent leur constance en disant, que la plupart d'entre eux, " *nec quidem pœnitere curabant*," ne se souciaient point de se répentir. Walsingham dit qu'il n'y avait pas moins de cent mille hommes qui faisaient profession des sentimens d'Oldcastle. Jean Capgravius au liv. II. " De Nobilibus Henricis" dit en peu de mots, " *Que Oldcastle osa dire en plein parlement, que jamais l'Angleterre ne serait à son aise, que la puissance papale, ne fût rejettée delà de la mer.*" Il ajoute, et je ne dois pas oublier ceci, parceque cela fait voir d'où lui venaient les sentimens pour lesquels il souffrit la mort, " *qu'étant docte et éloquent, il répandit plusieurs ouvrages contre l'invocation des saints, la confession auriculaire, le célibat des prêtres, la transubstantiation, et autres abus de l'église romaine.*"

15. L'Europe, partagée en trois obédiences,

et dévastée par trois papes, desirait de voir finir des maux qui se renouvellaient chaque jour. Ses princes s'accordèrent à convoquer un concile à Constance en Souabe. Jean Hus et Jérome de Prague, fameux docteurs et prédicateurs Bohêmiens, imbus des maximes des Vaudois, y sont appellés. Munis de sauf-conduit de l'Empereur Sigismond, ils s'y rendent, et aussitôt ils sont jettés en prison, déclarés hérétiques, et brûlés vifs.

Ænée Sylvius dit, dans son Histoire de Bohême, " qu'ils furent priés de n'être pas plus sages que l'église; qu'ils pouvaient y occuper une place honorable, s'ils voulaient renoncer à leurs opinions." A quoi ils répondent, " *Qu'ils enseignaient la vérité, étant disciples de Christ, et se conformaient à son évangile;—que l'église romaine s'était fort éloignée des traditions des apôtres; courait après les richesses, les délices, cherchant à dominer sur les peuples; consumait en débauche et en luxe les biens destinés aux pauvres de Christ, ou ignorait les commandemens de Dieu.*" Ce sont les propres expressions de Pie II. Il ajoute, " Les principaux de ce grand synode, comme ils apperçurent l'obstination et le courage inébranlable de ces miserables hommes, jugèrent qu'il fallait retrancher ces membres pourris de l'église. En l'assemblée des pères fut donnée la sentence,

qu'il fallait brûler ceux qui rejetaient la doctrine de l'église."

Je me bornerai à faire quelques réflexions sur la conduite de ce concile, et sur la mauvaise foi d'une foule d'auteurs qui ont prétendu soutenir qu'on n'avait pas violé la foi publique en mettant à mort Jean Hus et Jérome de Prague; vu disent-ils, que Jean Hus n'avait de sauf-conduit que de l'empereur, que Jérome n'en avait point; et déclarant que c'est une invention des Protestans d'attribuer au concile un article d'annuler les concessions faites par l'autorité civile, et rendre nuls les saufs-conduits accordés par les princes. J'avoue que je ne saurais m'empêcher d'être un peu courroucé quand je vois des hommes qui se sont faits un nom, tels que les Bossuet, Maimbourg, et autres, s'inscrire en faux contre la vérité de l'histoire. L'archévêque Antonin, qui a été canonisé, dit clairement en parlant de Jean Hus, "il fut brûlé publiquement;" et de Jérome, "il fut condamné au feu par le concile." Puis il ajoute, "*Et parceque l'empereur semblait ne pas porter cela patiemment, à cause du sauf-conduit à eux donné,* (remarquez ces mots *à eux*), *le concile lui repondit, qu'il ne pouvait être repris d'avoir démenti sa foi parceque le concile n'avait point donné le sauf-conduit, et que le concile est plus grand que l'empereur; et*

parcequ'il n'avait pu le donner contre la volonté du concile, surtout vu qu'il était question de la foi."* Et Ænée Sylvius dit en termes exprès; " Il fut trouvé bon à la persuasion de l'empereur Sigismond que Jean et Jérome fûssent appellés au concile."† Contre ce qu'ils disent, que Jérome y vint de son plein gré, un historien Hongrais dit; " Il fut trouvé à-propos de les mander tous deux au synode. Appellés, ils y viennent."‡ Le concile donc rompit ou viola la foi de l'empereur, et l'autorisa à violer son sauf-conduit comme étant nul, faute du sien. C'était cependant l'empereur qui avait convoqué le concile, et il l'avait convoqué dans une ville qui lui appartenait, et où il avait toute autorité. Le concile était donc frauduleux qui le demandait à Wenceslas son Roi, sous le sauf-conduit d'un empereur qu'ils étaient résolus de rendre inutile. Jamais l'autorité d'un empire ne fut plus vilipendée, et quand on voit la faiblesse de ce prince, et la mauvaise foi du concile, on est préparé d'avance à tous les malheurs qu'il éprouva, et à toutes les scenes d'horreur qui se passèrent en Bohême; et à justifier en partie les excés aux-

* Antonin Titre 22, ch. vi. p. 3.

† Hist. Bohem. c. xxxvi.

‡ Bonfinius, L. 2. Dec. iii.

quels le terrible Ziska se livra pour punir des hommes sans foi, et qui se jouaient depuis long-tems de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes; qui renoncent à la bonne foi, non seulement dans la pratique, mais qui ont l'audace d'en faire un article à-jamais déshonorant, et qui nous donne des conciles une idée aussi peu avantageuse que de Rome et des pontifes. Voici l'article, lequel se lit en la session XIX. avec ce titre: " *Que nonobstant les saufs-conduits de l'empereur, des rois, &c. on puisse, par juge compétent, enquérir de la perversité hérétique;*" et les mots sont; *Ce présent saint concile déclare, que pour aucun sauf-conduit donné par l'empereur, rois, et autres princes du siècle, aux hérétiques, ou diffamés d'hérésie, prétendant par-là de les retirer de leurs erreurs, par quelque lien qu'ils se soyent astreints, ne se peut, ni ne doit faire préjudice, ni donner empêchement aucun à la foi catholique, ou jurisdiction ecclésiastique, de faire inquisition des erreurs de telles personnes, et icelles punir, autant que la justice le conseillera, encore que sous l'assurance du sauf-conduit, ils soyent venus au lieu du jugement, et autrement n'y fussent venus; et que celui qui l'aura ainsi promis, ayant fait d'ailleurs ce qui est en lui, n'en demeure en rien obligé:* Et en marge est noté; *Aux hérétiques défendant opiniâtrément leurs hérésies, le sauf-conduit ne sert de rien.*

Voilà donc un arrêt d'un concile dit universel,—un saint concile,—qui dispense les princes de leur foi, qui déclare leurs saufs-conduits nuls, et qui livre à la mort ceux qui comparaissent sous cette assurance !

Dans son " Histoire du grand Schisme d'occident," Maimbourg, auteur deshonnête s'il en fut jamais, prétend qu'on donna fréquemment audience à Jerome de Prague; qu'on l'écouta dans ses défenses pendant des mois entiers. Comme je n'ai pas sous les yeux l'Enfant,* je me servirai d'une ancienne traduction Française de la lettre de Pogge à Leonard Aretin, en la comparant avec le texte original de Pogge.

EXTRAITS DE LA LETTRE DE POGGE À LEONARD ARETIN.

" Depuis peu de jours après mon retour à Constance a été mise sur le bureau la cause de Jérome de Prague, *quem hæreticum ferunt*, laquelle je me suis proposé de rapporter, tant pour la gravité de la chose que surtout pour l'éloquence et doctrine de l'homme. Je confesse, que je vis jamais homme, qui à plaider une cause, même capitale, approcha plus de

* Auteur de l'Hist. du Conc. de Const.

l'éloquence des anciens, que nous admirons tant. C'était merveille de voir par quelles paroles, quelle éloquence, quels argumens, quel port, quel visage, quelle confiance, il répondait aux adversaires, et enfin conclut son plaidoyer de sorte qu'il est à regretter qu'un si noble esprit, et si excellent, se soit détourné à l'hérésie. Je toucherai quelques lieux plus illustres, desquels tu puisses comprendre la doctrine de l'homme. Ce Jérome étant chargé de plusieurs points dans lesquels on l'accusait d'hérésie, et iceux confirmés par témoins, il fut enfin ordonné, qu'il répondrait publiquement à chaque point qui lui était objecté. Amené donc qu'il est devant l'assemblée, on lui commande d'y répondre ; ce qu'il refuse assez longuement, maintenant qu'il devait plaider sa cause, avant que de répondre aux médisances des adversaires. Mais comme cette condition lui fut déniée ; lors, se tenant debout au milieu de l'assemblée, *quelle est cette iniquité*, dit-il, *qu'ayant été 360 jours en dure prison, en l'ordure, en la fiente, ès fers, en mille pauvretés, vous ayez cependant toujours écouté mes adversaires, et que vous refusiez de m'ouïr seulement une heure. Ils vous ont persuadé que j'étais hérétique, ennemi de la foi, persécuteur des ecclésiastiques ; au lieu qu'il ne m'est donné nul moyen de me défendre ; et ce-*

pendant vous êtes hommes et non pas Dieux, non perpetuels mais mortels, qui pouvez errer, être trompés, être seduits, &c. Enfin fut ordonné qu'il répondrait premierèment aux erreurs à lui imputés, et puis qu'il aurait congé de dire ce qu'il voudrait. On lisait donc du pupitre chaque point d'accusation, lequel était confirmé par témoignages : puis, lui était demandé s'il avait rien à objecter. Il est incroyable comme il répondait accortement ; de quels argumens il se défendait. Il ne prononca jamais rien indigne d'un homme de bien, tellement que s'il sentait en la foi, ce qu'il prononcait en paroles, tant s'en faut qu'il se put trouver en lui cause de mort, que non pas même de la plus légère offense. Il disait *tout cela être faux, que c'étaient tous crimes controuvés par ceux qui lui portaient envie.* La cause, pour le nombre et l'importance des crimes, fut remise à trois jours delà ; et lors, il commença à prier Dieu qu'il lui donnât tel esprit et telle parole, que tout tournât au salut de son âme ; puis discourut, tant par exemple des histoires, que du vieil et nouveau Testament, comme l'innocence des plus grands personnages aurait été souvent opprimée, même *in collegiis sacerdotum.* Les esprits de tous étaient ébranlés et fléchis à miséricorde ; car il ajoutait *qu'il était venu de son plein gré au concile, pour*

y rendre raison de sa vie et de ses études ; que les plus doctes et savans personnages, dans les choses de la foi étaient souvent de divers avis, non pour ruiner la foi, mais pour trouver la vérité ; et qu'ainsi St. Augustin et St. Jérome avaient été contraires en quelques choses sans soupçon d'hérésie ; et là-dessus chacun s'attendait, ou qu'il se purgerait en retractant ce qui lui était objecté, ou qu'il demanderait pardon de ses erreurs ; mais lui, ne faisant ni l'un ni l'autre, se met à louer Jean Hus, condamné au feu, l'appellant saint et homme de bien, *prêt* disait-il, *d'endurer ce même supplice ; et quant à lui, il cedait à ses adverses parties, et aux témoins mentant impudemment contre icelui ; lesquels néanmoins avaient un jour à rendre compte à Dieu, lequel ils ne pouvaient tromper.* Mais, ajoute Pogge, sa mémoire surtout fut admirable, qu'ayant été 360 jours au fond d'une tour puante et obscure, où il ne voyait goutte, et où il devait avoir perdu toute mémoire, allégua néanmoins tant de docteurs ecclésiastiques à son intention, que c'était tout ce qu'il eut pu faire, si, pendant tout ce tems, en grand loisir et repos, il n'eut fait que travailler és études de sapience. Il était là sans peur ni crainte ; ne méprisant pas seulement la mort mais la convoitant ; vous eussiez dit que c'était un autre Caton. O homme digne de l'eternelle mémoire

des hommes! je ne le loue pas s'il tenait quelque chose contre les statuts de l'église, mais j'admire sa doctrine, sa connoisance de plusieurs choses, son éloquence;—mais je crains que ces beaux dons de la nature lui ayent été donnés à sa ruine. Deux jours lui sont donnés à se répentir. Plusieurs hommes doctes viennent à lui, pour le détourner de son opinion, entr'autres le Cardinal de Florence; mais demeurant obstiné en son erreur, le concile le condamna au feu pour hérésie. Il alla donc à la mort d'un visage gai, n'apprehenda ni le feu, ni le genre du tourment, ni la mort. Jamais Stoïque ne souffrit la mort si constamment, que celui courageusement la semblait désirer. Etant arrivé au lieu du supplice, il se dépouille de ses vêtemens, puis s'abaissant, les genoux fléchis, baisa le poteau auquel il fut lié.—Le feu lui étant mis, il commença à chanter un hymne; que la fumée de la flamme eut peine d'interrompre? Ce qui fut un très-grand signe d'un courage constant,—l'exécuteur lui voulant allumer le feu par derrière, afin qu'il ne le vît point; *approches*, dit-il, *ici et l'allume à ma vue: car si je l'eusse craint je ne fusse pas venu ici.* En cette façon cet homme rare, plus qu'il n'est à croire, a été consumé. Mutius ne souffrit oncq si courageusement brûler son bras que celui-ci tout son corps; ni Socrate ne but oncq si courageuse-

ment le poison, que celui-ci reçut le feu.—Mais c'est assez." N'ya-t-il pas du plaisir pour un homme de bien de voir Maimbourg refuté deux cents ans à l'avance par un témoin oculaire, par le secrétaire du concile qui condamna Jean Hus et Jérome de Prague? Quelle estime faire de gens qui respectent si peu la vérité, qui dénaturent les faits, dissimulent ce qu'ils savent, et écrivent contre leur conscience, et la notoriété publique?

16. Platine, Historien des Papes, rapporte dans la vie de Paul II.* qu'en la ville de Poli, dans la campagne de Rome, on avait découvert plusieurs hérétiques, que le seigneur du lieu fut pris, avec huit hommes et six femmes, lesquels ayant été amenés à Paul, furent traités fort ignominieusement. Et voici leur hérésie; "Ils étaient," dit-il, "de cette secte que nous disons venir de perverse opinion d'esprit, parcequ'ils tiennent que de tous ceux qui ont été depuis St. Pierre il n'y en a aucun vrai vicaire de Jésus Christ, sauf ceux qui ont imité sa pauvreté." Il faut remarquer ici le style de Platine, qui ne semble pas en avoir jugé de même. Ces gens étaient Vaudois ou dans leurs opinions.

17. André archévêque de Carniole pour-

* P. 776.

suivait à toute outrance auprès de l'Empereur Frederic III. un concile pour la réformation de l'église, et déjà il avait fait assembler quelques évêques à Bâle; mais le pape Sixte quatre se donna tant de mouvement qu'il rompit l'assemblée; il lui donna des gardes; là il était gardé en un lieu privé, au refus des prisons publiques, par certains satellites, et au bout de quelque tems, il se trouva étranglé, *sans doute*, dit l'auteur qui est Stumphius, *du fait et du mandement du pape.* L'inquisiteur Henri écrivit contre lui. Il l'accuse d'avoir repris le pape, tant en ce qui est de la foi que des mœurs; d'avoir même exhorté les prélats et les académies, par lettres, à un concile pour la réformation de l'église. C'était le grand crime d'alors.

En la ville de Rostock, des premières de la Basse-Saxe, était célèbre alors Nicolas Rus, Prêtre et Bachelier en Théologie, qui, de bouche et par écrit, prêchait et enseignait, " *Que la puissance du pape n'était pas telle qu'on faisait accroire; qu'il ne fallait lui obéir qu'autant qu'il enseignait conformément à la parole de Dieu; que ses indulgences étaient pures tromperies; que les vraies et seules provenaient d'un seul Dieu et de sa miséricorde gratuite pour l'amour de Jésus Christ; que les saints ne doivent pas être invoqués, et leurs os encore moins adorés; que ceux qui se disent spirituels, savoir le*

clergé Romain, avaient constitué toute la religion chrétienne en traditions humaines et superstitions." Voilà ce qu'on lit dans un ouvrage qu'il intitula " Le Triple Cordon," dans lequel il expliqua le symbole, le décalogue, et l'oraison dominicale, et qu'il avait écrit en son langage Saxon pour l'instruction du peuple. Il était visité quelquefois et conforté par les ministres des Vaudois de Bohême. Enfin, persécuté par les satellites du pape, il se retira en Livonie où il mourut.

18. Les Picards ou Vaudois, connus sous le nom de Frères de Bohême et de Moravie, envoyèrent en 1523 des députés à Luther pour conférer avec lui sur l'article de la sainte cêne. Dès-lors il fut très-bien intentionné en leur faveur. En 1533 Luther fit imprimer la Confession de Foi des frères de Bohême et de Moravie, ou l'exposition de leur foi, de leur culte, et de leurs cérémonies. Il juge d'eux d'une manière très-avantageuse. Il dit, " qu'à la vérité il n'avait pas clairement compris tous les termes et toutes les manières de parler dont ils se servent dans leurs écrits, sur l'article du sacrement et sur les autres matières concernant la foi, parceque ces termes et ces manières de parler sont tout-à-fait différentes de ceux des autres chrétiens évangéliques; mais que comme il ne fallait pas disputer pour des paroles, dès que le sens et les intentions étaient les mêmes; d'ailleurs

ayant trouvé dans un entretien, qu'il avait eu avec eux, qu'ils croyaient, malgré la différence des expressions, que l'on recevait véritablement le corps et le sang de Jésus Christ dans le sacrement; qu'outre cela ils n'enseignaient rien de contraire à l'orthodoxie, dans le dogme de la sainte Trinité, ni dans celui de Jésus Christ et de la vie eternelle, non plus que dans les autres articles de foi; il avait estimé, que c'était très mal-à-propos qu'on les taxait d'hérétiques: que ce petit livre prouvait clairement, qu'ils lisaient diligemment l'écriture, et que, chez eux, il n'y avait rien de ce que l'on nomme indulgences, purgatoire, messe pour les âmes, pélérinages, culte et adoration des saints, mitre, calotte, trafic de messes, etc. qu'ainsi il convenait d'observer à leur égard l'exhortation de St. Paul aux Romains ch. xv. 7."

En 1542, Les Vaudois de Bohême envoyèrent Jean Augusta leur Senior, et un nommé George Israël, pour la dernière fois à Luther, afin de conférer avec lui sur l'introduction d'une discipline ecclésiastique, qui fût moins relachée et plus exacte. Ils avaient envoyé en 1540 une députation à Wittemberg pour la même cause, parcequ'il s'était répandu différens bruits parmi eux de la triste situation où se trouvait la discipline de l'église en Allemagne. Luther, dans ces deux occasions, reçut les députés avec beaucoup de bonté. L'an

1540 ils passèrent un mois entier à Wittemberg, à conférer avec Luther et Mélanchton. Luther convint des défectuosités qui se rencontraient dans la discipline ecclésiastique des protestans, et dit pour sa défense. " J'ai été obligé de renverser l'ordre qui a regné jusques ici, parcequ'on s'y reposait; mais je serais très-disposé à établir un autre ordre, afin de contribuer non à la destruction, mais à l'édification de l'église de Dieu." Les mêmes députés se rendirent aussi à Strasbourg, et lorsque Bucer fut instruit de leur doctrine et de leur discipline, il en fut si satisfait, qu'il avoua " *que leur hiérarchie était plutôt une hiérarchie céleste, qu'une hiérarchie terrestre.*" L'an 1542, les députés se plaignirent de ce que les Hussites embrassaient le luthéranisme, sans changer de vie et de conduite; que cela tournait au grand désavantage de leurs églises; parceque nombre de gens se glorifiaient d'avoir une religion plus pure, sans penser à se convertir et à corriger leurs mœurs; qu'il n'y avait plus personne qui se joignît à eux, et qu'il y avait même des gens de leurs église, qui les avaient quitté. Ils demandaient donc à Luther, s'il pouvait souffrir qu'on fît un si grand abus de l'évangile? Luther leur répondit en présence de toute la faculté en théologie. " Que l'on n'avait pu détruire la hiérarchie papale, qu'en rejetant à la fois et le joug des superstitions et la gêne tyrannique des consciences:

qu'il voyait bien à présent, que le monde prétendait d'user d'une liberté sans bornes, et que pour s'y opposer, dès que ses occupations le permettraient, il penserait aux moyens d'établir une discipline plus exacte." Sur cela les frères le prièrent de ne point perdre de tems, et de commencer par les universités, parceque sans cela on ne pouvait guères se promettre de succès de l'ouvrage de la réformation. Les frères de Bohême demeurèrent encore quinze jours à Wittemberg, pendant lesquels ils conférèrent avec beaucoup de confidence et d'harmonie avec les professeurs. Lorsqu'ils prirent congé, Luther leur donna sa main droite en signe d'amitié fraternelle, en leur disant; " Soyez les apôtres des Bohêmiens, pour moi et mes frères nous serons ceux des Allemands," &c. Quelques mois après il écrivit à Augusta, " Je vous conjure en notre Seigneur, de persister avec nous dans l'unité de l'esprit et de la doctrine, comme vous avez commencé, et de combattre avec nous par la parole et par vos prières, contre les portes des enfers." Voici le jugement qu'il porta des Vaudois dans une conversation; " *Dès les tems des apôtres,* dit-il, *il n'y a eu personne, qui ait approché de si près la doctrine et la discipline des apôtres que les Vaudois. Quoique les frères ne nous surpassent pas quant à la pureté de la doctrine, ils nous surpassent dans la discipline des mœurs; discipline qu'ils font heureuse-*

ment exercer dans leurs églises, en quoi ils nous surpassent; c'est un avantage que nous leur accordons volontiers pour la gloire de Dieu et de la vérité, parceque nos Allemands ne veulent point encore plier le col au joug de cette discipline."*

19. J'ai vu avec une satisfaction infinie en lisant les ouvrages de M. De Chateau-Briant qu'il aime singulièrement les cloches, qui selon lui ont une très-grande éloquence, et parlent au cœur humain d'une manière très-pathétique, et y font naitre de grands sentimens de piété! J'aime aussi pour ma part beaucoup les cloches, mais c'est quand elles se taisent, et ne disent pas tantôt si tantôt non. M. De Chateau-Briant se plaint que les protestans ont beaucoup exagéré le massacre d'Irlande, et que le nombre de ceux qui y furent égorgés ne fut pas considérable. Si M. De Chateau-Briant avait dit cela dans les forêts de l'Amerique où il s'est plu à placer la scene de quelqu'uns de ses héros, à-la-bonne-heure: mais oser nous tenir un pareil langage dans un ouvrage où il y a un mélange de sacré, de profane, de bon, de médiocre, et de mauvais, prôné par des gens qui semblent avoir pris à tache de se jetter dans tous les extrêmes en moins de vingt ans, —c'est vouloir se moquer de nous.

* Salig. T. ii. p. 551—563, et Crantz. Hist. p. 46.

AVEUX DE M. DE VOLTAIRE.

20. " La messe était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était les premiers tems. Elle fut d'abord une cêne, un festin nocturne ; ensuite la majesté du culte augmentant avec le nombre des fidèles, cette assemblée de nuit se changea en assemblée du matin. La messe devint à-peu-près, ce qu'est la grande messe aujourd'hui. Il n'y eut jusqu'au 5^me^. siècle qu'une messe commune dans chaque église. Le nom de Synaxe qu'elle a chez les Grecs, les formules qui subsistent et qui s'adressent à l'assemblée, tout fait voir que les messes privées dûrent être long-tems inconnues. Ce sacrifice, cette assemblée, cette commune prière, avait le nom de *missa* chez les Latins, parceque selon quelqu'uns on renvoyait,—*mittebantur*— les pénitens qui ne communiaient pas.

Vous observerez que la confession auriculaire n'était point reçue aux 8^me^. et 9^me^. siècles dans les pays au-delà de la Loire, dans le Languedoc, et dans les Alpes. Alcuin s'en plaint dans ses lettres. Les peuples de ces contrées semblent avoir eu toujours quelques dispositions à s'en tenir aux usages de la primitive église, et à rejeter les dogmes et les coutumes

que l'église plus étendue jugea convenable d'adopter.

Ceux qu'on appellait manichéens, ceux qu'on appella depuis Vaudois, Albigeois, Lollards, et qui reparurent si souvent sous tant d'autres noms, étaient des restes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à plusieurs anciens usages que la cour Romaine changea depuis, et à des opinions vagues que cette cour constata avec le tems. Par exemple ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images.

C'est une chose assez remarquable, que ces hommes presque inconnus au reste du monde, (M. De Voltaire parle des Vaudois) ayent persévéré constamment de tems immémorial dans des usages qui avaient changé partout ailleurs. Il en est de ces usages comme de la Langue, une infinité de termes antiques se conservent dans des cantons éloignés, tandis que les capitales et les grandes villes varient dans leur langage de siècle en siècle. Les peuples voisins de Turin qui habitaient les cavernes Vaudoises, gardèrent l'habillement, la langue, et presque tous les rites du tems de Charlemagne.

On sait assez que dans les 8^me^. et 9^me^. siècles, la partie septentrionale de l'occident ne connoissait point le culte des images, et une bonne raison c'est qu'il n'y avait ni peintre ni sculp-

teur : rien même n'était décidé encore sur certaines questions délicates, que l'ignorance ne permettait pas d'approfondir. Quand ces points de controverse furent arrêtés et réglés ailleurs, les habitans des vallées l'ignorèrent, (ici M. de Voltaire se trompe, ils l'ignorèrent si peu qu'ils les combattirent) ils restèrent dans leur ancienne croyance."

21. Regens Volfius dit que les églises Esclavonnes et Vaudoises, sont les sœurs ainées des églises protestantes et reformées. Celles-ci n'ont rien changé, ni ajouté d'essentiel à la doctrine des premières : en succédant à ces églises apostoliques, elles n'ont fait qu'adopter, expliquer, et répandre davantage leur doctrine évangélique, et qu'imiter la simplicité et la pureté de leur culte. Et plût à Dieu qu'elles eussent mieux réussi à faire revivre la piété et la discipline de ces anciens chrétiens. Aussi est-il vrai que si la doctrine des Vaudois embrassée en Bohême, Moravie, &c. eut été moins connue en Allemagne, Luther n'aurait pas trouvé les esprits si disposés à embrasser la réformation.

Il en faut dire autant de ce qu'on appelle le Calvinisme. Si la doctrine des Vaudois n'avait pas déjà été répandue dans plusieurs provinces de France, les sentimens de Calvin auraient rencontré plus d'obstacles, et fait moins de

progrès. J'en dis autant de l'Angleterre. Long-tems avant Wiclef, les Vaudois y étaient très-connus, et leur nombre y était considérable. Je n'en citerai pour preuve qu'Alphonse de Castro. Il dit, en parlant de Wiclef, " qu'il n'avait fait que remettre dans un plus grand jour la doctrine des Vaudois." Eck, cet antagoniste déclaré de Luther, assure que ce réformateur avait fait revivre la doctrine de ceux qu'on appellait *Picards*. Lindanus soutient que Calvin avait hérité sa doctrine des Vaudois. Ces imputations sont justes. Elles peuvent être vérifiées par la confrontation des anciennes confessions de foi avec les modernes. Je suis surpris que M. De Villers dans l'excellent ouvrage qu'il a publié sur l'influence de la réformation n'ait pas insisté là-dessus.

Si l'on me demande pourquoi je refusais le titre d'Eglises reformées, en parlant de nos Eglises, en voici la raison. Ou que je n'entends rien aux termes, ou que par celui d'Eglises reformées on entend des églises dont la doctrine et le culte s'étaient alterés, ou par le laps des tems, ou par la malice ou l'ignorance des hommes, et qui ayant reconnu dans la suite les erreurs du culte établi parmi elles, y ont renoncé, en changeant ce culte établi, pour se conformer à celui que Jésus Christ a annoncé aux apôtres et que les apôtres ont prêché et établi.

Or que les églises Vaudoises ayent en aucun tems renoncé au culte de Rome, ou de quelqu'autre église que ce soit, c'est ce que personne suivant moi ne pourra jamais prouver. Elles ont constamment refusé d'adopter les innovations de Rome. Les églises Vaudoises ne sont donc pas des églises reformées, mais des églises apostoliques ou évangéliques. J'abhorre ce nom par rapport à nous comme étant contraire à la vérité, et je le rejette bien loin. J'observerai que si les reformés veulent être conséquens, ils doivent reconnoitre qu'il doit toujours y avoir eu quelque église pure depuis Jésus Christ jusqu'à nos jours, sans quoi les promesses de ce divin Sauveur seraient illusoires; —les portes de l'enfer auraient prévalu.

22. L'auteur de l'histoire des églises Esclavonnes et Vaudoises dit en parlant de ces dernières, chap. iv. p. 301. *Quant aux Vaudois qui restèrent en France, et dans Piémont, ils ont continué d'y professer leur religion, non seulement jusqu'à la réformation de Calvin; mais encore jusqu'à présent. Encore de nos jours il se trouve dans les Vallées du Piémont plusieurs églises Vaudoises qui n'ont jamais été réformées, et qui n'ont pas eu besoin de l'être. Elles n'ont reçu de Jean Calvin, non plus que des autres réformateurs, ni leur doctrine, ni leur rit, ni leur discipline ecclésiastique.*

23. Une observation que je ferai ici, c'est que l'église évangélique réformée d'aujourd'hui doit son existence en partie à l'ancienne église Vaudoise. Ce qui n'a pas peu contribué à la réformation tant de la France que de la Suisse, a été la Bible traduite en Français par Robert Olivetan, pieux et savant pasteur Vaudois, qui la fit imprimer en 1537, à Neufchâtel aux frais des Vaudois. Vous remarquerez qu' Olivetan était parent de Calvin, et que leurs ancêtres communs étaient des Vaudois qui avaient passé des Vallées du Piémont en Picardie, quoiqu'on n'en puisse pas assigner l'époque. Calvin reconnait ce parentage dans l'épître latine qu'il a mise au frontispice de la Bible traduite par Olivetan. En parlant de celui-ci il dit entr'autres. "Que c'est le sang qui l'empêche de s'étendre sur les éloges de ses belles et rares qualités." Tout cela doit convaincre toute personne raisonnable que j'ai eu raison de dire, que les Vaudois ont frayé le chemin à la réformation de Calvin, et que l'église Vaudoise est la mère église de la réformée. On en peut dire autant de l'église Anglicane. Je pourrais en alléguer une foule de preuves. Je me contenterai de M. de la Popeliniere, "Histoire de France," L. 1. cité dans la 1re. des "Nouvelles Lettres sur les Vaudois," p. 12.

Zuingle avoue qu'il devait ses premières lumières au sujet de ces paroles, "Ceci est mon corps" aux écrits des docteurs Vaudois.

24. Flaccius Illyricus, dit dans son "Catalogue des témoins de la vérité," pag. 638. "Je posséde un grand volume d'anciens actes, par lesquels il conste que, dans la Pomeranie et dans la Marche, on avait examiné un-à-un, 1391 de ces nommés Vaudois; et dans les provinces voisines 433. Il parut aussi par les mêmes documens, que tous sans exception professaient la doctrine qui leur avait été transmise par leurs ancêtres, et que, suivant leur déclaration, leurs docteurs étaient venus de Bohême. Quant à ceux qui étaient destinés au ministère de l'église, les Frères de Bohême les envoyaient chez les Vaudois de la Lombardie, où il y avait une académie dans laquelle ils étudiaient la science ecclésiastique." Outre ce que Flaccius vient de dire, ceux qui sont instruits dans l'histoire des Vallées ne sauraient ignorer que les Vaudois avaient dans leurs Vallées un séminaire, ou ceux des autres pays, qui se vouaient à la théologie, allaient faire leurs études.

APPENDIX

BY

THE EDITOR

WHILST engaged in revising the late M. Peyran's "Nouvelles Lettres sur les Vaudois," addressed to Cardinal Pacca, it appeared to the Editor that several passages required a few explanatory remarks. Unwilling, however, to interrupt the continuity, and thus diminish the force of the late moderator's train of reasoning, by short notes interspersed through the several pages, he preferred adopting another mode;—that of subjoining an Appendix, containing a series of observations, with a reference to the page in which the passage occurs to which each observation applies.

P. 5. "*Les Vaudois ainsi appellés des vaux ou vallées où ils habitaient.*"—The accuracy of this derivation will be more clearly perceived by tracing these words through several stages and languages; thus,

Waldensian term for a valley.	Plural.	Waldensian term for inhabitants of a valley.	Corresponding French term.
Val,	Vaux,	Vaudès,	Vaudois,

Corresponding Italian term.	Corresponding Latin term.
Valdesi,	Valdenses,

Waldenses, by simply changing V into W.

P. 10. The tradition in the valleys of Piedmont at the present day, is that the spot where a college formerly stood for the education of Christian ministers and missionaries, was Prè-du-tour, a sequestered hamlet in the parish of Angrogne. The only vestige of this once celebrated seminary or college, is a very large black stone table, now preserved in one of the cottages.

P. 10. "*Quelques évangéliques d'Allemagne.*" This appears to have been the appellation given to those Christians who adhered to the Gospel as opposed to popish traditions. For the same reason the disciples of Wicliffe were styled "Gospellers;" a term, correct if assumed by themselves, and honourable even if reproachfully imputed by their enemies.

P. 11. The moderator does not appear to display in this passage the strict accuracy for which he is usually distinguished: the expressions "*les Vaudois ne forment qu'une même so-*

ciété avec ceux qu'on nommait.....Ariens, Manichéens," &c. being much too strong to explain his meaning; which is, not that the Vaudois were Arians, Manichees, &c. an erroneous opinion which he refutes in a dignified and masterly manner from page 15 to 23, but (as I apprehend) that they protested in common against the corruptions of the church of Rome, and renounced communion with the pope, in consequence of which the errors of Manicheism, &c. were falsely charged on the Waldenses; but were "*des calomnies par lesquelles on a taché de les flétrir.*" This does not imply that they formed *one and the same society*, any more than Episcopalians of the church of England, Independents, Arminians, and Socinians, form one society, because they fall under the common denomination of protestants against popery.

P. 13. The author refers to Bossuet, the eloquent and subtle Bishop of Meaux, a renowned disputant against the protestants in the reign of Louis XIV.: and to the learned Jansenist, and member of the Port Royal, Anthony Arnaud, no less celebrated as a controversialist at the same period.

P. 14. "*Il n'y a qu'à comparer les confessions de foi.*" On comparing a very ancient confession, or series of articles of faith, drawn

up by the Waldenses, with the XXXIX Articles of the Church of England, a very striking resemblance will be perceived; as the following extracts will prove:

Waldensian Confession, dated 1120,* *translated from the ancient Waldensian dialect.*	*Articles of the Church of England.*
"Of the Creed."	*"Of the three Creeds."*
"We believe and maintain firmly all that is contained in the 12 Articles of the Creed, called the Apostles'," &c.†	Art. 8. "The three Creeds, Nicene Creed, Athanasius's Creed, and that which is commonly called the Apostles' Creed ought thoroughly to be received and believed."
"Of the Deity."	*"Of Faith in the Holy Trinity."*
"We believe in one God, Father, Son, and Holy Ghost."	Art. 1. "There is but one living and true God ....and in unity of this Godhead there be three persons....the Father, the Son, and the Holy Ghost."

* Leger's Hist. p. 92.

† Athanasius's Creed exists in the old Waldensian dialect, and Leger says the Vaudois were careful in teaching it to their children.

" Of the Holy Scripture."	*" Of the sufficiency of the Holy Scripture."*
" We consider as the holy canonical Scriptures the books of the Holy Bible," viz.	Art. 6. " In the name of the Holy Scripture we do understand those canonical books of the old and new Testament, of whose authority was never any doubt in the church."
(Then follows a list of the sacred books from Genesis to Malachi.)	(The list of sacred books enumerated in this article corresponds with that of the Waldensian confession.)
" The apocryphal books which are not received by the Jews, we read, (as Hierome says in his preface to the Proverbs), for the instruction of the people, not to confirm the authority of ecclesiastical doctrines." (Then is inserted a list of the apocryphal books.)	" The other books (as Hierome saith), the church doth read for example of life and instruction of manners, but yet doth it not apply them to establish any doctrine."
" Next follow the books of the New Testament,"	(The books of the New Testament as they appear

from St. Matthew to Revelation.*

in the English version correspond with the Waldensian list from St. Matthew to Revelation.)

" Of Original Sin."

" The above books teach that there is an almighty, all-wise, and all-good God, who by his goodness hath made all things; for he formed Adam in his own image and likeness; but through the envy of the devil, and the disobedience of Adam, sin has entered into the world, and we are sinners in Adam and by Adam."

Art. 9. *" Of Original or Birth-Sin."*

" Original sin standeth not in the following of Adam....but it is the fault and corruption of the nature of every man that naturally is ingendered of the offspring of Adam," &c.

" Of Jesus Christ," &c.

" Christ was promised to

" Of the Justification of Man."

Art. 11 " We are ac-

* " One of the most illustrious witnesses we have of the belief of the churches of Italy, at the beginning of the fifth age, is Rufinus, presbyter of Aquileia. As for the rule of faith, which is the Scripture, Rufinus sets down a catalogue of the books of Holy Writ, the same that is at present received by the protestants, calling the books that we reject apocryphal . . . which is an evident mark that the church of Italy made a more accurate distinction of the canonical books from the apocryphal than the church of Rome at that time *did*. So that Rufinus, in this respect, knew more than Innocent I., who began to confound the canonical writings by a mixture of the apocryphal." —*Allix's Remarks*, p. 23.

the Fathers, who received the law, in order that knowing by the law their sins, unrighteousness, ... they might desire the coming of Christ to satisfy for their sins, and fulfil the law by himself.....Christ is our life, peace, righteousness, shepherd, advocate, sacrifice, and high priest, who died for the salvation of all believers, and is risen again for our justification."	counted righteous before God only for the merits of our Lord and Saviour Jesus Christ, by faith, and not for our own works or deservings," &c.
" Against Purgatory."	*" Of Purgatory."*
" We believe that after this life, there are only two places, one for the saved, which is called Paradise, and one for the damned, which is called Hell, utterly denying that feigned purgatory of Antichrist, invented in opposition to truth."	Art. 22. " The Romish doctrine concerning purgatory....is a fond thing vainly invented....repugnant to the word of God."
" Of the Sacraments."	*" Of the Sacraments."*
" We believe that the sacraments are signs, or the visible form of holy things.*	Art. 25. " Sacraments ..be not only badges or tokens of christian men's

* Comp. Catechism of the Church of England: *Quest.* " What meanest thou by this word Sacrament?"—*Ans.* " I mean an outward and visible sign of an inward and spiritual grace."

..We have known no other sacraments than baptism and the Lord's supper."	profession, but rather they be certain sure witnesses and effectual signs of grace .....There are two sacraments....baptism and the supper of the Lord."
" *Of Magistrates.*"	Art. 37. " *Of the civil Magistrates.*"
" We owe honour to the secular power, in subjection, obedience, promptitude, and in payment of taxes."	" It is lawful for christian men at the commandment of the magistrate to wear weapons, and serve in the wars."

The comparison thus briefly instituted between that ancient and venerable confession of the Waldensian Church and the XXXIX Articles, serves not only to prove that the doctrines which the Church of England reveres were maintained by the Waldenses, and (embalmed so to speak in this ancient document) preserved from corruption during the dark ages,—but shews it probable that this celebrated series of ARTICLES of the established church were partly formed by our reformers on the model of a Waldensian confession of faith. If so, how much is the church of England indebted,—how much indeed is every protestant church indebted—to that pure and primitive church, of which a rem-

nant still exists in its original seat, three valleys of Piedmont near the Cottian Alps.

P. 19. "*La Nobla Leyçon, datée de l'an* 1100."—The author has inadvertently fallen into the common error of both ancient and modern writers with respect to the true date of this valuable document. The words of the original relative to the date of the composition are,—

> "Ben ha mil e cent an compli entierement
> Que fo scripta lora que sèn al derier temp."

There are one thousand, one hundred years completely accomplished, since it was written 'It is the last time.'" The author of the "Nobla Leyçon" refers to a passage in St. John's first epistle (2nd chap. ver. 18), relative to the appearance of many antichrists. That epistle having been probably written not earlier than the year 70, (and it is very likely 20 years later) and 1100 years having elapsed between the time when this remarkable passage was written by St. John, and the time when the Nobla Leyçon was composed, the true date of the composition appears to be between A. D. 1170 and 1190.

P. 19. "*Ce qui rend incontestable la divinité du fils.*"—The author's argument is grounded on a passage in the Gospel of St. Luke, (5th chap. ver. 18—26) and may be thus stated:

1. None can forgive sins but God alone;
But Christ did forgive sins;
Therefore Christ is God.

2. The adoption of the above interpretation of the passage in the Gospel is inconsistent with Arianism;
But the Vaudois did thus interpret the passage;
Therefore the Vaudois were not Arians.

It is proper to remark, that whilst the moderator has produced abundant proof that the Vaudois were not Arians, there is a defect in this particular argument; since the "Nobla Leyçon" does not expressly refer to the above passage, and the moderator appears to assume it as a fair inference from the general tenor of that composition, that the ancient Vaudois, with himself, did thus interpret the passage in St. Luke:

P. 20. "*Leur Catéchisme....qui est daté de la même année* 1100." The passage in this ancient and beautiful formulary, to which the moderator alludes as opposed to Arianism, is as follows:

D. Cres tu al Sanct Esperit?	Q. Do you believe in the Holy Spirit?
R. Yo y creo; car lo Sanct Esperit procedent dal Paire e dal Filli, es una Personna de la Trinita,	A. I do believe, for the Holy Spirit proceeding from the Father and the Son, is one Person of the

e second la Divinita es aigal al Paire e al Filli,

D. Tu crees Dio Paire, Dio Filli, Dio Sperit Sanct esser tres en Personnas. Donc tu as tres Dios?

R. Non ay tres.

D. Emperço tu n'as nomma tres?

R. Aiço es per rason de la differentia de las Personnas; ma non per rason de la essentia de la Divinita. Car jasiaço que el es tres en Personnas, emperço el es un en essentia.

Trinity, and with respect to the Deity is equal to the Father and to the Son.

Q. You believe God the Father, God the Son, and God the Holy Spirit to be three Persons. Then you have three Gods?

A. I have not three.

Q. But have you not named three?

A. That is on account of the difference of the Persons, but not on account of the essence of the Deity. For though he is three in Persons, he is still but one in essence.

P. 22. "*Des massacres qu'en firent les croisés.*"—There are but few readers probably for whom it is necessary to remark, that the author does not refer to the crusaders who engaged in those sanguinary wars in Palestine, recorded by historians, and sung by poets, and which drained Europe of her armies for near two centuries; but to crusaders of another description, enlisted for the express purpose of exterminating the Albigenses in the South of France. These crusaders were under the command of Simon Count de Montfort, who

waged war against Raymond Count of Thoulouse, and other noblemen on whose estates the Albigenses were numerous and faithful vassals.

P. 24. "*Les pauvres de Lyon.*"—The disciples of Peter Waldo were denominated "Poor Men of Lyons." At that period, as in the apostolic age, it appears that "not many mighty, not many noble were called;" and that "the common people," less ensnared by delusive pomps and fascinating pleasures, and urged by the trials and afflictions of life to seek consolation in religion, were those most ready to receive the truths of pure religion.

P. 24. "*Petrus Valdensis,*"—As there are several towns in France called Val and Vaux, and one (Mosheim observes*) named "Vaux or Waldum, in the Marquisate of Lyons," it is very probable that he was called Valdo after one of these towns the place of his birth; whilst to some it may seem equally probable that he derived his surname from the intimacy formed with the Valdenses or Vaudois, inhabitants of the valleys of Piedmont. The latter is the opinion of Beza, and the translator of Mosheim.†

P. 25. "*Bourgeois qui enseignait que le culte*

* Vol. iii. p. 121. † Dr. Maclaine.

de l'église Romaine était corrompu."—" Peter, an opulent merchant of Lyons, . . . employed a certain priest (Stephanus de Evisa) about the year 1160 in translating from Latin into French the four Gospels, with other books of Holy Scripture, and the most remarkable sentences of the ancient doctors.....He began in the year 1180 to assume the quality of a public teacher, and to instruct the multitude in the doctrines and precepts of Christianity."*

P. 27. "*Un sentiment assez commun.....que trois cens ans après Constantin il y eut un nommé Pierre, du lieu de Valdis, qui enseigna la voie de la pauvreté, et par lequel la secte Vaudoise se repandit.*"—This *common opinion*, unsupported as it appears to be by strict proof, was, one is induced to suppose, an error. The *Pierre, du lieu de Valdis*, who inculcated poverty, was, it is apprehended, no other than Peter Waldo, whose disciples were the "Poor Men of Lyons," and who by his personal labours added to the number of the Vaudois—"*La secte Vaudoise.*" The error, if it be such, consists in this, that the traditionary opinion of certain persons, assigned too early a period as the time of his appearance as a reformer, viz. 300 years after Constantine, or the early part of

* Mosheim's Eccl. Hist. vol. iii. pp 121-2.

the seventh century, whereas he flourished towards the close of the twelfth.

P. 28. "*Que cette secte est la plus ancienne de toutes, les uns voulant qu'elle subsistât depuis le pape Sylvestre.*"

"*Que la secte des Vaudois a pris son origine de Léon, homme religieux qui fut choqué de l'avarice du pape Sylvestre, et de l'excessive largesse de Constantin, et qui n'ayant plus voulu avoir de communion avec l'évêque de Rome, fut suivi de beaucoup de gens de bien.*"*

These passages might induce us to suppose that the Leo alluded to lived in the age of Constantine, and was the founder of the Leonists—or Vaudois—at that period. But here, as remarked in the last note, inaccurate tradition became, I apprehend, the source of an erroneous opinion. "Before the end of the seventh century," says Gibbon,† "some scribe, perhaps the notorious Isidore, composed the decretals and the donation of Constantine, the two magic pillars of the spiritual and temporal monarchy of the popes. This memorable donation was introduced to the world by an epistle of Adrian I., who exhorts Charlemagne to imitate the liberality ....of the great Constantine. According to the

* Claude Seissel, Archbishop of Turin, cited by Peyran.

† Decline and Fall, vol. ix. pp. 159-162.

legend, the first of the christian emperors was healed of the leprosy, and purified in the waters of baptism by St. Silvester, the Roman bishop; and never was physician more gloriously recompensed. His royal proselyte withdrew from the seat and patrimony of St. Peter; declared his resolution of founding a new capital in the east; and resigned to the popes the free and perpetual sovereignty of Rome, Italy, and the provinces of the west.....So deep was the ignorance and credulity of the times, that the most absurd of fables was received with equal reverence in Greece and in France, and is still enrolled among the decrees of the canon law. The emperors and the Romans were incapable of discerning a forgery that subverted their rights and freedom; and the only opposition proceeded from a Sabine monastery, which, in the beginning of the twelfth century, disputed the truth and validity of the donation of Constantine. In the revival of letters and liberty, this fictitious deed was transpierced by the pen of Laurentius Valla.... Such is the silent and irresistible progress of reason, that before the end of the next age the fable was rejected by the contempt of Christians and poets, and the tacit or modest censure of the advocates of the Roman church. The popes themselves have indulged a smile at the

credulity of the vulgar, but a false and obsolete title still sanctifies their reign."

To this quotation from Gibbon may be added, what the same author remarks relative to Charlemagne's donation of the exarchate of Ravenna to the Roman Pontiff,—that the popes "found in the archbishops of Ravenna a dangerous and domestic rival," and that "the popes often complain of the usurpations of Leo of Ravenna."*

From the whole of these extracts we seem authorized to infer,

1. That the Leo to whom Claude Seissel attributes the origin of the Waldenses was Leo of Ravenna, who opposed the usurpations of the pope:

2. That when the Waldenses were termed *Leonistes*, *(see* p. 23*)* they were so denominated for having like Leo of Ravenna protested against papal dominion and papal fraud:

3. That the forged donation of Constantine to Pope Silvester, led the Waldenses and others who lived in a later age, erroneously to conclude that Leo lived in the age of Constantine, and that the Vaudois were the disciples of Leo at that early period, whereas the pretended donation of Constantine was not forged till the

* Codex Carolin. Epist. li. lii. liii.—pp. 200—205.

8th century, and then for the purpose of stimulating Charlemagne to make prodigal grants to the Pontiff.*

A passage in Mosheim strongly corroborates the opinion respecting the origin of the term Leonists now advanced. That historian remarks that Reynerus Sacco, who lived about 80 years after Peter Waldo (consequently in the thirteenth century) states that the Waldenses had existed under the denomination of Leonists about 500 years;† which brings us to the era of Charlemagne, and Leo of Ravenna's protest against the usurpation of the pope.

P. 30. "*Claude Evêque de Turin.*"—This illustrious reformer, a native of Spain, was a celebrated preacher when chaplain at the court of Louis the Meek of France, and afterwards, (probably in 817) appointed to the bishoprick of Turin, partly for the purpose of opposing, amongst other innovations, image-worship.

* Accordingly Pope Adrian refers to the false document in his letter to Charlemagne. In this letter (cited by Mosheim from Muratori's Rer. Ital. Scrip.) the following words occur:—"Sicut temporibus beati Silvestri Romani Pontificis, a sanctæ recordationis piissimo Constantino M. Imperatore, PER EJUS LARGITATEM, Sancta Dei catholica et apostolica Romana ecclesia elevata atque exaltata est,".....words that precisely correspond with "l'excessive largesse de Constantin," alluded to by Seissel; and confirm the opinion I have ventured to state.

† Ecc. Hist. iii. p. 123.

The disputes respecting the use of images were then violent; for in the year 786 the Empress Irene had summoned the second council of Nice, in which the worship of images and of the cross was authorized, and Pope Adrian had approved the decrees of that council; whilst Charlemagne had, in the year 794, assembled a council at Frankfort, in which the worship of images was unanimously condemned.

At such a crisis how valuable a bishop was Claude, as an opponent to the monstrous mass of superstition which the bishop of Rome was so strenuously bent upon supporting!

The works of Claudius, according to Dr. Allix,* are

1. A commentary on Genesis.
2. A commentary on Exodus.
3. A commentary on Leviticus.
4. A commentary on Ruth, (once in a library in Hainault.)
5. A commentary on St. Matthew, of which there are several MS. copies in England.
6. A commentary on the epistle to the Galatians, which has been printed.
7. A commentary on the epistle to the Ephesians; (with a dedicatory epistle to Louis the Meek, which Mabillon has published.)

* Remarks upon the ancient churches of Piedmont.

Mosheim speaks of another work by Claudius, his "Chronology," and in a note adds, "See Simon, *Critique de la Biblioth. Eccle.* de M. du Pin, tom. 1. p. 284.

P. 33. As the passage in the MS. is imperfect, and also appears to require a note, part of it has been omitted in the text at p. 33, but is here transcribed in full. It is as follows, "Ainsi s'expliquait cet homme de bien, loué de tous les grands personnages de son siècle, qui par une, etrange, est animé de l'esprit de Calvin, si nous nous en rapportons au jugement de Genebrand archévêque d'Aix, qui nomme ses dogmes *calvinistas Claudii Taurinensis assertiones.* Que serait-ce," &c. As these words occur at the close of extracts from the works of Claude, against the supremacy of the pope, against pilgrimages to Rome, against the invocation and intercession of saints, against image-worship, and against the religious adoration of the cross, the expressions relative to his being animated with the spirit of Calvin, &c. have no reference to the peculiar tenets of Calvin with respect either to church-government or doctrines; but allude simply to his having opposed the church of Rome, on the same grounds that not only Calvin, but Luther and Cranmer and many other reformers did. This observation is confirmed by another passage of Genebrand (or

rather Genebrard), who in the 3rd book of his "Chronography," as cited by Leger, (p. 155,) remarks, "Calvinistæ et Lutherani in multis conveniunt cum istis Henricianis, Petrobrusianis, Arnauldistis, Apostolicis, et Valdensibus."

P. 33. "*Les nouveaux mystères de la messe. —mais la transubstantiation n'était pas encore née.*"—As the church of Rome too arrogantly boasts of the antiquity of her doctrines, and too rashly charges protestant doctrines with novelty; it becomes essential to shew from time to time, that the reverse is the truth; that the peculiarities that characterize the church of Rome, and distinguish her from other churches are *novelties*, and that the doctrines preserved by the Waldenses, and revived by protestants at the reformation are the ancient doctrines of the primitive church. The doctrines of transubstantiation and the real presence is a comparatively modern invention. The inventor was Paschasius Radbert, a monk, afterwards abbot of Corbey, who wrote his treatise on the subject in the year 831. His opinions were warmly combated by several members of the church of Rome, especially the celebrated Bertramn, a priest and monk of Corbey, Johannes Scotus, who composed treatises by order of Charles the Bald. Opinions were still divided for a long period, namely, till the

fourth council of the Lateran, held by Innocent III. in the year 1215. "This audacious pontiff," says Mosheim, "pronounced the opinion that is embraced at this day in the church of Rome relating to that point, to be the only true and orthodox account of the matter; and he had the honour of introducing and establishing the use of the term *transubstantiation*, which was hitherto absolutely unknown."*

P. 33. "*Berenger*,"—or, as some write, Berengarius, was distinguished in the field of controversy in the 11th century, as the antagonist of Lanfranc archbishop of Canterbury, who employed his great talents in defending the doctrine of transubstantiation. Berenger was also the author of a commentary on the "Revelation of St. John." As this able disputant was not a preacher amongst the Waldenses, (although it would appear acquainted with them) and only maintained certain opinions in unison with theirs, he should be rather considered an adversary to unscriptural tenets of the church of Rome, than a Vaudois "pastor," as denominated by M. Peyran. Berenger passed the latter part of his life in devotional exercises at the isle of St. Cosme near Tours, and died A. D. 1088. The canons of the cathedral of

* Ecc. Hist. iii. 243.

Tours honour the memory of Berenger, by an annual procession to his tomb in the isle of St. Cosme, where they perform a solemn service.*

P. 35. "*En réduisant Nicolas II. à se déshonorer par un affreux galamatias.*"—A passage in Mosheim's Eccl. Hist.† will discover to what *galamatias*, or *confusion of words*, on the part of pope Nicholas II., the author alludes. "The exasperated pontiff summoned him (Berenger) to Rome, A. D. 1058, and terrified him in such a manner, in the council held there the following year, that he declared his readiness to embrace and adhere to the doctrines which that venerable assembly should think proper to impose upon his faith. Humbert was accordingly appointed unanimously by Nicholas and the council to draw up a confession of faith for Berenger, who signed it publicly and confirmed his adherence to it by a solemn oath. In this confession there was, among other tenets equally absurd, the following declaration, that *the bread and wine, after consecration, were not only a sacrament, but also the real body and blood of Jesus Christ; and that this body and blood were handled by the priests and consumed by the faithful, and not in a sacramental sense,*

* Moleon, *Voyages Liturgiques*, p. 130, cited by Mosheim, ii. 568.

† ii. 561-2.

but in reality and truth, as other sensible objects are. This doctrine was so monstrously nonsensical, and was such an impudent insult upon the very first principles of reason," &c.

P. 35. " *En faisant chanceler Gregoire VII. sur la chaire de St. Pierre par des doutes d'éclat, qui, malgré sa decision, rendent sa foi très-incertaine.*"—It is a memorable circumstance in the history of the dispute about transubstantiation, that pope Gregory VII. revoked the confession signed, and approved by Nicholas II., and allowed Berenger to draw up a new declaration of his sentiments; a circumstance on which Mosheim offers a remark that deserves the attention of those who contend for the infallibility of popes or councils. "It is worthy of observation," says this historian, " that Gregory VII., whose zeal in extending the jurisdiction, and exalting the authority of the Roman pontiffs, surpassed that of all his predecessors, acknowledged, at least tacitly, by this step, that a pope and council might err, and had erred in effect:—how otherwise could he allow Berenger to renounce a confession of faith, that had been solemnly approved and confirmed by Nicholas II. in a Roman council?"

That pope Gregory VII. entertained doubts upon the subject of transubstantiation, or rather that he discouraged all curious researches, and

especially absurd declarations upon the subject, and even coincided more or less with Berenger in opinion, is sufficiently apparent from what Leger* and Mosheim† have stated. The former refers to Matthew Paris and Cardinal Benno as authorities; the latter to a treatise by Berenger, published by Martene in his Thesaur. Anecdot. tom. iv. p. 99, 109;—by which it appears that Gregory consulted the Virgin Mary, by means of a confidential friend, in this urgent and perplexing affair; whose pretended answer to the pontiff was very unfavourable to the established doctrine of the church of Rome; for according to the pontiff's assertion—"whether Gregory was fanatical enough to confide in this answer, or rogue enough to forge it;"—the Blessed Virgin, having heard, answered him to this effect, "that nothing should be thought, nothing held, respecting the sacrifice of Christ, except what the authentic scriptures maintained, to which Berenger entertained nothing repugnant." "A. B. Maria audivit et ad me retulit," says the credulous or wily pontiff, "nihil de sacrificio Christi cogitandum, nihil esse tenendum, nisi quod tenerent authenticæ scripturæ, contra quas Berengarius nihil habebat."

* Hist. Generale des Eglises de Piémont, p. 151.
† ii. 565-6.

The unhappy Berenger, it seems, overwhelmed by the fear of a cruel death, had been guilty of dissimulation, and induced to subscribe at one time to a confession that he abhorred, at another to one couched in ambiguous language; but when the imminent danger of death by the hands of his persecutors was over, he re-asserted his real opinions, and humbled himself in private for his dissimulation and inconstancy.

P. 36. "*Tudême, Pierre de Bois, (Blois) et le docte Rosalin.*" "Rosalin," or Roscelin, was "a profound dialectician, and the most eminent doctor of the nominalists."*

Leger alludes to those writers as favourable to the doctrine of Pierre de Bruys; "qui fut puissamment soutenu par Theucholin ou Tudême, Pierre de Blois, Jean Rosalin, personnage très-docte, un des principaux restaurateurs de l'université de Paris," &c.

P. 36. "*Celui qui fit plus de bruit que tous les autres, et dont la voix étonna le vatican, c'est Henri de Thoulouse, qui de moine étant devenu ministre de l'évangile;*" *&c.* This celebrated reformer was a native of Italy, who successively visited Lausanne, Mans, Poitiers, Bourdeaux, and Thoulouse in the year 1147, bearing solemn testimony against the errors and corruptions

* See Mosheim's Eccl. Hist. ii. 585-7.

introduced by the church of Rome. In the year 1148 he was committed to prison by order of Pope Eugenius III. and he soon afterwards died.

P. 39. "*Arnaud de Bresse.*" Arnold of Brescia, who so strongly protested against the pomp and wealth of the Roman hierarchy, was a monk, "whose promotion in the church was confined to the lowest rank, and who wore the monastic habit rather as a garb of poverty than as an uniform of obedience."* His wit, his eloquence, his bold invectives against the inordinate ambition and immense possessions of the bishops and abbots and other abuses that marked the degenerate Roman church, whilst they procured him a number of admirers and followers amongst the laity, raised a host of enemies, who eventually accomplished his death. Whether this disciple of Abelard was intimately acquainted with the Vaudois may be doubted. He should be ranked rather as a political than a religious reformer; at least he entered vehemently upon the subject of political reform, and was as much the patriot as the preacher, when "blending in the same discourse the texts of Livy and St. Paul,"....."his eloquence thundered over the seven hills," and he ex-

* Gibbon's Hist. xii. 271.

horted the Romans "to assert the inalienable rights of men and christians; to restore the laws and magistrates of the republic; to respect the name of the emperor; but to confine their shepherd, (the pope) to the spiritual government of his flock."* A political revolution was the consequence of those exhortations. For ten years, from 1144 to 1154, the popes were deprived of that temporal authority they had so long usurped; till Adrian IV. succeeded in first banishing Arnold, and afterwards procuring a sentence of death against him, when being brought back to Rome, he was burnt, and his ashes were thrown into the Tiber.

The Vaudois historian, Leger,† ranks Arnold of Brescia amongst the Vaudois pastors, as the moderator Peyran does, and states that the prior Rorenco, considers that the Vaudois were called *Arnaudistes* after Arnaud de Bresse; but in another part of his history of the church of Piedmont, Leger derives that denomination from an Arnaud who went from Flanders to Cologne, where he held a public disputation with the Rhemish Divines, and (as related by Cæsarius Heisterbach) was burnt with nine of his disciples.

* Gibbon. † P. 155.

P. 40. "*Valdo fort riche, &c.....Ayant acquis quelque connoissance des langues il traduisit une partie de l'écriture en langue vulgaire; et fit des passages des Pères un recueil.*" Mosheim however states, not that Waldo was the translator, but, that he "employed a certain priest, (Stephanus de Evisa) about the year 1160, in translating from Latin into French the four gospels, with other books of Holy Scripture; and the most remarkable sentences of the ancient doctors." The catalogue of MSS. brought from Piedmont to England, by Sir Samuel Morland, and deposited in the public library at Cambridge, affords evidence that translations of portions of scripture into the vulgar tongue were made by the ancient Vaudois; and one of the MSS. is styled "Doctor, ou diverses sentences et témoignages des Pères touchant la repentance."

P. 41. "*Le septième est Viclef.*" It is evident that in enumerating these seven great reformers, of whom Wicliffe is the last in order, as Waldensian "Pastors," the author meant to establish the fact, that these great leaders had imbibed more or less the opinions of the Vaudois, and were more or less influenced by, and connected with them.

As it may be gratifying to the reader to see a still more complete list of the ancient Vaudois ministers, who were faithful during ages when ignorance prevailed, and persecution raged throughout Europe, the editor will here add a few names preserved by the historian Leger, whose account will in a good measure supply the deficiency necessarily attending the moderator's rapid sketch.

The Barbe* Esperon is said by Leger to have flourished about the year 1140, whose disciples, according to the prior Rorenco, were called Esperonists, but who coincided in religious opinions with the Vaudois.

After another Barbe, named Joseph, in whose time Peter Waldo appeared, Leger informs us that the Vaudois were called Josephists.

Of Barthelemi de Carcassone honourable mention has been already made in this work.† In Hungary, Dalmatia, Croatia, Bulgaria, &c. his truly episcopal labours appear to have contributed greatly to the establishment of churches and the extension of truth.

Two Barbes, named Belazinanza, and Giovanni di Luglio, were persons of considerable renown, who exercised their ministerial func-

* Barbe was the usual name given to a Vaudois minister in former ages. It was a term of respect, and signified uncle.

† P. 8.

tions in the valleys of Piedmont, about the year 1240.

Another Barbe, Arnaud Hot, or Othon, was in such high repute, that it chiefly devolved upon him to support the cause of the Vaudois at the celebrated conference of Montréal, alluded to by several writers of the history of France.*

The Barbe Lollard, according to Leger, "was also in high repute in the valleys, wrote a beautiful commentary on the Apocalypse, and conveyed the principles of the Vaudois to England; where his followers were called Lollards."

Mosheim produces strong arguments to shew —that the common opinion, that Walter Lollard was the founder of the Lollards, is incorrect:— that the word Lollard properly signifies a singer, (from the word *lollen*, to sing in a low voice,)—and that those pious persons were denominated Lollards who were in the habit of singing psalms and hymns; many of whom attended the sick and dying, and chanted at funerals. The same author ascribes the origin of the appellation Beghards and Beguines to the word *beggen*, (to beg, to implore,) the Christians so called professing more than common attention to prayer.† The very same

* See pp. 22, 94.

† "When christianity was introduced into Germany, the word *beggen* was used in a religious sense, and expressed

devout persons who were called Beghards were also styled Lollards:—both terms were applied indiscriminately. Mosheim* observes, "Walter, a Dutchman of remarkable eloquence, and famous for his writings, who came from Mentz to Cologne was apprehended and burnt," about the year 1322. He was sometimes considered the chief leader and champion of the Beghards; at another time called Walter Lollard. Does it not then seem most natural to infer, that the word Lollard was a term of distinction, and perhaps of reproach, appended to this Walter's name, on account of his being intimate with those devout persons, whether separatists from, or adherents to the church of Rome, who, aspiring to or professing superior piety, were designated Lollards, Beghards, &c.? Though not a native Vaudois, Walter might still be "*in high repute in the valleys.*"

Several other distinguished pastors, who flourished in different ages prior to the Reformation, are enumerated by the historian Leger; but as there are no very extraordinary transactions connected with the names of those faith-

the act of devout and fervent prayer to the Supreme Being. Accordingly we find in the gothic translation of the four gospels attributed to Uphilas the word *beggen* employed to express the duty of earnest and fervent prayer."—*Moshcim.*

* Ecc. His. iii. 378.

ful and laborious christian teachers, we may pass on to the mention of the more celebrated ministers of the Vaudois, both at the era of the Reformation, and subsequently to that period.

Pierre Masson and George Morel, were deputed in the year 1530 to confer with the principal reformers of Germany, (Luther, Œcolampadius, Melancthon, &c.) respecting several doctrines and ceremonies. Although Masson was apprehended and cast into prison at Dijon, a conference was held, the result of which was highly honourable to the Vaudois.

Martino Gonino of Angrogna died a martyr at Grenoble, when on his return from a conference with the reformers of Germany, and with Farel at Geneva, A. D. 1536.

Robert Olivetan was the translator of the first complete French Bible, which was generously printed at Neuchâtel in the year 1537, at the expense of the *poor* inhabitants of the valleys, for the benefit of the rising protestant church of France. His great endowments have been already mentioned in p. 137.

Pierre de Deyt, and Jacques de Misne, have been already mentioned (pp. 7, 8, 114,) as having preached with success in Bohemia.

Stephano Negrino, and Ludovico Pascale, were sent to visit the churches formed in Cala-

bria. Negrino was seized and imprisoned at Cosenza, where he died for want of food; and Pascale was carried to Rome, and burnt alive in the presence of Pope Pius and the cardinals, whom he solemnly summoned from the midst of the flames, to appear on a future day *before the throne of the* LAMB, to give an account of the barbarities they had practised, and the superstitions they had fostered.

Rostaing, of the Valley of St. Martin, continued to preach till one hundred years old, and died at the age of 115.

Stephano Laurentio, of the same Valley, preached for the space of 75 years.

Pietro Gillio, of the Valley of Perosa, and Grosso of Villaro, were the only two pastors out of fifteen who survived the plague that was introduced from France to Piedmont in 1630. They were the last, in fact, of the ancient Barbes. Gillio was the author of a history of the Vaudois.

In addition to the names of pastors recorded by Leger, the Editor thinks it will be satisfactory to the reader to add the names of a few individuals.

The plague having deprived the Vaudois of so many of their pastors, they were under the necessity of having recourse to the protestant church of France, and to that of Geneva, for a

supply of ministers; and of recalling a very valuable Vaudois minister, Antoine Leger, from Constantinople, to take charge of the church of San Giovanni.

Antoine Leger was at that time chaplain to the Ambassador of the United Provinces of the Low Countries; and was the intimate friend of Cyril Lucar, the patriarch of the Greek church, at the critical period when Pope Urban VIII. endeavoured, by means of the Jesuits and the French Ambassador, to engage the Greeks, and other oriental Christians, to submit to the authority of the Roman pontiff.

The patriarch Cyril, however, professed greater attachment to the protestant than to the Romish faith; in consequence of which he fell a victim to the malice of his enemies; who, by means of false witnesses, accused him of treason; and he was unjustly put to death. He had previously given Antoine Leger his confession of faith,—much in unison with that of the protestants,—and in a letter written with his own hand, a short time before he was put to death, begged Leger to make it generally known that his sentiments were comprised in that document.

Jean Leger was another very distinguished member of the family; a pastor,—a moderator,—a confessor, and when an exile from his be-

loved valleys, and appointed, in 1662, minister of the Walloon church* at Leyden, he wrote an elaborate work, his "Histoire Générale des Eglises Evangéliques des Vallées de Piémont." When a student at Geneva, being a remarkably good swimmer, he was so happy as to save the life of the Prince Palatine, afterwards King of Sweden, who was on the point of being drowned in the Lake. Leger's great exertions in after-life, when superintending the churches, or visiting foreign countries as a suppliant in their behalf, exposed him to many and great dangers, both from unfriendly elements, and unrelenting enemies.

During the persecution of 1686, the minister of Pral, M. Leydet, after hiding himself in caves, was at length taken, and conveyed to Luzerne. On quitting the prison to be executed, he said "it was a day of double deliverance; that of his body from captivity, and that of his soul from imprisonment in the body; for he cherished the expectation of partaking shortly, in full liberty, of the joys of the blessed." He died with the piety and constancy of a primitive martyr.

* The Walloon churches were formed by protestant exiles, driven by the Duke of Alva's persecution from the Walloon country, (near Namur, &c.) and compelled to seek an asylum in Holland.

Henri Arnaud, a pastor who accompanied the exiles during that persecution, afterwards conceived and executed the bold design of leading back the dispersed Vaudois from Switzerland, over the mountains of Savoy, to their native valleys. By the great skill of Arnaud, and the extraordinary valour of the band of about 800 men who accompanied him, those lands which had been so unjustly wrested from them were regained, and their families re-established, by their sovereign's permission, in the humble, but ever-cherished retreats of their ancestors. Arnaud, compelled to leave Piedmont, visited the Vaudois exiles in Germany, where his ardent mind sought repose in the peaceful discharge of pastoral duties at Schoenberg, and his robust frame that had sustained almost incredible hardships, rests in a vault in the small neat church of that village. He had previously composed a work, "La glorieuse Rentrée," &c. designed to commemorate the return of the Vaudois, which contains minute details on the subject.

During the last century another author appeared amongst the Vaudois, the minister Brez, who officiated in Holland, and who commenced, but did not live to complete a history of the Vaudois, which would have included events subsequent to the time of the

historian Leger. One volume only was published. The MSS. of M. Brez have been entrusted to the Editor.

The late moderator, J. Rodolphe Peyran, should be next mentioned; whose claim to distinction may be estimated by the list of his MSS. entrusted to the Editor, which has already appeared in a former part of this volume. He was indeed a man of research and a laborious divine!

The pastors who now preside over the several churches in the Valleys of Piedmont, are generally well-informed upon literary subjects; assiduous in preparing discourses distinguished for perspicuity of style, and the importance of the Christian truths they comprise; and exemplarily attentive to the laborious duties of the pastoral charge.

Amongst these M. Bert has, by the unanimous suffrages of his brethren, been appointed moderator, and thus sustains an office, which, in addition to his labours as the pastor of La Tour, includes both presiding at the synod, and visiting several churches. In this work he is assisted by an assistant-moderator, M. Rostaing of Villeseche, who visits the remaining churches; whilst M. Muston of Bobi acts as secretary. M. Bert is the author of a small work ("Notice Historique") relative to the Vaudois, and is engaged in preparing a

book of devotions, " Livre de Famille" for their use.

Some of the Vaudois ministers are stationed in countries distant from home; M. Mondon in a Vaudois colony in Germany; and M. Appia as pastor of a church at Frankfort. M. Appia has collected numerous printed documents and MSS. relative to the Waldenses; for the use of which, as he has been so obliging as to lend them to the Editor, in the most handsome and liberal manner, to assist him in compiling a history of the Vaudois, the most grateful acknowledgments are due to that talented Christian minister.

P. 51. " *L'on a vu les plus grands empereurs, les Fréderic, &c.....obligés de fléchir.*"—At the coronation of the emperor Frederic I. Pope Adrian IV. " insisted upon Frederic's performing the office of equerry, and holding the stirrup to his holiness."

Frederic II. was excommunicated by Pope Gregory IX. for having delayed going with an army to Palestine longer than was agreeable to the " incensed pontiff."*

P. 52. " *Dominique....le favori..du pape, qui le mit au nombre des saints après sa mort.*"—Dominic, the founder of the order that bears his

* Mosheim's Ecc. Hist. III. 52, 136.

name, was by birth a Spaniard, of the noble family of Guzman, and inventor of that horrid engine of civil and ecclesiastical tyranny, the inquisition, which was first brought into action against the Albigenses.

P. 53. "*Le pape devenu insensiblement d'évêque de Rome.....évêque universel,*" *&c.*—Mosheim observes,* in reference to the growing ascendancy of the Pope in the 5th century,—a period when the contest for supremacy ran high,—"The patriarch of Constantinople....elated with the favour and proximity of the imperial court.... on the one hand reduced under his jurisdiction the patriarchs of Alexandria and Antioch, as prelates only of the second order.....None of the bishops found the occurrences of the times so favourable to his ambition as the Roman pontiff. Notwithstanding the redoubled efforts of the bishop of Constantinople, a variety of circumstances united in augmenting his power and authority, though he had not, as yet, assumed the dignity of supreme lawgiver and judge of the whole christian church. The bishops of Alexandria and Antioch, unable to make head against the prelate of Constantinople, fled often to the Roman pontiff for succour against his violence; and the inferior

* Vol. ii. pp. 27, 28, 29.

order of bishops used the same method when their rights were invaded by the prelates of Alexandria and Antioch. So that the bishop of Rome, by taking all these prelates alternately under his protection, daily added new degrees of influence and authority to the Roman see."

Ecclesiastical writers have largely descanted on the contest between the bishops of Rome and Constantinople; each of whom arrogated to himself superiority, not only *among*, but even *over* other churches.

It is worthy of particular notice in the history of this ambitious claim to sacerdotal sovereignty, that Pope Gregory I. so warmly declaimed against assuming the title of œcumenical or universal bishop, (which the Greek emperors gave to the bishop of Constantinople) as to declare that in his opinion the man who should assume that title would be the antichrist whose appearance is foretold in the Scriptures; —and yet, within a few years, a successor of Gregory I., namely, Boniface III., actually obtained this title from the tyrant Phocas, who, by the murder of his sovereign, Mauritius, had reached the summit of power. That supremacy in the christian church, which has been since abused by the introduction and establishment of numerous errors, having been conferred on the pope by the usurper in the year 606, many

of the most judicious interpreters of prophecy consider this to be the era from which we should date the 1260 years, described by Daniel* and St. John,† as a gloomy period, during which faithful witnesses should endure persecution.

P. 54. "*L'église d'Afrique, qui s'était opposée à sa suprématie au commencement du* 5^me^. *siècle, a disparu aux yeux des hommes, chargée, comme on le prétend à Rome, des jugemens de Dieu, et de l'indignation de St. Pierre, pour avoir résisté à ses successeurs.*"—"Among all the prelates who ruled the church of Rome during this century, (the 5th), there was none who asserted, with such vigour and success, the authority and pretensions of the Roman pontiff as LEO, commonly surnamed the GREAT. It must be, however, observed, that neither he, nor the other promoters of that cause, were able to overcome all the obstacles that were laid in their way, nor the various checks which were given to their ambition. Many examples might be alleged in proof of this point, *particularly the case of the Africans*, whom no threats nor promises could engage to submit the decision of their controversies, and the determination of their causes, to the Roman tribunal."‡

* Dan. xii. 7. † Revel. xi. 3. ‡ Mosheim's Ecc. His. II. 29.

That annihilation, so to speak, of the African church, to which M. Peyran alludes, by which all obstacles to the ambition of the pope from that quarter were removed, took place under the Vandals and the Saracens. Genseric the ferocious king of the Vandals, Hunneric "his inglorious son," and other monarchs of the same race, who were Arians, persecuted the Trinitarian christians of Africa with unrelenting violence. "At the command of Hunneric," observes Gibbon,* "four hundred and sixty-six orthodox bishops assembled at Carthage. Of these forty-six were sent into Corsica to cut timber for the royal navy; and three hundred and two were banished to the different parts of Africa....deprived of all the temporal and spiritual comforts of life. The hardships of ten years' exile must have reduced their numbers; and if they had complied with the law of Thrasimund, which prohibited any episcopal consecrations, the orthodox church of Africa must have expired with the lives of its actual members. They disobeyed, and their disobedience was punished by a second exile of two hundred and twenty bishops into Sardinia; where they languished fifteen years, till the accession of Hilderic."

* Vol. vi. 283, 4.

If the Vandals diminished, the Saracens almost destroyed that venerable church in which Cyprian, Augustine, and other illustrious men, had shone with a splendor that not only gave light to their respective dioceses, but diffused beams of knowledge, that, both then and in after-ages, irradiated nearly the whole of christendom.

To what an extent the christian religion must have declined in Africa, in common with other christian countries, beneath the baleful influence of the Koran, propagated by the sword, we may judge from one brief passage in the "History of the Decline and Fall of the Roman Empire."* "In the ten years of the administration of Omar, the Saracens reduced to his obedience thirty-six thousand cities or castles, *destroyed four thousand churches*.....and edified fourteen hundred mosques for the exercise of the religion of Mahomet." How justly, then, might a cloud of destructive locusts be adopted as the prophetic emblem, (according to the opinion of judicious commentators on the 9th chapter of St. John's "Revelation"), to designate the hordes of Saracens that rushed from the deserts of Arabia, to desolate the fair fields of the civilized and the christian world.

* Vol. ix. 361.

P. 54. "*Les rois d'Italie n'ont point tenu devant le pontif romain, qui s'est défait des Hérules par les Gôts, des Gôts par Bélisaire et Narsés; et qui à détruit les Lombards par Charlemagne.*"—There is a very remarkable prophecy extant in the prophet Daniel, (ch. vii. ver. 7—27,) which M. Peyran appears to have had in view in his animated description of the gradual rise of the bishop of Rome to sovereign power. This prophecy is very generally admitted by writers of deep research to describe the Roman empire; the ten horns symbolizing ten separate sovereignties into which that empire was divided after its dissolution; whilst the little horn, "diverse from the first, having eyes, and a mouth that spake great words, before whom three of the first horns were plucked up, that made war with the saints, and wore out the saints of the most high, and thought to change times and laws," aptly represents the ambitious Roman pontiff, who, to complete the resemblance to the prophetic type, still wears a triple crown.

The profound and accurate bishop Newton, in his "Dissertations on the Prophecies," pp. 229—231, has brought into one view the opinions of Machiavel, Mede, bishop Lloyd, and Sir Isaac Newton, with respect to the kingdoms that constituted the prophetic horns of Daniel.

The Heruli, the Goths, and the Lombards, (whom the moderator appears to consider the three horns "plucked up by the roots," before the little horn), will be found amongst them.

The senate of Rome having addressed the emperor Zeno, and acknowledged him sole emperor, both of the east and west; requested that Odoacer might be invested with the title of patrician, and, entrusted with "the administration of the diocese of Italy." The request was granted; Odoacer, who had obtained chief military authority amongst the Heruli, reigned as vicegerent in Italy; and the late emperor of the west, Augustulus, was banished to the Lucullan Villa, in Campania.

1. The authority of Odoacer was afterwards undermined by Theodoric, king of the Ostrogoths, who obtained the emperor Zeno's permission to attack Odoacer and govern in his name in Italy. He did so; for at the close of an arduous war, Odoacer, shut up in Ravenna, capitulated, and was afterwards treacherously slain at a banquet, A. D. 493.

2. In the year 552, the gothic kingdom, in its turn, sustained a fatal overthrow at the battle of Tagina; and Totila, the king, was slain with a lance. Narses, after this success, led his troops to Rome, and received the keys of the city in the name of his master, the emperor

Justinian. The vanquished Goths chose for their new king Teias, who made a last effort to resist the forces of Narses, when besieging the castle of Cumæ. After a combat of many hours, Teias was wounded with a dart; "he fell, and his head, exalted on a spear, proclaimed to the nations that the gothic kingdom was no more."

3. The Lombards, under their king Alboin, afterwards (A. D. 570.) became masters of Italy, and Pavia was chosen as the capital of the kingdom. In the year 774 their dominion expired; Desiderius, the last of their native princes, surrendering his sceptre and his capital to Charlemagne.

Two writers of great authority on all subjects connected with prophecy, Sir Isaac Newton and bishop Newton, conceive the "three horns plucked up before the little horn" to be,—the exarchate of Ravenna,—the kingdom of the Lombards,—and the senate, or state of Rome.

1. The exarchate of Ravenna; because, when that city was taken by Aistulphus and regained by the arms of Pepin, that monarch did not restore it to the emperor, but bestowed it on pope Stephen II. and his successors, in the year 755....." and henceforward the popes, being now become temporal princes, did no longer date their epistles and bulls by the years of the

emperor's reign, but by the years of their own advancement to the papal chair."*

2. The kingdom of the Lombards, because Charlemagne, when he finally overthrew their dominion in 774, increased the pope's patrimony by new possessions.

3. "The state of Rome," the senate and people of which once possessed a degree of authority, and elected both the western emperor and the pope, whilst Charlemagne, in settling the affairs of Italy, permitted the pope to hold under him *the duchy of Rome*, and thus again conferred upon the pontiff the dignity of a temporal prince.

P. 54. "*Les Allemands, maîtres de l'empire à leur tour, voulurent disputer aux papes le droit des investitures.*"—The European princes, who had made liberal grants of lands, &c. to the church, afterwards assumed the right to appoint bishops and abbots, and invested them with a ring and crosier, as badges of the dignity conferred by their sovereign. Pope Gregory VII. in the year 1075, anathematized those who received the investiture of a bishopric or abbacy from the hands of a layman, and those who should perform it. Tumults and civil wars,

* Bishop Newton's Dissertations, p. 240.

both in Germany and Italy, were the result of this contest for authority between the emperors and the popes; and the calamities in which Christendom became thus involved, lasted during great part of the 11th and 12th centuries. The conditions of peace at length settled, were to this effect, "that the bishops and abbots should be chosen by the monks and canons; that the new bishop or abbot should take an oath of allegiance to the emperor, receive from his hand the *regalia* and do homage for them, and that the emperor should not confer the *regalia* by the ceremony of the *ring* and *crosier*, (ensigns of spiritual dignity), but by that of the *sceptre*, and thus invest the person elected with possession of *temporal* rights.

P. 54. "*Le pape veut-il avoir le saint sépulcre en sa puissance? Il faut que l'Europe entière fonde sur l'Asie; que le monde chrétien se consume pour faire cette acquisition.*"—Although the extraordinary expeditions to recover Palestine from the dominion of the Saracens, (a favourite project of the popes), which, during two centuries, awakened the enthusiasm of men of all ranks and conditions in Europe, are well known; a brief summary of these enterprises of the crusaders,—to which the Romanists were strongly attached, but to which the Albigenses

and Waldenses were very averse,*—may not be improper.

The indignation of Europe having been excited, by Peter the Hermit's representation of the insults and vexations experienced by the pilgrims to the holy sepulchre, a crusade was resolved on at the council of Clermont, A. D. 1095.

The leaders of the first crusade, consisting of 800,000 men, were, Godfrey of Bouillon, who, with his brother Baldwin, commanded 80,000 troops; Hugh Count of Vermandois, brother to the King of France; Robert Duke of Normandy, son of William the Conqueror; Robert Count of Flanders, Stephen Count of Chartres, Raymond Count of Thoulouse;† Bohemond Duke of Apulia, son of Robert Guiscard, and his cousin Tancred, the Pride of Chivalry; and Peter the Hermit, who led on an undisciplined multitude, the greater part of whom, on account of the excesses they committed in passing through Hungary and Turcomania, were at-

* The reasons urged by the Albigenses and Waldenses against the crusades occasioned the publication of Francis Moneta's "Summa contra Catharos et Waldenses."—*See Mosheim's Eccl. Hist.* vol. ii. 448.

† Ancestor to Raymond who protected the Albigenses.

tacked, and mostly put to death. The remainder were defeated by Soliman. The disciplined troops were more successful. Antioch was taken and given to Bohemond, Edessa to Baldwyn, Jerusalem to Godfrey. The prosperity of the new kingdom of Jerusalem was, however, but of a transitory nature; for the Saracens having renewed the war, pathetic appeals were made to the pope, and to the European princes for their aid. Bernard the Abbot of Clairval, accordingly, exerted all his zeal and eloquence to summon a fresh army of cross-bearing warriors. Louis VII. of France, and Conrad III. of Germany, listened to his solicitations, and each, at the head of a numerous army, set out for Palestine in the year 1147. After enduring various calamities; famine, shipwreck, and the sword; the wretched survivors of these armies arrived at Jerusalem; but the year following marched back to Europe. Deprived in consequence of the expected succours, and divided, as were the Christian chiefs in Palestine, by intestine feuds, the Sultan of Egypt, Saladin, attacked the Christian forces, and at the battle of Tiberias took Guy King of Jerusalem prisoner.

To relieve the Christians, thus reduced to the last extremity, a third crusade was un-

dertaken by the Emperor of Germany, Frederic Barbarossa, in 1189, and by Philip Augustus King of France, and Richard I. King of England, in 1190. In the midst of conquests achieved by his valour, and that of an immense army, Frederic Barbarossa lost his life in the river Saleph or Cydnus, in Seleucia. His son Frederic, and the greatest part of the army, perished through the prevalence of a pestilential disorder in the camp. The King of France returned to Europe in 1191; and Richard, after having with great military prowess and skill defeated Saladin in many battles, and regained Jaffa and Cæsarea, concluded a truce with the sultan, and left Palestine in 1192.

Innocent III. summoned the princes of Europe to renew the crusades, but the French nobles who first listened to his exhortations, instead of steering for Palestine, sailed in 1203 for Constantinople, took that city by storm, and restored the Emperor Isaac Angelus to the throne; and when that emperor was afterwards put to death, these crusaders took Constantinople a second time, and established an empire of the Latins or Franks that lasted till 1261.

A crusade was regularly undertaken, however, in 1217, by Andrew King of Hungary, Leopold Duke of Austria, Lewis of Bavaria, and other princes. After the conquest and loss

of Damietta, in 1220, this expedition failed, the fleet being destroyed by that of the Saracens.

In the year 1228, Frederic II, notwithstanding the persuasion and menaces of Pope Gregory IX. sailed reluctantly for Palestine, where he was acknowledged and crowned King of Jerusalem, and having concluded a truce of ten years with the Sultan of Egypt, returned to Europe.

Two expeditions were undertaken in the year 1239; the one by Theobald King of Navarre, the other by Richard brother to Henry III. King of England; neither of which led to important results, as a truce was concluded with the Mahometans.

This series of disastrous expeditions was closed by two crusades, undertaken in consequence of a vow by Louis IX. of France. In the first he took Damietta; but the army of this valiant monarch, previously reduced by famine and pestilence, was overcome by the Saracens; he was himself taken prisoner, and ransomed at a sum equivalent to £190,000 sterling; whilst of 2800 knights who accompanied Louis, about 100 only returned to France. In the second expedition he attacked Carthage, but fell a victim to a pestilential disease that carried off the greatest of his army in the port of Tunis, A. D. 1270.

In 1291, Acre having been taken by the Mahometans, the Latin kingdom of Jerusalem was overthrown, and the *Tragedy of the Crusades*, characterized by ferocity and fanaticism during a period of 200 years, brought to a close.

P. 57. "*Qu'ils rejetent le culte des images défendues dans la loi.*"—The children of the Vaudois are still carefully instructed to reject the worship of images *because forbidden in the law.* Their neighbours, however, the children of the Roman catholics, are, *by episcopal authority, excluded from the true knowledge of God's law against images:* for in the "Catechismo ad uso della Diocesi di Pinerolo," dated 1818, with a preface by the Bishop of Pinerolo (Francesco Maria Bigex) GOD'S second commandment against images is *omitted; a falsehood is told to the children*, namely, that the second commandment is "non pigliare il nome di Dio in vano;" and ten commandments are formed by making two commandments of the tenth. St. Paul foretold that falsehood would characterize an apostasy from primitive Christianity; (1 Tim. chap. iv. 2); and St. John has forewarned all of the punishment for taking away any part of the inspired volume (Rev. ch. xxii. 19.)

P. 58. "*Montfort, Gastaldo, Albertus de Capitaneis.*"—Simon Count de Montfort, was

the leader of those engaged in a crusade against the Albigenses in the south of France, whose atrocities are briefly described in p. 83.

Albertus de Capitaneis Archdeacon of Cremona, Pope Innocent VIII.'s nuncio, engaged the Duke of Savoy and other princes to give him troops to extirpate the Vaudois in pursuance of the pope's directions. Attended by 18,000 men he attacked them in their valleys, but without the success he expected, A. D. 1477-8.

Andrea Gastaldo was a counsellor employed to examine the decrees made by their sovereigns at different times in favour of the Vaudois. These decrees were confirmed by an edict in 1653, and another in 1654, in which the Vaudois were acknowledged to have been faithful and obedient subjects: notwithstanding which Gastaldo brought an order that the inhabitants of several villages, (Luzerne, St. Jean, La Tour, Fenil, &c.) should leave their homes within three days, unless they would attend mass;—a refusal to attend to be punished with confiscation and death! This cruel and unjust order was but a preface to the persecution of 1655, when the Marquis de Pianesse led his troops into the valleys.

P. 63. *Simoni Deo sancto.*"—The Editor is

indebted to a literary friend* for directing him to a page of the antiquary Gruter's "Inscriptions,"† which confirms the moderator's statement and reasoning. There are several inscriptions to this Sabine deity.

Sancto. Sanco.
Semoni. Deo. Fidio.
Sacrum. (n. 6.)

Semoni. Sanco. Deo. Fidio. n. 5.
Sanco. Fidio. Semo. Patri. n. 7.
Sanco. Deo. Patr. Reatin. Sacrum. n. 8.

"These inscriptions," the same friend observed, "are found, extracted from Gruter, in Bryant's Analysis of ancient Mythology."‡ Classical writers also refer to this deity.§

Does it not appear then, that the opinion that St. Peter was the first Bishop of Rome, (from whom, it is asserted, the popes derive, in consequence, their superior authority),—this chief pillar of the church of Rome—is but "the

* Matthew Bridges, Esq. author of "Jerusalem Regained, a Poem;"—"The Testimony of Profane Antiquity to the Account given by Moses of Paradise," and other works.

† Vol. i. p. 96. ‡ Vol i. pp. 45, 46.

§ Ovid. Fast. vi. p. 213, &c.

baseless fabric of a vision," or at least has been placed upon a pedestal, which is found to have been an error and a fable?

P. 64. "*Si le pontife n'était aujourd'hui malheureux.*"—M. Peyran wrote these letters to the imprisoned Cardinal, when the pope was in a state of degradation under Napoleon. The expressions, as indicating a generous sympathy for an ill-treated pontiff, are honourable to the feelings of M. Peyran; the chief pastor of a church which popes had once persecuted.

P. 68. "*N'est point le témoin oculaire.*"—Compare Acts, ch. i. 21, 22.

P. 74. For a correction of the error respecting the date of the "Nobla Leyçon," *see* p. 147.

P. 74. "*Grégoire* VII. *établissant le pouvoir arbitraire de son siége.*"—This pope, it appears, had formed *gigantic* plans! He "devoted his life to the execution of two projects:

1. To fix in the College of Cardinals the freedom and independence of election, and for ever to abolish the right or usurpation of the emperors and the Roman people: 2. To bestow and resume the western empire as a fief or benefice of the church, and to extend his temporal dominion over the kings and kingdoms of the earth."*

* Gibbon's Hist. ix. 199-200.

" His purpose was to engage in the bonds of fidelity and allegiance to St. Peter, i. e. to the Roman Pontiff, all the kings and princes of the earth ..... Nothing can be more insolent than the language in which Gregory addressed himself to Philip I. King of France, to whom he recommends an humble and obliging carriage, from this consideration, that both *his kingdom and his soul were under the dominion of St. Peter*, (i. e. his vicar, the Roman Pontiff.) He pretended that Saxony was a feudal tenure held in subjection to the see of Rome ..... He extended also his pretensions to the kingdom of Spain, maintaining in one of his letters, that it was the property of the apostolic see. ....William the Conqueror was ...., extremely jealous of his rights, and tenacious of the prerogatives he enjoyed as a sovereign .... accordingly when Gregory wrote him a letter....summoning him to do homage for the kingdom of England, as a fief of the apostolic see,.... William refused.

" He wrote letters to Geusa King of Hungary, and Swein King of Denmark, soliciting them to make a solemn grant of their kingdoms and territories to the prince of the apostles, and to hold them under the jurisdiction of his vicar at Rome, as fiefs of the apostolic see.....Many more examples might be

alleged ..... Had the success of that pontiff been equal to the extent of his insolent views, all the kingdoms of Europe would have been this day tributary to the Roman see, and its princes the soldiers or vassals of St. Peter, in the person of his pretended vicar on earth."* Strange, that a bishop calling himself "servant of the servants of God," should be so anxious to be a sovereign of sovereigns! and not satisfied with claiming the keys of the kingdom of heaven, should be ambitious to extend his sceptre over the whole earth!

P. 75. "*Patrons de la transubstantiation.*"—The reader is referred to the note p, 161.

P. 78. "*Se soumettre à un prince mahometan.*"—King John is alluded to.†

P. 78. "*Nogaret.*"—Boniface sent Philip the Fair, King of France, "the haughtiest letters imaginable, in which he asserted that the King of France, with all other kings and princes...., were obliged, by a divine command, to submit to the authority of the popes, as well in all political and civil matters as in those of a religious nature. The king answered him with great spirit..... The pope rejoined....and in that famous bull *unam sanctam,* asserted that Jesus

* Mosheim's Eccl. Hist. II. pp. 493—8.

† Hume's Hist. II. 98.

Christ had granted a two-fold power to his church, or, in other words, *the spiritual and temporal sword;* that he had subjected the whole human race to the authority of the Roman pontiff; and that whoever dared to disbelieve it were to be deemed heretics, and stood excluded from all possibility of salvation. The king, on the other hand, in an assembly of the peers of his kingdom, held in the year 1303, ordered William de Nogaret, a celebrated lawyer, to draw up an accusation against the pope, in which he charged him with heresies, simony, and many other vices, demanding at the same time an œcumenical council to depose such an execrable pontiff. The pope, in his turn, passed a sentence of excommunication ....against the king."* Philip afterwards sent William de Nogaret with others to Italy to seize the pope's person and bring him before a council he was resolved to hold at Lyons. In executing this commission, however, De Nogaret treated the pope in a brutal manner, highly discreditable to himself; since, instead of striking him with his gauntlet, it rather became him, as before, to resist the pontiff's arrogant pretensions with his pen.

P. 83. "*Beziers....nage dans le sang de*

* Mosheim's Eccl. Hist. III. 313.

soixante mille Albigeois."—There is a slight error in this statement, as there were many Roman Catholics involved in the massacre. Notwithstanding the intercession of the Earl of Beziers, and afterwards of the bishop, who represented that the Roman Catholics were very numerous in the city, the furious Legate (Milon) resolved, that unless all the citizens would submit to the pope's authority, all, whether Romanists or Albigeois, and without respect to age or sex, should be exposed to fire and sword at the assault. When the city was taken, even the priests and monks who came out of the church of St. Nazari, with banner, crosses, holy water, &c. singing Te Deum, for joy that the town was taken, were put to death by the incensed besiegers.

P. 108. "*Les Fratricelli, que nous avons vus être les Vaudois.*"—The Fratricelli were not, strictly speaking, of Vaudois origin, but were Franciscans who separated from the grand community of their order, adhered rigorously to their founder's laws, and protested loudly against the enormous wealth and other corruptions that disfigured the Roman church. On this account, as well as because they espoused the cause of the emperor Lewis in his contest with pope John XXII., they were of course objects of strong aversion at the court of Rome.

It is not surprising then, that writers who were advocates of that church, should either erroneously, or reproachfully, confound them with the Vaudois, who also professed strict piety and protested against the papal corruptions; more especially if many of them departed so far from the church of Rome as even to adopt the purer tenets of the Vaudois.

P. 116. "*L'Europe. . . devastée par trois papes, desirait de voir finir des maux qui se renouvellaient chaque jour. Ses princes s'accordèrent à convoquer un concile à Constance.*"—At this council John Huss and Jerome of Prague, were condemned and burnt, because, in propagating truth, and opposing errors and vices prevalent in the church of Rome, they violated that UNITY which is considered one of the characteristic and clear proofs that the church of Rome is the only true catholic church. Yet this very council was assembled,—for what reason?—because *unity* did not exist in the church of Rome!—because that church which asks her members, "In che consiste questa unita?" and replies, "Consiste in questo, che dee avere una stessa fede, gli stessi sacramenti, ed un sol capo,"—"capo visibile,"—"il sommo pontefice, o sia il papa;"—that church was the seat of schism! divided into two factions, and

governed by two contending pontiffs, Boniface IX. who remained at Rome, and Benedict XIII. who resided at Avignon!

On the death of Boniface, several cardinals elected Innocent VII., who was succeeded by Gregory XII. The cardinals assembled at the council of Pisa, held in 1409, accused Benedict XIII. and Gregory XII. of heresy and perjury, excommunicated them, and elected Alexander V. Thus there were three great factions in the Roman church, and three popes, "who loaded each other with reciprocal maledictions!"

P. 127. "*Vaudois connus sous le nom de frères de Bohême et de Moravie.*"—As early as the 12th and 13th centuries the Waldenses settled in Bohemia:—indeed, Peter Waldo himself, driven from Lyons to Picardy, and from Picardy to Germany, by persecution, went to that country. Their descendants were fellow-sufferers with the disciples of Huss. The exemplary christians, known at present under the name of "Moravians," or "United Brethren," in England, Germany, &c. are a branch of those Vaudois, who first settled in Bohemia. Their church has been recognized as "an ancient protestant episcopal church" by acts of parliament;*—Stephen, a Waldensian bishop in Aus-

* 22 Geo. II. cap. 44; and 22 cap. 30.

tria, afterwards a martyr, having consecrated three of their ministers in the year 1467.

The "Moravians," or "United Brethren," of modern days, have been chiefly remarkable for attachment to the divinity and cross of their Redeemer; for the meekness, simplicity, and christian charity exhibited in their conduct; and their laborious and persevering efforts to impart christianity to the Hottentots, the savages of Greenland and Labrador, and the negroes of the West Indies; in the latter islands to the great satisfaction of the proprietors of slaves, who perceive in the christian negroes the happy results of a reception of the doctrines of the gospel. It was in reference to the missionaries of this church, that the poet Cowper penned the following lines on the propagation of the gospel:

"And still it spreads. See Germany send forth
Her sons to pour it on the farthest north;
Fir'd with a zeal peculiar, they defy
The rage and rigour of a polar sky;
And plant successfully sweet Sharon's rose
On icy plains, and in eternal snows.

P. 135. "*Long-tems avant Wiclef, les Vaudois y étaient très-connus.*"—"Henry Knighton tells us, that the Albigensian hereticks came over into England in the reign of King John,

and that some of them were burnt alive. But yet we must not think that their doctrine by this means was wholly extinguished; for we find the same appearing again in the persons of the Lollards and Wiclefites. I distinguish the Lollards from the Wiclefites, as being more ancient than they, having appeared in Flanders and Germany from the beginning of the 14th century.....though the same name was afterwards given to the Wiclefites.....They seem to have come from the Waldenses and Albigenses, by what Kilianus tells us; *Lollardus quoque dicitur Hæreticus Waldensis;* a Lollard is also called a Waldensian heretick ... Their numbers....as Knighton assures us, covered all England."*

Dr. Allix, has at the close of his valuable work on "the Ancient Churches of Piedmont," given "extracts of several trials of some pretended hereticks in the diocess of Sarum, taken out of an old register." These extracts give an account of the abjuration of opinions hostile to the church of Rome, by "Austyn Stere and Herry Benette of Spene, William Brigger of Thachum, Richard Hignell, William Priour and Richard Goddard of Newbury." The ab-

* Allix s Remarks, pp. 201-2.

juration was read, A. D. 1490, before "*Thomas* Lord Bishop of Salisbury."

Happily for England, the times are changed! At the moment the Editor's pen notes down this almost obsolete fact, the See of Sarum is filled by a prelate of the same name, who has strenuously opposed those false doctrines which a remote predecessor, in the fifteenth century, so assiduously fostered.—Nor is the time, probably, far distant, when those massive and stately structures, the cathedrals that adorn the different Roman catholic cities of Europe, will also become the seats of a purer worship and a reformed faith.

REPONSE

A LA

LETTRE PASTORALE

DE

L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME

EVÊQUE DE PIGNEROL.

PREFACE

BY

THE EDITOR.

THOSE valleys of Piedmont which are inhabited by the Vaudois were included in the diocess of Turin in the earlier ages: but, at a very recent period, a new see has been established,—that of Pignerol; the capital of the province of that name; and situate in the immediate vicinity of the valleys. The valleys have been, in consequence, annexed to the see of Pignerol. In the year 1818 the Bishop of Pignerol, (François Marie Bijex, Seigneur de Chaumont, &c.) published a pastoral letter to the clergy and people of his diocess; in the course of which he pointedly addressed the Vaudois, and argued in favour of the tenets of the church of Rome. To this address, M. Peyran, as moderator of the Waldensian church, felt it his duty to reply in a letter addressed to the bishop. It is gratifying to perceive, that whilst each of the combatants summons his strength for the contest, the spirit that pervades both the bishop's address, and the moderator's reply, is honourable to each party. There is argument but not acrimony; the language of earnestness but not that of abuse. In order that the reader may obtain a

fair view of the reasons urged by the champions of these two ancient churches, it is judged expedient that extracts of the bishop's pastoral letter, (the most argumentative parts) should precede the moderator's answer. It can scarcely be necessary to remind the reader, that the great question agitated on this occasion is not one that affects the Vaudois of Piedmont only, but all those churches that renounced subjection to the pope at the era of the Reformation. As a justification (which it is virtually) of that great event, the argument is of general utility to christendom. Having first addressed the Roman Catholics, and announced his intention to visit the several districts of his diocess, the bishop abruptly adopts the language of regret, of remonstrance, and of persuasion, in the following

PASTORAL ADDRESS TO THE VAUDOIS:

" Mais pourquoi faut-il que les contrées que nous allons visiter se présentent de loin à nos regards sous un autre et bien différent aspect, et qu'une amère douleur vienne troubler notre joie et se mèler à la douceur de nos espérances ?

O vous, nos frères séparés, mais toujours chers en Jésus Christ, ne nous sera-t-il donc pas donné de contribuer aussi à votre bonheur ? Présents de loin à nos pensées, à nos affections, vous ne pourrez être étrangers à nos vœux, à notre sollicitude, lorsque nous visite-

rons les vallées que vous habitez. Pourquoi donc n'aurons nous pas la consolation de vous compter au nombre des brebis fidèles de notre troupeau, et serons nous réduits à gémir, à nous attrister plus vivement sur votre sort? ..... Qu'est-ce donc qui nous alarme sur votre sort? Nous vous le disons franchement et avec douleur, sans esprit de dispute, et uniquement dans l'intention de vous porter à un plus sérieux examen de votre situation; ce qui cause notre affliction et nos alarmes, c'est votre état de schisme, de séparation d'avec l'église de Jésus Christ.

" Est-ce notre église, est-ce la votre qui est celle de Jésus Christ, demandoit St. Augustin aux schismatiques de son tems? Si notre communion est l'église de Jésus Christ, la votre ne peut l'être: car l'église est UNE, quelle qu'elle soit, et il ne peut y avoir autant d'églises qu'il y a de schismes.*

Telle est donc aussi la question que nous devons d'abord vous proposer: Votre société ecclésiastique est-elle l'église de Jésus Christ? Question de la plus haute importance.

Pour justifier les premiers auteurs de votre société ecclésiastique, vous prétendez qu'ils

* Contra lib. Petil. c. ii. et de Bapt. contra Donatum. l. 1. c. xi.

ont eu de justes motifs de se séparer de la communion de l'église catholique; comme s'il pouvoit jamais y avoir de légitimes raisons de rompre le lien de l'unité établie par Jésus Christ, de diviser, déchirer son corps mystique, et d'élever autel contre autel, en opposant un nouveau ministère pastoral au corps des anciens pasteurs descendants des apôtres.

Ecoutez, nos très Chers frères, et comprenez combien ce système, révolutionnaire et schismatique, est contraire à l'esprit, au plan et aux préceptes de Jésus Christ dans la formation de son église. Ce divin maître a voulu que ses disciples fussent unis ensemble par le lien sacré et indissoluble de la charité;* qu'ils respectassent sa propre autorité dans le corps des pasteurs à qui il confioit le gouvernement de son église,† et qu'ainsi ils ne formassent qu'un même corps, qu'ils ne fussent "qu'un ensemble, comme lui et son père ne font qu'un; et " que ce caractère d'unité fût le signe auquel le monde reconnoîtroit sa mission divine."‡

Entendez les apôtres rappeler et inculquer aux premiers Chrétiens cette règle d'unité. L'apôtre St. Paul compare les fidèles aux membres qui, par leur réunion, ne forment

* Joan. xiii. † Joan. xx. Luc. c. x,

‡ Joan. xvii.

qu'un seul corps, et il en conclut qu'il ne doit pas y avoir de schisme entr'eux;* il recommande aux Ephésiens de " conserver l'unité d'esprit dans le lien de la paix, parce qu'ils ne sont qu'un corps et qu'un esprit, de même qu'ils n'ont qu'une vocation et une espérance, et qu'ils ne connoissent qu'un Dieu, une foi, et un baptême."† Il dit aux Corinthiens " qu'il n'y a qu'un pain céleste, et que ceux qui y participent ne forment qu'un seul corps."‡

Telle est donc l'économie sacrée établie par Jésus Christ dans sa religion : descendu du ciel en terre pour sauver tous les hommes et toutes les générations, il a voulu que sa doctrine salutaire ne pût jamais périr, ni s'altérer, et pour la conserver dans sa pureté, il en a confié le dépôt à un corps de pasteurs, chargés de la propager et de la perpétuer jusqu'à la fin du monde.§

Il étoit nécessaire à cette fin qu'il n'y eût qu'un seul corps dont tous les pasteurs fussent membres, unis ensemble par la dépendance hiérarchique et par des rapports à un centre commun ; autrement ils auroient pu se diviser, enseigner des choses contraires, et former autant de sectes qu'il y auroit eu de pasteurs.

* 1 Cor. xii.
† Ephes. iv.
‡ 1 Cor. x.
§ Math. xxviii.

Ainsi, dans sa constitution divine, l'église de Jésus Christ est essentiellement une, par l'unité du ministère pastoral, et par l'unité de la foi, du culte et des sacremens qui est l'effet de la première, et il ne peut jamais être permis, pour quelque motif que ce soit, de rompre le lien sacré de l'unité.

Voyez d'ailleurs par l'évenèment, si cette unité n'a pas toujours été reconnue et observée dans l'église. Les apôtres furent remplacés par un corps de pasteurs, héritiers de leur mission et de leur autorité, et ne faisant qu'un entr'eux. A ceux-ci succédèrent d'autres pasteurs unis par les mêmes liens, et ainsi de suite de siècle en siècle, sans aucune interruption ni division. Si même dès les premiers siècles il s'éléva des sectes schismatiques ou hérétiques, ce fut alors surtout que se montra l'unité de la vraie église; car ces sectes furent jugées, condamnées par le corps des pasteurs, déclarées étrangères à l'église de Jésus Christ, ennemies de l'église de Jésus Christ, et frappées d'anathême.

Comme il n'y a rien de plus contraire à la charité que le schisme, qui s'éléve contre le corps des pasteurs et tend à diviser l'église, il n'y a aussi aucun crime contre lequel les saints docteurs de l'église se soient élévés avec plus de force. Ecoutez-les tous répéter, à la suite

les uns des autres, et dès les premiers siècles: " que ceux qui divisent l'unité de l'église subiront les mêmes peines que Jéroboam ;* que Dieu jugera et condamnera aux flammes éternelles ceux qui font les schismes ;† que ceux qui séparent l'église catholique sont livrés à l'esprit du démon ;‡ qu'il est plus criminel de se séparer de l'unité que de pécher contre la loi ;§ que les schismatiques en guérissant par le baptême de la plaie de l'idolatrie, infligent la plaie plus cruelle encore du schisme ;‖ qu'il n'y a pas de péché plus grand que le sacrilège du schisme ;¶ que rien ne peut excuser la séparation d' avec l'église ;** que les œuvres les plus méritoires, que le martyre même souffert pour la vraie foi ne peut faire pardonner le schisme à celui qui y persiste."††

..... Quand on croit à la religion chrétienne, il faut nécessairement reconnoître deux vérités fondamentales ; l'une qu'il n'y a pas de

* S. Iren. de hæresibus, lib. iv. c. xliii.

† Ibidem, cap. lxii. et s. Aug. de fid. cathol.

‡ S. Ambros. de pœniten. lib. ii. c. 4.

§ S. Optat. lib. vii.

‖ S. Aug. de Bapt. contra donatum.

¶ S. Aug. contra Parmen. l. ii. c. viii.

** Id. ibid. l. iii. cap. v. et cap. ii.

†† S. Cypr. de Unitate Eccl. et Epistol. lvii. ad Cornel.

salut hors de l'église ; l'autre qu'il n'y a de vraie église que celle qui existe depuis les apôtres.

Maintenant, nos chers frères séparés, voyez, examinez avec toute l'attention et la bonne foi qu'exige l'importance du salut, si votre société ecclésiastique remonte jusqu'aux apôtres ; ou si elle n'est point une de ces sectes réprouvées, qui ont fait schisme avec l'église apostolique, se sont soustraites à l'autorité légitime de ses pasteurs, et en ont abandonné le culte, la foi, les sacremens.

Où étoit donc votre église au commencement du douzième siècle, avant Valdo de Lion, de qui, selon la généralité des historiens, elle tire son nom ? Et si, comme vous le prétendez, avant ce fameux Valdo, quelques hommes épars en divers pays avoient pensé comme vous en matière de religion, ces hommes formoient-ils une église, et quel avantage pouvez-vous en tirer ? Y-a-t-il un genre d'erreurs auxquelles des hommes ne se soient abandonnés dans les divers tems et les divers pays du monde ?

En cherchant dans les divers siècles, et dans les divers coins de la terre, quelques hommes, ou quelques sectes qui ayent partagé quelques unes de vos opinions, vos historiens et vos apologistes n'ont donc fait que retarder la difficulté,

et ils ont été forcés de s'arrêter à une époque au-delà de laquelle ils n'ont trouvé aucune trace de votre communion, et à laquelle ils se sont vus obligés de fixer votre séparation d'avec l'église catholique Romaine, et le commencement de votre société ecclésiastique : c'est le neuvième siècle.

Votre prétendue église n'existoit donc pas auparavant, et rien ne saurait combler le vide immense qui la sépare de l'église apostolique ; qui lui imprime le caractère de nouveauté et d'institution humaine, et par conséquent celui de schisme et de réprobation.

Nous savons que, pour rassurer leurs sectateurs contre les terreurs de la conscience, les premiers auteurs de votre schisme prétendirent conserver l'ancienne et pure doctrine des apôtres, et ne se séparer que de ce qu'il leur plaisoit d'appeler erreurs, superstitions de l'église catholique Romaine, et que pour rendre cette église plus odieuse ils l'accusèrent même d'idolatrie.

..... Nous vous demandons d'abord, nos chers frères séparés, de quel droit les auteurs de votre schisme ont prétendu s'ériger en juges de la doctrine, et sont venus accuser d'erreurs, de superstitions et d'idolatrie le corps des pasteurs de l'église universelle ?

Quelles preuves ont-ils données d'une mission divine et extraordinaire, pour venir interrompre et détruire le ministère ordinaire dont, selon eux mêmes, les pasteurs catholiques étoient en possession depuis les apôtres ; pour bouleverser l'ancien gouvernement de l'église, et établir un nouvel ordre de pasteurs, comme de doctrine, de culte et de sacremens ?

..... Il ne s'agit pas ici d'entrer en des discussions difficiles et au-dessus de la portée de la pluspart des chrétiens : un seul fait suffit pour décider ; c'est que vos pères ont fait schisme et se sont élevés contre le corps des pasteurs dont l'ordre et l'autorité remontoient jusqu'aux apôtres. Or le schisme n'est jamais permis, aucun motif ne peut le légitimer, ni aucun prétexte l'excuser ; il exclut du sein de la vraie eglise et de la voie du salut.

Telle est, comme nous l'avons déjà montré, la doctrine des pères des premiers siècles, et aux subtilités des schismatiques de leur tems ils répondoient avec confiance et sans avoir besoin d'examiner même leur doctrine ; " Qui êtes vous ? d'où et quand êtes vous venus ?* Sachez qu'en premier lieu nous ne devons pas être curieux de ce qu'enseigne (Novatien), puisqu'il

* Tertull. de præscript. § 37.

enseigne-dehors. Quiconque n'est pas dans l'église, quelqu'il soit d'ailleurs, n'est pas chrétien.* Pour ceux qui se rassemblent hors de l'église, ou contre l'église, nous appelons leurs sièges chaires de péstilence."† Enfin, et pour abréger les citations, dans les siècles mêmes où vous reconnoissez comme légitime l'autorité de l'église catholique, ses docteurs et ses pontifes ont généralement opposé aux schismatiques, le fait de leur séparation comme une cause suffisante de condamnation, indépendamment de la nature de leur doctrine.

Ainsi ont été condamnés d'avance les auteurs de votre schisme, et par le fait seul du schisme sans qu'il soit besoin d'examiner leur doctrine.

.... Vous nous répondrez, sans doute, que les auteurs de votre séparation se sont assurés de la pure doctrine évangélique, et des prétendues erreurs de l'église Romaine, par l'autorité des saintes écritures : c'est à dire que des particuliers sans titre, sans mission, sans autorité, ont eu la prétention de mieux entendre le sens des saintes écritures que le corps des pasteurs envoyés par Jésus Christ et établis dans les divers

* S. Cyprien. Epist. 52.

† S. Aug. quæst. 210.

pays du monde chrétien pour enseigner sa doctrine.

..... Quoi! les plus savans docteurs des diverses communions chrétiennes sont opposés les uns aux autres sur l'interprétation des saintes écritures : et parmi vous, chaque chrétien, un simple paysan sans étude et sachant à peine lire, n'ayant pas même le tems de vaquer à la lecture, à l'examen, à la confrontation des divers livres et textes de l'écriture sainte, se croira assez instruit pour décider ce qui est en controverse entre ces savans théologiens! Une femme même, et la femme humainement la plus ignorante aura la même présomption ? car voilà la conséquence nécessaire du principe qui attribue à chaque chrétien le droit d'interpréter la sainte écriture.

..... Il n'est en effet aucun fondateur de société qui, en établissant des loix, n'ait élevé à côté un tribunal pour en fixer le sens et en règler l'application. Quelle idée vous formez vous donc de la sagesse de notre divin législateur, lorsque vous avancez qu'il a abandonné l'explication des saintes écritures à chaque particulier, et qu'il n'a point établi d'autorité pour en déterminer l'interprétation et conserver le dépôt sacré de sa doctrine?

..... Pour opérer des révolutions dans

l'église, les hérésiarques et les auteurs des schismes ont dit " nous n'avons de loi que la sainte écriture, et aucune autorité n'a le droit de nous en fixer l'interprétation ; c'est à nous à l'entendre selon notre sens privé, et nous y trouvons une doctrine opposée à celle qu'enseigne le corps des pasteurs répandus dans l'univers ; nous y voyons que cette église catholique Romaine et apostolique par son ministère est tombée dans toute sorte d'erreurs et de superstitions, qu'elle s'est souillée d'idolâtrie, qu'elle est la Babylone, la prostituée, la Bête de l'apocalypse, et que le pape son chef est l'anti-christ, est satan délié sur la terre : peuples fuyez-la donc, sortez du milieu de Babylone, et suivez nous!"

Ainsi parlèrent, à la suite de vos principaux chefs, Luther et Calvin, dont vous vous êtes affilié les sectes, et à cette voix séditieuse, à ces cris vraiment fanatiques, les peuples s'émurent, le sein de l'église fut déchiré, et le monde chrétien fut livré à ces schismes cruels dont les suites ont été si funestes à la religion, aux gouvernemens, et à l'humanité.

Voilà donc sur quels principes on a rompu le lien de l'unité ecclésiastique, sur quels fondemens se sont élevées les principales sectes opposées à l'église catholique.

..... Mais si de plus, à l'époque fatale de

ces schismes, il existoit, comme toujours, un tribunal établi par Jésus Christ, revêtu de son autorité et assisté de son esprit, pour enseigner la doctrine du salut et condamner les hérésies ; si ce tribunal, visible et perpétuel, ne pouvoit se trouver que dans l'église catholique Romaine, antérieure à toutes les sectes ; et si c'est contre ce tribunal même, dépositaire de l'autorité de Jésus Christ, conservateur de sa doctrine, et lien sacré de l'unité, que des factions de conjurés se sont élevées, quel jugement est il possible de porter sur toutes les sectes schismatiques ? Quelle sureté de salut peut-on y trouver ?

..... Enfin écoutez l'exposition de la doctrine catholique, et vous saurez que nous respectons, autant que vous, la parole de Dieu, et que nous regardons comme le fondement de notre foi ; que ce que nous appelons tradition, n'est pas la parole des hommes, mais la parole de Dieu non écrite, enseignée et transmise de vive voix, de Jésus Christ aux apôtres et des apôtres à leurs successeurs ; que nous ne substituons point l'autorité des hommes à celle des saintes écritures, mais que nous entendons recevoir l'explication certaine et infaillible du sens des saintes écritures par l'enseignement du corps des pasteurs de l'église. Nous croyons que, quoique sujets à l'erreur par leur nature, Jésus

Christ leur a donné cette autorité et leur a promis son assistance, pour venir au secours de notre foiblesse, et maintenir ainsi à jamais dans son église l'unité de la foi, de la morale, du culte, et des sacremens.

Nous seroit-il difficile de vous faire encore connoître et sentir la convenance, l'utilité, la nécessité même d'un chef, préposé par Jésus Christ au gouvernement de la société immense de ses disciples répandus dans l'univers? Qu'y a-t-il, aux yeux même de la sagesse et de la politique humaine, de plus parfait et de plus admirable que cette forme de gouvernement selon laquelle les simples fidèles sont soumis à l'autorité spirituelle de leurs pasteurs immédiats, ceux-ci à leurs évêques, et chaque évêque, dans les divers pays du monde, subordonné à un chef et père commun, centre d'unité, et souverain modérateur de la discipline générale dans toutes les églises particulières? Et voila l'autorité salutaire que nous révérons dans le pape, évêque de Rome.

..... Nous vous croyons trop animés des premiers principes du christianisme pour être retenus par ce préjugé anti-chrétien: "que les honnêtes gens ne doivent pas changer de religion;" comme si les Juifs et les Payens n'avoient pas dû embrasser le christianisme; comme s'il pouvoit y avoir honneur et obliga-

tion à rester opiniatrément attaché à l'erreur, même à la superstition, à l'idolatrie, à l'impiété, et à se tenir invariablement dans la voie de la damnation, parceque nos pères s'y seroient précipités! Mais ce motif même condamneroit vos ancêtres, qui ont abandonné l'église catholique, et en rentrant dans son sein, vous ne feriez que réparer leur tort, et revenir à la religion professée par leurs pères, vos plus anciens aïeux.

Ah! " Nous vous en conjurons au nom de Jésus Christ, nos chers frères, n'ayons plus qu'un même langage, qu'il n'y ait plus de division entre nous; mais que nous soyons tous unis ensemble dans un même esprit, et dans une même doctrine."*

Si cependant nos avis venoient à vous contrister, nous protestons que ce seroit contre notre intention, et nous ne nous en consolerions qu'autant que cette tristesse vous porteroit à de sérieuses reflexions,† et vous disposeroit ainsi à entrer dans la voie du salut; car nous vous chérissons d'un amour à toute épreuve et d'un zèle de jalousie dans le seigneur.‡ Nous n'avons rien de plus à cœur, de plus cher à notre sollicitude, que de vous voir rentrer en possession de

* 1 Cor. 1. † 2 Cor. 7.
‡ Ibid. 11.

votre ancien héritage, et partager avec nous, dans le sein d'une même communion, les biens et les promesses de notre Père et Sauveur commun. Ah! s'il plait au Seigneur d'accorder cette grâce à nos vœux et à nos prières, il ne nous restera plus rien à désirer sur la terre, et, déjà bien avancé dans notre carrière mortelle, nous entonnerons avec joie l'hymne d'action de graces du vénérable Vieillard Siméon."*

* Luc. 2.

REPONSE

A LA

LETTRE PASTORALE

DE

L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME

EVÊQUE DE PIGNEROL.

MONSEIGNEUR;

La méthode des préjugés est décriée depuis long temps, et c'est cependant celle que vous avez employée contre nous dans une Pastorale adressée au clergé et aux fidéles de votre diocése. Cette méthode est bannie des écoles de philosophie comme une source d'illusions qui nous empêche de découvrir la vérité; mais selon ceux de qui vous avez emprunté vos raisons, c'est une voie sure et courte par laquelle on peut distinguer la vérité de l'erreur, décider du salut éternel, damner des millions d'hommes, quitter une communion dans laquelle on a vécu pour en prendre une autre de la vérité de laquelle on ne veut donner aucune preuve. C'est

la méthode que vous avez suivie, Monseigneur, dans votre Pastorale.

Vous écrivez, vous publiez des pastorales, vous enfantez des préjugés ou renouvellez ceux q'on avait déjà produits, et cela après que vos prédécesseurs ont employé mille violences pour convertir nos pères.

Il est assez égal de convertir les hommes par les préjugés, ou par la violence; car ni l'une ni l'autre de ces méthodes ne sera jamais capable de produire la foi. On ne croit véritablement en Dieu ni par l'un ni l'autre de ces motifs; ils sont donc inutiles pour le salut.

Prétendez-vous, Monseigneur, nous oter la raison? Entêté de l'obéissance aveugle, prétendriez-vous que l'homme raisonnable ne se servît jamais de sa raison? Vos théologiens, au lieu de pénétrer dans le fond des dogmes, et d'en faire ou le principal ou l'unique objet de leur méditation, et de leurs écrits, assemblent des préjugés, attachent les peuples à des incidens inutiles, et veulent que, contents de certaines lueurs éblouissantes, on se jette tête baissée dans votre église. N'est-ce pas là oter à l'esprit humain ses droits, et son usage naturel? Vous avez beau dire, Monseigneur, que la méthode des préjugés abrége la controverse; je soutiens au contraire qu'elle les multiplie, et les rend interminables au lieu de les finir. On

consume plus de temps à examiner les dehors de l'église qu'il n'en faudrait pour connaître le fond de la vérité. Le Protestant veut prouver qu'il a l'église, parcequ'il a la vérité. Cette méthode est la plus sûre et la plus abrégée parceque l'église n'étant jamais sans la vérité, et la vérité faisant l'ame de l'église, dès le moment qu'on a connu la vérité, on est sûr qu'on a l'église. Vous, Monseigneur, qui renversez cet argument, et qui voulez prouver que nous n'avons point la vérité parceque nous n'avons point l'église, vous pêchez en deux choses. Premièrement, vous distraisez votre catéchumene de l'unique sujet qui doit l'occuper, c'est la verité, qui seule conduit au salut. En second lieu, vous l'embarassez par d'idées de l'église, qui forment de nouveaux sujets de contestation. Votre catholique qui se tient toujours dans les dehors des questions qu'il agite, soutient que l'église est celle qui a l'antiquité, la succession, et l'étendue. Voilà une méthode qui certainement n'est pas abrégée, puisqu'elle entraine après elle la discussion de l'histoire de l'église, et qui, après tout, ne contentera jamais un esprit solide. Prouvez, Monseigneur, clairement, démonstrativement, par des preuves sans réplique, que votre église n'a rien décidé contre le contenu de l'écriture, et alors vous aurez cause gagnée. Dois-je, Monseig-

neur, vous le dire? eh! pourquoi ne le ferai-je pas? On est obligé d'apporter tant de subtilités pour donner à des préjugés une force qu'ils n'ont pas, et qu'ils ne sauraient avoir naturellement, que bien loin d'être propres à former des idées claires et distinctes de la religion, ils ne servent qu'à faire naître des scrupules, à former de nouvelles difficultés, à rendre l'esprit incertain et chancelant, à diminuer l'estime qu'on avait pour la vérité, en lui faisant voir tant de lueurs qui colorent le mensonge, et qui rendent cette vérité difficile à trouver. Il faut être philosophe et bon dialecticien, pour comprendre ce que disent tous les auteurs de ces préjugés, et pour démêler le vrai du faux. Si vous entreprenez de les rendre plus populaires, vous les dépouillez de leur éclat, vous leur otez leur force : ainsi l'examen des préjugés est plus long et plus ennuyeux que celui du fond.

Vous devriez au moins vous servir des préjugés avec équité. Mais dans une même lettre pastorale, vous voulez engager les Protestans à condamner leur propre église sur des incidens, et ne voulez pas qu'ils condamnent la vôtre sur le même principe. Votre méthode est sûre, ou mauvaise. Si elle est mauvaise, vous avez tort de la faire valoir avec tant d'éclat contre nous. Si les préjugés suffisent pour former une foi véritable lorsqu'ils sont légitimes,

nous sommes en droit de condamner Rome sur la tyrannie de ses pontifes, sur les débordemens affreux de son clergé, sur la corruption de la morale chrétienne, et sur divers autres reproches qui ne peuvent être contestés. Malgré l'inutilité du préjugé que Votre Grandeur employe contre nous, j'ai cru qu'il était nécessaire de l'examiner, parcequ'il est plus à la portée du peuple et des esprits superficiels que des raisons solides.

Je ne travaille pas, Monseigneur, en vous refutant, pour acquérir de la gloire ; le rang, le nom, la dignité de l'ennemi qu'on combat, ne suffit pas pour donner de la réputation à celui qui l'attaque. L'importance et la nouveauté de la matière font ordinairement la beauté d'un ouvrage. Lorsqu'on est obligé de traiter un sujet épuisé, on ne peut que languir. Mais comme Votre Grandeur n'a fait que répeter ce qu'on avait dit mille fois avant Elle, il fallait essuyer ce sort, ou ne point Lui répondre.

Le fameux Nicole tira ses préjugés des mains des petits controversistes qui criaillaient dans les carrefours contre les protestans. Il les habilla pompeusement. Il fallut de la peine à les reconnaitre, à cause de l'art avec lequel il les avait déguisés. Mais Claude Pajon et Jurieu l'attaquèrent sur sa méthode, le combattirent par ses propres armes, et lui firent voir par une juste opposition entre les différens

écrits qui étaient sortis de sa plume, que les mêmes préjugés lui paraissaient une source d'illusion quand il écrivait contre le formulaire ou la morale des casuistes, et qu'ils étaient légitimes quand il attaquait les réformés. Embarassé de ce reproche personnel, il n'osa y toucher, mais, soutenant toujours sa méthode, il produisit un nouveau chef-d'œuvre de sophistiquerie contre la séparation des réformés, et l'impossibilité de l'examen en matière de religion. C'est dans ces deux sources, Monseigneur, que vous avez puisé le sujet de votre Pastorale.

Je répondrai sans chaleur et sans feu à Votre Grandeur. Content de proposer la vérité toute nue, et avec la simplicité naturelle, je la désarmerai des railleries qui pourraient la rendre piquante. Votre Grandeur ne nous épargne pas les titres infamans de séducteurs, de révolutionnaires. L'indignation contre les chefs de l'erreur vous parait un mouvement louable, que vous tachez d'inspirer à vos prêtres; mais je *n'ai point ainsi appris Christ:* Il enseigne *à bénir ceux qui maudissent, et à prier pour ceux qui nous persécutent.* Je respecte au-dessus des hommes un Dieu, sous les yeux duquel j'écris, et qui ne veut point qu'on viole la charité, lors même qu'on défend la foi. Il s'agit ici des intérêts de sa gloire, et de ceux de la vérité. Ce

sera, de ces deux choses, dont je m'occuperai. Si Votre Grandeur me rend justice, Elle ne me soupçonnera pas même d'avoir de la violence dans le cœur et dans l'esprit, lorsque je ne puis la faire paraître par mes actions. J'entre en matière.

On ne doit jamais rompre l'union d'une société, sans en avoir des raisons importantes. L'union de l'église doit être plus inviolable que celle des sociétés civiles, parcequ'elle est sacrée, et que la gloire de Dieu et le salut des ames se trouvent presque toujours interessés dans la rupture. L'église Romaine étant *ancienne, nombreuse,* les protestans n'ont dû se séparer d'elle qu'avec violence. S'ils ne l'ont quittée qu'à cause des mauvaises mœurs de ses chefs, ou de quelques cérémonies indifférentes dont cette religion se trouve excessivement chargée, ils sont criminels. S'ils ont cru que la foi périssait, et qu'ils se soient trompés en portant un faux jugement, ils ne peuvent se disculper à la faveur de leur ignorance, ou de l'erreur involontaire. Ils ont eu de la témérité dans leur entreprise, et le crime serait doublement énorme de soutenir une séparation téméraire, après en avoir connu les suites et les funestes effets.

Mais s'il est vrai que l'église Romaine enseigne des erreurs mortelles, la séparation des réformés

est juste, et il est d'une nécessité absolue d'y persévérer, car le salut en dépend. Le fait devrait être éclairci depuis bien des siècles par rapport aux Vaudois, et par rapport aux réformés depuis trois siècles qu'on l'examine. Cependant, bien loin d'être évident, on ignore encore l'état de la question. Ce ne sont pas seulement des laïques qui tombent dans cette ignorance ; les chefs de la religion, les évêques, et les archévêques des premiers siéges, affectent de ne le savoir pas. L'un dit qu'on ne s'est séparé de l'église Romaine, qu'à cause *des défauts des particuliers et des pasteurs*, et convainc les réformés de l'injustice du schisme. Mais ils s'accordent tous à soutenir ce principe, *qu'il n'est jamais permis de se séparer de l'église;* — comme si tant d'écrits composés sur la matière, n'avaient pas démontré qu'il y a des séparations justes et nécessaires d'une église errante, et qu'il y en a de téméraires et d'injustes lorsque l'église qu'on quitte n'est point dans l'erreur, ou n'a que des erreurs de peu d'importance. Il faut bien que je répéte ce que tant d'autres ont dit avant moi sur ce sujet, puisque Votre Grandeur, qui a plus à perdre que moi, ne s'est pas faite un scrupule de répéter des objections surannées, et mille fois pulverisées.

Il y a de l'embarras sur cette matière parce qu'on ne veut pas s'entendre. Votre Grandeur,

ne considérant les objets que par ce qu'ils ont d'extérieur et de sensible, appelle l'église un corps qui a l'ancienneté, l'étendue, et la visibilité ; et sous ce caractère Elle comprend deux choses fort différentes quoiqu'Elle ne les exprime pas. Elle entend par là, 1. *La véritable église*, l'épouse de Jésus Christ, qui lui est unie par les liens de la foi et de l'amour. 2. Elle comprend sous ce terme *l'église Romaine*, sur laquelle Elle a d'autant plus de peine à s'expliquer, qu'elle n'ose nous dire si le pape est le centre de l'unité, qu'on ne doit jamais quitter. L'église étendue et visible, l'église véritable, et l'église Romaine, sont souvent la même chose dans votre stile. Cette confusion d'idées très différentes, qu'on renferme et qu'on cache sous un seul terme, cause une ambiguité perpetuelle dans la dispute, et fait que souvent on ne s'entend pas, et qu'on se bat en l'air.

Cette maxime, par exemple, qui est votre grand principe, *qu'il ne faut jamais se séparer de l'église*, parceque hors de là il n'y a point de salut, est évidemment vraie, et évidemment fausse, selon les différentes idées qu'on a de l'église. Elle est vraie, si par *l'église* vous entendez une société qui enseigne la vérité, et qui possede la foi : elle est fausse, si par *l'église* vous entendez une société *ancienne*, *étendue et visible*, parceque

la vérité, la grace, et la vie peuvent ne pas se trouver dans cette société; l'erreur peut y regner mortellement, et par conséquent il faut la quitter. Vos docteurs ne veulent point sortir de l'équivoque par une explication claire de leurs principes, parceque s'ils découvraient leurs pensées, toute la beauté de leur méthode s'évanouirait. Il faudrait en venir au fond des controverses; examiner avant toutes choses si l'église Romaine est la véritable église et l'épouse de Jésus Christ, ou si elle s'est déshonorée par l'erreur, et par un culte contraire à celui que Jésus Christ a établi. Il n'y aurait plus aucune dispute sur l'unité qu'on a rompue, ni sur la séparation de nos ancêtres. Que deviendraient alors, Monseigneur, ces belles sentences de St. Cyprien, d'Optat, de St. Augustin, que vous avez recueillées et citées très mal-à-propos, et toutes vos déclamations sur le schisme dont vous accusez les réformateurs?

Les protestans distinguent deux choses qu'il faut nécessairement distinguer,—1. une église qui est l'épouse de Jésus Christ, rachetée par son sang, dont il est le chef et le centre d'unité; c'est celle qui possède la vérité. Comme on la connait uniquement par ce caractère, ils veulent qu'on juge par là de la justice ou de la témérité d'une séparation. 2. Ils avouent qu'il y a des sociétés *anciennes*, *étendues*, *visibles*: mais

comme ces sociétés peuvent être l'église ou ne l'être pas, ils soutiennent qu'on peut en être séparés sans crime. Cette distinction d'idées, si vous vouliez la recevoir et la suivre exactement, leverait la plupart des difficultés que vous formez sur cette matière; mais chacun demeure dans ses principes afin de combattre plus sûrement.

En traitant la question du schisme, Votre Grandeur ne parle que de l'union extérieure des églises; c'est ce qu'Elle appelle *l'unité*. Vous la regardez comme inviolable, et soutenez qu'on ne doit jamais la rompre.

Les protestans conviennent qu'il y a une union extérieure de l'église, qui doit être religieusement conservée. Cependant ils veulent que cette union extérieure soit subordonnée *à l'unité de la foi*, à l'union intérieure des ames avec Jésus Christ, qui est le véritable centre de l'unité. Ils croient que cette union intérieure est la seule qui ne doit, et qui ne peut être rompue sans crime; mais qu'on peut rompre quelquefois l'union extérieure avec l'église ancienne, étendue, et visible.

Votre Grandeur vante la première de ces unités comme inviolable; les protestans, au contraire, soutiennent que c'est la seconde. Vous voulez qu'on soit coupable dès le moment qu'on se sépare extérieurement d'une église visible;

c'est ce que vous appellez rompre l'unité. Le protestant veut qu'on examine auparavant, si l'église qu'on quitte n'a pas rompu avec Dieu ; si elle ne s'est point éloignée par l'erreur du véritable centre de l'unité qui est Jésus Christ. Vous, Monseigneur, en parlant de l'église, vous vous tenez toujours dans les dehors de la dispute. Moi, protestant, j'en pénétre le fond, je vais d'abord au point de la question, et je juge sûrement du fait, en examinant lequel des deux partis posséde la vérité.

Ce n'est pas sans intérêt, Monseigneur, que vous vous tenez toujours dans les dehors de la question, et dans une idée confuse et vague de l'église; et qu'au contraire, moi protestant, je veux qu'on en examine la nature et l'essence; car si on juge de *l'église* par la succession personnelle des évêques dans un même siége, et par son étendue, et par sa visibilité, vous qui prouvez que votre église a ces caractères, et qui montrez que les protestans ont rompu l'union extérieure qu'ils avaient auparavant avec elle, vous triompheriez, si c'était là la véritable église comme vous le supposez. Au contraire, moi, protestant, faisant voir que l'église dont on ne doit jamais se séparer, est celle qui a la foi et la vérité, et qui entretient par ce moyen une union intérieure avec Jésus Christ, et prouvant en même temps que l'église Romaine est dans

l'erreur sur bien des points essentiels, je triomphe à mon tour.

Afin de lever, Monseigneur, les ambiguités presque continuelles dans lesquelles on tombe, je suis d'avis de poser comme une chose constante, qu'il ne s'agit point ici de savoir s'il est permis de se séparer *de l'église de Dieu*, qui est l'épouse de Jésus Christ, unie intérieurement avec lui par les liens de l'amour et de la foi, dans le sein de laquelle on trouve le salut et la vie. Cette controverse serait impertinente, car la chose n'est contestée de personne. Il vaudrait autant proposer comme un problême, *s'il est légitime et permis de se damner*. Puisqu'on convient que hors de cette église il n'y a point de salut, comment serait-il permis de s'en séparer ? Mais il faut examiner si on peut rompre avec une société qui a *l'ancienneté, l'étendue, et la visibilité*. Votre Grandeur le nie. Je soutiens le contraire. Puisque vous entendez par là l'église Romaine, à laquelle vous attribuez ces trois caractères, je veux bien suivre votre idée. Je vais donc faire deux choses. Je prouverai, 1. qu'il est permis de se séparer d'une église qui a la succession des évêques, l'étendue, et la visibilité. 2. Après avoir fait voir la fausseté de votre principe général, je montrerai en particulier que nos ancêtres ont eu

raison de se séparer de l'église Romaine, et j'oterai par ce moyen le préjugé que vous prétendez tirer de cette séparation.

J'avance, et cela avec hardiesse, qu'il est permis de se séparer d'une *église ancienne*, &c. puisqu'il n'y a aucun de ces trois caractères qui marquent l'essence de l'église, et son union avec Jésus-Christ. L'erreur peut être ancienne, et l'ancienneté d'erreur est d'autant plus dangereuse qu'elle se rend vénérable par la durée des siècles. La vérité ne depend pas de la multitude des peuples. *Quand on serait seul, la cause de la foi n'en serait pas moins bonne*, disait un ancien évêque de Rome opprimé par les Ariens. Jésus Christ nous représente son église comme le petit troupeau. L'église cesserait donc souvent d'être l'église, si son essence dépendait de la multitude des peuples, qui fait *l'étendue*. Enfin, la visibilité que forme la multitude n'a aucune influence sur la foi, puisqu'une société très visible peut être en même temps enveloppée d'erreurs grossières. Jésus Christ est le centre d'unité dont on ne doit jamais s'éloigner. La foi est l'unique lien d'union qui sauve. La vérité est la seule chose qu'on ne doit jamais perdre de vue, puisqu'en la perdant on périt nécessairement. C'est donc uniquement l'église qui a la vérité, et qui est unie à Jésus Christ

par la foi, qu'on ne doit jamais quitter : mais on peut rompre sans crime avec une société chrétienne qui a *l'ancienneté, l'étendue, et la visibilité*, si cette société se plonge dans l'erreur dans le culte. Je vais expliquer la chose plus nettement.

L'église, aussi bien que l'homme, est composée de deux parties, l'une intérieure qui fait son essence et son ame,—c'est la vérité ; l'autre extérieure qui en fait le corps,—c'est l'union des hommes dans un même temple, ou de différens troupeaux qui vivent sous un même gouvernement et sous les mêmes loix. Le peuple juge d'un homme par ce qu'il voit. Un objet qui a la figure humaine, qui marche et qui agit, lui paraît un homme raisonnable ; il en juge ainsi sur le rapport des sens, et il a souvent raison. Cependant il peut se tromper, et cet objet qu'il voit marchant, mangeant, &c. peut être un fou qui n'a jamais eu la raison, ou qui l'a perdue. Ni la blancheur de ses cheveux, ni les rides de son front, qui marquent son grand âge,—ni sa taille avantageuse, ni son embonpoint, qui le font voir de loin,—n'obligent point à s'unir à lui lorsqu'il n'a point le veritable caractère d'un homme sage, qui est la raison. Trouve-t-on en lui de la sagesse, de la douceur, de l'humanité ?—on recherche son amitié. Est-ce un furieux, qui attaque, perce, et tue ceux qu'il rencontre ?—on l'évite. On doit

faire la même chose pour l'église, qui, comme je viens de le remarquer, a son corps et son ame aussi bien que l'homme.

Vous voulez, Monseigneur, qu'on juge de l'église, comme le peuple fait d'un homme qui marche et qui se meut. Pourvu qu'elle ait des rides, de l'embonpoint—c'est-à-dire, *l'ancienneté, l'étendue, et la visibilité*, vous concluez que ce corps sensible est une église, à laquelle non seulement il faut se joindre mais demeurer toujours uni; comme ferait un imprudent, qui, jugeant d'un homme par sa taille et son extérieur, ferait société avec lui, sans se mettre en peine s'il est raisonnable ou furieux.

Je veux, au contraire, que l'église parle, afin de la connaitre. J'examine ses dogmes et sa foi. Si je trouve par cet examen que l'ame de cette église soit pure, que sa doctrine s'accorde avec la vérité, je n'oublie rien pour m'unir avec elle. Mais si je m'apperçois que cette église soit chargée d'erreurs, et qu'entêtée de ses erreurs et ne pouvant souffrir qu'on la reprenne, elle prenne les armes pour déchirer et brûler ceux qui condamnent ses erreurs, je crois, en consultant la raison et l'intérêt du salut, que je dois fuir cette église. Il n'y a rien là que de bien raisonnable.

Je sais, Monseigneur, que vous me direz qu'il est impossible qu'il arrive une révolte générale

dans l'église, comme il peut en arriver dans un empire terrestre. Mais je ne parle ici que d'une église qui forme un corps *ancien, étendu, &c.* sous un chef visible. Dire que cette église ne peut tomber en *ruine*, ou dans l'erreur, c'est mettre en preuve ce qui est en question ; c'est nous rejeter dans l'équivoque que je veux éviter sur le mot d'église : c'est dire que toute église visible et étendue est l'église de Jésus Christ ; ce que je nie ; c'est alléguer une chose qui dépend de l'examen des controverses, dans lequel Votre Grandeur dit ne vouloir pas entrer présentement. Je suis ici la méthode que Votre Grandeur nous prescrit. J'admets l'idée générale qu'Elle nous donne de l'église, laquelle est selon Elle un corps étendu et visible sous un chef. Elle ne doit pas me tirer de là parceque je lui prouve qu'elle est fausse.

Je prierai Votre Graudeur de me dire s'il y a quelques prétextes qui puissent retenir les hommes dans une église corrompue ; si sa puissance, son étendue, sa visibilité, sont des raisons qu'on puisse alléguer à Dieu au jour du jugement ; s'il est permis de faire céder les droits de Dieu à des considerations purement humaines, et de préférer l'union extérieure avec une société nombreuse et puissante, qui ne dure que pendant la vie, à l'union intérieure avec Jésus Christ qui procure un salut eternel ? Afin

de montrer que la religion n'enseigne rien qui renverse les principes naturels que j'ai établis, en disant qu'on doit être fidèle à Dieu, et que quand une église ancienne, étendue, et visible, se corrompt essentiellement on est obligé de la quitter; comme dans un royaume on est forcé de fuir une société de rebelles; il suffira de considérer combien de fois l'ancienne église a fait de semblables ruptures avec des églises *anciennes, étendues,* et *visibles,* pour des matières qui n'étaient pas même de la dernière importance.

L'unité de l'église tant vantée ne fut pas le premier objet des soins et des travaux des apôtres. Ils ne travaillèrent point à la former par des loix et des réglemens qui dussent être observés jusqu'à la fin des siècles. Ils ne pensèrent point à aller poser le centre de cette unité à Rome, à former là une église, et un chef infaillible, dont toutes les autres dépendissent. St. Paul ne passe que fort tard en Italie. St. Pierre ne le suivit que bien après, sur la fin de l'empire de Néron. Chaque apôtre, allant de lieu en lieu selon que le Saint Esprit le poussait, ou que la Providence lui en fournissait les moyens, enseignait les vérités de l'évangile et formait un troupeau. Les saints hommes, dispersés en diverses provinces éloignées, ne rendaient point compte de leur ministère à St. Pierre, pour conserver par ce moyen l'unité. Comment l'auraient

ils fait? Chaque église particulière que les apôtres fondaient, vivait sous la conduite de son pasteur, et s'assemblait secrétement dans une chambre. Elle formait sa discipline selon ses besoins, et selon les circonstances des lieux, et des temps. Il n'y avait point de canons de conciles généraux qui réglassent le gouvernement. Il n'y avait ni supériorité ni dépendance entre les églises ; il n'y avait point d'appel de l'une à l'autre. On ne se gouvernait pas à Alexandrie comme à Rome, même dans l'ordination de l'évêque. On était divisé sur les rites, et même sur les livres canoniques. Il y avait des églises à Corinthe, à Ephese, à Philippi, chez les Galates, qui ne recevaient de Rome ni leurs Loix ni leurs canons, et qui n'avaient aucune liaison sensible avec elle, bien loin de prouver qu'elles fussent dans sa dépendance. Comme il y avait chez les Medes et chez les Parthes des églises qui n'étaient pas connues à Rome, il y avait en Italie des églises qui n'étaient pas connues en Orient. Si ces églises particulières d'orient et d'occident étaient unies, ce ne pouvait être que par le moyen de la même foi, des mêmes sacremens, et du même chef invisible : puisque leur éloignement, leur petit nombre, et le secret de leurs assemblées les empêchaient de se reconnaître. Je conclus de là que l'union extérieure de toutes

les églises les unes avec les autres, ou avec le chef résident à Rome, n'était ni nécessaire ni possible dans les deux premiers siècles de l'église ; car autrement, la plupart des églises particulières, indépendantes les unes des autres, et souvent inconnues au pape, auraient été schismatiques et damnées ; *nam extra ecclesiam martyr esse non potest.* Dire que ces églises connaissaient toutes l'évêque de Rome, et qu'elles lui obéissaient, c'est avancer un paradoxe qui ne peut être soutenu ; car quel lien d'union avaient-elles avec l'évêque de Rome excepté celui de la même foi ?

L'union se forma et s'étendit à proportion que les églises devinrent nombreuses. Dans le 3^me^. siècle elles entrèrent dans une plus grande confédération, parcequ'elles avaient plus de liberté ; l'union n'était pourtant pas parfaite. 1. Il n'y avait point de conciles nationaux ou œcuméniques. Il n'y avait pas même de régle fixe pour la convocation des conciles particuliers, et lorsqu'une dispute naissait dans un lieu, les évêques voisins qui en avaient connaissance s'assemblaient sans distinction de province, sans l'ordre d'un chef reconnu dans le diocése, comme on a parlé depuis. C'est ainsi que les évêques de diverses provinces s'assemblèrent à Antioche contre Paul de Samosate, sans qu'on puisse deviner qui les avait convoqués, si ce

n'est l'importance de l'affaire. Il n'y avait point de régle certaine pour la formation de ces assemblées ; mais elles se composaient de tous les évêques qui pouvaient se rendre dans le lieu qu'on avait marqué. 2. L'usage des lettres formées, par lesquelles on entretint ensuite la communication entre les grands siéges, n'était point encore connu. Les évêques qui remplissaient les grands siéges n'envoyaient point leurs confessions de foi à Rome, comme cela se fit depuis, et l'évêque de Rome ne leur rendait point à son tour compte de sa foi lorsqu'il était élu. Ce lien d'union fut inventé depuis la paix de l'église. 3. On entretenait la communion avec les voisins, et avec les évêques qui ayant plus de réputation dans le monde étaient aussi plus connus ; mais il n'y avait ni régle fixe pour cela, ni ordre général établi par aucun évêque : on s'écrivait et on se donnait mutuellement avis des événemens importans, selon que le temps et la violence des persécutions le pouvait permettre. De là vient que les Latins n'entraient que rarement dans les affaires des orientaux. On vit 600 prêtres, ou évêques, au concile d'Antioche contre Paul de Samosate. L'affaire était la plus capitale et la plus importante qu'on eut vue depuis la naissance du christianisme, par la qualité de l'erreur, par le mérite de la personne qu'il fallait déposer, et par la grandeur de son

siége. Paul était un des successeurs de St. Pierre, et niait la divinité de Jésus Christ. Cependant, Monseigneur, dans ce grand nombre de prélats, il n'y eut pas un seul Africain, un seul Italien, sans en excepter l'évêque de Rome; et l'affaire ne fut portée devant lui, dans la suite que par un incident, lorsqu'elle était entièrement décidée par les juges ecclésiastiques. 4. Il n'y avait point d'appels d'un lieu à l'autre. On trouve dans la suite des siècles quelques événemens dont Rome tire avantage pour sa supériorité; mais les trois premiers siècles n'en fournissent aucun, ni pour l'Afrique, ni pour l'Asie, ni en Europe pour les Grecs, ou le christianisme avait fait de si grands progrés. 5. Le gouvernement, les rites, et la doctrine même étaient souvent différens. Rome avait beau rejeter l'épître de St. Paul aux Hébreux comme infectée des erreurs des Novatiens: on la recevait dans tout l'orient: et la doctrine d'Origéne, qui a fait tant de bruit dans la suite des temps, était enseignée publiquement à Alexandrie sous les yeux des évêques de ces pays là, sans que les Latins ou l'évêque de Rome en prissent connaissance.

Je dirai quelque chose qui vous paraitra, Monseigneur, bien plus étonnante; c'est qu'on ne se faisait pas un scrupule de rompre l'union lors même qu'elle était formée. On s'unissait,

et on se séparait les uns des autres, à proportion que la foi était intéressée dans l'union ou dans la séparation d'une société. Que cette société fut *ancienne, étendue, visible,* il n'importait. Le fait, Monseigneur, est incontestable; Votre Grandeur ne saurait le nier; et les deux séparations de l'évêque de Rome avec les Asiatiques et les Africains, à la fin du 2^me^. siècle, et au commencement du 3^me^. suffisent pour le prouver avec la dernière évidence.

Les deux questions qui causèrent cette double séparation, étaient la célébration de la pâque au 14^me^. de la lune de Mars, et le baptême des hérétiques. J'examinerai ailleurs ce que St. Cyprien a dit sur cette matière: mais en attendant je remarquerai, 1. Que les églises d'Afrique et d'Asie crurent qu'on pouvait demeurer séparé d'un corps visible et sensible, et d'une grande partie des églises, aussi bien que de l'évêque de Rome. 2. C'est quelque chose que cette séparation soit arrivée deux fois en Asie en peu de temps, et que les intéressés ayent cru qu'ils pouvaient se séparer d'une église qui avait *l'étendue et la visibilité,* et de son chef. Mais il y a encore plus, Monseigneur, car les autres églises, qui n'entraient point dans cette dispute, communièrent avec les églises excommuniées par le pape. Elles crurent donc que la séparation était permise et légitime en

certaines occasions, car elles n'auraient pas communié avec des hérétiques et des schismatiques perdus. 3. Le plus fameux concile qu'on ait vu dans les trois premiers siècles s'étant assemblé à Antioche, ce même Firmilien que le pape avait séparé de sa communion, non seulement fut membre de ce concile, mais il est probable qu'il en fut le président. Il mourut avant la tenue du second concile d'Antioche; mais celui qui y présida n'était pas moins séparé de la communion du pape, puisque ce fut Helenus de Tarse, ami intime de Firmilien, qui y présida, 4. Je n'oserais dire que les papes Victor et Etienne pensassent la même chose que les autres évêques; car ils étaient assez emportés pour s'imaginer qu'ils damnaient Firmilien, St. Cyprien, et leurs troupeaux. Du moins on ne peut compter sûrement sur le sentiment de gens que la colère transporte; ils outrent ordinairement tout: cependant je ne veux pas leur refuser la justice que d'autres leur ont rendue; je dirai donc que selon toutes les apparences, ils ne prétendaient pas damner St. Cyprien, Firmilien, et toutes les églises florissantes qu'ils anathématisaient, ils croyaient seulement rompre la communion extérieure qui était formée entr'eux. 5. Que ces papes ayent pensé ce qu'ils ont voulu, il est incontestable que les églises d'Afrique, et d'Asie, et

l'église universelle croyaient, qu'on peut se séparer, ou demeurer separé de l'évêque de Rome, et d'une église *étendue et visible,* pour des dogmes peu importans. Ne voyez-vous pas, Monseigneur, vous qui avez tant de pénétration, d'esprit, et auquel les lumières ne manquent pas, qu'à plus forte raison auraient-ils soutenu la justice de la séparation, s'ils avaient vue l'église de Rome et son chef coupable d'erreurs contre la foi, ou d'hérésie: car toutes ces églises ne pouvaient se séparer qu'en vertu de ces deux principes; l'un, que lorsqu'une église ancienne étendue et visible, comme celle de Rome, a tort sur le fond d'une controverse, la séparation est permise; l'autre, que l'union intérieure avec Jésus Christ par une foi pure, est préférable à l'union extérieure avec des hommes qui sont dans l'erreur ou dans l'hérésie. Ces principes sont les nôtres.

L'unité de l'église fut plus parfaite lorsque les empereurs furent devenus chrétiens. Le gouvernement de l'église devint aristocratiqué, et mieux lié qu'il n'était auparavant. Chaque diocése conservait encore quelque liberté pour les rites et pour la juridiction, mais elle était beaucoup moindre que dans les siècles précédens. Ainsi, ce fut pendant les 4^me^. et 5^me^. siècles, qu'on vit l'unité de l'église dans son plus haut dégré. Cepend-

ant, Monseigneur, on ne croyait pas alors que ce fut un crime digne de damnation éternelle, que d'être séparé du *corps visible* d'une partie des églises, et particulièrement du chef visible, qui est l'évêque de Rome. Je pourrais en citer beaucoup d'exemples, mais pour me resserrer je me bornerai à deux. Libère, avant que de tomber dans l'arianisme, avait refusé sa communion à St. Athanase. Le même Athanase était condamné par un grand nombre d'évêques et d'églises d'orient et d'occident. Je vous prie de me dire si son innocence, et celle de quelques églises qui le suivirent, périt dans cet intervalle dans lequel il se séparait, ou demeurait séparé du corps et du chef de l'église visible. Etait-il damné dans ce moment, et son bonheur éternel dépendait-il du jugement de séparation que divers évêques faibles, timides, trompés, sans en excepter le pape, avaient prononcé contre lui? Non, sans doute. St. Athanase eut donc raison de persévérer dans la foi, en demeurant séparé de l'évêque de Rome, des évêques d'orient et des Gaules, en un mot, d'un *corps fort étendu, et fort visible*, qui le condamnait. Le second exemple que je citerai à Votre Grandeur est encore plus positif. Melece d'Antioche ne communiait point avec l'occident, et particulièrement avec Rome qui soutenait son compétiteur.

Cette séparation dura toute sa vie, et long-temps après ; cependant tous les orientaux regardaient Melece comme un saint, et le second concile œcumenique le fit son président. Le concile croyait donc qu'on pouvait être séparé *du corps et du chef visible de l'église*, sans perdre ni le salut ni la sainteté ; et si on croyait qu'on put se séparer pour des faits de discipline, on croyait à plus forte raison qu'on pouvait sans crime se séparer d'une communion qui aurait été entachée d'hérésie etc. Le fait est si évident, et la conséquence si naturelle, qu'il est impossible de contester ni l'un ni l'autre.

Quand les évêques de Rome furent parvenus à un haut dégré d'élevation,—ou, par la grandeur de la ville dont ils étaient les pasteurs, par l'éloignement de leurs maîtres qui résidaient presque toujours en Orient; par la décadence de l'empire dans notre Occident, dont les débris aidèrent à composer celui du pape,—ces évêques donnèrent une grande partie de leurs soins à se soumettre les autres évêques, en particulier ceux des grands siéges. Les patriarches de Constantinople,—devenue la capitale de l'empire d'où partaient les ordres des empereurs,—rivaux de ceux de Rome, disputèrent à l'évêque de Rome ses usurpations, et tachèrent d'en arrêter le cours. Ces deux églises, gouvernées par des

chefs qui avaient peutêtre le même but, furent rarement unies. Les divisions et les schismes y furent, au contraire, très fréquens. On se chicanait pour des sujets très legers; tantôt il ne s'agissait que du nom d'un évêque mort, qu'on recitait à l'église et qu'on retenait dans les dyptiques; il s'agissait tantôt de quelque chose de moins,—du titre d'œcuménique; la division s'allumait pour des disputes de néant; on se séparait souvent, ou rompait l'unité. Que les Grecs ou les Romains fussent les schismatiques, c'est ce dont je m'embarasse fort peu pour le moment, je ne veux pas en faire la discussion. Il suffit pour moi, que l'église Grecque, dans des temps où elle était florissante, et que toute l'église d'orient qui lui fut presque toujours unie, ait cru qu'on pouvait se séparer, et demeurer séparé d'une église *ancienne étendue et visible;* ce qui est précisément, Monseigneur, contre votre thèse. On a eu le même sentiment en Italie, parcequ'en effet c'est une vérité qu'on ne peut nier nulle part. Je ne parlerai pas de ce grand nombre de schismes qui ont déchiré l'église de Rome; mais dans le fameux schisme d'cccident, tous les chrétiens, sans exception, croyaient qu'on pouvait se séparer d'un corps considérable d'églises visibles, qui se vantaient d'avoir à leur tête le vicaire de Jésus Christ. Chaque obédience se croyait en

droit de se séparer de l'autre obédience qui avait un pape. Chaque parti convint donc, que la rupture de l'union extérieure de l'église est permise, et même nécessaire, en certains cas. Dire comme le P. Maimbourg, Bossuet, Nicole, &c. qu'il y avait un *schisme sans schismatiques*, à cause de la multitude des peuples, et de l'apparence des raisons sur lesquelles chaque parti s'appuyait, c'est dire une sottise; c'est dire qu'il y a une montagne sans vallée; c'est dire que l'impiété régne dans le monde, sans qu'il y ait des impies, à cause que le nombre en est grand, et qu'ils soutiennent leur impiété par des raisons qui éblouissent les simples, et quelquefois les théologiens eux-mêmes. Mais sans m'attacher au terme de schisme, toutes les obédiences différentes étaient réellement séparées de communion; elles étaient partagées en corps *visibles et étendus;* chaque corps avait un *pape*; il fallait donc que chaque obédience crût qu'il était permis de rompre avec ce pape parce-qu'il n'était pas légitimement élu, et avec le corps visible qui le suivait mal-à-propos.

Ceux qui veulent sauver leurs saints à miracles et à visions, et ne damner pas cette multitude de peuples qui se trouvait dans chaque obédience, disent, que chacun pouvait être dans son parti sans risquer son salut, à l'ombre de sa bonne foi. Ils avouent donc qu'il est per-

mis de se séparer d'un pape même légitime, lorsqu'il y a des raisons très apparentes qu'il n'est pas le vicaire de Jésus Christ, ni le successeur de St. Pierre; et si sur des apparences légitimes, et des soupçons apparens, on peut se séparer d'un pape qu'on ne croit pas légitimement élu, ne voyez-vous pas Monseigneur, qu'à plus forte raison les protestans ont pû se séparer d'un pape, que sur de bonnes raisons ils ont cru avoir introduit dans l'église de Jésus Christ des doctrines et des pratiques contraires aux enseignemens et aux pratiques de Jésus Christ, de ses apôtres, et de la primitive église? Ainsi, depuis Jésus Christ jusqu'à présent on a toujours cru, qu'il y avait des circonstances dans lesquelles il était permis de rompre de communion avec le pape, et avec une église visible, sans perdre son salut.

Je conclus de tous ces faits historiques, que l'église a toujours cru que l'union intérieure avec Jésus Christ par les liens de la foi, était préférable à l'union extérieure avec l'église; puisque les saints ont sacrifié leurs dignités, leur repos, leur union avec les églises d'orient et d'occident, à l'avantage de conserver la foi pure, qui seule peut les unir à Dieu. Au contraire, on n'a pas cru que l'union extérieure avec Rome fut essentielle à la véritable église, puisqu'on l'a rompue si souvent. Cela est

arrivé à Firmilien, à St. Cyprien, à Melue, aux églises d'Asie, aux églises d'orient; cela est arrivé sur-tout aux églises d'occident, qui se sont séparées les unes des autres pour l'élection d'un pape.

Les protestans reconnaîssent, Monseigneur, que l'union extérieure des troupeaux est édifiante, utile, avantageuse, et qu'il y a un très grand défaut à la rompre, quand il est possible de la conserver. Mais ils soutiennent en même temps, que dans la nécessité de rompre avec *Jésus Christ*, ou avec *un corps visible et étendu*, on est obligé de préférer l'union intérieure de Jésus Christ à celle de l'église, quelle que soit la dignité de cette église. Les protestans sont à cet égard dans une situation plus avantageuse que les pères, et que tous les chrétiens qui ont vécu pendant le grand schisme d'occident, parce qu'ils ont rompu avec une société étendue et le chef visible, non pour l'élection d'un pape, ou quelque différend sur la discipline, mais pour des dogmes qu'ils voyaient manifestement être contraires aux enseignemens de Jésus Christ et des apôtres, et pour se soustraire aux violences, aux barbaries, et aux cruautés, qu'on se permettait contre eux.

Soutenir qu'on *ne peut jamais se séparer*, pour quelle raison que se soit, c'est faire dépendre la vérité de la visibilité d'un corps; c'est jus-

tifier l'erreur ; rendre l'hérésie innocente ; puisque la société étendue et visible en peut être coupable. Vouloir qu'on demeure dans l'église Romaine à cause de sa visibilité, c'est avouer qu'il faut demeurer dans l'église Romaine quand même elle serait hérétique et idolâtre, comme l'a avancé M. Nicole ; c'est vouloir qu'on se damne tranquillement par préjugé, puisque l'idolâtrie mene droit aux enfers.

Les réformateurs ont dit que l'église Romaine était la Babylone de l'apocalypse. C'est ici un article chatouilleux que je suis faché de voir dans votre Pastorale. Je n'ai rien à dire là-dessus, ne voulant offenser personne ni trahir ma conscience. Je ne me mets pas en peine de rechercher si l'église Romaine est la Babylone de St. Jean, ou si elle ne l'est pas. Ce que je vois claîrement, c'est qu'il est impossible de nier que St. Jean ne représente là une église *étendue et visible*, qui avait une grande autorité ; puisqu'elle criait, *je suis Reine et je ne verrai point de deuil.* Les peuples respectent son trône. Je veux que ce ne soit pas là Rome, mais vous m'avouerez, Monseigneur, que c'est une église qui a les mêmes caractères dont Messieurs les prélats se servent pour la peindre à nos yeux.

Cependant Dieu veut que malgré toute la puissance et l'étendue de cette église, on la

quitte, qu'on sorte de son sein. Il est donc vrai qu'on peut quitter une église étendue et visible, qui a son trône dans une grande ville, à qui les peuples et les rois obéissent; et que c'est là l'ordre précis de Dieu. Je n'en demande pas davantage; car cela seul suffit pour démontrer la fausseté de votre maxime qu'on ne peut jamais se séparer de *l'église étendue et visible.* Que Pie VI. et le pontife actuel, ayent édifié l'Europe entière par leurs vertus, je veux le croire, et ne sais rien au contraire; mais les vertus de ces deux pontifes, ont-elles empêché qu'une foule de papes ne nous ayent point persecutés, ne nous ayent pas fait périr de mille manières différentes; et pourrons-nous regarder comme vicaires de Jésus Christ ceux qui faisaient les œuvres de son ennemi? A quoi bon nous parler de ce qu'ont dit les Réformateurs des pontifes de leurs temps, qui faisaient brûler, massacrer sans miséricorde; qui faisaient prêcher des croisades contre les Vaudois du Languedoc connus sous le nom d'Albigeois? Je voudrais de tout mon cœur Monseigneur, qu'on ne parlât jamais plus de ces scènes d'horreur qui ont déshonoré le St. Siége. Fasse le souverain pasteur et l'évêque de nos ames, que les pontifes de Rome moderne, instruits à l'école de l'adversité, revêtent les sentimens d'humanité, de support, et de tolérance,

dont jamais leurs prédecesseurs n'auraient dû s'écarter! C'est le vœu le plus ardent de mon cœur.

Monseigneur, vous soutenez qu'il est impossible que l'église *ancienne, étendue, et visible,* enseigne l'erreur; au lieu que cela est ordinaire aux particuliers; mais en faisant cela vous sortez, permettez-moi de vous le dire, de la question; vous quittez le préjugé du schisme, et la maxime générale qui sert de fondement à ce préjugé, *qu'il n'est jamais permis de quitter l'église ancienne étendue et visible.* Vous nous avez attaqué Monseigneur, sur l'unité que nous avons, dites-vous, rompue; c'est ce qui fait la grande matière du schisme, et la matière de votre préjugé.

Afin de mettre la matière de l'unité dans un plus grand jour, je vais considérer encore quatre choses;—le centre de l'unité,—la nature de l'unité,—le lien de l'union,—et, enfin, l'union extérieure qui lie les membres de Jésus Christ, l'un à l'autre.

1. Jésus-Christ est le véritable centre de l'unité dans l'église. C'est à lui que les fidèles sont obligés de s'unir, comme *au chef et au consommateur de la foi.* C'est à lui qu'ils doivent rapporter tous leurs mouvemens et toutes leurs actions. C'est de lui qu'ils tirent toutes les graces qu'ils possédent, passées, présentes, et

cachées dans l'avenir. C'est dans sa communion qu'on doit vivre et mourir. Hors de là il n'y a point de salut. C'est donc avec ce chef de l'église, dont personne ne conteste le pouvoir et les influences, qu'on doit être inséparablement uni. On rompt cette union par les péchés et par les erreurs. Je laisse là les péchés. Mais on s'éloigne de ce centre d'unité à proportion que les erreurs qu'on enseigne sont nombreuses et mortelles. Chaque erreur grossière est un pas d'éloignement qu'on fait hors du centre. L'unité s'affaiblit et se rompt lorsque ces erreurs se multiplient, ou deviennent fondamentales; le principe ne saurait être contesté. Cependant, s'il était vrai que les réformateurs eussent enseigné les vérités que Jésus Christ a révélées dans sa parole, ils se seraient trouvés tout proche du véritable centre de l'unité : ils auraient été unis à Jésus Christ par l'établissement de la réforme; et alors comment pourrait-on les condamner? Envoyerait-on dans les enfers pour être les compagnons des démons, des hommes qui seraient actuellement les membres vivans de Jésus Christ? Quelle horrible théologie! — Cela ne se peut. Si l'église Romaine a enseigné l'erreur, elle s'est éloignée du véritable centre de l'unité, c'est-à-dire de Jésus Christ, à proportion que le nombre de ses erreurs était grand; et dès le moment qu'elle

s'est éloignée de Jésus Christ, du centre de l'unité, il a dû être permis de s'éloigner d'elle. Dès le moment que le chef de ce corps visible est devenu chef d'un autre empire que celui de Jésus Christ, il a fallu quitter ce chef étranger et douteux, pour suivre uniquement le chef incontestable, qui est Jésus Christ.

Nos ancêtres ont eu ces deux idées différentes. 1. Ils ont cru enseigner la vérité révélée par Jésus Christ dans sa parole. 2. Ils ont été convaincus que l'église Romaine avait adopté bien des erreurs contraires aux enseignemens de Jésus Christ. Ils ont donc été obligés de s'éloigner du chef visible qui avait quitté Jésus Christ. Ils ont dû s'approcher du centre de l'unité par la profession de la doctrine apostolique. Ainsi, bien loin de rompre la véritable unité, ils l'ont serrée de plus près, en rentrant dans le véritable centre *de cette unité*, qui est Jésus Christ.

Je suis embarassé, Monseigneur, de savoir quel est le centre d'unité qu'il ne faut jamais quitter. Je suppose que vous avez entendu par là le pape : mais Richer, docteur de Sorbonne, dans son apologie pour Gerson, axio. 15. n'était pas de cet avis; car il dit nettement, que le pape *n'est ni le véritable chef ni le vrai centre de l'église, il n'est qu'un chef symbolique et similitudinaire accidentel, et dont on peut être séparé sans rompre l'unité de l'église, qui est appellée une,*

non pas à cause de l'unité avec ce chef ministériel, mais à cause de l'unité de la foi qui nous lie à Jésus Christ. Il n'y a point d'homme qui puisse être appellé le chef de l'église, et Jésus Christ *seul peut porter ce titre.* Il en fournit des preuves; car comme l'église n'est pas appellée le *corps de St. Pierre* mais celui de Jésus Christ, les successeurs de cet apôtre ne sont point les chefs de l'église, et Jésus Christ seul peut être la tête de son corps. D'ailleurs l'église ne laisse pas de subsister, lorsqu'il n'y a point de pape, et pendant la vacance du siége: dirait-on alors qu'il n'y a point d'église, ou que ce corps, si vaste et si animé, est sans tête? Richer allégue encore diverses autorités de théologiens célébres, qui disent précisément la même chose. Il y a plus Monseigneur, car un pape peut être infidèle. Ce fut cette réflexion importante qui empêcha le concile de Trente de définir que la foi *imparfaite était la forme de la hiérarchie*; car, disaient les théologiens, si un *pape est incrédule,* que deviendra cette hiérarchie si nécessaire? Le chef de la hiérarchie sera-t-il hors de la hiérarchie? La même difficulté revient sur le centre. Si ce pape n'a point la foi, comment sera-t-il le centre de l'unité des fidèles? Il sera hors de l'église, et il en sera le centre! La contradiction serait sensible.

M. Nicole a soutenu qu'on rompait le centre d'unité, quand on se séparait d'un grand nombre d'églises, ou qu'on en était séparé par un jugement juridique. Mais si cela est comme il le prétendait, il n'y a plus de centre visible de l'église ; car comme toutes les lignes, ou le plus grand nombre de lignes du cercle, ne peuvent faire le centre, il faut nécessairement poser un point auquel toutes ces lignes aboutissent et se réunissent, lequel est le centre de l'union. Plusieurs églises, ou toutes les parties qui composent l'église, ne peuvent faire le centre de l'unité que nous cherchons. Il faut, de toute nécessité, qu'outre ces parties de l'église, il y ait un point, ou un chef, auquel toutes ces lignes différentes aboutissent. Selon nous, le centre d'unité c'est Jésus Christ, dont on ne peut être séparé sans se perdre. Selon les théologiens d'Italie, c'est le pape, sous le fils de Dieu. Mais, selon Nicole, et bien des prélats de l'église Gallicane, il n'y en a aucun, puisque toutes les églises ne peuvent faire le centre de l'église, comme toutes les parties d'un corps humain ne peuvent pas être le centre du corps. Ainsi, Monseigneur, vos théologiens, qui nous reprochent si souvent notre schisme, ne sauraient pourtant montrer un centre d'unité que nous ayons quitté.

Si vous disiez, Monseigneur, que le nombre

des peuples fait le centre, l'église Latine serait schismatique depuis longtemps, puisque l'église Orientale, qui renfermait l'Asie, et une partie de l'Europe et de l'Afrique, était beaucoup plus nombreuse que celle de Rome, lorsque ces deux églises se sont divisées sous Atticus, ou pour le nom d'Acacius. Si vous disiez que le jugement juridique fait le centre de l'unité, vous diriez une chose qu'on n'entend pas. Mais de plus, qui est-ce qui prononce ce jugement juridique entre deux églises qui partagent le corps entier de l'église? A quel caractère connaitra-t-on le juge, et l'équité du jugement? Il faut que cette équité soit sensible, et que les peuples la connaissent, afin de s'unir au centre de l'église. Une petite société peut être séparée du plus grand nombre par une sentence injuste, mais alors ce n'est plus le grand nombre qui fait le centre de l'unité; c'est plutôt la société injustement séparée; puisque c'est cette société qui a raison dans le fond et dans les formes. C'est ainsi, Monseigneur, qu'on se jette dans des embarras inévitables, lorsqu'on ne reconnaît point Jésus Christ pour l'unique centre de l'église. Je vais examiner présentement la *nature* de l'union.

L'église étant appellée le corps *mystique* de Jésus Christ, il est aisé de comprendre que son union avec lui est spirituelle. Elle se forme

cette union par la communication des grâces que Dieu répand dans les fidèles, et par la pratique des vertus chrétiennes. Elle se rompt aussi lorsque Dieu suspend, retire, et fait cesser absolument le cours de sa grâce, ou lorsque les hommes rejettent les vérités de la religion, et negligent la pratique de ses loix. Si ceux qui ont travaillé à la réformation avaient les dons de la grace,—ce qui a paru si visiblement par le succès de leur ministère—il est incontestable qu'ils étaient en union avec le chef de l'église. Si l'église Romaine avait ou obscurci les vérités de la religion, ou aboli quelques uns des commandemens de Dieu pour y substituer les siens, elle avait actuellement rompu l'union avec Jésus Christ; union spirituelle, qui ne consiste pas dans la confédération des peuples, ni dans l'érection des temples où la multitude s'assemble, mais dans les mouvemens d'amour, de foi, et d'espérance. Cette union étant rompue par l'église Romaine si elle enseignait des doctrines contraires à celles de Jésus Christ, on avait raison de se séparer d'elle; parcequ'alors on ne se séparait pas du corps de Jésus Christ, mais d'un corps mort qui n'avait plus d'ame; leur séparation ne peut donc être condamnée. Il y a donc des cas où il est permis *de se séparer d'une église ancienne, étendue etc.*

Le lien qui unit l'église à Dieu, c'est la

foi; afin que l'union s'entretienne par ce moyen, la foi doit être pure; car il n'y a pas d'apparence que Dieu honore de sa protection et de sa grace salutaire, une communion qui deshonore la religion chrétienne par des erreurs grossières, et qui fait un mélange du mensonge avec la vérité. C'est le christianisme qui fait l'église chrétienne: *l'église ancienne, étendue, et visible*, cesse donc d'être l'église chrétienne, à proportion que son christianisme diminue; son christianisme s'affaiblit et diminue à proportion qu'on s'éloigne des vérités que Jésus Christ a révélées, ou qu'on détruit ces vérités par des erreurs qui lui sont opposées. S'il est vrai, comme le disent les Protestans, que l'église Romaine se soit éloignée des loix et des vérités évangéliques d'une manière sensible, elle a perdu une partie de son christianisme; et si elle a perdu une partie essentielle du christianisme, il a été permis de rompre avec elle, parcequ'elle a cessé d'être une église véritablement chrétienne. En altérant la foi elle a altéré l'union qu'elle avait avec Jésus Christ, elle a rompu le lien qui l'unissait à Dieu, et dès le moment que ce lien a été rompu, il fallait nécessirement rompre avec elle, ou demeurer éternellement séparé de Jésus Christ; ce qui est le dernier de tous les malheurs. Il est donc vrai qu'on a pu se séparer de l'église ancienne étendue, et visible, s'il est vrai qu'elle ait altéré

les vérités évangéliques, comme les Protestans le soutiennent.

Les Protestans ont rompu, dit Votre Grandeur, avec l'église Romaine, ils sont sortis de ses temples, ils ont rejetté son gouvernement; ils n'ont pu le faire sans violer la loi de Dieu. Les réformateurs ayant rompu l'union de l'église visible, ont fait brèche à la charité; en perdant la charité ils se sont privés de la grâce; que répondrai-je à cela? Le voici, Monseigneur.

La charité aussi bien que la foi, forment l'union de l'ame ou de l'église avec Dieu; mais ces deux vertus ne sont pas opposées l'une à l'autre; elles ont leurs droits et leurs actes différens, qui ne sont pas contraires. On n'éteint pas la charité lorsqu'on défend la foi contre ceux qui la combattent; on ne perd pas la foi toutes les fois qu'on a de la charité pour les errans. Il est facile de concilier ces deux vertus, et de les tenir étroitement unies, dans les combats les plus violens qu'on est obligé de donner, ou de soutenir, pour la vérité. Le premier devoir de l'homme est de connaître la vérité que Dieu a révélée, parceque c'est le moyen par lequel il a résolu de conduire les hommes au salut, et que sans elle il est impossible d'y parvenir. La foi tend directement à Dieu; mais de plus, il y a dans les actes de la foi quelque amour de Dieu; car on n'aime la

vérité que parcequ'on a de l'amour pour celui qui l'a révélée, et qu'on veut lui donner des preuves de sa charité.

Outre ce premier devoir, il y en a un second, qui consiste dans les actes de la charité pour les hommes, en particulier pour ceux qui font profession du christianisme. Lorsqu'on est né dans cette communion, on ne doit point en sortir sans en avoir des sujets infiniment importans, parcequ'autrement la charité serait blessée.

Il n'y a que les intérêts de la foi qui puissent obliger les hommes à cette rupture, mais il faut que ces intérêts de la foi soient clairs, évidens, et d'une si grande importance, que la foi ne puisse se soutenir et se nourrir que par ce moyen. Les séparations faites dans l'église visible par des mouvemens d'ambition, de haine, ou d'imprudence, donnent des atteintes mortelles à la plus excellente des vertus, qui est la charité. Dieu condamne ces esprits inquiets et pétulans, qui, pour une cause légère, pour le baptême des hérétiques, pour une ordination mal-faite, pour de légers sujets, sonnent l'alarme dans l'église, lancent des anathêmes, rompent la communion, éteignent par ce moyen la charité dans une infinité de cœurs, et surtout dans le leur. Voilà, si je ne me trompe, les droits de la charité.

Mais Dieu condamne aussi ces ames lâches

et molles, qui, voyant périr la vérité, ne s'en tourmentent pas pour cela. La vérité a ses droits comme la charité a les siens, parceque ce sont les deux moyens par lesquels on monte au ciel. Otez la vérité, il n'y a plus de religion ; éteignez l'amour, vous privez l'ame de la plus utile et la plus salutaire de toutes les vertus. Il est donc nécessaire qu'il y ait un juste milieu, dans lequel on puisse défendre la vérité sans blesser la charité.

La vérité périssant, par des erreurs mortelles, dans une église *ancienne, étendue, et visible*, viole-t-on la charité lorsqu'on rompt avec cette église ? Je soutiens qu'il n'y a ni autorité, ni union, quelque étroite qu'elle fut auparavant, qui puisse, ou qui doive, retenir les hommes dans une communion où la foi périt par des erreurs mortelles.

Premièrement il n'y a point d'autorité. Que cette église soit aussi ancienne, aussi étendue, aussi puissante qu'il le plaira à Votre Grandeur, il n'importe. St. Paul a fait là-dessus une loi inviolable, c'est que *quand un ange descendrait du ciel, pour annoncer autre chose que ce qu'il nous a annoncé, il doit nous être anathème.* Il n'y a rien de plus grand au-dessous de Dieu que les anges ; il n'y a rien de plus ancien ; il n'y a rien de plus éclatant. Comment se séparer d'un ange ? Cependant, St. Paul veut

qu'on l'anathématise. Il n'y a rien de plus fort que l'anathème: il emporte rupture, séparation actuelle de communion, et même une séparation accompagnée de marques d'indignation. C'est rompre avec la communion des saints que rompre avec un ange; c'est choquer l'autorité des puissances célestes; c'est blesser la charité. Si un ange enseigne l'erreur, ne doit-on pas avoir de la tolérance pour lui, et pour ses dogmes, plutôt que de blesser son autorité? Non, dit St. Paul; il faut *qu'il soit anathème.* Il donne, Monseigneur, aux laïques, le droit de prononcer cet anathème, tout comme au clergé: il n'exige point qu'on attende le jugement d'une église *ancienne, étendue,* assemblée en concile œcuménique, pour le faire. Vous autres, peuples de Galatie, chrétiens laïques auxquels j'écris, si vous découvrez l'erreur dans un ange, il faut rompre la communion avec lui. La charité serait mal-placée dans cette tolérance. Comme on s'est séparé dans le ciel des anges apostats, malgré leur nombre, leurs lumières, leur puissance, il faut aussi se séparer impitoyablement de ces mêmes esprits, *s'ils enseignent autre chose que ce que je vous ai évangélisé.* A plus forte raison faut-il se séparer des hommes tombés dans l'erreur. La supposition d'erreur est impossible pour des anges, mais elle ne l'est pas pour des hommes pécheurs. Pourquoi St. Paul a-t-il

parlé des anges, si ce n'est pour nous apprendre, que la lumière la plus éclatante, le pouvoir le plus étendu, dans les hommes, leurs meilleures intentions précédentes; l'union de charité et d'amour avec eux, ne doit pas empêcher de rompre et de les anathématiser; lorsqu'ils enseignent l'erreur au lieu de la vérité.

D'ailleurs, étendez autant que vous voudrez les droits de la charité; toujours sera-t-il vrai, qu'on ne doit pas la pousser jusqu'à exposer l'ame à la damnation, et à la colère de Dieu. La loi de Jésus Christ est formelle, et ne souffre aucune exception; *Si quelqu'un aime mieux père, mère, frère, enfans, que moi, il n'est pas digne de moi.*

J'ajouterai à cela, Monseigneur, que je ne saurais voir pourquoi la charité cesserait par la rupture avec une communion étendue. Elle perd, à la vérité, quelques uns de ses actes extérieurs, mais elle se retire au-dedans du cœur, où elle fait naître des mouvemens de compassion, des désirs ardens; elle pousse des prières ferventes à Dieu pour la conversion des hommes; elle s'occupe là des soins et des pensées qui tendent à cette conversion. Elle ne fait donc que changer ses actions. La tolérance se perd, parcequ'elle était criminelle. Appellerez-vous charité une tolérance que Dieu punira en celui qui connait la vérité? On

ne communie plus avec les hommes dans un même temple; mais cette même charité, toujours agissante, présente aux hommes les vérités salutaires, et les moyens de parvenir au ciel. Elle a de tendres empressemens pour eux; elle agit, elle travaille; et si ses efforts sont inutiles, et manquent de succès, ils ne laissent pourtant pas d'être les actes d'une vertu divine, et de prouver sensiblement qu'elle régne dans l'ame de ceux qui rompent l'union extérieure avec la société. On peut donc, Monseigneur, sortir d'une *église étendue et visible*, sans perdre la charité.

Si les préjugés avaient été à la mode du temps des réformateurs, et qu'on eut voulu les regarder comme autant de preuves solides, comme l'ont fait M. Nicole, et ceux qui le suivent dans ses idées, on aurait pu s'en tenir là, et la séparation aurait été juste; car la corruption était extrême dans le peuple et dans le clergé. Je renvoye Votre Grandeur à vos propres auteurs. Il m'en coute d'être obligé de le dire, mais tout était à vendre dans l'église. Les satisfactions des saints et de Jésus Christ étaient à l'encan, et se criaient au plus offrant; l'amende pécuniaire de chaque péché était marquée; le ciel s'achetait à bon marché; cet achat faisait un des principaux revenus de la cour des papes de ce temps là. L'Europe ré-

tentissait de plaintes et de cris, contre la dépravation de la morale. Qui aurait pu croire que la religion n'eut pas été altérée, par une longue suite d'hommes aussi dépravés et aussi corrompus que ceux qu'on avait vus dans le clergé Romain depuis plusieurs siècles; qui avaient plus de rapport avec le Simon qui voulait acheter les grâces du St. Esprit pour les revendre, qu'avec celui qui nous avait averti que dans les derniers temps on ferait *trafic de nous par avarice.*

Je me rappelle d'avoir lu dans une Lettre Pastorale du Card. de Noailles, archévêque de Paris, en parlant de St. Cyprien, que ce St. Evêque, agitant une *question importante à laquelle toute l'église s'intéressait, ne rompit jamais les nœnds sacrés de la communion ecclésiastique; il respecta toujours la personne, la saintété, et la primauté d'Etienne.* Cet exemple nous justifie, et prouve précisément le contraire de ce que l'archévêque voulait prouver; c'est pourquoi je m'y arrêterai un moment. Premièrement, il n'est pas vrai que St. Cyprien respecta la personne, la saintété, ni la primauté d'Etienne; car il disait nettement de ce pape, *qu'il écrivait imprudemment, sans lumières, sans connaissance, et qu'il faisait une sottise de favoriser ainsi les hérétiques.* Est-ce, je vous prie, respecter la personne du pape, que de l'accuser d'imprudence, d'ignorance, de faire

une sottise, et d'être fauteur des hérétiques? Il respectait si peu sa primauté, qu'au contraire il soutenait qu'il n'avait pas le droit de *se faire évêque des évêques*, qu'il n'avait pas le droit de juger un évêque. Pour la sainteté d'Etienne j'avoue mon ignorance, je ne la connais point; je sais qu'on a fait de l'évêque de Carthage un saint qu'on invoque à Rome et ailleurs, et je ne sache pas qu'Etienne ait en aucun lieu ni office, ni chapelle ni autel. En second lieu, St. Cyprien *fut chassé de l'église*, et excommunié par le pape Etienne. Si on ne peut être martyr légitime lorsqu'on est séparé de la communion de l'église Romaine, comment honore-t-on Cyprien comme un martyr, et comme un saint? La contradiction est sensible. Si, au contraire, on peut être martyr hors de la communion de l'église Romaine, pourquoi nous répete-t-on jusqu'à la satiété, et cela avec emphase, *qui non est in ecclesiâ martyr esse non potest?* L'embarras est grand de tous cotés. Il est vrai que St. Cyprien ne rompit pas lui-même l'unité de l'église; mais Etienne l'ayant séparé de sa communion, n'était-ce pas la même chose pour lui, puisqu'il demeura dans la séparation? Est-il nécessaire pour faire une séparation qu'il y ait deux anathèmes réciproques, l'un de la part du juge, l'autre de la part de l'évêque condamné? Je compte que Votre Grandeur ne le soutiendra

pas. Il suffit que d'un coté Etienne ait excommunié St. Cyprien, et les églises d'Afrique, et d'Asie ; et que de l'autre, St. Cyprien, les Africains, et les Asiatiques, ayent persévéré dans leur sentiment, au lieu de se réunir à l'église qui les avait chassés. Ainsi, ce n'est pas là un exemple à citer contre nous. Au contraire, on voit évidemment par là, qu'il est permis de rompre l'unité lorsque la *question est importante et intéresse l'église.* L'évêque de Rome ayant trouvé la question du baptême des hérétiques importante, rompit *l'unité* avec les églises d'Asie et d'Afrique, par l'excommunication qu'il lança contre ceux qui en étaient les chefs. Quand il s'en serait tenu à la simple menace, cette menace prouverait que le pape a cru qu'on pouvait rompre l'unité pour une question importante, ce qui nous suffit ; mais l'excomunication fut lancée, et *l'unité rompue.* La chose, Monseigneur, est d'autant plus remarquable, qu'il est aujourd'hui incontestable que les deux partis avaient tort, puisque le baptême de certains hérétiques est bon, ce que St. Cyprien niait ; et que le baptême de tous les hérétiques n'est pas légitime, comme le soutenait Etienne. Il ne faut donc pas dire, qu'il n'est jamais permis de rompre l'unité, puisque par là vous condamneriez un pape dont vous respectez la *saintété.*

St. Cyprien n'alla pas si loin que l'évêque de Rome. Il crut qu'on ne devait pas s'excommunier pour cette question, que chacun devait dire son sentiment, que chaque évêque avait le droit de faire dans son diocèse ce qui lui plaisait, puisque Jésus Christ l'avait commis à ses soins. St. Cyprien, d'ailleurs si zélé pour la paix, ne voulut jamais sacrifier son sentiment à l'unité, il demeura séparé de l'église Romaine à cause de l'excommunication lancée contre lui. Je vous défie, Monseigneur, de prouver l'une de ces deux choses, ou que l'excommunication ait été levée, et que St. Cyprien soit rentré par ce moyen dans la communion de Rome; ou que St. Cyprien ait abjuré son sentiment pour rentrer dans l'unité en se réunissant au centre. Au contraire, l'Église de Carthage et d'Afrique persévéra dans le sentiment de son évêque jusqu'au concile d'Arles.

Les églises d'Asie, qui avaient de grands hommes pour conducteurs, déclarèrent que le pape avait perdu le droit de la communion ecclésiastique en se séparant d'elles. Elles se regardaient donc comme le centre de l'unité que le pape avait quitté, ou plutôt elles faisaient consister le centre de l'unité dans la cause de la justice qu'elles défendaient; et déclarant le pape déchu de la communion ecclésiastique,

elles montraient que la rupture était réelle, et totale.

Je conclus, Monseigneur, de ce fait, qu'on peut rompre l'unité pour une question importante; le pape Etienne l'a ainsi jugé. On peut aussi demeurer séparé de la communion de Rome lorsqu'elle chasse quelqu'un, et ne laisser pas d'être martyr et saint; cela est arrivé à St. Cyprien. On peut aussi déclarer et faire une rupture entière avec Rome, sans perdre le titre d'église, ni les avantages qui lui appartiennent, comme on le voit par l'exemple des églises d'Asie et d'Afrique, avec qui les autres églises ne laissaient pas de communier quoiqu'elles fussent séparées de l'évêque de Rome par une rupture réciproque.

On ne peut alléguer rien de plus semblable à la question que je traite. 1. Le pape a commencé à rompre l'unité par l'excommunication qu'il lança contre Luther, comme Etienne avait fait contre St. Cyprien, et les églises d'Asie. 2. Nos pères ont du, à l'exemple de St. Cyprien, rester séparés de sa communion, d'autant plus que les questions qui faisaient le sujet de la séparation etaient nombreuses, et beaucoup plus importantes que celles qui divisèrent St. Cyprien et le pape Etienne. 3. Nos ancêtres ont pu imiter les Asiatiques, et déclarer nettement que

le pape qui les excommuniait injustement, était *déchu de la communion ecclésiastique en se séparant d'eux.* Si St. Cyprien et les églises d'Asie et d'Afrique, n'ont point violé la charité en demeurant séparés de l'église ancienne, étendue, et visible de Rome, on ne peut imputer, Monseigneur, avec justice à nos ancêtres d'avoir fait brèche à la charité en demeurant séparés de papes qui les ont excommuniés, qui, non contens de les excommunier, les ont fait périr de mille morts différentes.

Vous supposez Monseigneur, qu'il n'y avait point d'autre église au monde que l'église Romaine, parcequ'il n'y en avait point d'autre qui fut visible au temps de la réformation, d'où vous concluez que les réformateurs rompirent l'union avec la véritable église. Je pourrais examiner ici les différens dégrés de visibilité que l'église peut avoir; mais je me contenterai de dire à Votre Grandeur qu'il y avait une société visible de Vaudois, lesquels avaient précisément la même doctrine, le même culte, et les mêmes sacremens que l'église réformée. J'ajouterai que ces Vaudois étaient répandus dans toute l'Europe, qu'ils n'étaient pas de nouvelle date, que vos meilleurs historiens qui ont parlé d'eux reconnaissent qu'ils ont été de tout temps dans les Vallées, qu'au 9^{me}. siècle, dont vous parlez, toute la France et l'Allemagne était Vaudoise sur le culte des

images, car on en combattit l'usage dans plusieurs conciles, tenus sous Charles Magne et sous son fils Louis le Débonnaire. Le premier de ces princes traita de sottise et de puérilité, les décisions du concile de Nicée tenu sous Irene. Mais que cette société fut petite ou grande, dans la misère ou dans la prospérité, c'est la même chose, parceque la vérité ne dépend, ni de la multitude, ni de la grandeur mondaine?

J'avais résolu, Monseigneur, de terminer ici ma réponse à cette partie de votre pastorale qui nous regarde, mais y ayant mieux réfléchi j'ai cru devoir y ajouter quelques articles en petit nombre.

Votre Grandeur ne prétend pas sans doute, en nous citant quelques passages des pères, que nous ayons pour eux plus de déférence que n'en ont eu les pères eux-mêmes pour leurs prédécesseurs: Cela serait injuste, et contre la raison. Cela étant, j'aurai l'honneur de lui dire ce que St. Augustin disait des lettres de St. Cyprien:—*Literas Cypriani non ut canonicas habeo, sed eas ex canonicis considero, et quod in eis divinarum scripturarum autoritati congruit; cum laude ejus accipio, quod autem non congruit cum pace ejus respuo.* Je ne tiens point les epîtres de Cyprien pour canoniques, et reçois avec sa louange ce qui en elles s'accorde avec l'autorité des divines écri-

tures, mais je rejette avec sa permission ce qui ne s'y accorde pas. Et St. Cyprien, rapportant le sentiment d'Etienne évêque de Rome, qui disait, *nihil innovetur inquit nisi quod traditum est*, ajoute, *unde est ista traditio, utrumne de dominicâ et evangelicâ auctoritate descendens, an de apostolorum mandatis atque epistolis veniens? Ea enim facienda esse quæ scripta sunt, Deus testatur, et proponit ad Jesum... dicens: 'Non recedet liber legis hujus ex ore tuo sed meditaberis in eo die ac nocte.' Si ergo aut in evangelio præcipitur, aut in apostolorum epistolis aut actibus continetur, ut à quâcumque hæresi venientes non baptisentur, sed tantum illis manus imponantur in pœnitentiam, observetur etiam hæc sancta traditio. Sine causâ autem colunt me,* (Il introduit Dieu parlant dans Esaie) *mandata et doctrinas hominum docentes.* En voilà assez pour nous justifier de ne pas croire les pères, lorsqu'ils ne justifient pas ce qu'ils avancent par des passages clairs, précis, et formels de l'écriture.

J'aurais désiré, Monseigneur, qu'avant de blâmer si fort les réformateurs de ce qu'ils ont dit sur le compte de certains papes, et du siége de Rome, vous eussiez lu ce qu'en ont dit vos propres historiens.

Platine en la vie de Benoit IV. dit, *Peperit nobis tanta licentia peccandi, nullo principe*

flagitia hominum tum coercente, hæc monstra, hæc portenta, à quibus, ambitione et largitione, sanctissima Petri sedes occupata est, potiùs quam possessa. Le poéte Mantuan dit, *Romuleas Arces, et pontificalia tecta, colluviem scelerum.* Æneas Sylvius Piccolomini, pape sous le nom de Pie II. dans l'epître 66. à Jean Peregal parle ainsi, *Nihil est quod absque argento Romana curia dedat; ipsa manuum impositio, et Spiritûs Sancti dona venduntur, nec peccatorum venia nisi nummatis impenditur:*—La cour Romaine ne donne rien sans argent; l'imposition des mains et les dons du Saint Esprit se vendent, la rémission des péchés ne s'accorde qu'à ceux qui ont de l'argent. St. Bernard dans l'epître 125. *Bestia illa de apocalypsi, cui datum est os loquens blasphemias, et bellum gerere cum sanctis, Petri cathedram occupat, leo paratus ad prædam:*—La bête de l'apocalypse à laquelle une bouche a été donnée proférant des blasphèmes, et de faire la guerre aux saints, occupe la chaire de St. Pierre, comme un lion prêt à se jeter sur sa proie.

Genebrard, homme fort emporté contre les Protestans, dans sa Chronique sur l'an 4987, dit, *Sæculum hôc uno infelix, quòd per annos ferè 150 Pontifices ferè 50, à Johanne scilicet octavo, à virtute majorum defecerint, apotactici, apostaticive, potiùs quàm apostolici:*—Ce siècle

a été malheureux en ceci, que pendant l'espace d'à-peu-près 150 ans, environ 50 papes depuis Jean VIII. ont dégénéré de la vertu de leurs prédécesseurs, étant plutôt apotactiques, ou apostatiques, qu'apostoliques.

Baronius vol. VII. an. 538, art. 20, parlant de Vigile, qui fut introduit dans le Siége de Rome après avoir été tiré du lieu où il avait été relégué par Justinien, dit, *Un pape par l'autorité d'un homme séculier introduit en la chaire, un brigand par la fenêtre, un faux évêque contre le vrai, ou antichrist contre Christ* Pétrarque dans ses sonnets 105, 106, 107, de l'édition de Scott, en dit plus que tous les réformateurs. Pourquoi, Monseigneur, reprochez-vous aux réformateurs des expressions employées par des gens de bien de votre communion, dans les siècles où une horrible corruption siégeait à Rome. Si les premiers les ont employées, ils étaient bien plus excusables que les seconds, puisqu'ils étaient proscrits par ceux à qui ils appliquaient ce que l'apocalypse, et St. Paul dans la 2. aux Thessaloniciens, nous disent d'une défection qui devait arriver dans l'église dans les derniers temps. Il ne faut pas avoir deux poids et deux mesures.

Votre Grandeur trouve ridicule que des paysans, des femmes, jugent de la doctrine. On ne peut juger de la doctrine de l'évangile qu'en

lisant l'écriture sainte ; or je trouve que l'écriture n'a pas été écrite pour les savans seuls, ou pour les ecclésiastiques, mais pour tous les hommes. Veut-on savoir la croyance de l'ancienne église, ce qu'elle pensait là-dessus ? On la trouvera bien différente de celle de Rome moderne, et de ses théologiens. Veut-on savoir si alors le peuple lisait l'écriture sainte? St. Chrysostome, en l'homélie III. du Lazare, parle ainsi à ses auditeurs, " Je vous exhorte toujours, et ne cesserai de vous exhorter, que non seulement ici vous soyez attentifs à ce qui se dit, mais aussi quand vous serez à la maison que vous vaquiez soigneusement à la lecture des divines écritures : ce que je n'ai cessé d'inculquer à ceux qui m'ont parlé en particulier. Car il ne faut pas qu'aucun me dise; ' Ces paroles sont de peu de grâce, et il y a plusieurs choses dont on se peut passer; Je suis attaché aux affaires du palais, je manie les affaires publiques, j'ai mon métier, j'ai une femme, je nourris mes enfans, j'ai soin de ma famille, et suis mélé parmi le monde ; ce n'est pas à moi à lire les écritures, mais à ceux qui ont dit adieu au monde, qui demeurent au sommet des montagnes, vivant d'une vie austère. Que dis-tu o homme? Ne dois-tu pas feuilleter les écritures parceque tu es distrait par beaucoup d'affaires ? Au contraire, c'est à toi à les lire

plutôt qu'à ceux-là ;—car ils n'ont pas tant besoin de l'aide des écritures, que vous qui êtes agités entre les vagues des affaires. La grâce de l'Esprit a dispensé et accommodé les écritures, ensorte que les péagers, les pêcheurs, les faiseurs de tentes, les pasteurs et apôtres, les idiots et les *gens sans lettres*, puissent être sauvés par ces livres, de peur que quelque idiot ne vienne à s'excuser sur la difficulté, afin que les choses qui y sont dites fussent aisées à appercevoir, et que *l'artisan*, et le *valet*, et la femme *veuve*, et le plus *indocte des hommes*, puisse remporter quelque profit par l'ouïe de cette lecture." S'il faut défendre la lecture de l'écriture, il faut la défendre aux savans, car je ne me rappelle pas d'avoir trouvé dans l'histoire ecclésiastique que le peuple ait formé des hérésies par la lecture de l'écriture ; je vois que tous les hérésiarques, ou ceux à qui on a donné ce nom, ont été des personnes qui avaient charge d'enseigner. Si ce n'est qu'aux savans de la lire, J'avoue que toutes les idées que je m'en formais jusqu'à présent ont été bien confuses ; car j'ai cru qu'on devait lire l'écriture pour devenir savant, et non qu'on fût savant avant que de la lire. Je regardais comme le comble de l'impiété, de mettre un savoir en la religion qui fût sans l'écriture, et avant l'écriture.

St. Jérome ne pensait pas ainsi, car dans son

epître à *Læta* touchant l'instruction de sa fille *Paula*, il dit, *Pro gemmis et serico divinos codices amet, in quibus, non auri et pellis babylonicæ vermiculata pictura, sed ad fidem placcat emendata et erudita distinctio. Discat primò Psalterium, his se canticis advocet ....., ad Evangelia transeat nunquam expositura de manibus ..... mandet memoriæ Prophetas ..... caveat omnia apocrypha.*

St. Augustin ne pensait pas non plus comme Vôtre Grandeur affecte de nous le dire, puisqu'au ch. ix. du 2 liv. de la Doctrine Chrétienne, parlant des livres canoniques, il dit, *In his omnibus libris, timentes Deum et pietate mansueti quærunt voluntatem Dei, cujus operis et laboris prima observatio est (ut discimus) nôsse istos libros etsi nondum ad intellectum, legendo tamen vel mandare memoriæ, vel omninò non incognitos habere.* Le 3me. Livre commence par ces mots, *Homo timens Deum, voluntatem ejus in scripturis sanctis diligenter inquirit:* L'homme qui craint Dieu, cherche soigneusement sa volonté dans les saintes écritures.

Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que le corps des protestans, qui est un parti aussi nombreux que le vôtre, ne reconnait point pour règle de foi les pères, mais l'écriture seule: pourquoi donc nous citer tant de passages des pères?—N'aviez-vous pas compris qu'on pourrait

répondre à Votre Grandeur, que les sentimens d'Optat ou d'Augustin n'étaient pas la règle de la foi, ni, par conséquent, propres à décider des controverses de foi :—et de plus, que *Majorin* et les Donatistes pouvaient bien être schismatiques pour s'être séparés sans cause de *Cæcilien*, et de la chaire de *Cyprien* et de *Pierre ;* mais qu'il ne s'ensuit nullement de là, pour quiconque se pique de raisonner, que Luther, Calvin, Valdo, et nos pères, le soient, pour s'être séparés de la communion de l'évêque de Rome, et de celle de l'évêque de leur diocèse, parcequ'ils eurent, ou purent avoir, des causes justes et nécessaires de se séparer. Vous nous assurez, Monseigneur, que vous justifieriez, si nous nous adressions à vous, l'église catholique (par où vous entendez la vôtre) de toutes les erreurs que nous lui imputons. C'est là, Monseigneur, une grande promesse, mais que nous ne saurions concilier avec ce que nous dit si expréssement l'écriture. Rend-t-on dans votre église, ou ne le fait-on pas, un culte religieux à d'autre qu'à Dieu ? Vous reservez à Dieu dites-vous, (non dans votre pastorale mais dans vos catéchismes et dans vos instructions) l'adoration de Latrie, et vous déférez aux saints et à leurs images l'adoration ou service religieux de Dulie, qui est suivant vous un culte religieux inférieur. Mais l'écriture sainte est contraire à cette théologie,

car elle ne parle que d'un service religieux, et elle nous dit que ce culte religieux doit être déféré à *Dieu seul.* Il y a une défense générale d'adorer les images, ou idoles—car l'un vaut l'autre si nous nous en rapportons à Tertullien, qui connaissait bien la force des mots:—*Idos Græcè formulam sonat, ab eo diminutivum idolum deductum æquè apud nos formulam facit: igitur omnis forma vel formula idolum dici exposcit*:—Idos en Grec signifie une forme ou représentation, d'où vient le diminutif idolum, qui signifie une petite forme ou figure: toute figure ou représentation doit donc être appellée idole. Ciceron, au liv. 1. de finib. dit, *Imagines.... idola nominant, quorum incursione non solùm videamus, sed etiam cogitemus*:—Les images qu'ils nomment idoles, par la rencontre desquelles nous voyons et pensons. Il prend image et idole pour une même chose. Ce n'est pas aux hommes à apporter des exceptions et des restrictions tirées de leurs cerveaux à une défense faite par Dieu: car c'est au législateur, et non aux sujets, d'apporter des exceptions à sa loi. Or, je pose en fait. que Votre Grandeur ne saurait citer un seul passage de l'écriture, ni aucun commandement de Dieu, ni aucun exemple, qui approuve ou établisse en aucune façon l'adoration religieuse des créatures. Au contraire dans l'écriture ce service religeux que

vous appellez Dulie, est expressément réservé à Dieu seul, avec défense de l'attribuer à d'autre qu'à lui. Au 1 liv. de Samuel ch. 7, il y a dans le Grec de la version des septante, ἑτοιμάσατε τὰς καρδίας ὑμῶν πρὸς κύριον, καὶ δουλεύσατε αὐτῷ μόνῳ; Disposez vos cœurs vers le Seigneur, et rendez Dulie à lui seul. Et St. Paul dit aux Gal. ch. iv. 8. τότε μὲν, οὐκ εἰδότες Θεὸν, ἐδουλεύσατε τοῖς Φύσει μὴ οὖσι θεοις; Lorsque vous ne connaissiez point Dieu, vous rendiez *Dulie*, ou vous serviez ceux qui de leur nature n'étaient point dieux. Ce que je vais vous dire, Monseigneur, vous surprendra bien davantage, c'est que l'écriture, par le terme de Latrie, entend le service qu'on rend aux hommes; comme Votre Grandeur pourra s'en convaincre en lisant le v. 48. du ch. 28 du Deuter. λατρεύσεις τοῖς ἐχθροῖς σου: Tu rendras Latrie ou service à tes ennemis. Quiconque entend la langue Grecque sait que Latrie dit moins que Dulie, puisque Latrie signifie simplement service d'honneur, de respect, et de sugétion, mais que Dulie emporte, outre cela, servitude d'esclave. Il est bien vrai que St. Augustin, au liv. xx. contre Fauste, Manichéen, ch. 21. et dans ses questions sur la Gen. liv. 1. ch. 61. se sert de cette distinction; mais dans un autre sens que vos docteurs; car il dit que *Dulie* se rend aussi aux hommes vivans, et par conséquent par le mot de *Dulie* il n'entend point un

service de religion. Mais quand ce docteur par ce mot de *Dulie* entend un service de religion, alors il soutient que la *Dulie* doit être rendue à Dieu—Δουλεία *debetur Deo.* Au livre *De Verâ Religione*, il dit en parlant des saints hommes de Dieu, *Honoramus eos charitate non servitute:* Nous honorons les saints en les aimant, mais non en leur rendant un service religieux. Par ces mots il ôte aux saints la *Dulie*, car *Dulie* signifie *service.* D'après ce que j'ai eu l'honneur de vous alléguer du livre de Samuel, et de St. Paul, Votre Grandeur comprendra, que quelque respect, quelque déférence, quelque vénération que nous fussions disposés à avoir pour Votre Grandeur, et pour ce qu'Elle voudrait nous dire pour justifier son église au sujet du service religeux qu'elle rend aux images et aux saints glorifiés, nous ne saurions nous empêcher d'en avoir une plus grande encore pour l'apôtre des Gentils, et que nous ne saurions nous empêcher de l'en croire préférablement à toute autorité humaine, pour grande qu'elle fût, et quelque désir que nous eussions d'ailleurs de lui complaire.

Je n'examinerai pas, Monseigneur, votre citation d'Irénée, tirée dites-vous du ch. 43, du liv. iv. *où ceux* dites-vous *qui divisent l'unité de l'église, subiront les mêmes peines que Jéroboam.* J'ouvre l'écriture pour voir quel péché avait commis ce

prince, et je trouve qu'elle lui reproche d'avoir fait deux *veaux d'or*, qu'il établit l'un à Bethel; l'autre à Dan. Or comme les protestans n'ont jamais érigé de veaux d'or, ils n'ont pas à apprehender les peines de Jéroboam, car ils n'ont jamais dit aux ouvrages de leurs mains *Tu es le Dieu fort.* Mais puisque Votre Grandeur a bien voulu nous citer un passage d'Irénée, j'espére qu'Elle ne trouvera pas mauvais que je lui en cite une couple du même évêque, tirés, le premier du ch. 58, du 2me. liv. *Ecclesia, non invocationibus angelicis faciens aliquid, sed mundè, purè et manifestè orationes dirigens ad Dominum*:—L'église ne fait rien par invocations angéliques, mais purement, simplement, et manifestement elle adresse ses oraisons à Dieu, &c. au nom de notre seigneur Jésus Christ:—voyez, Monseigneur, si cela est à votre usage, ou au nôtre:—et le second des ch. 23 et 24, du liv. 1:—parlant des Gnostiques il dit, qu'ils avaient certaines images peintes, et d'autres faites d'autre matière, disant que c'était la figure de Christ faite par Pilate;—cela encore n'est pas à notre usage:—*Etiam imagines quasdam depictas, quasdam de reliquâ materiâ fabricatas, dicentes formam Christi factam à Pilato.* St. Augustin au ch. 7, des hérésies, parlant des Carpocratiens dit, Ils servaient les images de Jésus en les

adorant et en les encensant;—*Colebant imagines Jesûs, eas adorando et incensum ponendo.*

Votre église, Monseigneur, a emprunté une foule de cérémonies, et d'usages, et de pratiques, des payens, comme l'avouent plusieurs de vos plus célèbres docteurs. *Il a été permis à l'église,* dit le Card. Baronius, *de transférer aux usages de la piété, les cérémonies que les payens employaient avec impiété à un culte superstitieux, après les avoir expiées par la consécration, afin que le diable en reçoive un plus grand affront, si tous employent à l'honneur de Jésus Christ ce que son ennemi avait destiné à son propre service.* Polydore Virgile, que le même Baronius loue comme *un scribe bien appris,* que Genebrard qualifie de célèbre historien, dit, au liv 5. ch. 1, que l'église a emprunté plusieurs coutumes de la religion des Romains et des autres payens, mais qu'elle les a rendues meilleures, et employées à un meilleur usage, *cum non pauca ab Romanis cæterisque ethnicis ad nos instituta manaverint, quæ ab illis sumus mutuati, cum præsertim illa ipsa meliora fecerimus, ad melioremque usum adhibuerimus.* Le président Fauchet en ses Antiquités Gauloises avoue, *Que les évêques des Gaules employaient tous les moyens pour gagner les hommes à Christ, se*

*servant d'aucunes des cérémonies Payennes.** L'Abbé de Marolles, au commencement de ses mémoires, fait un discours de plusieurs pages sur ce sujet, et dit entr'autres, *Un jour que j'étais auprès de M. de la Feuillade archévêque d'Ambrun, l'occasion s'étant offerte de lui dire que beaucoup de cérémonies du paganisme avaient été sanctifiées par la piété de notre religion, je m'apperçus qu'il s'en étonna un peu; sur quoi je lui demandai audience; l'ayant obtenue, je lui en alléguai des preuves si convaincantes qu'il n'eut plus sujet d'en douter.* Guillaume du Choul, conseiller du roi (de France) et Bailli des Montagnes du Dauphiné, a composé un livre de la religion des anciens Romains. Il fait clôture de son ouvrage en ces mots; *Si nous regardons curieusement, nous connaitrons que plusieurs institutions de notre religion ont été prises et translatées des cérémonies Egyptiennes et des Gentils: comme sont les tuniques et les surplis; les couronnes que font les prêtres; les inclinations de tête autour de l'autel; la pompe sacrificale; la musique des temples; adorations; prières; supplications; processions; litanies; et plusieurs autres choses, que nos prêtres usurpent en nos mystères.*

Que veux-je conclure de ces citations?—deux choses; l'une, que nous n'avons pas tort

* L. ii. ch. 19.

d'accuser votre église d'avoir innové; l'autre, qu'en établissant ces rites et ces cérémonies, on s'est éloigné de la pratique des apôtres et des premiers chrétiens, qui avaient en horreur toutes les cérémonies payennes. La première de ces choses justifierait notre schisme, si nous en avions fait; la seconde est injurieuse aux apôtres, et à leurs successeurs immédiats, puisqu'elle les convaincrait de n'avoir pas su comment il fallait s'y prendre pour faire recevoir au diable un plus grand affront,—comme le dit Baronius.

Je ne fais plus, Monseigneur, qu'une remarque. *L'église de Jésus Christ,* (par où vous entendez la vôtre,) *vient de sortir victorieuse d'un long et terrible combat, et l'ennemi du dehors est terrassé.* Vous pouvez bien le dire, mais ce que vous auriez dû ajouter c'est, qu'elle n'est sortie de ce combat terrible que par l'assistance des schismatiques, et des hérétiques, que vous adjugez aux enfers de votre autorité privée. Car, Monseigneur, tout ce que vous dites contre nous, est injurieux aux puissances protestantes du nord; au Rois de Prusse, de la Grande Bretagne, des Pays Bas, et à une foule de princes d'Allemagne qui sont de notre communion, ainsi qu'à l'empereur de Russie, et à nos plus près voisins les cantons évangéliques de la Suisse. Toutes ces puissances, et ces peuples, sont hors de votre église, et, suivant vous, ne

sont pas chrétiens. Comment osez-vous, Monseigneur, tenir un pareil langage,—les adjuger aux flammes éternelles,—dire qu'ils sont livrés à l'esprit du démon? Ah! Monseigneur, je ne reconnais pas à ce langage celui qui nous ordonne de ne pas juger afin de n'être point jugés nous-mêmes; car quoique je suis intimément convaincu et persuadé que vous êtes dans des erreurs, et des erreurs très grandes, aucun de nous, parmi nous, ne prétend empiéter sur les droits de la Divinité,—se porter pour le juge de ses semblables,—il s'en remet à la bonté, à la sagesse, et à la miséricorde de Dieu, qui connait le fond des cœurs, et qui n'agit ni par caprice ni par passion.

J'espére que Votre Grandeur ne trouvera pas mauvais que je lui dise, qu'Elle tombe en contradiction avec Elle-même, lorsqu'Elle avance que nos paysans ne sont pas en état de juger du sens de l'écriture. S'ils ne sont pas en état d'en juger, les vôtres ni les nôtres seront encore moins en état de juger des écrits des pères. Pourquoi donc Votre Grandeur leur en cite-t-Elle des passages sur le schisme, que les doctes ont bien de la peine à comprendre, puisque souvent les anciens n'avaient pas des idées bien claires là-dessus, comme il me serait aisé de le justifier. D'ailleurs, Monseigneur, en attribuant à l'écriture une obscurité qui la met hors de la portée des

hommes qui n'ont pas de l'étude, Votre Grandeur ne s'est pas apperçue qu'Elle faisait un procès à St. Paul, et aux autres apôtres; car si Elle a raison, ces saints hommes auront eu tort d'adresser leurs écrits, non seulement au clergé mais au peuple. Cependant, il n'y a qu'à les ouvrir pour se convaincre, qu'ils les adressaient à tous les fidèles indistinctement, et qu'ils les rendaient juges de la doctrine qu'ils préchaient. Cela est si clair, que les plus habiles de vos docteurs n'ont pu en disconvenir.*

Du reste Monseigneur, je n'ai mis dans ma réponse aucun fiel, quoique sensible aux reproches que vous nous y faites. Je puis prendre Dieu à témoin, que je n'ai eu en vue que de nous justifier. La défense étant de droit naturel, j'ai une ferme confiance, que Votre Grandeur ne trouvera pas mauvais que j'aie entrepris de le faire. Elle a trop de grandeur d'ame pour vouloir abuser du pouvoir que lui donne sa place; et si Elle a parlé d'après son cœur, lorsqu'Elle a dit qu'Elle s'intéressait à nous, je la supplie, *par les entrailles de la miséricorde divine*, de ne jamais oublier, que la bonté, la douceur, et la tolérance, sont des vertus chrétiennes, et doivent surtout être l'apanage des évêques. *Da veniam si quid liberiùs dixi, non ad contumeliam*

* Dupin, Prol. &c.

tuam, sed ad defensionem nostram. Præsumpsi enim de gravitate et prudentiâ tua, quia potes considerare, quantam mihi respondendi necessitatem imposueris: ne dum tacerem, non verecundiæ sed diffidentiæ causâ tacere viderer.—Au reste, nous ne cesserons de faire les vœux les plus ardens pour la prolongation des jours de Votre Grandeur; et en mon particulier, je n'oublierai jamais les bontés qu'Elle a daigné me témoigner. Je la prie de vouloir agréer les sentimens du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

PEYRAN.

M. PEYRAN, having penned the preceding reply to the bishop of Pignerol's pastoral letter, deemed it expedient, as the next step, to write a pastoral letter, in his official character, to his colleagues, and to the heads of families amongst the Vaudois.

It seems proper, therefore, that it should be inserted immediately after his answer to that prelate. The excellent spirit that it breathes, indicates that the author had accurately studied the very genius of " the gospel of peace;" and that he had well ascertained the character which the Vaudois were called to sustain, as meek but faithful confessors; whilst the allegiance to the reigning prince which he inculcates, proves how much respect he entertained on this subject, in a revolutionary age, for the oracles of God.

A MESSIEURS LES PASTEURS,

ET CHEFS DE FAMILLE,

DES EGLISES EVANGELIQUES DES VALLEES.

CHERS ET BIEN-AIMÉS FRÈRES EN JÉSUS CHRIST.

La pastorale que l'illustrissime et reverendissime évêque de Pignerol a adressée à Messieurs les curés et à leurs paroissiens, dans laquelle, s'adressant à nous, il nous reproche d'avoir déchiré le sein de notre mère en nous séparant de l'église Romaine, ayant donné lieu aux craintes dont quelques uns d'entre vous êtes agités, et

ayant (sans doute contre l'intention de ce prélat) excité une espèce de fermentation dans l'esprit des catholiques qui se trouvent mélés parmi nous, qui se sont flattés que cette pastorale était la prélude des violences qu'on allait employer, pour nous forcer à rentrer dans le sein d'une église qui dans tous les tems a fait tous les efforts, pour nous obliger à embrasser ses opinions, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous rassurer sur les frayeurs panniques qu'on voulait vous inspirer. Je me fonde pour cela sur l'equité, la justice, la modération, et la sagesse de Sa Majesté, qui me sont trop connues pour me laisser le moindre doute sur ses intentions vraiment paternelles; et je suis persuadé, que dans la supposition qu'il y eut dans le clergé de ses états quelqu'un qui lui suggerât des conseils violens contre nous, Elle ne serait pas disposée à les écouter, et les rejetterait bien loin. Mais supposons pour un moment mes Frères, ce que je regarde comme improbable, que l'on voulut nous contraindre à faire ce que notre conscience et notre persuasion désapprouveraient, vous êtes trop instruits pour ne pas savoir, qu'il faut être fidèles à Dieu et à sa vérité jusqu'à la mort, et persévérer jusqu'à la fin au milieu des plus rudes épreuves, et des persécutions. A l'égard de la société civile, on ne peut pas accuser de troubler sa paix, ceux qui, sans rien

faire contre ses loix, s'attachent fidèlement à ne servir que Dieu seul dans la religion; et le trouble vient de ceux, qui veulent contraindre les autres à les suivre dans le culte qu'ils rendent aux créatures. Quelque obéissance que l'on doive aux souverains *selon* la parole de Dieu, on ne leur en doit point *contre* la parole de Dieu; autrement on ne pourrait jamais dire, qu'il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes, et il n'y aurait point d'occasion de souffrir pour le nom de Jésus Christ, ni de lui être fidèles jusqu'à la mort.

On ne peut pas être estimé être rebelle à un prince terrien pour ne lui soumettre pas sa conscience, qui ne relève pas de lui, et sur laquelle il ne peut rien entreprendre sans s'élever au-dessus de Dieu, et s'approprier ce qui n'appartient qu'à Dieu seul; pourvu que, refusant d'obéir contre Dieu, on se soumette à souffrir toute la peine que le prince ordonne;—*Car si quelqu'un, à cause de la conscience qu'il a envers Dieu, endure du mal, et souffre injustement, cela est agréable; si en faisant bien, et toutefois étant affligés, vous l'endurez, c'est à cela que Dieu prend plaisir.** Il faut être sujets aux princes, non seulement par la crainte de leur colère, mais par l'obligation de la conscience, parceque Dieu,

* Pier. ii. 19. 20.

à qui notre conscience doit toujours être soumise, a établi les princes, et a commandé à toute personne de leur obéir, déclarant qu'ils sont ses serviteurs, employés à ce qu'ils font. Mais il ne faut pas leur assujetir la conscience, pour faire, par leur commandement, ce qu'elle juge contraire à la volonté de Dieu. Etre sujet pour la conscience, c'est obéir aux princes parce-qu'on sait que Dieu le veut, et qu'il l'a commandé ; et puisqu'on le fait pour obéir à Dieu, on ne le doit plus faire quand ils commandent de désobéir à Dieu, pour l'amour de qui on leur obéit.

Chers et bien-aimés frères, si nous étions appellés à souffrir pour notre croyance, je ne saurais m'empêcher de vous dire mes sentimens sur ce que nous devons penser et dire, touchant ce que nous pourrions être appellés à souffrir, et ceux qui pourraient nous faire souffrir. Premièrement, je suis d'avis que ce serait une chose fort inutile de faire des discours de politique sur le traitement qu'on pourrait nous faire. L'on est porté, et dans ce siècle plus que dans tout autre, à se moquer des misérables qui voudraient faire des leçons aux souverains sur leurs propres intérêts. Nous serions en droit de nous plaindre, et comme nous n'aurions mérité les maux que nous endurerions, par aucune offense faite à ceux qui les causeraient, nous

serions obligés de le dire, et de déclarer notre innocence, afin que ceux qui viendraient après nous ne crussent pas que nous eussions souffert justement de la part des hommes, pour leur avoir fait du mal. Je ne saurais me persuader qu'aucun prince pût trouver mauvais que nous disions, que, quelque puissance et quelque autorité qu'ait un souverain, la justice et l'equité qui doivent guider sa conduite, ne lui permettent pas d'ôter les grâces qu'il a accordées à des sujets, lorsqu'ils n'ont rien fait qui les en rende indignes; ni de les maltraiter pour vouloir persévérer dans une religion que ses prédécesseurs et lui-même leur auraient permis, par des édits solemnels, de professer et d'exercer publiquement.

Je crois que je dois aussi, pour l'intérêt de la vérité, et du salut des ames, vous faire remarquer l'esprit imperieux du clergé de l'église Romaine, qui veut dominer partout, et tenir tous les hommes dans une obéissance aveugle, que Dieu même n'a jamais demandée. Il n'y a sorte de moyens qu'il n'employe pour venir à bout de ses desseins; il se fait une étude particulière de vouloir tout faire plier sous son autorité; et il n'épargne rien pour engager les princes à employer toute leur puissance à soutenir ses intérêts, et à venger ses passions. A peine échappé à un naufrage qui a failli le

submerger, il semble n'avoir jamais connu aucun danger; on le voit braver ennemis et amis, s'émporter contre ceux à qui il doit son rétablissement et la tranquillité dont il jouit. Laissons-le jouir tranquillement de son triomphe imaginaire ; je vous suis garant que si ce clergé ne sait pas se modérer, son triomphe sera de peu de durée. Il renferme dans son sein même des causes de nouvelles disgraces, et je les vois d'avance. Au reste, n'oublions jamais que nous nous devons à nous-mêmes, et à l'honneur de notre profession, des ménagemens qui ne seraient peut-être pas dûs à une partie d'entre eux. Si nous étions appellés à représenter notre innocence, et l'injustice du traitement qu'on nous ferait, il faudrait prendre garde à ne remplir pas tellement notre esprit de l'idée de l'injustice des hommes, que cela nous fît oublier la justice de Dieu ; et à ne nous occuper pas tellement des maux que nous endurerions, que nous ne pensassions aux péchés que nous aurions commis, et pour lesquels nous aurions justement mérité ce que nous souffririons. Le sentiment véritable, que ce serait Dieu qui nous aurait frappé justement, parceque nous l'aurions mérité, nous devrait faire respecter même la verge dont il se serait servi. Vous savez, frères bien-aimés, qu'il n'y a rien que l'évangile, qui est la bonne nouvelle de la grâce de Dieu

et du pardon de nos péchés, nous défende si expréssement que les sentimens de vengeance. *Aimez*, dit Jésus Christ *vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez enfans de votre père qui est aux cieux. Bénissez*, dit St. Paul, *ceux qui vous persécutent. Bénissez-les et ne les maudissez pas. Ne rendez point mal pour mal*, dit St. Pierre, *ni outrage pour outrage, mais, au contraire, bénissez, sachant que vous êtes appellés à cela, afin que vous obteniez l'héritage de bénédiction.* C'est là un devoir indispensable, sans l'observation duquel il est impossible de plaire à Dieu. Si nous ne sommes pas assez régénérés pour suivre précisément ces maximes de l'évangile, nous devons reconnaître que notre esprit n'est pas bien disposé à se soumettre à la volonté de Dieu, et à obéir à ses commandemens; nous devons avouer que nous lui avons menti quand nous lui avons dit dans nos prières, et en participant à la sainte cêne, que nous nous consacrions à lui, pour lui obéir comme des enfans à leur père. Un chrétien qui a la foi, et toutes les autres vertus, ne montre pas bien encore qu'il aime Dieu sur toutes choses, et de tout son cœur, s'il n'est patient dans les afflictions; c'est pourquoi St. Jacques veut *qu'il ait une parfaite joie quand il*

tombe en diverses tentations, parceque l'épreuve de sa foi produit la patience, après quoi, si la patience a son œuvre parfaite, il ne lui manque rien; il est accompli dans la charité, et il aime Dieu de tout son cœur. Vous êtes-vous persuadés, bien-aimés frères, que Dieu conduit les hommes par ces tribulations au royaume de sa gloire? Si vous ne le croyez pas, vous ne devez point les souffrir: mais si vous le croyez, vous les devez souffrir avec joie, et dans le sentiment de votre bonheur aimer et plaindre ceux qui vous les feraient souffrir, à cause du malheur qu'ils attireraient sur eux, par leur injustice, et par leur cruauté.

Surtout, mes frères, je voudrais que vous vous pénétrassiez bien de cette pensée, c'est que quand il est question des puissances que Dieu a établies sur les peuples, nous ne devons pas laisser aller nos ressentimens jusqu'à blasphèmer contre ces dignités; c'est-à-dire, à tenir, en parlant d'elles, des discours injurieux, outrageux, et méprisans. En vous tenant ce langage je ne fais que me conformer à ce que nous préscrit la parole de Dieu; et vous m'êtes tous témoins, ainsi que des milliers de personnes de l'une et l'autre communion, que j'ai hautement blâmé, dans un temps où il y avait du danger à se prononcer la-dessus, le langage que bien des personnes se permettaient au sujet des puis-

sances. Je dis donc, que c'est un respect que nous devons à l'ordre de Dieu, qui a établi les rois, d'imposer silence à nos pensées mêmes, lorsque nous sentons qu'elles se veulent émouvoir contre eux.—*Ne dis point de mal du roi*, nous dit le St. Esprit, *non pas même dans ta pensée.** C'est aussi une édification que nous devons à tous les hommes, de leur faire voir une grande modération dans nos sentimens, et beaucoup de respect pour les puissances dont Dieu se sert pour nous affliger. L'écriture sainte, parlant des puissances, nous dit trois choses que nous sommes obligés d'avoir toujours devant les yeux, afin de bien régler nos mouvemens, nos paroles, et nos actions. La première est, que *toutes les puissances qui sont, sont ordonnées de Dieu.*† La seconde est, *que le cœur des rois est en la main de Dieu comme les ruisseaux des eaux, et qu'il l'incline à tout ce qu'il veut*:‡ cela veut dire, (si je ne me trompe) que les rois ont bien leurs propres mouvemens et leurs penchans, comme les ruisseaux, mais que, comme les hommes disposent du cours des ruisseaux, et le réglent à leur plaisir, ainsi Dieu dispose des penchans et des inclinations des rois, pour les appliquer aux actions et sur les sujets qu'il juge à-propos, de sorte qu'ils ne font rien

* Eccl. x. 20. † Rom. xiii. 1. ‡ Prov. xxi. 1.

que *ce que la main et le conseil de Dieu ont determiné devoir être fait.** La troisième chose est, que le prince est le serviteur de Dieu, qui, en tout ce qu'il fait envers les peuples, est employé à cela, comme Nebucadnetzar même, en tout ce qu'il fit contre Juda et Jérusalem, contre Tyr et contre l'Egypte. Si donc le roi sous la domination duquel nous vivons, faisait démolir nos temples, interdisait nos exercises de piété, faisait piller nos maisons, &c. pour nous contraindre à lui obéir en devenant infidèles à Dieu, nous devrions nous représenter qu'il est le serviteur de Dieu employé à cela, pour la punition de ceux qui auraient osé se dire enfans de Dieu en vivant comme les enfans du siècle, et professer la vraie religion en se plongeant dans les souillures du monde. N'ayons pas les yeux sur les fautes d'autrui, et ne regardons pas nos maux comme des injustices que l'on nous fait, car tandis que nous en agirons ainsi, nous ne profiterons jamais bien des châtimens de Dieu; nous nous considérerons toujours comme des objets de compassion, sans penser à corriger une mauvaise conduite, qui serait la véritable cause de toutes nos peines. Si pourtant, en reconnaissant dans nos souffrances que Dieu est juste

* Actes iv. 28.

quand il punit, et que nous aurions bien mérité tous ces maux, nous ne pourrions nous empêcher de sentir notre innocence à l'égard d'un roi à qui nous n'aurions donné aucun sujet de nous maltraiter ; notre devoir serait de le plaindre. Nous devrions accuser nos péchés qui seraient cause que Dieu aurait abandonné un prince, d'ailleurs si équitable si juste et si clément, à ses propres mouvemens, et qui aurait permis qu'il ternît les grandes qualités dont il l'avait orné, par des actions qui seraient indignes de sa gloire. Nous devrions gémir à cause de lui, et prier Dieu ardemment qu'il lui pardonnât un mal qui nous était necessaire. Nous devrions demander que ses yeux fussent ouverts, pour voir la main qui l'employerait. Nous devrions prier que cela lui donnât une repentance salutaire, à lui, à nous, et à tout son peuple. Ce sont là bien-aimés frères, les véritables dispositions dans lesquelles nous devrions être à l'égard d'un roi sous lequel nous sommes nés, dont la puissance est établie de Dieu, et qui serait à plaindre d'être ainsi abandonné aux conseils qui lui feraient donner des ordres, auxquels ceux de ses sujets qui sont enfans de Dieu seraient obligés de désobéir pour se tenir dans l'obéissance à leur père céleste.

C'est là bien-aimés frères, ce que j'ai cru vous

devoir représenter en supposant que nous fussions réduits à l'état dont quelques personnes nous menacent. Je passe à examiner les passages que l'illustre prélat qui s'adresse à nous dans sa pastorale, a cités des Sts. Optat, Ambroise, Cyprien, et de St. Augustin. Tous ces passages ont été employés par les pères contre les Donatistes. Comparer notre séparation de l'église Romaine avec le schisme des Donatistes est le comble de la déraison; en effet, ne faut-il pas se crever les yeux en lisant l'histoire de ce schisme là, pour ne pas voir, qu'il y a entre eux et nous des différences, et des différences très essentielles?

1. Les Donatistes n'accusaient l'église dont ils s'étaient séparés d'aucune erreur, mais seulement d'avoir entre les évêques, ou des *traditeurs*, ou des gens ordonnés par des traditeurs; ou, en d'autres termes, des gens qui avaient livré les livres sacrés aux persécuteurs pour les brûler, ou qui avaient commis d'autres fautes: au lieu que nous accusons l'église Romaine d'avoir plusieurs erreurs importantes, et de pratiquer des cultes que nous croyons contraires à la Loi de Dieu. 2. Les Donatistes étaient séparés de l'église par une séparation volontaire, sans y être contraints en aucune sorte, l'église leur offrant toujours sa communion et sa paix, et voulant bien même reconnaître leurs

évêques pour de légitimes évêques : au lieu, que quant aux protestans, leur séparation n'a point été volontaire, mais forcée ; l'église Romaine les ayant retranchés de sa communion ; les ayant proscrits ; les ayant chassés de son sein parcequ'ils ne voulaient plus la suivre dans ce qu'ils regardaient comme des erreurs, &c.

Qui ne voit que ces deux différences rendaient la séparation des Donatistes criminelle et schismatique, et que par conséquent les pères ont pu dire de leur séparation ce que l'illustre prélat de Pignerol en cite, mais que ces mêmes passages n'ont aucune force contre la nôtre, qui est non seulement innocente, mais encore nécessaire ?

Les Donatistes n'accusaient l'église que d'avoir quelques évêques traditeurs, ou des gens ordonnés par des traditeurs, ou qui étaient coupables de quelques autres crimes. Ces crimes n'étaient ni avoués, ni prouvés. Mais quand ils l'auraient été, c'étaient des fautes personnelles auxquelles ceux qui communiquaient avec ces évêques et avec l'église qu'ils conduisaient n'avaient point de part ; et que les Donatistes n'étaient point obligés, en rentrant dans la communion de l'église, ni d'approuver, ni d'imiter ; de sorte qu'ils pouvaient, sans blesser leur conscience,

accepter la paix et la communion que l'église leur offrait.

Mais les protestans, qui accusent l'église Romaine de plusieurs erreurs, qui croyent qu'elle pratique des cultes défendus par la Loi de Dieu; les protestans que l'église Romaine accuse aussi d'enseigner des doctrines hérétiques; ils ne sauraient rentrer dans son sein et dans sa communion, sans participer à des cultes qu'ils regardent comme illégitimes, et sans faire abjuration de plusieurs doctrines qu'ils croyent vraies. De sorte que, les choses demeurant dans l'état où elles sont de la part de l'église Romaine, il est impossible que les protestans se réunissent avec elle, puisqu'ils ne sauraient le faire sans trahir leurs consciences.

Jugez mes bien-aimés frères après cela, s'il y a quelque trait de ressemblance entre nous et les Donatistes, et si on peut nous comparer à eux, sans aller contre la vérité de l'histoire, et contre le bon sens. Je ne demande pas ici le jugement des personnes éclairées et équitables; Je ne veux que celui des plus passionnés contre nous; et je consens à ce que nous soyons jugés sur cet article par les plus emportés et les plus aveugles. Tout donc ce que Monseigneur l'évêque a cité des pères contre les Donatistes, ne nous fait, et ne saurait nous faire aucun mal.

Monseigneur l'évêque nous prend pour des ignorans, quand il avance avec hardiesse que son église a toujours, en tous lieux et dans tous les tems, enseigné les mêmes vérités, et n'a jamais varié dans son langage ; ou il croit que la prudence nous fermera la bouche, et nous empêchera de repondre. Je vais cependant le faire en deux mots, auxquels il n'est pas possible de répliquer rien qui soit, tant soit peu, raisonnable. Bellarmin nous dit,* en parlant de Pascase Radbert qui vivait dans le 9me. siècle, *Il a été le premier qui a écrit sérieusement et au long, touchant la vérité du corps et du sang de Jésus Christ,* dans l'eucharistie ; et le jesuite Sirmond dit,† *Il a commencé d'expliquer si bien le sens véritable de l'église catholique, qu'il a ouvert la porte à tous les autres qui ont écrit après lui en grand nombre sur ce sujet.* Dire cela c'est à-peu-près avouer que son langage était bien différent de ceux qui l'avaient précédé, et qui ont dit, *Que les symboles mystiques après la consécration, ne changent point de nature, mais qu'ils demeurent dans leur premier substance ; Qu'ils ne cessent point d'être la substance et la nature du pain et du vin ; Que notre Seigneur n'a point fait difficulté de dire, Ceci est mon corps, quand il a donné le signe de son corps ; Qu'il recon-*

* De Scriptor. Eccles. † In Vit. Paschas.

*manda et donna à ses disciples le signe de son corps; Que le pain que notre Sauveur prit, et distribua à ses disciples, il le fit son corps en disant Ceci est mon corps, c'est-à-dire, la figure de mon corps; Que par le vin qui est dans la coupe le sang de Christ est représenté; Que notre Sauveur changea les noms, et qu'il donna à son corps le nom du signe, et au signe le nom de son corps; Que si les sacremens n'avaient aucune ressemblance avec les choses dont ils sont les sacremens, ils ne seraient pas des sacremens; Que c'est à cause de cette ressemblance qu'ils prennent le plus souvent les noms des choses qu'ils représentent, comme le sacrement du corps de Christ est en quelque manière le corps de Christ, et le sacrement du sang de Christ est en quelque manière son sang.** S'il est impossible de reconcilier le langage du moine Radbert avec celui des pères ci-dessus cités, il ne l'est pas moins de le concilier avec ce qu'ont dit Bertram ou Ratramne, et Raban archévêque de Mayence le plus savant prélat du siècle où vécut ce pauvre moine, et qui dit dans une lettre qu'il adressa à Heribald, *Quelques uns, depuis peu, n'ayant pas un véritable sentiment touchant le sacrement du corps et du sang de*

* Theodoret. Dial. Gelas. Bibliot. Patr. August. cont. Adimant. Tertull. cont. Marcion. Cyprian. Ep. 63. August. Ep. 23.

notre Seigneur, ont dit que c'était ici le corps et le sang de notre Seigneur qui était né de la vierge Marie, et dans lequel il avait souffert sur la croix, et était ressuscité des morts; laquelle erreur nous avons combattu de toutes nos forces, ajoute Raban. Theodoret disait d'après Ciceron, C'est la dernière folie d'adorer cé que l'on mange, et il est impossible qu'un homme qui est en son bon sens appelle Dieu une chose qu'il mange: *Ec quem tam amentem esse putas, qui illud quo vescatur Deum credat esse?* St. Chrysostome† disait, *Vos dieux peuvent-ils être dérobés?* Mais je reviens de cette digresion. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure. Quant à moi qui ai l'honneur d'être votre chef, soyez persuadés que je ne cesserai jamais de demander instamment et ardemment au Seigneur, qu'il vous donne de garder la parole de sa patience; qu'il vous fasse la grâce de confesser hardiment son nom; qu'il soutienne ceux qui sont debout; qu'il assiste et conduise ceux qui pourraient avoir des tentations; et enfin que ce Dieu de toute grâce vous rende accomplis, vous affermisse, vous fortifie, et vous établisse solidement. A lui soit force et gloire, aux siècles des siècles. Amen.

* In Genes. Quæst. 55. et in Levit. Quæst. xi.

† Hom. 57. in Genes.

APPENDIX

BY

THE EDITOR.

P. 218. "PARMI *vous chaque chrétien, un simple paysan sans étude, &c. ..... une femme même,*" *&c.*

P. 220. "*L'explication certaine et infaillible du sens des saintes écritures par l'enseignement du corps des pasteurs de l'église.*"

In the dispute respecting the right of the laity to read the scriptures, the Roman catholics fall into the gross error of supposing that there is any tribunal on earth competent to give the exact and infallible interpretation of every part of the word of God. General councils cannot form such a tribunal, for such councils have been ever composed of erring men, who have so far differed from each other in opinion that we find *councils against councils;* the council of Florence, *e. g.* held in 1439, opposed the council of Basil, held in 1431. The pope cannot be supreme and infallible judge of truth,

for as we find *popes against popes*,—for instance, Benedict XIII. against Boniface IX. some of them, if not all, must have erred. One of the most elaborate and eloquent works ever written against the reformed churches (Bossuet's "Histoire des Variations,") proceeds on the false assumption, that whilst variations in doctrine and discipline exist amongst the several reformed churches, unity has been ever a characteristic of the church of Rome, and an infallible proof of its being the true church. The current of ecclesiastical history sweeps away at once the untenable assumption. Popes, like other individuals, the church of Rome, like other churches, must surrender the arrogant pretension to infallibility.

It is well remarked in a note to Mosheim's Eccl. Hist.* that "Bossuet had a striking proof of the variations of his own church in the different reception that his 'Exposition of the Roman Catholic Faith' met with from different persons, and at different times. It was disapproved of by one pope, and approved of by another; it was applauded by the archbishop of Rheims, and condemned by the university of Louvain; it was censured by the Sorbonne in the year 1671, and declared by the same

* Vol. v. p. 135.

ociety a true exposition of the catholic faith in the following century."

The erroneous argument seems to imply the necessity of being able correctly to interpret every part in order to profit by the word of God. But if this notion were tenable, then the Roman catholic divines had no right to read the scriptures, and could not profit by them, for their writings attest that they differed from each other in sentiment, and that they were therefore not unerringly instructed by the Holy Spirit. Thus, the Dominicans, and Franciscans disputed against each other respecting the supposed immaculate conception of the Virgin Mary: the Jesuits and Jansenists differed with respect to the doctrines of Augustin. Even the fathers of the primitive church, the Chrysostoms, and Augustines, and Jeromes, and Tertullians, to whom they refer as interpreters, and almost as oracles, derived no profit from the scriptures, and had no right to peruse them, if an unerring explanation of their contents was essential for the exercise of that right; for since those fathers differ in opinion, some must have erred.

Another grievous mistake implied, if not expressed, in the course of reasoning adopted by those who deny the right of the laity to peruse the word of God, is the supposition that be-

cause some parts of the sacred volume are very obscure, the more practical parts are also unintelligible;—that none of the inspired books should be read, because all are not understood. Is it then the great object of divine revelation to present a field for the exercise of critical skill? Is it not rather to afford the means of wholesome instruction and sanctification, and thus of being "wise unto salvation?". Whilst the inspired volume affords ample scope for critics and commentators, with all the illustrations they can bring from ancient languages and ancient history,—from modern travels, and a variety of other sources; whilst it discloses truths so sublime, and contains prophecies so exact,—however occasionally obscure,—as to have been deemed proper subjects for the research of Bacon, Newton, Locke, and a host of distinguished writers amongst both the clergy and laity; it is no less evident that other parts of scripture,—doctrinal, devotional, and practical parts,—are easily understood by the peasant, the artisan, and even the attentive child. However absurd it may appear to Roman catholic divines that women and children should be permitted to peruse the scriptures; the Vaudois and the clergy of the reformed churches have sufficiently perceived the good effects of such instruction to be still

disposed to approve the method. The sanction of the primitive church is incontestably in their favour. Can it be necessary to mention the Bereans, and Timothy when a child, whose searching the sacred volume is a subject of commendation? The word of God is given to men, not to be perfectly understood by any, but to be diligently perused by all who enjoy means and faculties for this end. Every one who is able to read the Bible is responsible to God for the neglect or improvement of the inestimable privilege. If divine truth be sought by any man, and obeyed as far as understood, that upright man will stand approved. Involuntary mistakes will not occasion his condemnation at the last day. The right of private judgment should be claimed as the birthright of every man, of every christian; but it should be exercised with humility, and with candour, in the spirit of devotion, and under a consciousness of responsibility to God. No man has a right to control another's conscience; he may reason and persuade, but not domineer.

P. 225—9. "*La méthode des préjugés est decriée depuis long-temps . . . . . bannie des écoles de philosophie comme une source d'illusions, ... Le fameux Nicole tira ses préjugés des mains des petits controversistes.*"—The false method of reasoning which the moderator attributes to the

bishop, the latter, he says, 'borrowed from Nicole, a celebrated author, and, as a Jansenist, one of the most distinguished ornaments of the "Port Royal." "Cardinal Richelieu," says Mosheim, "judged it the shortest and best way to attend little to the multitude of accusations, objections, and reproaches, with which the protestants loaded all the various branches of the Romish government, discipline, doctrine, and worship, and to confine the whole controversy to the single article of the *divine institution and authority* of the church, which he thought it essential to establish by the strongest arguments, as the grand principle that would render popery impregnable." Other writers adopted the same method of "reducing the protestants to silence ..... by the weight of some general principle or presumption, some universal argument, which comprehended, or might be applied to, all the points contested between the two churches. They imitated the conduct of those military leaders, who, instead of spending their time and strength in sieges and skirmishes, endeavoured to put an end to the war by a general and decisive action. This method .... was improved, and seconded by all the aids of eloquence and genius by Nicole....and many disputants. Some of these polemics rested the defence of popery upon the single principle of

prescription; others upon the vicious lives of several of those princes who had withdrawn their dominions from the yoke of Rome; others again upon the criminal nature of religious *schism*." It is added in a note, "Nicole is supposed to be the author of a book, entitled, 'Préjugés légitimes contre les Calvinistes.'* ..... Some of the principal arguments employed in this book against the protestants, are precisely the same that the deists make use of to shew that it is impossible for the general body of christians to believe upon a rational foundation. The learned Claude,† in his "Defence of the Reformation," shewed, in a demonstrative manner, that the difficulties arising from the incapacity of the multitude to examine the grounds and principles of the protestant religion, are much less than those which occur in a papist, whose faith is founded, not on the plain word of God alone, but on the dictates of tradition, on the decrees of councils, and a variety of antiquated records that are beyond his reach. The protestant divine goes still farther,

* By calvinists we must here understand the members of the French protestant church, and that of Geneva, &c.—ED.

† A distinguished minister of the French protestant church, and Bossuet's antagonist in controversy, who died an exile in Holland.

and proves that there are arguments in favour of christianity and the protestant faith, that are intelligible by the lowest capacity, and at the same time sufficient to satisfy an upright and unprejudiced mind."

The truth is, however, that the Roman catholic hierarchy would willingly exonerate the laity from investigating doctrines, not only by the perusal of the sacred volume, but by an examination of historic documents relative to past transactions of the church; for a correct acquaintance with such documents would be fatal to such cherished errors as the supremacy of the Roman pontiffs,—the infallibility of councils,—the unity of the church of Rome, &c. Roman catholics, instead of being awakened to inquiry by their priests, are invited to repose on the pillow of tradition, conveniently placed under the head to induce soft slumbers, and to remove the pain of thinking. By the ingenious device of tradition, or the pretended unwritten word of God, Roman catholics are unhappily cajoled to believe statements laid before them, without the evidence of recorded fact, and against the evidence of sense. Where credulity is thus deplorably substituted for faith grounded on rational investigation, and assertion unsupported by proof is received as truth; the conduct of those who pay the teachers of

error for assurance of absolution, and heavenly joys, resembles that of the inhabitants of a village, who, believing with undiscerning simplicity the assertion of a solicitor, that if they would give him a sum of money, he would, on the ground of some ancient tradition, ensure the whole of a neighbouring county to them and to their heirs for ever, are so unwise as to take the bait, without once requiring substantial proofs that the tradition existed,—or if it existed that it was of sufficient authority for the alleged purpose.

Nicole's method of arguing affords a specimen of the manner in which the sophist aims to impose upon the credulous, whilst his antagonists at once take the open path of candid and manly argument. Thus, for instance, the celebrated French pastor Daillé, vindicating the separation of the reformed churches, reduced his argument to this form:

We ought not to remain united to a society that compels us to profess fundamental errors, in what respects faith, and to practise an idolatrous worship;

But the church of Rome does oblige us to profess fundamental errors, and to practise idolatrous worship;

Consequently we ought not to remain united to the church of Rome; but, if convinced that

its doctrines are erroneous, we ought to separate from that church.

How did Nicole attempt to elude the force of so plain and convincing an argument? Aware that by denying the minor, or second step in the argument, he should be obliged to discuss the point, whether the doctrines and practices of the church of Rome are conformable to scripture or not, (which he foresaw to be a difficult and dangerous enterprise, since it might end in shewing that the doctrines of the reformers were true, and those of the church of Rome false;) Nicole, anxious to maintain that the separation was schism, without inquiring whether the Romish doctrines were true or false, denied the major, or first step in the argument, as well as the minor, and thus maintained the revolting sentiment, (from which the upright religious mind cannot but shrink with horror,) that even if the church of Rome were justly charged with heresy and idolatry, the reformers were not justified in their separation! The bishop of Pignerol's reasoning, as the moderator remarks, coincides with that of Nicole.

P. 229. "*La tyrannie de ses pontifes . . . . les débordemens affreux de son clergé . . . . . la corruption de la morale chrétienne.*"—The proofs that history furnishes of the tyranny exercised by the Roman pontiffs, form a theme for

volumes; but not to multiply them, the reader may be referred, for a few instances in point, to the "Appendix to the Letters to Cardinal Pacca," in this volume, pp. 177, 178. 182—5. 194—6.

The extreme degeneracy of the clergy of the church of Rome stands recorded in the most unquestionable form, namely, in the acts of a council of its own bishops; for the council of Basil, held in the year 1431, was summoned, Mosheim observes, principally for two objects, "the union of the Greek and Latin churches, and *the reformation of the church universal, both in its head and in its members*, according to the resolution that had been taken in the council of Constance. For that the Roman pontiffs, who were considered as the head of the church, and the bishops, priests, and monks, who were looked upon as its members, were become excessively corrupt; and that, to use the expression of the prophets in a similar case, *the whole head was sick, and the whole heart faint*, was a matter of fact too striking to escape the knowledge of the obscurest individual ..... The assembled fathers were in earnest ..... Eugenius IV. was much alarmed at the prospect of a reformation, which he feared above all things, and behold-

ing with terror the zeal and designs of these spiritual physicians, he attempted twice the dissolving of the council." Did not the failure of the repeated efforts of the more conscientious members of the church of Rome, to remove, by the authority of the superior pastors, the enormous abuses in doctrine and discipline that prevailed within its precincts, justify at length the bold and more successful attempt of Luther and his associates at *the reformation?*—an event that should be regarded, not as a schismatical departure from the church universal, but as a return to the doctrines and institutions of the primitive church, by throwing off an intolerable load of corruption that had accumulated for ages.

Amongst other Roman catholic writers who have borne testimony against the reigning errors and corruptions of the church of Rome, we find an author to whom much is due for his efforts to promote the revival of literature in Europe—Petrarch, whose sonnets thus severely characterize the apostate church:—

"L'avara Babilonia ha colmo 'l sacco
D'ira di Dio, e di vizj empi, e rei
Tanto, che scoppia——
Fontana di dolore, albergo d'ira,
Scola d'errori, e tempio d'eresia
Già Roma."

The low ebb to which religion had fallen in still earlier ages, no less justified the protests of the Waldensian church; in proof of which it may be remarked, that Baronius himself, the Roman catholic annalist,—in addition to his severe assertion respecting the 10th century, alluded to by M. Peyran in p. 280; "that it was a most *unhappy age*, when the Roman pontiffs rather resembled *apostates* than *apostles*;"—proceeds to denominate it an *iron*, a *leaden*, and a *dark* age:—"En novum inchoatur seculum, quod sui asperitate ac boni sterilitate *ferreum*, malique exundantis deformitate *plumbeum*, atque inopiâ scriptorum appellari consuevit *obscurum*."*

In proof of the corruption of the christian code of morals, it is not necessary so much to recur to the dark ages, as to notice the tenets of a body of men distinguished for their skill and attainments, their artifices and spirit of enterprise, the Jesuits; an order proscribed by Roman catholic states in the last century, on account of the evil tendency of their tenets and efforts, but recently re-established by a decree of pope Pius VII, and countenanced as the pillars of that system—the papal—which

* Cited by Bishop Newton, on the Prophecies, iii. 157.

the progress of infidelity on the continent had considerably undermined.

Mosheim, after stating that they insinuated themselves into the favour of statesmen and persons of distinction, remarks, that nothing contributed more to give the Jesuits "that ascendancy they universally acquired, than the cunning and dexterity with which they relaxed and modified their system of morality, accommodating it artfully to the propensities of mankind, and depriving it, on certain occasions, of that severity that rendered it burthensome to the sensual and voluptuous." Blaise Pascal's celebrated "Provincial Letters," where the accusations are proved by extracts from the works of the Jesuits, remain a standing monument of the eloquence and wit of the author, and the "atrocious inroads in the sphere of morals," made by the Jesuitical system; of which a few remarks from Mosheim's Ecclesiastical History will afford a specimen.

Those who charge the sons of Loyola with having sapped the very foundations of morality, "observe more particularly, that the whole society adopts and inculcates the following maxims;

"That persons *truly wicked*, and *void of the love of God*, may expect to obtain *eternal* life in heaven, provided that they be impressed

with a fear of the divine anger, and avoid all heinous and enormous crimes, *through the dread of future punishment*.

That those persons may transgress *with safety*, who have a *probable reason* for transgressing, i. e. any plausible argument, or authority, in favour of the sin they are inclined to commit.

"That actions *intrinsically evil*, and directly *contrary to the divine law*, may be *innocently* performed by those who have so much power over their own minds, as to join, even ideally, *a good end* to this *wicked action*, or (to speak in the style of the Jesuits) who are capable of *directing their attention aright*."

"That the transgressions committed by a person blinded by the seduction of lust, agitated by the impulse of tumultuous passions, and destitute of all sense and impression of religion, however detestable and heinous they may be in themselves, are not imputable to the transgressor before the tribunal of God; and that such transgressions may often be as involuntary as the actions of a madman.

"That the person who takes an oath, or enters into a contract, may, to elude the force of the one, and the obligation of the other, add to the form of words that express them, certain mental additions and tacit reservations."

A formidable opposition having been raised against these pernicious maxims of the Jesuits,

by the Jansenists, the Dominicans, and the theologians of Paris, Poitiers, Louvain, and other academical cities, pope Alexander VII. issued a bull condemning them in the year 1659. Mosheim afterwards remarks, with his usual candour, "It must not be imagined that these maxims are adopted,....by all the sons of Loyola, without exception, or that they are publicly taught and inculcated in all their schools."

This remarkable order, equally zealous in defending their errors throughout christendom, as in propagating them in China and other pagan lands; controlling at one time the cabinets of princes in civilized Europe, and exercising supreme yet gentle sway over the minds and affairs of the once savage inhabitants of Paraguay;—has emerged at length from the obscurity in which it lay during the eventful period of the French revolution, and that of the wars consequent upon that event. After resembling for some years a "sea of troubles," Europe now presents a calm surface; and new adventurers launch their barks. The revolutionists, after plying their guns and displaying their banners for a season, have been wrecked; whilst a few fulminating decrees from the vatican seem to announce, that the proscribed order of the Jesuits is not only re-instated, but is beginning to exercise its functions. Those who have been *political directors*, as well as *private confessors*,

in past times, may become such again; and new agents may produce new events.

Bishop Newton, with his usual good judgment and caution, observes, when interpreting Rev. xvi. 12—16. "Vial the sixth is poured out upon the great river Euphrates, and the water thereof is dried up to prepare a passage for the kings of the east. Whether by Euphrates be meant the river so called or only a mystic Euphrates, as Rome is mystic Babylon; and whether by the kings of the east be meant the Jews in particular, or any eastern potentates in general; can be matters only of conjecture, and not of certainty and assurance, till the event shall make the determination. Whoever they be, they appear to threaten the ruin and destruction of the kingdom of the beast; and therefore the agents and emissaries of popery, of *the dragon*, the representative of the devil, and *of the beast*, the representative of the antichristian empire, and *of the false prophet*, the representative of the antichristian church, as disagreeable, as loquacious, as sordid, as impudent, as *frogs*, are employed to oppose them, and stir up the princes and potentates of their communion to make their united and last effort in a religious war." It is added in a note, "The three unclean spirits like frogs, Mr. Mann conceives to be the Domi-

nicans, Franciscans and Jesuits." To this conjecture, whether correct or not, may be added the following very curious note in Mosheim's Ecclesiastical History.* "The character and spirit of the Jesuits, were admirably described, and their transactions and fate foretold, with a sagacity almost prophetic, so early as the year 1551, in a sermon preached in Christ Church, Dublin, by Dr. George Brown, bishop of that see; a copy of which was given to Sir James Ware, and may be found in the Harleian Miscellany, (vol. v. p. 566). The remarkable passage that relates to the Jesuits is as follows; "But there are a new fraternity† of late sprung up, who call themselves Jesuits, which will deceive many, who are much after the scribes and pharisees' manner. Amongst the Jews they shall strive to abolish the truth, and shall come very near to do it. For these sorts will turn themselves into several forms; with the heathens a heathenist, with the atheists

* Vol. iv. 101.

† Ignatius Loyola, a Spanish knight, after wearing the sword, became desirous of founding a religious order; and went to Rome. Assisted by more learned men than himself, he established this order, one principal characteristic of which is implicit devotedness to the pope. Patronized by the pope, Loyola's associates took the name of Jesuits, or *the company of Jesus*, in the year 1540.—*Ed.*

an atheist, with the the Jews a Jew, with the reformers a reformade, purposely to know your intentions, your minds, your hearts, and your inclinations, and thereby bring you at last to be like the fool that said in his heart, *there is no God.* These shall spread over the whole world, shall be admitted into the councils of princes, and they never the wiser; charming of them, yea making your princes reveal their hearts and the secrets therein, and yet they not perceive it; which will happen from falling from the law of God, by neglect of fulfilling the law of God, and by winking at their sins; yet, in the end, God, to justify his law, shall suddenly cut off this society, even by the hands of those who have most succoured them, and made use of them; so that, at the end, they shall become odious to all nations. They shall be worse than Jews, having no resting-place upon earth; and then shall a Jew have more favour than a Jesuit."—This singular passage, I had almost said prediction, seems to be accomplished in part, by the present suppression of the Jesuits in France."*

*The above note, by the translator of Mosheim, was written A. D. 1762. After the suppression of the order, till its re-establishment under Pius VII. it was perpetuated under feigned names. In France the Jesuits existed as *Father's of the Faith,* in Sicily and Germany as *Redemptorists.—Ed.*

P. 233. "*L'église étendue et visible, l'église véritable, et l'église Romaine, sont souvent la même chose dans votre stile.*"—As correct notions on the subject of the church are of unspeakably vast importance, perhaps no apology will be required for long extracts from those accurate writers, Hooker, author of "Ecclesiastical Polity," and Bingham, author of "Antiquities of the Christian Church." The coincidence between their sentiments and those of the moderator of the Waldensian church, will then at once appear.

"That church of Christ which we properly term his body mystical, can be but one; neither can that one be sensibly discerned by any man, inasmuch as the parts thereof are some in heaven already with Christ, and the rest that are on earth (albeit their natural persons be visible) we do not discern under this property whereby they are truly and infallibly of that body. Only our minds, by intellectual conceit are able to apprehend, that such a real body there is, a body collective, because it containeth an huge multitude; a body mystical, because the mystery of their conjunction is removed altogether from sense ..... They who are of this society have such marks and notes of distinction from all others, as are not object unto our sense; only unto God, who seeth their hearts, and un-

derstandeth all their secret cogitations, unto him they are clear and manifest."

Hooker then proceeds to distinguish between the *mystical* church and the *visible* church; and observes, "This visible church in like sort is but one, continued from the first beginning of the world to the last end: which company being divided into two moieties, the one before, the other since the coming of Christ, that part which, since the coming of Christ, partly hath embraced, and partly shall hereafter embrace the christian religion, we term as by a more proper name the church of Christ ..... the unity of which visible body and church of Christ, consisteth in that uniformity which all several persons thereunto belonging have, by reason of that *one Lord*, whose servants they all profess themselves, that *one faith* which they all acknowledge, that *one baptism* wherewith they are all initiated..... In whomsoever these things are, the church doth acknowledge them for her children; them only she holdeth for aliens and strangers, in whom these things are not found ..... All men are of necessity either christians or not christians. If by external profession they be christians, then are they of the visible church of Christ ..... yea, although they be impious idolaters, wicked hereticks, persons excommunicable, yea, and

cast out for notorious improbity. . . . . Is it then possible that the self-same men should belong both to the synagogue of satan, and to the church of Jesus Christ? Unto that church which is his mystical body, not possible; because that body consisteth of none but only true Israelites, true sons of Abraham, true servants and saints of God. Howbeit of the visible body and church of Jesus Christ, those may be and oftentimes are, in respect of the main parts of their outward profession, who, in regard of their inward disposition of mind, yea of external conversation, yea even of some parts of their very profession, are most worthily both hateful in the sight of God himself, and in the eyes of the sounder part of the visible church most execrable . . . . . For lack of diligent observing the difference, first, between the church of God mystical and visible, then between the visible sound and corrupted, sometimes more sometimes less, the oversights are neither few nor light that have been committed . . . . . They ask us where our church did lurk, in what cave of the earth it slept, for so many hundreds of years together, before the birth of Martin Luther? As if we were of opinion that Luther did erect a new church of Christ. No; the church of Christ which was from the beginning, is, and continueth unto the

end; of which church all parts have not been always equally sincere and sound ..... In St. Paul's time the integrity of Rome was famous; Corinth many ways reproved; they of Galatia much more out of square; in St. John's time, Ephesus and Smyrna in far better state than Thyatira and Pergamos were. We hope therefore, that to reform ourselves, if at any time we have done amiss, is not to sever ourselves from the church we were of before. In the church we were, and we are so still. Other difference between our estate before and now, we know none, but only such as we see in Judah, which having sometime been idolatrous, became afterward more soundly religious, by renouncing idolatry and superstition ..... The indisposition, therefore, of the church of Rome to reform herself, must be no stay unto us from performing our duty to God; even as desire of retaining conformity with them could be no excuse if we did not perform that duty. Notwithstanding, so far as lawfully we may, we have held, and do hold fellowship with them. For even as the apostle doth say of Israel, that they are in one respect enemies, but in another beloved of God; in like sort with Rome, we dare not communicate concerning sundry her gross and grievous abominations; yet touching those main parts of christian truth wherein they con-

stantly still persist, we gladly acknowledge them to be of the family of Jesus Christ . . . . . We must acknowledge even hereticks themselves to be, though a maimed part, yet a part of the visible church . . . . . If the fathers do any where, as oftentimes they do, make the true visible church of Christ, and heretical companies opposite, they are to be construed as separating hereticks, not altogether from the company of believers, but from the fellowship of sound believers. Infidels being clean without the church, deny directly, and utterly reject the very principles of christianity; which hereticks embrace, and err only by misconstruction . . . . . Albeit not every error and fault, yet heresies and crimes which are not actually repented of and forsaken, exclude quite and clean from that salvation which belongeth unto the mystical body of Christ; yea, they also make a separation from the sound visible church of Christ; altogether from the visible church neither the one nor the other doth sever. As for the act of excommunication, it neither shutteth out from the mystical, nor clean from the visible; but only from fellowship with the visible in holy duties . . . . . For the preservation of christianity there is not any thing more needful, than that such as are of the visible church, have mutual fellowship and society one

with another. In which consideration, as the main body of the sea being one, yet within divers precincts hath divers names; so the catholic church is in like sort divided into a number of distinct societies, every of which is termed a church within itself. In this sense the church is always a visible society of men; not an assembly but a society. For although the name of the church be given to christian assemblies; although any number of christian men congregated may be termed by the name of a church; yet assemblies properly are rather things that belong to a church. Men are assembled for performance of public actions; which actions being ended, the assembly dissolveth itself, and is no longer in being; whereas the church which was assembled, doth no less continue afterwards than before. *Where but three are, and they of the laity,* saith Tertullian, *yet there is a church,* that is to say, a christian assembly. But a church is (also) a society, that is, a number of men belonging unto some christian fellowship, the place and limits whereof are certain. That wherein they have communion is the public exercise of such duties as those mentioned in the apostles' Acts, *instruction, breaking of bread, and prayer.* As therefore they that are of the mystical body of

Christ have those inward graces and virtues, whereby they differ from all other which are not of the same body; again, whosoever appertain to the visible body of the church, they have also the notes of external profession, whereby the world knoweth what they are; after the same manner, even the several societies of christian men, unto every one of which the name of a church is given, with addition betokening severally, as the church of Rome, Corinth, Ephesus, England, and so the rest, must be indued with correspondent general properties belonging unto them, as they are public christian societies."

In his list of names and titles given to christians, Bingham observes, "that the name of ecclesiasticks was sometimes attributed to all christians in general. For though this was a peculiar name of the clergy, as contradistinct from the laity in the christian church; yet when christians in general are spoken of in opposition to Jews, infidels, and hereticks,* then they have all the name of ecclesiasticks, or men of the church; as being neither of the Jewish synagogues, nor of the heathen temples, nor heretical conventicles, but members of the church of Christ. In

* Hooker, it is evident, would not have hereticks deprived of the name of churchmen, or ecclesiasticks.—*Ed.*

this sense ἄνδρες ἐκκλησιαστικοὶ is often used by Eusebius, and Cyril of Jerusalem; and Valesius observes the same in Origen, Epiphanius, St. Jerome and others."*

In another part of his work† Bingham proceeds to say, "Having hitherto given an account of the persons, as well clergy as laity, that made up the great body of the christian church, I now proceed to speak of churches in another sense; first, as taken for the material buildings, or places of assembly set apart for divine worship; and secondly, as taken for certain divisions, or districts of dioceses, provinces, parishes, &c. into which the church catholick was divided ..... One of the most common names of churches, as taken for the structures or buildings, is that of *ecclesia;* which yet among the antient Greek writers, often signifies the assembly or convocation of people met together, either upon sacred or civil affairs, and so it is sometimes used in scripture, Acts xix. 40. Matt. xviii. 17. And so Isidore of Pelusium uses it likewise, distinguishing thus between ἐκκλησιαστηριον, and ἐκκλησια; the ἐκκλησιαστηριον is the temple or building made of wood and stone, but the ἐκκλησια is the congregation of souls, or people that meet therein. And in this sense, as St. Cyril observes, there is a sort

* Antiquities of the Christian church. I. 4.

† B. viii. ch. 1

of pheronymy in the name ἐκκλησια, which is so called ἀπὸ τῦ ἐκκαλεῖν, because it is a convocation of men solemnly called together. But though this be a very antient and common signification, yet it no less actually occurs, in the other sense, denoting the place, or building itself where the congregation met together; and in this acceptation it is commonly opposed both to the synagogues of the Jews, and the temples of the Gentiles..... Another common name among the Latins is Dominicum, or Domus Dei, God's house, which answers to the Greek κυριακὸν, whence, with a little variation, we have the Saxon name kyrik, or kyrch, and the Scotch and English kyrk, and church, which are all words of the same import, denoting a place set apart for the use and service of God .....

Having thus far spoken of churches, adds Bingham,* as they signify the material buildings, ... "I come now to consider them in another notion, as they are put to signify any number of christian people within a certain district, as in a parish, diocese, province, patriarchate. In the time of the apostles every city among the Greeks and Romans was under the immediate government of certain magistrates within its own body, commonly known by the name of βελὴ or Senatus, its common-council or senate, otherwise

* B. ix. ch. 1.

called Ordo, and Curia; the states and court of the city: among which there was usually one chief or principal above the rest, whom some call the dictator, and others the *defensor civitatis*, whose power extended not only over the city, but all the adjacent territory . . . . the suburbs, or lesser towns, belonging to its jurisdiction. . . . . Now much after the same manner, the apostles in first planting and establishing the church, wherever they found a civil magistracy settled in any place, there they endeavoured to settle an ecclesiastical one, consisting of a senate or presbytery; a common-council of presbyters, and one chief president above the rest . . . . . whose jurisdiction was not confined to a single congregation, but extended to the whole region, or district belonging to the city, which was the προάστεια, or παροικιά, or as we now call it, the diocese of the church . . . . . The cities of the empire had also their magistrates in the territory or country round them; but these were subordinate to the magistrates of the city. . . . . In like manner, every city-church had spiritual officers in all towns and villages belonging to the city-region; and these depending on the mother-church, both for the exercise of their power, and their institution.

Another division of the Roman empire was into provinces, and dioceses. A province was

the cities of a whole region subjected to the authority of one chief magistrate, who resided in the metropolis or chief city of the province. This was commonly a prætor, or a proconsul ..... A diocese was a still larger district, containing several provinces ..... in the capital city of which district a more general magistrate had his residence, whose power extended over the whole diocese, ... The division into dioceses began only about the time of Constantine; but the cantonizing of the empire into provinces was long before ..... The church took her model, in setting up metropolitical and patriarchal power, from this plan of the state. For as in every metropolis, or chief city of each province, there was a superior magistrate above the magistrates of every single city; so likewise in the same metropolis there was a bishop, whose power extended over the whole province, whence he was called the metropolitan or primate; as being the principal bishop of the province..... In like manner, as the state had a *Vicarius* in every capital city of each civil diocese; so the church in process of time came to have her patriarchs in many, if not in all the capital cities."

A list is afterwards subjoined of the thirteen dioceses, (containing about 120 provinces) into which the Roman empire was divided about

the time of Arcadius and Honorius. The "Britannick Diocese" then contained five provinces:

Provinces.	*Metropoles.*
1. Maxima Cæsariensis, (from the Thames to the northern borders.)	1. York.
2. Flavia Cæsariensis, (from the Thames to the Humber, —taken out of the former.)	2. York.
3. Britannia Prima, (all south of the Thames.)	3. London.
4. Britannia Secunda, (all beyond the Severn.)	4. Caerleon, the city of the Legion, now an obscure town in Monmouthshire.
5. Valentia, beyond the Picts' wall.	5. York.

"These," Bingham observes, "being matters only of conveniency and outward order, the church did not tie herself absolutely to follow that model, but only so far as she judged it expedient and conducive to the ends of her own spiritual government and discipline. And therefore she did not imitate the state-model in all things; she never had one universal bishop in imitation of an universal emperor; nor an eastern and a western pontificate, in imitation of an eastern and western empire."

The bishop of Rome, however, having unjustifiably claimed a dominion over other churches

to which he is not entitled, it cannot be too generally known, that there are strong reasons for believing that the ten provinces of the Roman diocese were the bounds of his jurisdiction, and comprised the *suburbicary* churches, the care and government of which are assigned to him by the sixth canon of the council of Nice, agreeably to *ancient custom*. "The district of the Præfectus urbis, or jurisdiction of the provost of Rome, was a circuit of about an hundred miles next to Rome." This district is believed by many to comprise the suburbicary regions; but "others reckon the regiones suburbicariæ to be the same ten provinces of the Italick diocese, which were under the vicarius urbicus, who, with the other vicarius of Italy, divided the Italick diocese between them; so that the Roman vicarius had seven provinces in Italy, and the three islands of Sicily, Sardinia, and Corsica, under his jurisdiction; which they reckon the suburbicary provinces of Rome.... That the authority of the bishop of Rome in those days extended over the whole western empire, is not once so much as hinted in the Nicene canon, but is contrary to all the common senses of urbicary churches, and refuted by the known distinction between Italick and Roman churches and provinces, and the constant opposition that was made by the African churches, and those

of Britain, Milan, and others, to the least pretence of patriarchal power over them."* Contending that "the ten provinces of the Roman diocese were the legal bounds of the jurisdiction" of the bishop of Rome, even if ranked as a *patriarch*, Bingham adds, "And so Dupin amongst the Romanists makes no scruple ingenuously to confess; exempting Germany, Spain, France, Britain, Africa, Illyricum, and seven of the Italick provinces from any subjection to the jurisdiction of the Roman patriarch in those first and primitive ages." The seven provinces of the Italick diocese under the exarch of Milan, thus exempted, are,

Provinces.	*Metropoles.*
1. Flaminia et Picenum Annonarium.	1. Ravenna.
2. Venetia et Histria.	2. Aquileia.
3. Æmilia.	3. Ravenna.
4. Liguria.	4. Milan.
5. Alpes Cottiæ.	5. Milan.

Amongst other important inferences from these extracts, favourable to the recovery of their christian liberty by churches that still acknowledge the pope's authority; and favourable to the British church, since the "Britannick Diocese" was independent both of the

* Bingham, b. ix, ch. 1.

"Italick Diocese" and the "Roman Prefecture;" one inference highly favourable to the Vaudois also may be drawn, and is largely insisted upon by Dr. Allix in his "History of the Church of Piedmont,"—that Rome could never establish her claim to dominion in the early ages over the valleys of Piedmont; that they were exempt even in the arrangement of dioceses (Turin being included in the province of the Cottian Alps) from subjection to her authority: and that her charge of schism against the Vaudois is consequently untenable. When will the other churches of Europe investigate christian doctrines and christian antiquities with scrupulous attention, and dare, like that small remnant of faithful witnesses, the Vaudois, to reject the errors introduced, and the yoke affixed by the church of Rome? The time is however doubtless approaching, when the mistaken members of that church, many of whom deserve the respect and love of their fellow-christians for their virtues, will place less stress on the gorgeous pomp of circumstance and ceremony, more on the purity of christian doctrine; and when they will more perfectly understand the meaning of that often-repeated, word "*the church.*"

"Le peuple," says M. Peyran, in an unpublished MS. "place l'église dans les parvis, les

chaires, les temples, où la vraie foi a été autrefois enseignée, et dans une succession personnelle aux anciens docteurs, sans considérer s'il y a succession de doctrine; et il regarde comme étant hors de l'église tous ceux qui sont hors d'une telle communion. Et il est étonnant que des gens qui ont étudié les documens de l'antiquité chrétienne soyent peuple à cet égard. Mais les sages jugeront de la vraie église par l'application de la definition,— 'La société de ceux que Dieu a appellés à salut, par la profession de la vraie foi, sincere administration des sacremens, et adhérence aux pasteurs légitimes.'* Et du reste ils diront par rapport aux temples, aux parvis, et aux chaires, ce que St. Hilaire disait aux Ariens qui les occupaient, '*Unum moneo, cavete antichristum; malè enim vos parietum amor cepit; malè ecclesiam Christi in tectis ædificiisque veneramini; malè sub his pacis nomen ingeritis. Anne ambiguum est in his antichristum esse sessurum? Montes mihi, et sylvæ, et lacus, et carceres, et voragines, sunt tutiores. In his enim prophetæ, aut manentes, aut demersi, Dei spiritu prophetizabant,*'" Must we not acknowledge that

* The definition of Cardinal du Perron, adopted by Nicole and the bishop of Pignerol, and allowed by the moderator.

this fine passage of the bishop of Poitiers,—himself a confessor and an exile for his adherence to pure christian doctrine,—thus repeated by the chief pastor of the oppressed Waldensian church, and re-echoed, so to speak, from the rocks and Alpine solitudes of Pomaretto, becomes invested with a new feature of sublimity? If it appeals to the understanding by the truth of the sentiment, it is no less formed to awaken the noblest feelings of the soul.

P. 243, "*On ne se gouvernait pas à Alexandrie comme à Rome, même dans l'ordination d'un évêque.*"—At Alexandria the presbyters chose one of themselves to be their bishop, according to the testimony of St. Jerome, who loudly condemns the practice at Rome, "where deacons, being grown great through wealth, challenged place above presbyters." Hooker enters largely into the subject.* "A diversity, (he observes,) prevailed elsewhere. Unto Ignatius, bishop of Antioch, a deacon there was made successor. Chrysostom being a presbyter of Antioch, was chosen to succeed Nectarius in the bishoprick of Constantinople," The tumults attending the election of the bishop of Rome were often very disgraceful. In the

* Eccl. Pol. b. vii. pp. 9—12.

year 366, upon the death of Liberius, one faction elected Damasus, while another chose Ursicinus, *a deacon.*

P. 244. "*Dans le 3^me^ siècle....il n'y avait point de conciles nationaux ou œcuméniques.*"—Œcumenical, or general councils, could not be convened until christianity was patronized by the state; for whilst struggling against the strong current of paganism under heathen emperors, such assemblies of christian bishops would have been viewed with alarm, and either suppressed or followed by fresh persecutions. But since such general councils were not convoked during the three first, the purest ages of christianity, it follows that the decisions of councils cannot be the divinely appointed standard of truth. There must have been some other standard. What was that standard?—Clearly that which the reformed churches appeal to—the sacred volume; for the true or false interpretation of which, individuals are responsible, not to any fallible human tribunal, but to the supreme tribunal of God. The Waldenses and the members of the reformed churches, therefore, do but revert to the example and practice of primitive ages,—those of sanctity and martyrdom,—in contending for the authority of the inspired and unerring word, and against the authority of councils composed

of erring men; whilst the Roman catholics, in pleading for the decisions of councils as a standard of truth, ground their opinion on the example and practice of ages, when ambition had increased and piety declined in the church. To councils convened and conducted with apparent regard to pure religion, and composed of learned men, great respect indeed, although not implicit submission is due. The very act of Constantine at the first general council,—that of laying the Bible in a conspicuous place,—is evidence in favour of that sacred book, as that to which the last appeal lies, even when christians assemble in council for deliberation.

The first general council, convened by Constantine, met A. D. 325, at Nice, in Bithynia, condemned the doctrines of the Arians, and formed the Nicene creed. The second general council, convened by Theodosius the great, met A. D. 381, at Constantinople, asserted the doctrine of the Trinity, and advanced the bishop of Constantinople, (which was become *new* Rome, a splendid and extensive city, in consequence of being the seat of empire,) to the primacy and privilege of honour next the bishop of Rome;—of *honour*, not of supreme dominion over all the other churches. The third general council, convened by Theodosius the younger, met at Ephesus, A. D. 431. The fourth ge-

neral council, convened by the emperor Marcian, A. D. 451, met at Chalcedon. One of its canons allowed the bishop of Constantinople *equal* privileges with the bishop of Rome, the former being then the imperial city;—a grant which brings the Roman catholic into a dilemma; for since he appeals to the decision of councils, the decision of this council destroys the notion of the pope's supremacy. The fifth general council, convoked by Justinian, A. D. 553, met at Constantinople. Vigilius, bishop of Rome, attended this council. Having "purchased the papal throne by a bribe of two hundred pounds of gold," paid to Belisarius,* he suddenly rose from the rank of deacon to that of bishop; an act which the Roman catholic annalist terms, "*portentum, facinus omni execratione dignum.*" A successor of Simon Magus, unhappily, it would appear, rather than of Simon Peter; Vigilius seemed better qualified to use the keys with which he had looked up earthly treasures, than "the keys of the kingdom of heaven." He soon gave convincing proof that he had not acquired infallibility by his promotion; for, when at Constantinople, he first refused his assent to the decrees of this

* See the authorities cited by Gibbon, vol. vii. p. 239; and Mosheim, ii. 135, 136.

council, afterwards acquiesced in its decisions, and changed his sentiments "*for the fourth time.*" "

The sixth general council, summoned by Constantine IV. A. D. 680, at Constantinople, pursuant to the advice of one pope, (Agatho,) condemned another pope, (Honorius,) for heresy. It is an obvious inference, that if Roman catholics believe that general councils cannot err, they cannot reasonably maintain that popes are infallible. Besides how can infallibility be ascribed to the popes, when the one countenances a council that condems his predecessor in the papal chair? The seventh general council, summoned by Constantine V. met A. D. 754, at Constantinople, "and was composed of the respectable number of 338 bishops of Europe and Anatolia; for the patriarchs of Antioch and Alexandria were the slaves of the Caliph; and the Roman pontiff had withdrawn the churches of Italy and the west from the communion of the Greeks.*....The 338 bishops

* It must not be concluded, however, that the western churches then approved of image worship; for the council of Frankfort assembled by Charlemagne, A. D. 794, and consisting of 300 bishops, abbots, &c. condemned the adoration of images; as did the Gallican bishops at the council of Paris, convened A. D. 825, by Lewis the meek;—the prince whose chaplain Claude, the strenuous opponent of

. . . , subscribed an unanimous decree, that all visible symbols of Christ, except in the eucharist, were either blasphemous or heretical; that image-worship was a corruption of christianity, and a renewal of paganism,"* The authority of this council is disallowed by the church of Rome; apparently for the same reason that that church has excluded God's second commandment from its catechisms,—because opposed to image-worship.

The empress Irene, however, having deprived Leo IV., her husband, of his life by poison, entered into bonds of friendship with pope Adrian, and summoned the second council of Nice, considered by Roman catholics as the seventh; by which the worship of images was sanctioned. If this council in that instance countenanced the corruptions of the church of Rome, others of its decrees are adverse to its tenets; for its 13th canon condemns the imposing celibacy on priests and deacons; and its 36th confirms the former grants to the see of

superstition, was afterwards bishop of Turin, a see that then included the valleys of Piedmont. The "Caroline Books," composed by order of Charlemagne against image-worship, in his palace at Worms, contained "120 objections against the (second) Nicene synod."—*Ed.*

* Gibbon, ix, 125, 6.

Constantinople of equal privileges with the see of Rome.

"The synod of Constantinople, held in the year 869, is the eighth of the general councils, the last assembly of the East, which is recognized by the Roman church. She rejects the synods of Constantinople of the years 867 and 879, which were, however, equally numerous and noisy; but they were favourable to Photius,"* patriarch of Constantinople, whose disputes with pope Nicholas I. ended in mutual excommunications, and prepared the way for "a lasting and total separation between the Greek and Latin church."

Ecclesiastical writers differ in their enumeration of general councils. Bishop Beveridge will not allow that more than eight have been held; whilst Roman catholics reckon more than twice as many; contending that several councils were such which have met since the great schism between the eastern church and the western. But whilst such œcumenical or general councils are *presumed* to represent *the whole body of the universal church*, is it not evident from history, that no fair and full representation of the whole christian church ever

* Gibbon, xi. 175.

took place in any one assembly? Is it not evident also that the circumstances of a world composed of kingdoms and states, not only separated by oceans, but often at war with each other, forbid the expectation that such councils could have been held? Is it not farther evident that some other directory than the decisions of such assemblies,—too often under the influence of ambition, revenge, and superstition,—was required to guide christians through the wilderness, and even labyrinth, which this world appears to be? What better directory than the sacred volume itself? Are not the prophets, evangelists, and apostles, more intelligible as well as more infallible teachers than cardinals and abbots and theological professors met in council? In short, if treason and cruelty have been enjoined by councils,—as when Innocent III. in the fourth council of Lateran, A. D. 1215, commanded that those whom he denominated heretics should be murdered by their fellow-christians, and that sovereigns should be dethroned unless they assisted in this cruel system of extermination; and if in pursuance of such decrees, thousands perished by fire and sword, in the south of France; and monarchs in Germany, England, and France, have been pronounced unworthy of their crowns

and of the allegiance of their subjects;—who would not reject the dominion of such fallible assemblies when opposed to the dictates of humanity, and the precepts of religion; and revere as the sole unerring guide, that sacred book which instructs us to "fear God, honour the King," and "love our neighbours as ourselves?"

P. 244. "*Paul de Samosate.*"—"Paul of Samosata was degraded from his episcopal character, by the sentence of seventy or eighty bishops, who assembled for that purpose at Antioch, and who, without consulting the rights of the clergy or people, appointed a successor by their own authority. The manifest irregularity of this proceeding increased the numbers of the discontented faction; and as Paul, who was no stranger to the arts of courts, had insinuated himself into the favour of Zenobia, he maintained above four years the possession of the episcopal house and office."* In the year 274, the emperor Aurelian approved of the sentence of the council, and Paul was deprived of the dignity of bishop of Antioch. He had excited the displeasure of other bishops, because "his ecclesiastical jurisdiction was venal and

* Gibbon, ii. 456.

rapacious;" and because he entertained opinions repugnant to the true and proper deity of the Son of God.

P. 245. "*L'usage des lettres formées.*"—Bingham thus describes these *literæ formatæ.** "They are generally reduced to three kinds: the *epistolæ commendatoriæ, communicatoriæ,* and *dimissoriæ.* The first were such as were granted only to persons of quality, or else persons whose reputation had been called in question, or to the clergy who had occasion to travel into foreign countries. The second sort were granted to all who were in the peace and communion of the church, whence they were also called *pacificæ,* and *ecclesiasticæ,* and sometimes *canonicæ.* The third sort were such as were only given to the clergy, when they were to remove from their own diocese, and settle in another; and they were to testify that they had their bishop's leave to depart; whence they were called *dimissoriæ,* and sometimes *pacificæ* likewise. All these went under the general name of *formatæ,* because they were written in a peculiar form... It was the bishop's sole prerogative to grant them..... The council of Antioch allows country-bishops to write them, but expressly forbids presbyters the privilege."

* Bingham's Antiquities, i. 31.

P. 246. "*Rome avait beau rejeter l'épître de St. Paul aux Hebreux.*"—If the church of Rome once rejected this epistle to the Hebrews, which it now receives as of divine origin, can there be a more convincing proof that infallibility does not reside in that church? What a loss would the christian church have sustained in the rejection of this epistle from the sacred canon, if this opinion of the church of Rome had been admitted by the primitive christians; and if we had no other method of ascertaining the inspiration of the sacred books than the assertion or tradition of the clergy of the church of Rome! "It is evident (says Dr. Lardner) that this epistle was generally received in ancient times, by those christians who used the Greek language, and lived in the eastern parts of the Roman empire. In particular, Clement of Alexandria, before the end of the second century, received this epistle as St. Paul's, and quoted it frequently, and without any doubt or hesitation. It is not expressly quoted as St. Paul's by any of the Latin writers in the three first centuries. However, it was known to Irenæus and Tertullian. It is manifest that it was received as an epistle of St. Paul, by many Latin writers in the fourth, fifth, and sixth centuries." The apostle's name is omitted.

"It being designed," (observes Dr. Mac-

knight), "not for the believing Jews alone, but for the unbelieving part of the nation, especially the learned doctors and scribes at Jerusalem, Paul might think it prudent, not only to avoid assuming his apostolical character, but even to conceal his name, which would have prejudiced the unbelieving part of the nation to such a degree, that, in all probability, they would not have read his letter."

P. 246. . . . "*erreurs des Novatiens.*"—Novatian was a learned and eloquent presbyter of the church of Rome, who introduced no errors in matters of faith, but contended for a too rigid discipline; the severity of his disposition inducing him to refuse those christians who had apostatized during the persecution under Decius, and all other heinous offenders, re-admission into the bosom of the church. He strenuously but unsuccessfully opposed the election of Cornelius,—a presbyter highly esteemed for his virtues, but who differed from Novatian in opinion upon this point,—to the see of Rome. Novatian having separated himself from the communion of that church, Cornelius, in a council held at Rome, excommunicated both him and his partisans. A new society was in consequence formed, of which Novatian became the first bishop, and being joined by Novatus, a discontented Cartha-

ginian presbyter, their opinions gained ground throughout a considerable part of the christian church, and flourished till the fifth century. Thus, without excluding apostates and great offenders from the possibility of salvation, the Novatians would not permit them to partake a second time of the privileges of christian fellowship.* Contending for this high degree of purity in the church "they assumed the title of *Cathari*, *i. e.* the pure," says Mosheim, and required other christians who joined their society to be baptized. As, notwithstanding these particulars with regard to discipline, their other religious tenets were correct, Constantine permitted the Novatians to build a church at Constantinople, and invited their bishop Acesius to be present at the council of Nice.

A very different treatment awaited the Novatians under the emperor Constantius, who,

* It is probable that an awful passage in the tenth chapter to the Hebrews, verse 19th to 39th, led the Novatians to establish their austere rule with regard to church-discipline; and that the peculiar interpretation of the passage adopted by the Novatians occasioned the rejection of that epistle by other members of the church of Rome; so apt is private prejudice, especially when the passions bear sway over the judgment during the violence of debate, to suspect or reject truth, in opposition to an overwhelming weight of evidence.

countenancing the opinions of the Arians, persecuted those who maintained the Nicene doctrine of the Trinity with unrelenting cruelty. Accordingly they were involved in the massacres which received the sanction of that emperor. In the territory of Mantinium, a large district of Paphlagonia, the Novatians were extremely numerous, and a body of 4,000 troops was sent to exterminate them. The Novatian peasants, however, arming themselves with scythes and axes, fought the invaders of their homes in so desperate a manner, that they even vanquished and destroyed the disciplined soldiery.

As those early separatists, the Novatians, were objects of extreme dislike to the other members of the church of Rome, it is not surprising that Roman catholic writers during the dark ages should designate others who protested against the growing superstitions of the church of Rome, by the odious name of Cathari. So prejudiced, and indeed so ignorant with regard to an accurate distinction of different sects, were the monkish writers, that they confound the Waldenses with the Cathari, and the Cathari with the Manichees, and both the Manichees and Cathari with the Arians; whereas in the earlier and in the middle ages, a variety of opinions existed, just as in the

present century, in different churches and sects opposed to the church of Rome. Whilst they coincided with each other on many points, on many other points they differed. Egbert, abbot of Sconauge, (cited by Dr. Allix*) who wrote against the Cathari, though he attacks them as Manichees, yet admits that a variety of sentiments prevailed,—"*Divisi etiam sunt contra semetipsos, quia nonnulla quæ ab aliquibus eorum dicuntur, ab aliis negantur.*" A specimen of the extreme inaccuracy of such writers is found in a sermon by Galdinus, archbishop of Milan, (who lived in the twelfth century;)—*forged*, it is supposed, by Ripamontius the historian of Milan,—in which the Cathari† are called both Manichees and Arians. Yet we have just seen, that Constantius, in the fourth century, persecuted the Novatian Cathari because they resisted Arianism. The disingenuous artifice of branding churches and sects, that have neither a common origin, nor entertain similar doctrines, with the names of early heretics, (as Manichees)

* Remarks, ch. xvii.

† The Paulicians, a sect that arose in the eastern division of the Roman empire, and afterwards sought refuge in Europe, were sometimes called Cathari, a term which Mosheim supposes rather meant Gazari, "when applied to the Paulicians;—*Gazaria*, being the country we now call the Lesser Tartary."—vol. ii. 580.

leads the reader into a labyrinth of inextricable perplexity, if he ventures to take monkish writers, or Roman catholic authors who build upon monkish accusations, as a guide. The only clew that conducts us through the labyrinth, is the resolution to form our opinion of churches, sects, and individuals, by their own authorized documents. To admit such fair and legitimate evidence, instead of the undesigned mistakes, or wilful misrepresentations of adversaries, is highly important, as it respects rescuing the Waldenses from the odious and unjustifiable charges brought against them. Upon this subject, M. Peyran has already produced overwhelming argument and evidence, (pp. 15—23.) The method adopted by such disingenuous authors as those who blend the Manichees, Arians, Cathari, Patarins,* Paulici-

* Gregory VII. having instituted severe laws against the clergy who had entered into the state of matrimony; considerable resistance was made against this unreasonable and unscriptural interference with their liberty. When that pope sent legates to enforce his decrees at Milan, the clergy persuaded the people to oppose them, and assert the ancient independence of their church,—*Non debere Ambrosianam ecclesiam Romanis legibus subjacere, nullumque judicandi vel disponendi jus Romano pontifici in illa sede competere.* Two parties arose in consequence, those who allowed and those who opposed the marriage of the clergy. The married clergy had their religious services in a district of the city called

ans, and Waldenses, in one common mass, would find its parallel, and appear in all its absurdity, if any modern Roman catholic author, writing against the supposed errors of protestants, should identify the church of England with that of Scotland, the Lutherans with the Calvinists, the Baptists with the Socinians, because they equally reject tradition, and appeal to scripture, and are often comprehended under the general name of protestants.

P. 246. "*La doctrine d'Origéne.*"—The immense erudition, towering genius, fervid piety, and extensive critical labours of this celebrated catechist of the school of Alexandria, conspired to secure him a high renown at the period in which he lived, (the third century,) which has descended to future ages. Sincere and ardent as was his attachment to christianity, he has been often censured for *tarnishing* its simple

Pataria, and were reproachfully called Patarini. As the Subalpini, in the diocess of Turin, always approved of the marriage of the clergy, it is not surprising that they were classed with Patarins, according to Dr. Allix, who relies partly on Sigonius for information. Dr. Mosheim, relying on Arnulph and other historians, contends that the Roman pontiff's party, who condemned the marriage of the clergy, were the persons called Patarini, and that they were reproached by the married clergy for resembling the Manichees in their attempt to prevent lawful wedlock.

and sublime truths, by an unauthorized, or rather forbidden* alliance with the philosophy of the pagan world, as modified and taught by Ammonius Saccas. Respecting Origen, Dr. Mosheim remarks,—"This great man, enchanted by the Platonic philosophy, set it up as the test of all religion; and imagined that the reasons of each doctrine were to be found in that favourite philosophy.....It must be confessed, that he handled this matter with modesty and with caution; but..... the disciples of Origen breaking forth from the limits fixed by their master, interpreted, in the most licentious manner, the divine truths of religion, according to the tenor of the Platonic philosophy. From these teachers the .... *scholastic theology* .... derives its origin, and proceeding hence, passed through various forms and modifications..... The same principles gave rise to another species of theology, which was called *mystic;* and what must seem at first sight surprising is, that this mystic theology, though formed at the same time, and derived from the same source, with the scholastic, yet had a natural tendency to overturn and destroy it,".... as its advocates "disapproved highly of the attempts of those who, by definitions, ab-

* Coloss. ii. 8.

stract theorems, and profound speculations, endeavoured to form distinct notions of truth," .... and contended for a knowledge of divine things, acquired by " silence, tranquillity, repose, and solitude."*

To proceed to either extreme of these methods cannot fail to lead an inquirer after truth into error or enthusiasm; for whilst christianity invites, and is a fair subject for, the employment of the reasoning faculty in its severest legitimate investigations,—it reveals truths, which, though grounded on evidence that reason approves, reason cannot comprehend within its narrow circle; and whilst retirement and devotion are needful in the pursuit of religious truth, the inquirer who now expects an inspiration that implies infallibility, and illapses unauthorized by, and even opposed to, a rational interpretation of scripture, would be led to a boundless indulgence of the fancy, and the most irregular flights of imagination. The effects of this " fecundity of a lively imagination" pervades, according to Mosheim, the commentaries on Holy Scripture, written by Origen, where the plain and obvious meaning is so comparatively disregarded, in the attempt to discover a " hidden sense," that the divine

* Eccl. Hist. i. 273. 4.

simplicity of truth is "scarcely discernible through the cobweb veil of allegory." Whilst this allegorical method of interpreting Holy Writ was warmly espoused by writers in subsequent ages, and as warmly contested by others,* does not a just and sober examination of the rules for interpreting the Old Testament furnished by the New Testament, establish the propriety of adopting a medium between a disregard of the plain and historical, and a contempt of the concealed and mystical? —For are not the narratives relative to Adam, Melchizedec, Isaac, Solomon, true as it respects the literal and historical meaning? and is it not also true, that those persons were not only real, but likewise allegorical personages, and typical of Messiah?† Was not the temple-service typical of the christian economy? Under those due limitations, which a correct judgment would suggest, a regard both to the plain historical meaning of all, and the allegorical meaning of some passages, appears to be not only justifiable, but necessary in the attempt to acquire a tolerably complete and comprehensive view of revealed truths. Yet, in the development of truths relative to Christ and his kingdom, which

* See Mosheim, i. 278.—ii. 42. 115, 132.

† 1 Cor. xv. Heb. viii. ix. and xi. Psal. xlv. and lxxii. comp. also Gal. iv.

exist under the form of allegory in the pages of the Old Testament, a comparison with the pages of the New Testament, so that Scripture may be its own interpreter, is evidently essential, in order to check those ebullitions of the fancy which characterize many minds.

P. 247. "*Les deux questions qui causèrent cette double séparation, étaient la célébration de la pâque.....et le baptême, des hérétiques.*" With respect to Easter, the Asiatic christians commemorated the death of Christ on the fourteenth day of the first Jewish month, at the time that the Jews kept the passover; and his resurrection three days after; the churches of the west, on the contrary, commemorated the death of Christ on the night before the anniversary of his resurrection; objecting to the method adopted by the Asiatic churches, because it often happened that by doing so the third day afterwards was another day than the *first* day of the week, whereas Christ's resurrection having taken place on the Sunday, that appeared the proper day for its observance. It is honourable to the memory of Polycarp, bishop of Smyrna, and Anicetus, bishop of Rome, that when the former came to Rome to confer with the latter, in order to terminate the dispute, although each retained his own sentiment, Polycarp, contending for the Asiatic custom, as

derived by tradition from St. John and St. Philip, Anicetus for the western, as that of St. Peter and St. Paul, yet they still preserved the bonds of christian fellowship. A more imperious bishop of Rome, Victor, sent out an edict of excommunication against the Asiatic bishops; when, far from acknowledging the supremacy of the Roman prelate, they resisted his attempt to compel them to follow the custom of the western christians; nor was the practice of the west adopted in the eastern churches till the fourth century, when the council of Nice abolished that of the Asiatics.

With respect to the re-baptizing heretics, to which M. Peyran refers,—" Many of the Oriental and African christians placed recanting heretics in the rank of catechumens, and admitted them by baptism into the communion of the faithful; while the greatest part of the European churches, considering the baptism of heretics as valid, used no other forms in their reception than the imposition of hands, accompanied with solemn prayer ..... In this century (the third) the Asiatic christians ..... in more than one council established it as a law, that all heretics were to be re-baptized..... When Stephen bishop of Rome was informed of this determination, he behaved with the most unchristian violence and arrogance towards the

Asiatic christians ..... and excluded them from the communion of the church of Rome. These haughty proceedings made no impression upon Cyprian, bishop of Carthage, who.... assembled a council....and adopted, with the rest of the African bishops, the opinion of the Asiatics .... Cyprian...in a second council held at Carthage, declared the baptism administered by heretics void of all efficacy and validity. Upon this ... Stephen ...by a decree full of invectives ....excommunicated the African bishops."*

P. 250. "*Libère.*"—During the persecution that Athanasius, bishop of Alexandria, endured from the Arians, who were countenanced by the emperor Constantius, Liberius at first refused to approve the condemnation of Athanasius by the councils of Arles and Milan. He was, accordingly, banished to Thrace, where the hardships of exile,—so different from the enjoyments of a Roman bishopric,—appear to have overcome his firmness, and induced him to adopt the Arian tenets, when Constantius, influenced by the intreaties of the christians of Rome, agreed to reinstate Liberius in his see, and permit the deposition of Felix, who had usurped the government of the church of Rome.

* Mosheim's Eccl. Hist. vol. i. 285. 6.

The timid and wavering policy of Liberius appears the more striking, when contrasted with the intrepidity of so illustrious a confessor as Athanasius. However disposed to ridicule his tenets, even the sceptical historian, Gibbon, feels compelled to acknowledge the pre-eminent virtues of the Alexandrian primate. In the present age, his character is not perhaps sufficiently appreciated, and is seldom adverted to but in connexion with the creed formed, not by himself, but out of his numerous writings, and which has been received so generally as a standard of faith by christian churches,—amongst others, by the Waldensian church. The historian, conscious that he had a subject worthy of panegyric, draws the character of that prelate with no common skill.

"We have seldom an opportunity of observing, either in active or speculative life, what effect may be produced, or what obstacles may be surmounted, by the force of a single mind, when it is inflexibly applied to the pursuit of a single object. The immortal name of Athanasius will never be separated from the catholic doctrine of the Trinity, to whose defence he consecrated....every faculty of his being,....The fathers of the Nicene council beheld with surprise and respect, the rising virtues of the young

deacon* . . . . . and within five months after his return from Nice, the deacon Athanasius was seated on the archiepiscopal throne of Egypt. He filled that eminent station forty-six years, and his long administration was spent in a perpetual combat against the powers of Arianism. Five times was Athanasius expelled from his throne; twenty years he passed as an exile or a fugitive; and almost every province of the Roman empire was successively witness to his merit and his sufferings . . . . . Amidst the storms of prosecution, the archbishop of Alexandria was patient of labour, jealous of fame, careless of safety . . . . . His learning was much less profound and extensive than that of Eusebius of Cæsarea, and his rude eloquence could not be compared with the polished oratory of Gregory or Basil; but whenever the primate of Egypt was called upon to justify his sentiments, or his conduct, his unpremeditated style, either of speaking or writing, was clear, forcible, and persuasive. He has always been revered in the orthodox school as one of the most accurate masters of the christian theology. . . . But as Athanasius was conti-

* He then acted as secretary to the aged prelate, Alexander.—*Ed.*

nually engaged with the prejudices and passions of every order of men, from the monk to the emperor, the knowledge of human nature was his first and most important science. He preserved a distinct and unbroken view of a scene which was incessantly shifting; and never failed to improve those decisive moments, which are irrecoverably past before they are perceived by a common eye ..... The propriety of his behaviour conciliated the affections both of the clergy and of the people. The Alexandrians were impatient to rise in arms for the defence of an eloquent and liberal pastor. In his distress he always derived support, or at least consolation, from the faithful attachment of his parochial clergy; and the hundred bishops of Egypt adhered, with unshaken zeal, to the cause of Athanasius..... He frequently performed the episcopal visitation of his provinces, from the mouth of the Nile to the confines of Æthiopia; familiarly conversing with the meanest of the populace, and humbly saluting the saints and hermits of the desert. Nor was it only in ecclesiastical assemblies, among men whose education and manners were similar to his own; that Athanasius displayed the ascendancy of his genius. He appeared with easy and respectful firmness in the courts of princes; and in the various turns of his prosperous and ad-

verse fortune, he never lost the confidence of his friends, or the esteem of his enemies."

P. 250. "*Melèce d'Antioche.*"—During the second general synod or council, held at Constantinople, Meletius, its president, died. He was supported in the see of Antioch by the eastern churches, whilst his rival Paulinus was acknowledged bishop of Antioch by the western. Gregory Nazianzen succeeded Meletius in the office of president of the synod.

P. 251. "*Quand les évêques de Rome furent parvenus à un haut dégré d'élevation.*"—In the page from which this extract is taken, M. Peyrán describes clearly, though concisely, some of those steps by which the bishops of Rome rose to their splendid but ill-acquired dominion over the christian world. Very different is the appearance of the church of Rome in the three first centuries, when her bishops and principal members died as martyrs, from that of the same church in subsequent ages, when her bishops, after first struggling for arbitrary power, at length exercised that power against their fellow-christians, with more relentless violence than the pagans had used towards their predecessors. "*La grandeur de la ville,*"—The pre-eminence of Rome, as the former capita

* Gibbon's Decline and Fall, vol. iii. 356, &c.

of the empire, and the seat of a long race of emperors, might fairly entitle its bishop to the highest place in a general council; but did it follow that his dictates were to govern the christian world? "*L'éloignement de leurs maîtres*,"—the absence of the emperors, when Constantinople became the imperial residence, did indeed materially accelerate the bishop of Rome's advance to despotic power; and this circumstance is supposed to be alluded to by the apostle, when, in his description of the "man of sin," in his second epistle to the Thessalonians, he mentions an obstacle to his ambition that would be removed,—"He who now letteth will let (or hinder) until he be taken out of the way." Nor is it a little remarkable, that a very acute historian has alluded to this very circumstance, merely as matter of history, and without the least regard to the interpretation of prophecy. "The bishops of Rome (observes Machiavel) began to take upon them to exercise greater authority than they had formerly done .... The emperor of Rome being converted .... and quitting Rome, to hold his residence at Constantinople; the Roman empire ... began to decline, but the church of Rome augmented as fast." "And so (adds bishop Newton, from whom the extract is borrowed) he proceeds to give an account how the Roman empire de-

clined, and the power of the church of Rome increased, first under the Goths, then under the Lombards, and afterwards by the calling in of the Franks."* "*La décadence de l'empire dans notre occident*,"—the decline of the empire in the west; did therefore very essentially contribute, as M. Peyran remarks, to that ascendancy which the pope acquired; and its "*débris*,"—the wreck of that empire—became the foundation of the pope's monarchy; as has been already shewn in a former appendix, pp. 182—5.

P. 257. "*Pie* VI. *et le pontife actuel*."—The bishop of Pignerol had said, in his address to the Vaudois, "*De notre tems l'Europe entière rend hommage aux vertus des vénérables pontifes Pie* VI. *et Pie* VII.;" but it is obvious that the private virtues of these pontiffs can never be received as the credentials of the erroneous system of doctrine maintained by the church of Rome. On the contrary, the real, and where not real, the specious virtues of the leaders of that church, tend only to confirm the ignorant in error, and lull the indolent into security; and it is too probable, that the late bishop of Rome, Pius VII. who appears to have been so worthy a man, has done more injury to the world by re-establish-

* On the Prophecies, vol. i. 475. 6.

ing the order of Jesuits, than many a worthless predecessor who stands recorded as a cruel persecutor.

When the same pontiff, in 1801, issued a bull for confirming Napoleon on the throne of the Bourbons, and excluding the late Louis XVIII. he performed an act, which, it may be reasonably presumed, must occasion distrust of a pope's pretensions to infallibility in the breasts of all who are attached to the Bourbon dynasty. The late tremendous revolution in France placed Roman pontiffs, princes, prelates, and the clergy of the church of Rome, in a situation in which the meek virtues of patience and forgiveness were particularly required; and if many of them exemplified those virtues, the reformed European states also improved the favourable opportunity for exemplifying the finest features of conduct; when, past animosities and atrocities being forgotten, the unhappy fugitives which the storm of that revolution had cast upon foreign shores, were received, cherished, and protected. England, which afforded an asylum to the protestants of France, at the revocation of the edict of Nantes, and during the persecution of Louis XIV. displayed the same generous feelings towards the persecuted members of the church of Rome, when a successor of the same name,—Louis XVI.—was beheaded, and his

subjects were compelled to emigrate. Such noble conduct, like that of the good Samaritan, towards those of another country, well deserves a tribute of gratitude; a tribute that cannot be better paid by Roman catholics, than by official as well as private acts of respect and affection towards the Waldenses and protestant communities that exist but as the minority of the population in Roman catholic kingdoms. The pathetic wish of the moderator, in page 257, is worthy to be engraven upon the hearts of civil and ecclesiastical governors—that the lessons taught in the school of adversity may not be forgotten.

P. 257. "*A quoi bon nous parler*," *&c.*—This sentence appears to be intended, though not distinctly expressed, by M. Peyran, as the objection of a modern Roman catholic who detests the deeds of the persecutors of the Albigenses.

P. 263. Pope Felix II. assembled an Italian council, and excommunicated Acacius, bishop of Constantinople, for his alleged attachment to the doctrine of the Monophysites; but chiefly perhaps, on account of his strenuous resistance to the supremacy of the Roman pontiff. Acacius in his turn anathematized that pope, and ordered his name to be struck out of the dipticks, (or sacred registers containing the

names of bishops and martyrs),—a step approved by the emperor and the eastern churches, and which, whilst it led to a schism during twenty-five years between the eastern and western churches, affords one in addition to other proofs that the visible catholic church was not the seat of perfect unity; and that it did not, in the fifth century, allow that the pope was supreme head of the church.

But how much more gratifying is it amidst our researches, to find a noble act of charity recorded, than the bitter expressions of professed polemics! In the very same ceutury, the indiscreet zeal of a bishop having occasioned the destruction of one of the fire-temples of Susa, the magi raised a persecution against the christians in Persia, which eventually led to a war between Theodosius the younger and Varanes the Persian monarch. In order to redeem seven thousand Persians who had been taken prisoners, Acacius, bishop of Amida, sold the gold and silver plate that belonged to his church; liberated at that price the Persian captives; "supplied their wants with affectionate liberality; and dismissed them to their native country, to inform the king of the true spirit of the religion which he persecuted. The practice of benevolence in the midst of war (observes Gibbon, in relating this pleasing anec-

dote), must always tend to assuage the animosity of contending nations;" and whether this generous act "contributed to the restoration of peace," or not, "the charity of Acacius of Amida, whose name might have dignified the saintly calendar, should not be lost in oblivion."

P. 271. "*Tout était à vendre dans l'église,*" *&c.*—Mantuan, a carmelite monk, has concisely expressed the same melancholy truth;

> ——— "Omnia venalia nobis,
> Templa, sacerdotes, altaria sacra, coronæ,
> Ignis, thura, preces, cœlum est venale, Deusque."

"*Les satisfactions des saints,*" *&c.*—The merits of saints of the earlier ages were supposed to form a fund or treasury to supply the deficiencies of other men, and put up, so to speak, to auction. In the fourth century, when the era of the martyrs had passed, an extravagant veneration for departed saints soon began to tarnish the purity of the christian faith. Pilgrimages performed to the tombs of martyrs, gradually paved the way for the religious worship of the martyrs; modelled, by degrees, according to the religious services paid to heathen deities before the introduction of christianity. In the fifth century, superstition still

increased. "The sepulchres of the saints" became "the general rendezvous of suppliant multitudes! The images of those, who, during their lives, had acquired the reputation of uncommon sanctity, were honoured with a particular worship in several places; and many imagined that this worship drew down into the images the propitious presence of the saints or celestial beings they represented; deluded perhaps into this idle fancy by the crafty fictions of the heathen priests, who had published the same thing concerning the statues of Jupiter and Mercury."*

In the sixth century the evil still extended itself. "The arts of a rapacious priesthood, (Mosheim† observes), were practised upon the ignorant devotion of the people; and even the remorse of the wicked was made an instrument of increasing the ecclesiastical treasure. For an opinion was propagated with industry among the people, that the remission of their sins was to be purchased by their liberality to the churches and monks, and that the prayers of departed saints, whose efficacy was victorious at the throne of God, were to be bought by offerings presented to the temples which were

* Mosheim's Ecc. His. i. 39. † Vol. i. 114.

consecrated to these celestial mediators." Thus, though the efficacy of our Saviour's atonement might be still expressed in creeds and forms of devotion, superstitious practices gained ground that tended imperceptibly to supersede a true reliance on his atonement, and direct ignorant devotees to place their confidence in the merits of departed saints. In the ninth century, the credulity of the ill-instructed multitude had so far increased, that those who deemed it their interest to deceive, succeeded, by the grossest imposition upon the understanding, in persuading the superstitious people that bones and other relics were the real remains of ancient worthies;* that the relics of saints deserved to be held in the highest veneration; and that churches and individuals would do well to choose some saint as an especial patron, or an imaginary protector and intercessor. An ac-

* Thus, at Cologne, there is at this day a magnificent tomb, erected over the remains of the three wise men, or magi as denominated in the New Testament, (by Roman catholics called kings,) whose bodies, according to all the rules of probability, have slept with their parent earth in Persia for near 1,800 years. Yet there is a form of prayer in the cathedral of Cologne, to teach devotees how to address supplications to the magi, whose bodies are supposed to be there interred!

cession to the number of such tutelary deities* being continually made, by the avarice of some and the superstition of others, the pope (but not before the 10th century when pope John XV. enrolled Udalric, bishop of Augsburgh, amongst the saints), *claimed* this new mine of wealth for himself, and engrossed the pretended right to *canonize* or *create* saints. To cherish this false devotion, monastic writers who lived after the age of Charlemagne, drew up legends of the saints, in which "all the resources of forgery and fable were exhausted, to celebrate exploits which had never been performed, and to perpetuate the memory of holy persons who had never existed," verifying, by such a tissue of forgery, and tales of false miracles, the prophecy of St. Paul in 2 Thess. ii. 9, 11.

* Ample proofs that such canonized saints occupy the same place in the church of Rome, that one class of demons (or the deified souls of men,) did in the pagan mythology, are produced by bishop Newton, (vol. iii. 414,—434,) from Hesiod, Plato, and Apuleius. Whilst this class of demons, or intermediate powers, were supposed to convey men's requests to the superior deities, and their gifts to men; a second class of demons were supposed to have never inhabited human bodies, yet to be the guardians of men. Such are the guardian-angels of the church of Rome, to whom adoration is forbidden by St. Paul in Col. ii. 18. A third class of demons were supposed to be malicious; the enemies, not the friends of mankind.

This extreme and unjustifiable veneration for the relics of saints was followed by the institution of jubilees and indulgences; and "l'amende pécuniaire de chaque péché," as M. Peyran remarks, "était marquée; le ciel s'achetait à bon marché." A condensed extract from the author of the "Decline and Fall," will shew the nature of this corrupt system. "In the middle ages, the bishops and priests interrogated the criminal, compelled him to account for his thoughts, words, and actions; and prescribed the terms of his reconciliation with God. But as this discretionary power might alternately be abused by indulgence and tyranny, a rule of discipline was framed, to inform and regulate the spiritual judges. This mode of legislation was invented by the Greeks; their *penitentials* were translated or imitated in the Latin churches; and in the time of Charlemagne, the clergy of every diocese were provided with a code.....In this dangerous estimate of crimes and punishments each case was supposed, each difference was marked....and the more ordinary offences....were expiated by a penance, which, according to the various circumstances, was prolonged from forty days to seven years.....The patient was healed, the criminal was absolved, by a regimen of fasts and prayers;....The magistrate laboured

without effect to enforce the jurisdiction of the priest. A literal accomplishment of penance was indeed impracticable .... and, in those times of anarchy and vice, a modest sinner might easily incur a debt of 300 years. His insolvency was relieved by a commutation or *indulgence;* a year of penance was appreciated at twenty-six solidi, about four pounds sterling, for the rich; at three solidi, or nine shillings, for the indigent.....A debt of 300 years, or £1200, was enough to impoverish a plentiful fortune; the scarcity of gold and silver was supplied by the alienation of land; and the princely donations of Pepin and Charlemagne, are expressly given for the *remedy* of their soul. It is a maxim of the civil law, that whosoever cannot pay with his purse must pay with his body; and the practice of flagellation was adopted by the monks; a cheap though painful equivalent. By a fantastic arithmetic, a year of penance was taxed at 3,000 lashes; and such was the skill and patience of a famous hermit, St. Dominic of the iron cuirass, that in six days he could discharge an entire century, by a whipping of 300,000 stripes. His example was followed by many penitents of both sexes; and as a vicarious sacrifice was accepted, a sturdy disciplinarian might expiate on his own back the sins of his benefactors. These compensa-

tions of the purse and the person, introduced in the eleventh century a more honourable mode of satisfaction. The merit of military service against the Saracens of Africa and Spain, had been allowed by the predecessors of Urban the second. In the council of Clermont, that pope proclaimed a *plenary indulgence* to those who should enlist under the banner of the cross; the absolution of *all* their sins, and a full receipt for *all* that might be due of canonical penance. The cold philosophy of modern times, is incapable of feeling the impression that was made on a sinful and fanatic world. At the voice of their pastor, the robber, the incendiary, the homicide, arose by thousands to redeem their souls, by repeating on the infidels the same deeds which they had exercised against their christian brethren; and the terms of atonement were eagerly embraced by offenders of every rank and denomination."

If an infidel historian, whilst he too accurately pourtrays the features of a superstitious age, thus freely indulges in a strain of ridicule; it rather becomes us to deplore that darkness in which Europe was then enveloped, and which concealed from the people that Sacred Book, which, whilst it directs to the "full, perfect, and sufficient sacrifice, oblation, and satisfaction, once offered" upon the cross, does

not, like plans of expiation of human origin, afford encouragement to repeat offences; but combines the promise of forgiveness, with the promise of a renewed mind; and whilst it proclaims "one mediator between God and man," "whose blood cleanseth from all sin," no less insists upon a change of dispositions and feelings, of habits and of conduct.

When the crusades were at length terminated, upon the fall of the Latin kingdom of Jerusalem, the pope deemed it expedient still to grant indulgences. Accordingly Boniface VIII., partly imitating the secular games celebrated in pagan Rome at the close of every century, proclaimed a plenary absolution on the 1st of Jan. A. D. 1,300, to all who in the course of that year, and every hundredth year, should religiously visit the churches of St. Peter and St. Paul. Fascinated by the promise, throngs of pilgrims set out from distant parts of Europe; and it has been asserted that as many as two millions arrived at Rome in the course of the year; whilst two priests, with rakes in their hands, collected the heaps of money laid as offerings on the altar. Such was the origin of the jubilees of the church of Rome, which were at length fixed every fiftieth, thirty-third, and even twenty-fifth year.

It is well known that this avaricious scheme

for accumulating wealth, when adopted by Leo X. in order to carry on that stupendous undertaking, the erection of St. Peter's, led to an event which undermined the foundations of the church of Rome. Disgusted at the bold impiety with which Tetzel the dominician pursued the traffic in Leo X.'s indulgences,—which, whilst they encouraged future crimes, derogated from the Redeemer's merits,—Luther arose as a champion,* and with a voice that neither flattery nor menaces could silence, awakened Europe from the slumber of ages, and released religion from her long confinement in the cloister; so that at length a Reformation took place, that has been ever friendly to literature and to liberty; equally promotive of the welfare of states, and the happiness of the world; inculcating obedience to sovereigns, and accumulating benefits upon their subjects; a rational piety having succeeded the long reign of superstition; and desolating crusades being exchanged for the arts of industry at home, and—that which formed the glory of the apostolic age—missions for the propagation of the gospel in Mahomedan and heathen countries.

* For a vindication of Luther's motives, in answer to the insinuations of Roman catholic authors, and of Mr. Hume, in his Hist. of Hen. VIII.—See note in p. 31, vol. iv. of Mosheim's Eccl. Hist.

P. 272. "*Une longue suite d'hommes aussi dépravés et aussi corrompus que ceux qu'on avait vus dans le clergé Romain.*"—When the course of argument against the errors of the church of Rome, required that the ambition, cruelty, avarice, and other bad qualities of the popes and the prelates of the church of Rome, should be exposed, extracts have been introduced to confirm the statement; but it will not be expected that the editor should, as if with malicious delight, furnish a long and appalling list of the many unprincipled and abandoned popes, who succeeded the early and holy martyr-bishops of the church of Rome. Can it be necessary after the testimonies of Roman catholic writers in this volume?*

Ambition, hatred, covetousness, and other evils, will be found in every country, and in every church; but the serious charge against the church of Rome, is that she is the depositary of doctrines, maxims, and institutions, not only that will not bear the light and the test of scripture, but that are inimical to the interests of morality.†

If the church of Rome has exhibited such monsters of impiety, and enemies of mankind, as her Gregory VII., IX., her Julius II., III.,

* pp. 279—281, 325—327.

† pp. 328—330, 386—388.

and other pontiffs, and a host of inferiors in their train; it is more pleasing to the writer to point to the estimable, however defective, characters of a Gregory I. and a Pius VII.; and it is the part of truth and candour to record, that notwithstanding all her errors, that church has furnished models of benevolence, pastoral vigilance, and other virtues, in her François de Sales, her Carlo Borromeo, her Massillon, her Fenelon, her Vincent de Paul, and many other worthies, which even the bishops of protestant churches, and the rectors of protestant parishes, may study with advantage; and which comparatively few will, perhaps, be ready to imitate,—scarcely any can be expected to equal.

P. 279. "*Ad Jesum.*"—Joshua is meant, as by St. Paul in the use of the word, Heb. iv. 8.

P. 280. "*Apotactici.*" The followers of Tatian, who combined the oriental philosophy with the christian doctrine, pleaded for celibacy, fastings, &c. and were therefore called Apotactites, or Renouncers.

P. 281. M. Peyran refers also to other authorities, namely, St. Bernard, Ep. 219, 178, ad Innocent. 166, 290, 42, ad Henric. archiep. Senon. Id. in Serm. de convers. B. Pauli. Id. in Cantic. Serm. xxxiii. p. 91. in cant. 77. Ep. ad Eugenium de considerat. l. i.

P. 285. "*Les Donatistes.*"—During a va-

cancy of the see of Carthage, A. D. 311, Cæcilian and Majorinus were rival candidates. Cæcilian was elected bishop, though it would appear too hastily; but when the dispute was explained to the emperor Constantine, the election received his sanction. The Numidian bishops, however, to the number of seventy, protested against the legality of Cæcilian's election, consecrated Majorinus, and, upon his death, Donatus; from whom, or from another bishop of the same name, the body of separatists derived their appellation.

The sect of the Donatists became so numerous, as to be under the guidance of 400 bishops, and a primate; co-existing with other christians in all the cities of Africa; and they were particularly numerous in Numidia. Although they coincided with others in faith and worship, such was the austerity of their manners that the Donatists re-baptized christians, and re-ordained bishops and priests, requiring public penance also, before they received them into their communion. One class of the Donatists,—the rude peasants of the Numidian and Mauritanian villages,—when the emperor Constans adopted violent measures against them to enforce unity in the church, formed themselves into bands of ruffians; and, known by the name

of Circumcelliones, committed many outrages in the villages, till overpowered by the regular troops. The emperor Honorius afterwards inflicted rigorous punishments on the Donatists, when efforts to reclaim them proved unavailing; proscribing and banishing 300 bishops, and some thousands of the inferior clergy, and instituting very heavy penalties upon those who practised the rites of religion in their conventicles. These measures of severity accelerated the loss of Africa to the Roman empire; for when Genseric and his Vandals attempted the conquest of that province, the Donatists, irritated by previous intolerance, withdrew their allegiance to the emperor, and became Genseric's allies. This schism continued for 300 years, that is, until the greater calamity of the invasion of the Saracens, became a scourge to the uncharitable and contentious christians of Africa, when the Donatists became gradually an extinct sect.

Such, in brief, is the history of that deplorable division which took place in a church which had but just emerged from a series of pagan persecutions; and whose deliverance should have produced in its members new proofs of gratitude to God, affection towards each other, and zeal for the dissemination of

christianity amongst idolaters. It is a history that teaches in the most emphatic terms, the dangers attendant on religious discord amongst those who maintain the same essential doctrines. The impolicy as well as the impiety of cherishing hatred, is clearly depicted; and it is made evident, that amongst the disciples of Christ, "if unity should prevail on essential points, liberty should still be allowed on points non-essential; and that, above all, and in every case, charity should be exercised."

P. 289. "*Parlant des Gnostiques.*"—The Gnostics, so called from the *knowledge* of which they boasted, were those who, in the earliest ages of the gospel, blended the false notions they had derived from the oriental philosophy, respecting the creation of the world,—the origin of evil, &c.—with the pure and simple truths of christianity. The creation of the world they ascribed, not to God but to inferior beings; and the origin of evil to matter; and therefore they rejected the books of Moses. Amongst other extravagances, they both denied the equality of the Son of God to God the Father, and his real humanity; whilst their system of morals, was either unreasonably austere, in point of abstinence from food and marriage, or it degenerated into voluptuousness.

In the third century, Manes, a Persian, who

had been educated amongst the magi, combined the speculations of Zoroaster with the doctrines of Christ; and formed a system resembling in many particulars that adopted by the Gnostics. The total incongruity of the Manichæan tenets with those of the Waldenses,—which calumniators have affirmed to be similar,—has been shewn with incontestable evidence by M. Peyran, in a former part of this volume. There are a few particulars, however, in which the *Roman Catholic system* will be found to approximate, in some degree, to the *Gnostic*, and to the *Manichæan*; for instance, 1. in those *images* of Christ, to which Irenæus and Augustine,* as cited by the moderator, p. 289, allude; 2. in the austere and unscriptural plans of *mortification* enjoined, as abstinence from proper food, and marriage; 3. in the false assertion, that their peculiar opinions were drawn from *certain secret doctrines* of Christ, which had not been revealed to the vulgar;—just as the advocates of the church of Rome, pretend that certain doctrines were taught by Christ, during the forty days that elapsed between his resurrection and ascension, which, though not recorded by the evangelists, having

* Carpocrates, to whose followers Augustine refers, was a Gnostic of Alexandria, whose tenets were peculiarly impious and immoral.

been entrusted to the priesthood of the church of Rome, have descended in the form of *tradition*.

Were the church of Rome but divested of the errors, in doctrines and practices, which she has borrowed since the first ages of Christianity from the Jewish ritual, the models furnished by pagans, and the practices of early heretics who adopted processes of self-torture to acquire a fictitious holiness, how nearly would she resemble those churches—the church of England, the Waldensian, and other protestant churches,—which approve of a public formulary, and those very creeds,—the Apostles', the Nicene, and the Athanasian,—which the church of Rome holds in estimation. The hope of such a reformation, and return to the primitive catholic faith, in one country and another that now acknowledges the pope's supremacy, would be considerably strengthened, were that respect, and urbanity, and candour cherished by protestants in their intercourse or their disputes with Roman catholics, with which M. Peyran always, and especially at the close of his correspondence, addresses his Roman catholic antagonists. A disrespectful and coarse address, whilst it exasperates bigots, and thus indisposes them for discussion, no less alienates the minds of those who are amiable and devotional members of the church of Rome; whereas, an honest

avowal of respect for what is yet excellent in the doctrines and the devotions of that church; a willing acknowledgment of the many noble examples of benevolence, patience, self-denial, and other virtues, which her members, (our fellow-men, fellow-christians, perhaps fellow-subjects,) have displayed; and a fair and manly statement of arguments, expressed, not in the language of acrimony and anger but that of tenderness and truth, might, in many instances, succeed most happily in rescuing, not only individuals but even whole districts and communities, from error. Should not those, then, who wish to promote so desirable a result, forbear to inflame the mind by too frequent a recurrence to past atrocities and injuries? and should they not study with attention, that they may imbibe, with full effect, the precept of the apostle?—"Let no corrupt communication proceed out of your mouth, but that which is good to the use of edifying, that it may minister grace unto the hearers.....Let all bitterness, and wrath, and anger, and clamour, and evil speaking, be put away from you, with all malice: And be ye kind one to another, tender-hearted, forgiving one another, even as God, for Christ's sake, hath forgiven you."*

* Ephes. iv. 29, 31, 32.

RÉPONSE

À LA LETTRE DE M. FERRARY,

CURÉ DU GRAND-SACONNEX,

ADRESSÉE A. M. CELLERIER,

PASTEUR À SATIGNY.

PREFACE.

M. CELLERIER, whose name is connected with the following letter, has been long known at Geneva, and in its vicinity, as a preacher whose sermons, (which have been since published) were distinguished for pure and pathetic eloquence; whilst his instructions were enforced by the gentleness of his deportment, and the most assiduous attention to the duties of his office at Satigny. This village is delightfully situated at a short distance from Geneva, and between that city and the Jura range of mountains. Madame de Stael alludes, in a page of one of her volumes, to the delightful solemnity with which she has seen divine worship conducted, and the sacrament administered, at Satigny, by its affectionate minister, assisted by his son. Having been present on a similar occasion, when the service was performed by the same individuals, the Editor can cordially express the gratification he also felt: nor can he soon forget the pleasure with which he noticed a picture hung up in M. Cellerier's parlour, presented by a young lady as a tribute of gratitude to her revered pastor; and in

which she had ingeniously introduced him, surrounded by several of the children of his parish, who were so constantly the objects of his pastoral attention and regard.

À M. FERRARY,

CURÉ DU GRAND SACONNEX.

MONSIEUR LE CURÉ,

En passant l'autre jour par Genève, j'ai lu la lettre que vous avez adressée à Monsieur Cellerier, pasteur de Satigny. J'y ai trouvé de cet esprit, puisé dans la lecture des ouvrages du fameux Bossuet, qui enveloppe une partie des choses les plus dificiles dans des termes vagues ou généraux; et qui semblant dire beaucoup, ne dit cependant rien qui explique, non les sentimens de votre église, mais ce que vous pensez vous-même; ou plutôt ce que vous croyez penser; car vos distinctions sont si subtiles, qu'il n'y a guères d'apparence que vous y croyiez, ou que vous les entendiez. Permettez-moi, Monsieur, de raisonner un moment avec vous; et soyez bien persuadé que je suis naturellement ennemi des disputes, et que je voudrais de bon cœur voir tous les chrétiens, de quelque dénomination qu'ils soyent, s'accorder dans l'essentiel; ou tout au moins se supporter

réciproquement dans un esprit de charité. Vous reprenez M. Cellerier d'avoir traité votre culte d'idolâtrie, vous soutenez que vous n'honorez les images que comme de simples représentations, qui vous portent à imiter les originaux, et que vous ne regardez le bois de la croix que comme un signe vénérable qui vous rappelle le souvenir de notre heureuse rédemption. Je veux bien, M. le Curé, vous en croire sur votre parole; cela étant, permettez-moi de vous en faire mon compliment, car alors je serai obligé de vous regarder comme plus raisonnable que votre église. Mais cette église ne prescrit-elle rien de plus? et les images, ainsi que le bois de la croix, ne sont-ils pas tant les objets du culte qu'elle ordonne, que des moyens utiles qu'elle conseille pour s'élever aux originaux? Je veux bien encore vous en croire, puisque je suis en train de vous donner des preuves de ma *cortesia.* Mais dans ce cas, il faut réformer son Bréviaire, dans lequel elle dit à la croix en la distinguant du crucifié : *O sainte croix, etc. seule digne de porter la rançon du monde! Doux Bois, qui portes les clous et le doux poids, sauve l'assemblée ici présente.* Il faudra encore réformer son pontifical, qui dit que *le culte de latrie est dû à la croix,* et qu'il faut encenser les images, les baiser, se prosterner devant elles avec toute l'humiliation dont

on est capable. Il faudra aussi réformer ces prières où l'on dit de l'image : *O Dieu, sanctifie cette image de la vierge, afin qu'elle nous donne un salutaire secours, etc.* Il faudra surtout réformer cette prière dont un pape est l'auteur, et dans laquelle on dit à l'image de Jésus Christ imprimée sur un suaire : *Qu'il vous plaise de nous purger de toute tache, heureuse image de la face de Jésus Christ ; répandez la lumière dans nos cœurs, etc. Conduisez-nous, bienheureuse figure, dans notre patrie.* Il faudra encore réformer le 11^me^. Concile de Nicée, confirmé par celui de Trente, qui ordonne, non seulement de *vénérer*, mais aussi *d'adorer les Images.* Vous vous récriez beaucoup, M. le Curé, sur ce que M. Cellerier n'a pas voulu voir que le terme de προσκυνειν, ne doit se prendre pour adoration religieuse que lorsqu'il est question de Dieu. Mon intention n'est pas de m'étendre sur les différentes significations de ce terme grec ; je me contenterai de vous demander pourquoi le concile *frappe d'anathème quiconque douterait qu'il fallût les adorer*, s'il n'a entendu par le premier de ces termes que le respect qu'on doit avoir pour les images ? pourquoi ne s'est-il pas contenté du terme de *vénérer*, et a-t-il ajouté l'autre ? Il faudra encore réformer le calendrier de votre église, et rayer du nombre de vos saints qu'elle ordonne d'invoquer, les Saints Thomas et Bo-

naventure, qui ont enseigné *qu'on doit à l'image le même honneur qu'à l'original, et ainsi le culte de latrie aux images de Jésus Christ, comme celui de dulie aux images des saints.* Il faudra réformer et casser tant d'approbations données à une foule immense de docteurs, de professeurs en théologie, d'évêques, de cardinaux, de prélats, etc. qui ont suivi la doctrine de St. Thomas, ou qui n'y ont fait qu'un très-petit changement, comme Bellarmin et bien d'autres, mais qui retiennent toujours comme la doctrine constante et universelle de l'église, *Qu'il faut vénérer les images des saints, non seulement par accident, mais aussi proprement en elles-mêmes, en sorte qu'elles soyent le terme de la vénération, étant considérées en elles-mêmes, et non seulement en tant qu'elles représentent.* Enfin, il faudra réformer la pratique constante de vos peuples et même de vos pasteurs, qui, de notoriété publique, font bien plus que de regarder les images comme de simples représentations capables de nous élever aux originaux. Car s'il n'en était ainsi, comme vous le prétendez, pourquoi votre église les consacrerait-elle avec tant de cérémonies, pourquoi les porterait-elle en pompe, les ornerait-elle, les encenserait-elle, les baiserait-elle, les saluerait-elle, leur offrirait-elle des vœux, en attendrait-elle des miracles et des guérisons? Soyons de bonne foi, M. le Curé ; ne saurait-on

s'élever aux originaux, sans se jeter ventre à terre devant leurs images? Quel besoin de tonner si fort, et de fulminer des anathèmes contre des gens qui se tuent de dire qu'ils ne sauraient en conscience se résoudre à violer le 2me. précepte de la loi? Avouez, Monsieur, que c'est faire bien du vacarme pour rien, si l'église ne destine les images qu'à être de simples représentations. Avouez encore qu'il y a en cela bien peu de lumière, puisque tout ce grand nombre de cérémonies religieuses, bien loin de faire de l'image un degré pour monter à l'original, deviennent de vraies entraves qui nous attachent inévitablement à l'objet matériel. A quoi bon en effet, tant d'appareil, si les images ne sont que de simples modèles d'instruction? Ne pourriez-vous pas les faire servir à cet usage, sans les servir elles-mêmes avec tant de soin? Pourquoi tant de pélérinages? pourquoi ce concours général de dévotion à une image plutôt qu'à toute autre? Le peuple peut-il ne pas croire que l'image ou le saint lui saura gré d'un service si pénible, et qui se rend toujours aux dépens de la vraie et de la solide piété? Où serait donc la sagesse de votre église que vous prétendez être infaillible, qui dans tout cela ne se proposerait qu'une vue si bornée, et même inutile pour les savans, pendant que d'un autre côté elle ordonne ou tolère un extérieur

si pompeux qui ne ferait qu'abuser les ignorans? Ah! M. le Curé, ou je suis le plus trompé des hommes, ou, en faisant semblant de défendre votre église, vous lui avez fait son procès bien finement.

Vous avez lu, Monsieur, les écrits de Bossuet; je m'en suis d'abord aperçu à votre langage, à la tournure de vos phrases, à la subtilité des distinctions que vous employez. C'est donc à ce prélat trop fameux, que vous avez obligation des vues que vous avez manifestées dans votre lettre à M. Cellerier, car cet évêque de Meaux ne lui en donne pas d'autres. Mais je vous avoue que, quelque réputation qu'ait M. Bossuet dans votre église, je n'ai jamais pu obtenir de moi de l'en croire contre le témoignage de mes propres yeux, ni de déférer plus à son autorité qu'à celle d'une infinité de docteurs, tels que les Saints Thomas et Bonaventure. De qui pourrais-je apprendre les sentimens de l'église Romaine, si ce n'est des saints que cette même église invoque, tandis que Bossuet n'a pas encore reçu cet honneur, et que peut-être il ne le recevra jamais? Avez-vous ignoré, M. le Curé, que de tout temps le monde catholique a appelé la retenue sur les images, *l'hérésie des Français*, qui, pendant plusieurs siècles ont rejeté les décisions du 2^me^. concile de Nicée? Comment serai-je assuré que ce n'est pas chez M. Bos-

suet un reste de vieux levain? Vous m'allé-guerez le grand nombre d'approbations en faveur de son exposition. A la bonne heure, je serais très-disposé, Monsieur, à vous en croire, s'il ne me restait quelques scrupules là-dessus, que sans doute vous dissiperez aisément; en attendant, permettez-moi de vous dire ce qui me peine en cela. Je suis un homme sans finesse, qui va droit à son but, qui ne cherche aucun détour. Cela étant, je vous avoue que je suis un peu embarrassé de voir parmi ces approbations données à l'ouvrage de M. Bossuet, celle d'un nom illustre, du cardinal Capitscucchi, qui eut part dans son temps à la faveur de la cour de Rome, et qui, dans un livre muni d'autant d'approbations que l'exposition de Bossuet, soutient fort et ferme, comme étant la doctrine de l'église, *Qu'on doit rendre le même culte à l'image qu'à l'original, et que l'image de Jésus Christ est adorée d'une adoration de latrie, celle de la vierge d'une adoration d'hyperdulie, et celle des saints de celle de dulie.* Mais au lieu que Bossuet semble plutôt avancer son opinion particulière, le cardinal autorise la sienne par le témoignage d'une infinité de docteurs, en sorte que si ce n'était pas le sentiment de l'église, je vous avoue que je désespérerais qu'on pût jamais savoir son sentiment sur quoi que ce puisse être. *C'est une chose* dit l'Eminentissime,

que l'on ne dispute pas, et qu'il est impossible de contester, qu'on rend aux images de la très-sainte Trinité, à celle de Jésus Christ, et de la très-sainte croix, un culte de latrie; c'est-à-dire, M. le Curé, ce même culte de latrie, que selon vous, M. Cellerier et les protestans en général imputent faussement et à tort à l'église Romaine, et ce que d'après vos distinctions sur le terme de προσκύνειν, vous avouez qui serait une idolâtrie. Cependant l'Eminentissime se trouve au nombre des approbateurs de Bossuet; il faut que vous en conveniez, Monsieur, n'y a-t-il pas en cela des raisons bien fortes et bien capables de faire naître dans mon esprit une foule de scrupules qui ne sont pas peu considérables? Car, ou le cardinal approuva *l'exposition* contre son propre sentiment, ou il crut que ce n'était qu'une fraude pieuse pour mieux convertir les réformés de France, et une salutaire illusion qu'on voulait leur faire, à laquelle il fallait donner du corps et du poids par une approbation simulée, dont ils lui sauraient bon gré dès qu'on lui aurait dessillé les yeux par la mission dragonne. L'un ou l'autre de ces deux défilés ne pouvait être que furieusement scabreux. Comment un prélat aussi fameux que Bossuet, a-t-il pu se prévaloir d'un tel témoignage? je me donnerai bien de garde de

prendre parti dans une question si délicate! Je leur laisse ce débat entre eux, ce n'est pas mon affaire. Je me contenterai de vous faire remarquer, Monsieur, que l'ouvrage de l'évêque de Meaux dont vous avez tiré vos subtilités, est moins une exposition qu'un adoucissement de la foi catholique que Bossuet s'efforca de rapprocher de la nôtre. Ainsi l'ouvrage de Bossuet ne nous regarde pas, mais il est excellent pour votre église, qui aurait dû en profiter, mais qui ne profite de rien, parcequ'elle s'est mise en tête qu'elle était infaillible; ou qui du moins veut le faire croire, car il n'est pas possible qu'elle le croie véritablement.

Je ne sais comment il me prend fantaisie, M. le Curé, de vous prouver que l'écriture sainte défend de rendre la dulie à d'autre qu'à Dieu. Je vous renvoie, puisque vous savez le Grec, au chap. 7^me^. du 1. livre de Samuel, de la traduction des Septante, Ετοιμασατε τας καρδιας υμων προς κυριον, και δουλευσατε αυτω μονω. *Rendez dulie à lui seul.* Δόλεια, dit St. Augustin, *debetur Deo tanquam Domino;* λατρεία *non nisi Deo tanquam Deo.* Le même Augustin, au livre *De Vera Religione*, dit, parlant des saints, *Honoramus eos caritate, non servitute.*

Ne trouveriez-vous pas singulier, M. le Curé, si je vous prouvais que des personnages des plus fameux et des plus distingués de votre communion, ont tenu le même langage que vous reprochez à M. Cellérier d'avoir tenu. Je vais tâcher de vous donner cette satisfaction, et je suis persuadé d'avance, qu'un homme d'esprit et d'honneur tel que je crois que vous l'êtes, ne sera pas fâché de se voir désabusé. Car la vérité n'est ni à vous ni à moi, mais est une chose commune qui appartient à tout le monde.

Je trouverais bien aisément dans le 16e. siècle, si j'avais du tems à perdre, des auteurs très-catholiques, qui ont blâmé hautement le culte des images tel qu'on le leur rend dans votre église. Vous connaissez sans doute les plaintes de Louis Vivés, théologien Espagnol, sur ce culte; joignez-y celles de Lilio Girarldi dans son ouvrage *De Diis Gentilium*. Je vous ferai observer, par parenthèse, que cet auteur témoigne que les chrétiens de l'église primitive n'avaient point d'images. Il ne faut pas douter que vous ne connaissiez le célèbre Cassander, conseiller de l'empereur Ferdinand, mort dans votre communion. Ce théologien pose, 1°. comme un fait constant, que l'église primitive n'avait point d'images: 2°. Que dans la suite il y en eut pour le souvenir, pour l'instruction, mais

que pendant plusieurs siècles il n'y eut point de statues, ni de simulacres: 3°. Que l'ancienne, enfin, a eu en abomination toute sorte de culte rendu aux images: 4°. Que du temps de *Grégoire le Grand* l'église Romaine ne leur rendait aucun culte, quoiqu'elle ne crût pas qu'il fallût les briser: 5°. Que pendant plusieurs siècles ç'a été le sentiment des églises de France, d'Allemagne, ainsi que de celles d'Angleterre, (le docteur en dit autant de celles d'Espagne.) Cassander le prouve par le concile de Francfort, par le témoignage des docteurs de ce temps-là, et par les livres Carolins, dont il allègue le passage qui suit: *C'est une imprudence et une légèreté de les briser; les adorer, c'est un crime.* 6°. Il témoigne fortement qu'il serait à souhaiter qu'on s'en fût tenu là, et qu'on y revînt. "Il n'est que trop clair," dit-il, "sans que je m'explique davantage, que le culte des images a si fort prévalu, et qu'on a eu tant d'indulgence pour le penchant des peuples à la superstition, que nos gens (lisez attentivement Monsieur,) ne cèdent pas *au paganisme* en idolâtrie." Ne voilà-t-il pas M. le Curé, M. Cellerier pleinement justifié? 7°. Cassander accuse les ecclésiastiques de favoriser les superstitions par avarice, au lieu d'en retrancher toutes les occasions dans leurs sermons et dans leurs prônes, et d'employer même l'autorité des princes à cette

abolition, "; car," ajoute-t-il, " tant qu'on verra dans les temples et sur les autels des statues ornées de soie, d'or et de pierreries, et qu'on les portera de lieu en lieu sur les épaules, *à la païenne*, il ne faut pas espérer que la superstition cesse. Ce n'est," dit-il, en finissant sa consultation, " que je prétende dire qu'on ne puisse rendre quelque sorte d'honneur aux images des saints, pourvu qu'il leur convienne, et qu'il ne passe pas les bornes de la bienséance. On peut les traiter honorablement comme des signes et des mémoriaux des saints en faveur de ceux qu'elles représentent, mais il faut s'abstenir de leur rendre un culte immodéré, et de leur attribuer aucune divinité ni vertu. Il faut les regarder sur le même pied que les lettres et les mots, qui nous rappellent souvent le souvenir des personnes que nous chérissons et que nous vénérons."

Il y avait dans ce siècle-là, M. le Curé, en Allemagne, beaucoup d'autres ecclésiastiques catholiques Romains qui blâmaient hautement les abus qui s'étaient glissés à ce sujet. Je vais vous en citer un exemple mémorable tiré des sermons *catéchétiques de Michel*, vicaire de l'archévêque de Mayence, et ensuite évêque de Mersebourg en Saxe ;—c'était un des plus illustres prélats de son siècle. Il fut si fort estimé de l'empereur Charles-Quint, qu'il l'établit président de la

chambre impériale. Il mourut en chemin comme il se rendait au concile de Trente, où il était envoyé par ce prince. Son ouvrage fut imprimé en 1561, avec privilége de l'empereur Ferdinand ; il fut, outre cela, approuvé par les théologiens de Cologne et de Louvain, et ensuite traduit en latin par Tilman Bredenbach d'Emerich, auteur très-catholique, comme cela paraît par la préface, dans laquelle il se montre très-passionné contre les protestans. Je vais vous donner un précis de ce que dit l'évêque Michel dans son sermon prononcé en 1542 sur le 2e. commandement. Après avoir fait ses efforts pour réfuter les protestans qui accusaient les catholiques Romains d'idolâtrie, au sujet des images, il ajoute : *Nous ne nions pas, que contre le légitime usage de l'église, il ne se soit glissé quelques abus au sujet des images, de l'invocation et de la vénération des saints. Il faut avouer qu'à cet égard le monde chrétien n'est pas tout-à-fait exempt d'idolâtrie.* Il rejette les abus sur la négligence et l'infidélité des évêques et des curés, qui au lieu d'instruire leurs peuples, favorisent eux-mêmes *l'erreur* et *la superstition ;* après cela, il dit qu'il laisse à chacun la liberté de suivre son sentiment. *Equidem hâc in re cum nemine digladiari velim ; cujus palato non sapit catholica veritas, huic per me liberum est suo sensui inhærere . . . . . Qui*

autem ad hanc doctrinam nauseat, huic valvæ patent. Il soutient donc d'abord qu'on ne doit avoir des images que pour instruire de la religion, pour porter à la piété, et pour tenir lieu de livres aux ignorans qui ne savent pas lire; mais qu'il ne faut pas les adorer, ni les servir en elles-mêmes, ni les regarder non plus en elles-mêmes comme plus saintes que les lettres des livres. Ensuite il se fait cette question: " *Mais on voit des gens qui se découvrent, qui fléchissent les genoux devant les images, celà est-il bien fait?* Fort bien, répond-il, si on le fait avec une intention pure et droite; par exemple, si, en lisant ces paroles, *Jésus-Christ notre Sauveur a été crucifié pour nos péchés*, qui est-ce qui me blâmera si, le genou en terre, et la tête découverte, je rends grâces à Dieu de cette délivrance. En ce sens, les images sont donc aussi utiles et aussi nécessaires que l'est le souvenir des grâces de Dieu." Passant ensuite aux images des saints, il les envisage sur le même pied, c'est-à-dire, comme des monumens. Il répète encore qu'à cet égard, il s'est glissé beaucoup d'abus, et il les marque. Les voici;—le premier est, que le peuple y met sa confiance; qu'il s'imagine qu'il y a plus de saintété dans ces images que dans les autres pierres, troncs, ou peintures; et que quelquefois même, il se persuade qu'elles ont quelque sen-

timent et quelque vertu, et qu'elles savent les pensées, qu'elles entendent les prières, et qu'elles peuvent secourir : *c'est là, dit Michel, une Idolâtrie détestable.* Le second abus, est de placer dans l'église des images de saints inconnus, qui ne font souvenir de rien, et qui par conséquent ne sont que des idoles exécrables. N'en connaîtriez-vous point M. le Curé de telles? Le troisième abus, c'est d'avoir trop d'images, qui même souvent ne sont tirées que d'histoires apocryphes. Le quatrième abus, c'est de faire tant de dépense pour orner et pour enrichir les images, au lieu d'employer cet argent à l'entretien des pauvres: "A quoi sert à Jésus-Christ un crucifix d'or et de pierreries, pendant qu'il périt de faim et de misère dans ses membres. Votre ami vous saurait-il bon gré de le faire peindre avec grand art, et de faire pendre son portrait chez vous, si, voulant dîner avec vous, vous le laissiez à la porte sans lui donner un morceau de pain?" Avouez, M. le Curé, qu'il y a plus de bon sens dans ce peu de paroles du bon prélat Allemand, que dans toutes les distinctions raffinées du prélat français. Le cinquième abus, consiste dans des peintures si lascives des saintes, qu'on diroit que ce sont des femmes prostituées. "C'est là," dit-il, "un abus plus que païen. Les anciens peignaient les saints et les saintes avec

une gravité capable d'inspirer l'honnêteté et la vertu. Si alors une femme voulait s'habiller modestement, elle pouvait prendre là son modèle. Aujourd'hui, il y a tant de lasciveté dans les peintures, que si elles étaient ailleurs que dans l'église, on les prendrait pour des portraits de courtisannes." Vous aurez pu voir, M. le Curé, par cet échantillon, qu'il y avait de grands abus, que de graves personnages s'en plaignaient hautement, et que malgré toutes ces plaintes, quelques fondées en raison qu'elles fussent, votre église n'y a pas remédié; vous pourrez aussi remarquer que s'il y avait eu dans votre communion beaucoup de personnes telles que *Cassander*, et l'évêque *Michel*, on aurait pu faire la Réformation sans grand éclat.

MM. de Port-Royal dans le 17^e^. siècle, dans leurs entretiens, se montrèrent fort éloignés des idées des Jésuites au sujet des images, aussi bien que de celles de l'église Romaine de leur temps. *Dupin*, docteur de Sorbonne, s'explique sur cette matière avec une modération qui fait assez voir qu'il n'était pas favorable aux Iconolâtres. Il blâme, il est vrai, en général, les Iconoclastes, mais il ne désapprouve pas la conduite *d'Epiphane*, ni celle de *Sérenus, et de quelques autres évêques, parce qu'ils connaissaient que leurs peuples étaient encore enclins*

à l'idolâtrie, et qu'ils craignaient que les images ne les y portassent. " On ne peut pas dire," continue Dupin, " qu'il soit absolument nécessaire (le culte des images), et que ceux qui, pour quelque raison particulière, ne croiraient pas devoir, par exemple, se prosterner devant les images, les saluer, les embrasser, pour témoigner le respect qu'ils ont pour ce qu'elles représentent; on ne pourrait pas, dis-je, condamner d'hérétiques ceux qui ne voudraient pas en user ainsi, pour des raisons particulières, ou parce que ce n'est pas la pratique de leurs églises, ou parce qu'ils craindraient qu'on ne prît ces devoirs antérieurs pour des adorations, ou enfin parce qu'ils ne croiraient pas le culte des images assez bien autorisé, voyant que pour le prouver on a employé un grand nombre de fausses pièces, ou de passages qui ne prouvent rien."

Le même docteur Dupin, au T. VI. de la Bibliot., p. 146, dit: " On était alors en France dans une pratique différente de celle de Rome, au sujet du culte des images. On permettait bien d'en avoir, et d'en mettre dans les églises, mais on ne pouvait souffrir qu'on leur rendît aucun *culte* ni aucun *honneur*."

Comme je conjecture, M. le Curé, d'après votre nom qui est fort commun en Piémont, que vous êtes Piémontais, je crois que

vous ne serez pas fâché que je vous entretienne un moment de Claude, évêque de Turin, au commencement du 9me. siècle. Ce prélat était Espagnol d'origine, et suivit les traces de Serenus, évêque de Marseille. Elevé à ce siége par Louis le Débonnaire, et voyant que la coutume d'adorer les images se fortifiait en plusieurs lieux d'Italie, il fit enlever toutes les images, les croix, et les crucifix, de son diocèse. Il est vrai que sa conduite ne fut pas approuvée des prélats de France. Il y en eut même plusieurs qui écrivirent contre lui avec aigreur. De ce nombre furent *Agobard*, évêque de Lyon, *Jonas*, évêque d'Orléans, l'abbé *Théodemir*, bénédictin, et le diacre *Dungal;* mais de manière cependant qu'ils condamnaient et le concile de Nicée et toute sorte d'adoration des images. Claude répondit à ses adversaires. Il semble que ce qui choquait le plus les prélats de France, n'était pas tant ce que Claude s'était permis en faisant ôter les images, que de ce qu'il avait blâmé bien durement les évêques de France et d'Allemagne de les avoir permises. Toutes les oppositions des prélats Français n'empêchèrent pas la doctrine de Claude de se conserver en Italie, et surtout en Lombardie et dans le Piémont, comme cela paraît par l'histoire des Vaudois, et des Albigeois sortis de ceux-ci.

L'inquisition Romaine, M. le Curé, qui a supprimé tant d'écrits qui condamnaient ses nouveautés, a supprimé ceux de l'évêque de Turin; mais elle n'a pas empêché que sa doctrine ne soit venue jusqu'à nous, d'une manière d'autant moins suspecte qu'elle nous a été conservée dans les écrits de *Jonas* d'Orléans, et de *Dungal;* de sorte que, malgré toutes les précautions d'une prudence charnelle, qu'a confondue l'adorable providence, nous l'entendons encore cette voix redoutable au siége de Rome s'exprimer ainsi contre le culte des images :—*Je ne cesserai de combattre avec l'aide de Dieu les superstitions et les hérésies; car puisqu'il est expressément dit, Tu ne feras aucune ressemblance des choses qui sont au ciel,* etc.,—*cela ne s'entend pas seulement des ressemblances des Dieux étrangers, mais aussi des créatures célèstes,* etc. *Que s'il ne faut point servir les ouvrages de la main de Dieu, combien moins doit-on servir et adorer les ouvrages de la main des hommes, dont on dit qu'ils sont les images.*

Contre le service religieux de la croix, voici comment s'exprime Claude : *Dieu commande d'une façon, et ces gens-ci font d'une autre. Dieu commande de porter la croix, et non de l'adorer, mais ceux-ci veulent l'adorer, et ne la portent point; ils ne veulent la porter, ni corporellement, ni spirituellement. Que s'il fallait*

adorer la croix, parce que Jésus Christ y a été attaché, combien d'autres choses y a-t-il qui l'ont touché.....Que n'adore-t-on des crêches et des langes, puisque Jésus Christ fut couché dans une crêche et enveloppé de langes!.....Toutes ces choses sont ridicules, et plutôt à déplorer qu'à écrire.....Pourquoi éloignez-vous les âmes de leur créateur, en les précipitant dans l'abîme de la damnation éternelle, par l'horrible sacrilége de vos simulacres et de vos images?

Je vous ferai admirer ici l'esprit de Genebrand, archévêque d'Aix, qui prétend, par une étrange métempsycose, que Claude est animé de l'esprit de Calvin, puisqu'il nomme ses dogmes *Calvinistas Claudii Taurinensis assertiones.* M. le Curé, tout ce que vous pouvez dire en faveur de vos images, les païens l'avaient dit avant vous de leurs images; car ils disaient des unes qu'elles étaient descendues ou tombées des cieux; des autres, qu'on les avait ouïes parler, qu'on les avait vues pleurer, d'autres chanter.—Ils leur attribuaient le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies,—d'en infliger à ceux qui les méprisaient.—Ils soutenaient qu'on en avait vu suer,—.....Ils rapportent que quelquefois elles avaient répandu des gouttes de sang. —Vous êtes trop savant, M. le Curé, pour ne

pas savoir que vos auteurs en disent autant des images en usage dans votre eglise. N'en avez-vous pas qui sont venues des cieux?—comme celle de Notre Dame de Liesse, qui fut apportée par la vierge Marie même, accompagnée d'une armée d'anges, à trois frères prisonniers au Caire, qui la portèrent en France;—celle de Notre Dame de Mont Serat que l'on trouva dans la caverne d'une montagne de la Catalogne, environnée d'anges. N'avez-vous pas des images qui ont parlé en diverses occasions? Le fameux Baronius, sur l'an 975, ne rapporte-t-il pas que dans un synode tenu à *Winton* en Angleterre, où il s'agissait de rétablir les prêtres mariés qui avaient été déposés, et d'expulser les moines qu'on avait mis en leur place, le roi et les évêques étant pour le rétablissement des prêtres, l'image du crucifix, qui était élevée au milieu de l'église, cria tout haut, chacun l'entendant: *Non fiet, non fiet, judicâstis benè, mutatis non benè?* Vous m'avouerez que ce latin n'est pas du meilleur pour avoir été prononcé par une image.—Quant aux images qui ont sué, il y en a qui ont distillé de l'huile. Le véridique *Comestor, Tract. de laude Virginis c.* 137, rapporte qu'un juif ayant jeté une image de la vierge dans une latrine, elle en fut retirée, mise dans une église, où elle rendait de l'huile

de tous les endroits de son corps.—Quant à celles qui ont saigné, les pères du concile de Nicée, tout aussi croyables que P.re Comestor, en alléguèrent déjà des exemples. Et moi-même, Monsieur, j'ai vu, ces années dernières, en Italie, la statue de la vierge pleurer, de manière que ses larmes ne cessaient de couler pendant plus de 8 à 10 jours. Mais je ne veux pas, Monsieur, abuser de votre loisir en vous ennuyant par des *Contes semblables à ceux des vieilles.*

M. le Curé, la principale raison par laquelle les anciens pères de l'église accusaient les païens d'idolâtrie, était parce qu'entr'autres honneurs qu'ils déféraient à leurs images, le plus ordinaire était qu'ils faisaient leurs prières devant elles ; en effet, ce mot d'adorer, comme le savent ceux qui entendent le latin, signifie faire la prière vers quelque objet ; et les anciens païens disaient ordinairement qu'ils venaient d'adorer, quand ils avaient fait leur prière devant une image, comme vous pourrez le voir par un passage d'Euripide dans son Hippolite, où l'un des auteurs, pour signifier qu'il a rendu ses adorations à Vénus, dit, qu'il a prié devant sa statue ; προσευχομεσθα τοῖσι σοῖς ἀγάλμασι δέσποινα κύπρι. Si donc, M. le Curé, ceux de votre communion ne font pas leurs prières devant

des images, ils ont raison de dire qu'ils ne les adorent pas ; et que nous avons tort de vous associer avec les païens en vous accusant d'idolâtrie ; mais s'ils le font, vous avez tort de vous récrier si fort là dessus, et de crier à la calomnie ; le mensonge peut avoir besoin de se déguiser, et est souvent obligé de le faire, mais la vérité n'est jamais obligée de prendre les couleurs du mensonge.

Vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que les empereurs chrétiens défendirent, sous des peines très-rigoureuses, *à tous leurs sujets païens, d'allumer des chandelles, brûler de l'encens et des parfums, et de suspendre des guirlandes et des festons devant des images insensibles*, parce qu'alors on regardait tout cela comme des actes réels et évidens du paganisme dans toutes les formes. Et cependant vous pratiquez toutes ces mêmes choses devant les images de vos saints. Ces pratiques vous ont été transmises par ceux qui en ont fait un usage continuel, et qui les ont toujours suivies, et non par ceux à qui elles ont été défendues, tels que les anciens juifs, ou qui, comme les chrétiens des premiers siècles, les ont toujours eues en horreur et en détestation ; de sorte que, bon gré malgré que vous en ayez, il faut que vous reconnaissiez que vous les avez reçues de vos ancêtres païens, et non de vos

ancêtres chrétiens. Eludez après cela la question tant qu'il vous plaira,—à vous et à vos docteurs,—permis de chercher des pointes, de faire un grand étalage de vos décrets et de vos canons, qui n'ont été inventés que pour amuser le vulgaire crédule, pour en imposer au public ignorant, et éluder par ces distinctions subtiles et en apparence spécieuses;—tandis que moi, qui vis au milieu de vos gens, qui vois pour ainsi dire journellement de mes propres yeux, ce qui se pratique devant le moindre *reliquaire de quelque saint fameux et à la mode*, je ne puis qu'être convaincu par moi-même, que le peuple est comme entraîné, instruit, guidé, et encouragé à croire, qu'il y a réellement quelque *divinité* ou *puissance inhérente*, qui réside dans ces images ou effigies, et que de fait, ils leur adressent leurs *vœux* et leurs *prières*, et mettent en elles une entière confiance.

Car enfin Monsieur, si cela n'était pas, ou si ce n'était pas là leur croyance, à quoi bon exposer ces *images* et ces *statues mortes* avec tant de pompe? Pourquoi les porter, les traïner, les charrier avec tant de solennité comme vous le faites dans vos processions, dans les grandes fêtes, ou dans le cas de quelque calamité publique? Je voudrais bien que vous me disiez

s'il y a quelque charme, quelque vertu divine ou magique dans une pièce de bois, dans quelque bloc de pierre, pour qu'ils puissent faire former des nuages qui donnent de la pluie, ou pour faire dissiper ces nuages et donner du beau temps, faire cesser la peste ou quelqu'autre maladie contagieuse? Est-ce que des images, des statues sans sentiment, peuvent avoir la moindre influence pour déterminer la volonté de Dieu? Vos prêtres ne sont pas si simples que de se l'imaginer: mais l'unique ou le principal but qu'ils ont en produisant ces images, est bien moins de toucher, d'émouvoir Dieu, que les peuples; de persuader à la multitude, toujours crédule, qu'il y a dans l'image quelque pouvoir pour attirer et faire descendre du Ciel des grâces, des faveurs, des bénédictions sur ceux qui les prient. Heureuse doctrine!—qui rend au centuple et qui récompense si bien ceux qui la prêchent, qui les dédommage si avantageusement de leurs travaux par des secours, des dons, des offrandes qui ne font qu'accroître le trésor des gens d'église; qui auront, par conséquent, toujours le plus grand intérêt à combattre pour les images *tanquam pro aris et focis*, puisqu'il s'agit pour eux ἐς τὰ ἄλφιτα.

Si vos peuples, M. le Curé, qui ne savent

de l'écriture que ce que vous voulez bien leur en communiquer, qui sont d'une ignorance crasse dans les matières de religion, ne s'aperçoivent pas de cela, les oiseaux, les rats, et les araignées, comme s'exprime Tertullien, s'en aperçoivent fort bien :—*Igitur si statuas et imagines frigidas mortuorum suorum simillimas non adoramus, quas milvi et mures, et araneæ intelligunt, &c.* Octavius dans Minucius Felix dit : *Quel jugement est-ce que les animaux muets font de vos dieux ? Ils savent et connaissent bien qu'ils n'ont point de sentiment, ils s'appuient dessus, si vous ne les chassiez ils feraient leur nid dans la bouche de votre Dieu, les araignées couvrent leur visage de leur toile, etc.* Ne voyez-vous pas, Monsieur, que tout ce que les pères disent en dérision des simulacres des païens, pourrait se dire des vôtres ?

Arnobe se moque de l'équipage et des diverses postures sous lesquelles les païens représentaient leurs Dieux ; en ce qu'ils peignaient Jupiter Hammon avec des cornes ; Saturne avec une faucille ; Bacchus avec une coupe ; Silène monté sur un âne avec la contenance d'un ivrogne ; Mercure vêtu en messager, prêt à faire voyage ; Vulcain avec un marteau et les outils d'un forgeron ; Apollon avec son violon ; Neptune avec son trident ;

Junon avec son paon; Minerve, le casque en tête et la lance à la main, etc. etc. Sur quoi il ajoute: *Si vous ôtiez à vos Dieux leur équipage, on ne pourrait plus les reconnaître, on s'y tromperait aisément, en prenant l'un pour l'autre.* N'en est-il pas ainsi chez vous, M. le Curé? Ne représentez-vous pas Moyse avec *des cornes;* St. Jean et Ste. Barbara le calice à la main; St. Jaques avec un bourdon de pélerin; St. Pierre avec des clés; St. Paul avec une épée; St. Genesio avec un violon; St. Antoine avec un livre, un pourceau, du feu, et la lettre T; Ste. Geneviève avec une chandelle et un diable à ses pieds; St. Nicolas avec trois enfans, sans qu'on sache dire pourquoi, etc. etc.?

Les réponses que vos théologiens font, d'après St. Grégoire écrivant à Serenus évêque de Marseille, à ceux qui leur demandent pourquoi ils ont établi les images dans la religion; savoir, *Que ce qu'est l'écriture à ceux qui savent lire, cela même est la peinture aux idiots; parce qu'ils ne peuvent voir ce qu'il faut suivre; que c'est là où ceux qui ne connaissent pas les lettres peuvent lire;* n'ont qu'un petit inconvénient, c'est qu'elles sont mot à mot les mêmes que faisaient les païens aux chrétiens de l'église primitive. Je vous renvoie pour voir l'identité de ces idées

au L. VI. d'Arnobe. *Ceux qui défendent les images, ont accoutumé,* dit Arnobe, *de dire que les anciens n'ignoraient pas que les simulacres n'ont rien de divin, et sont entièrement destitués de sentiment, mais que ça a été sagement et salutairement avisé à eux d'en faire, à cause de la rude et ignorante populace, qui est d'ordinaire la plus grande partie des villes et des états, afin que, voyant comme une apparence et forme de la divinité devant eux, ils fussent induits par la crainte à dépouiller leur rudesse et barbarie.* Porphyre, dans Eusèbe, dit en termes exprès, *que les images sont les livres des idiots.*

Le commun peuple parmi les païens rendait un service religieux aux statues de métal, de pierre, ou de bois, comme si c'eût été la divinité même, s'imaginant qu'elles avaient changé de nature par les consécrations ; mais les Bossuet de ce temps-là avaient des sentimens moins extravagans ; ils distinguaient entre l'image et son exemplaire, et disaient qu'il ne faut pas adorer l'image même, mais la divinité représentée par l'image. *Il n'y a personne, s'il n'est tout-à-fait badin et insensé,* dit Celse, dans Origène, *qui croie que ces choses soient des dieux ; ce ne sont que des symboles de la divinité, et nous les adorons en l'honneur de Dieu.* Dans Arnobe,

le païen dit au chrétien;—*Tu te trompes, car nous ne croyons point que l'airain, l'or, et l'argent, dont sont composées les statues, soient elles-mêmes Dieu, mais nous servons Dieu en elles, et nous remercions ceux qui y viennent habiter par la vertu de la consécration.* Ne voyez-vous pas, M. le Curé, que les choses sont à peu près dans le même état dans votre église?—qu'il n'y a que cette différence, qui est, que parmi les païens, les savans avaient honte de l'idolâtrie du peuple qui confondait les images avec Dieu, et leur déférait la même adoration; au lieu que parmi vous, il y a des docteurs célèbres qui se rangent au parti des ignorans, qui n'ont pas honte d'enseigner qu'on doit adorer d'une même adoration l'image et ce qu'elle signifie? Ne savez-vous pas que ce fut le sentiment de Constantin, évêque de Constance, au 2^{me}. concile de Nicée, qui dit tout haut et sans que personne l'en reprît: *Pour moi, je rends aux images le même culte d'honneur qui est dû à la vivifiante Trinité; et celui qui refusera d'en faire autant, je l'anathématise comme Marcion et Manès.* Conformément à cela, il fut arrêté: *Que ce ne sont pas deux adorations, mais une seule et même adoration, celle de l'image, et de celui qui est représenté par l'image.* C'est de cette superstition si grossière que Bossuet avait honte; ce qui lui

fit inventer toutes les distinctions subtiles dont il put s'aviser pour déguiser les sentimens de votre église;—mais tout cela fut à pure perte. Car, dites-moi, M. le Curé, donnez-vous quelque témoignage de vénération au St. Sacrement, que vous croyez être le vrai Dieu, que vous ne le rendiez aux images? Ne vous prosternez-vous pas devant elles? Ne les parez-vous pas? Ne les couronnez-vous pas? Ne leur faites-vous pas des encensemens? Ne leur allumez-vous pas des cierges? Ne les portez-vous pas en procession? Ne les élevez-vous pas sur les autels? N'y allez-vous pas en pélerinage? L'abus est si palpable, que Louis III., sur la Cité de Dieu de St. Augustin, n'a pu s'empêcher de dire, *Que plusieurs chrétiens vénérent les saints et les saintes en la même manière qu'ils vénérent Dieu.* Polydore Virgile d'Urbain reconnâit, qu'on est venu à une telle folie, que cette partie de la dévotion n'ést guères éloignée de l'impiété:—*Eò insaniæ deventum est, ut hæc pietatis pars parum differat ab impietate.* Nous pouvons donc encore dire aujourd'hui ce que Lactance disait de son temps, *Les badins ne considérent pas, que si leurs images pouvaient sentir et se mouvoir, elles se mettraient elles-mêmes à adorer ceux qui les ont faites et polies, etc.*

M. le Curé, les Pères du concile de Francfort ont dit nettement et sans détour, *Nullum verbum traditum esse quo imagines dedicarentur, et consecrarentur.* Mais on n'a pas laissé, dans la suite, de forger dans le pontificat des formules de la consécration des images, d'après lesquelles nous pouvons juger ce que vos gens attribuent aux images. On bénit le bois de la croix par ces paroles ; *Rogamus te, sempiterne Deus, ut dignéris benedicere hoc lignum Crucis, ut omnibus his genuflectentibus ac tuæ majestati supplicantibus, cordis compunctio, et admissorum concedatur remissio.* It. *Sanctificetur illud lignum Crucis, ut orantes, inclinantesque se propter Deum ante istam Crucem, inveniant corporis et animæ sanitatem.* It. *Dignéris benedicere hoc lignum Crucis, ut sit remedium salutare generi humano ; sit soliditas fidei, bonorum operum profectus, et redemptio animarum,—tutela contra sæva jacula inimicorum.*

On bénit l'image de la Bienheureuse Vierge en disant : *Sanctifica, Deus, hanc formulam beatæ Virginis, ut tuis fidelibus salutaris auxilii opem ferat ; tonitrua aut fulmina, si invaluerint nocentia, celerius expellantur ; pluviarum quoque inundatio, aut civilium bellorum commotio, seu paganorum devastatio, ad præsentiam comprimantur, etc. etc.*

Bénédiction de l'image de Jean l'evangéliste : *Præsta ut omnes illam cum reverentiâ intuentes, precesque coram illâ fundentes, pro quâcunque necessitate oraverint, exaudiantur. Sit hæc imago dæmonum sancta expulsio, angelorum advocatio, fidelium protectio, ejusque in hoc loco potenter vigeat intercessio, etc.* Comment ne voulez-vous pas, M. le Curé, que vos peuples ne croient pas d'après cela, qu'il y a quelque chose de surnaturel dans les images ? Ce sont ces superstitions, car il faut nommer les choses par leur nom, qui ont fait dire à Gerson, chancelier de l'Université de Paris : *Fateor, abnegare non possumus, multa inter christianos simplices, sub specie religionis introducta esse, quorum sanctior esset omissio.*

Comparez maintenant cela avec les subtilités de Bossuet, avec les paroles insidieuses du décret du concile de Trente, et vous verrez aisément, M. le Curé, si vous voulez vous servir de votre judiciaire, que les pères de ce concile, *crassis superstitionibus* σοφοις φαρμακοις *mederi* και τα σκληρα μαλακως λεγειν, vu qu'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour retenir les nerfs de la superstition. Ils n'ont pas osé dire, en termes exprès, qu'on doit placer ses espérances et sa confiance dans les images, mais ils ont insinué de quelle manière ils voulaient être

entendus, en parlant de la relation entre l'image et le prototype, et en se référant au 7^me^. concile prétendu universel.

Je reviens, Monsieur, de ma longue digression, et espère que vous ne prendrez pas en mauvaise part ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, en réponse à une phrase employée par M. Cellerier, dans un ouvrage où je suis bien assuré qu'il n'avait pas intention de choquer votre église, où il n'était pas même possible qu'il la choquât, puisqu'il n'a rien dit que ses plus grands et plus habiles écrivains n'aient dit et soutenu eux-mêmes. Je présume assez bien de votre caractère pour croire, que vous ne trouverez pas que j'aie passé les bornes d'une juste et nécessaire défense. Si cependant il m'était échappé, contre mon intention, dans la chaleur de la composition, la moindre expression qui pût être contraire aux égards que des honnêtes gens, et à plus forte raison des chrétiens, se doivent, et au respect que j'ai pour votre personne,—je la révoque, et vous prie de me la pardonner; et comme je n'ai pas deux poids et deux mesures, si ce que vous rapportez de quelques traits des " Etrennes," etc. est vrai, je vous avoue sans détour, que je le blâme hautement, car je n'approuve pas plus les excès et les emportemens des nôtres, que de

ceux de votre parti, et suis décidé à les condamner.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.*

Je vous prie d'agréer les sentimens de respect et d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,

Votre très-humble

et Obéissant Serviteur,

J. R. P.

* Virg. Æn. lib. x.

APPENDIX.

P. 409. "MISSION *dragonne*."—The persecution that followed the revocation of the edict of Nantes, was attended with many cruelties to compel the protestants to renounce their faith; amongst others the dragoons of Louis XIV. were quartered on the inhabitants, and permitted to harass them. It is due to the character of the excellent Fenelon, that when he went as a missionary to persuade the protestants to become Roman catholics, he refused to allow the presence of dragoons where he exercised his mission. Ambitious as Louis XIV. was in early, and superstitious in later life, there is reason to conclude from original state-papers which have been since brought to light, that the cruelties of the persecution must be chiefly laid to the charge, not only of the Jesuit La Chaise, the king's confessor, but of the ministers of state, who instigated the commission of atro-

cities, of the existence of which, to the full extent, the king himself was not aware. If this circumstance extenuates, it does not wholly remove the blame that must ever attach to the memory of Louis XIV. The persecution under that monarch has been followed by events, that should instruct all rulers in church and state to cherish sentiments of moderation towards their fellow-christians; for first, the immediate loss to the French nation at the emigration of those industrious protestants who fled to England and other protestant kingdoms, with skill in their manufactures, was immensely great:* Secondly, The intolerance that marked the conduct of the church of Rome at that period and in the following century, was a subject of which deists of the school of Voltaire and D'Alembert availed themselves to diffuse the principles of infidelity, and hatred, not only to the church of Rome, but to christianity itself; a circumstance that combined with several other causes to promote the terrific event of the French revolution: and, Thirdly, was not the desolation of the church of France at the revolution, when

* For proofs of the losses then sustained by the French nation see "Etât de la France, extrait par M. le Comte de Boulainvilliers des memoires dressées par les intendans du royaume par l'ordre du Roi Louis XIV. à la solicitation du duc de Bourgogne;" a work published in 1727.

her clergy sought refuge in other kingdoms, an affecting proof of the displeasure of a righteous Providence, which often awards an awful retribution upon those who "have shed the blood of saints?"..... But it is painful to recur to such scenes;..... it is salutary, however, if members of the church of Rome, and of the reformed churches, read, as they should in such events, the impolicy and the impiety of persecuting fellow-christians for their religious opinions; and learn, whether fellow-subjects or natives of different countries, to "love one another with a pure heart fervently." If France was once distinguished for the most disastrous effects of religious animosity, it should be mentioned to the honour of the mild and amiable Louis XVI. that he granted to the protestants, in 1785, religious privileges which his predecessors had withheld; and it is due to its government to state, that at the present moment protestants are admitted as peers and deputies in the representative chambers of that great kingdom; and that protestant ministers are generously maintained, and their temples repaired, by an allowance from the public treasury.

P. 419. "*Serenus évêque de Marseille.*"—This prelate removed the images which he found in the churches of his diocess, in the sixth century.

P. 419. "*Agobard.* . . *Dungal.*" Agobard, archbishop of Lyons, wrote, amongst other works, a celebrated book, "De picturis et imaginibus,"—"which has greatly embarrassed the doctors of the Romish church."

Dungal, a native of Ireland, retired to a French monastery, and gave lessons in astronomy and other branches of philosophy. Like the other opponents of Claudius of Turin, he contended for "the innocence and usefulness of images, without pretending to represent them as objects of religious worship." May not a fair and public appeal be made to the church of Rome to abolish the use of images, on this simple ground, that if adopted as books and letters to instruct the ignorant during dark ages, when ignorance prevailed and MSS. were scarce, they are now become needless; the art of printing having been discovered, books multiplied, and education being general in all classes of society?

A curious and convincing proof of the want of wisdom in those who pleaded for the use of images, as a substitute for books and letters to instruct the ignorant, once took place; for a sect, called Anthropomorphites, arose in Italy in the tenth century, when numbers of the illiterate, who saw the Supreme Being always represented in human shape in images and pictures in the

churches, fancied that God resembled an earthly monarch on a throne of gold. Ratherius, bishop of Verona, combated this heresy.

P. 419. 423. The *second* council of Nice, which countenanced image-worship, is alluded to. The same quotations have already appeared in pp. 32. 33.

P. 421. "*Calvinistas Claudii Taurinensis assertiones.*"—See the remarks, p. 157.

P. 434. "*Etrennes.*"—This is the title of a literary and religious work published in French.

PROFESSIO FIDEI

PASTORUM VALDENSIUM

IN PEDEMONTIO.

PREFACE.

THE doctrines of the ancient church of the Waldenses have been so often misrepresented by adversaries, that its pastors have felt the necessity of publishing, from time to time, authentic documents relative to their faith. Extracts of an early Confession of Faith, have been already produced in a former part of this volume;* and a comparison there instituted appears to prove, that the more recent Confession of the church of England in her 39 articles, not only corresponds with, but was in part formed upon the model of, the more ancient document of the Waldenses;—the very people who had preserved primitive christian truth pure and unadulterated, during ages when the greater part of Europe had submitted to the despotism, and embraced the newly-invented dogmas of the church of Rome.

The following document, found amongst the MSS. of the late moderator, will furnish new proof that the descendants of the ancient Vaudois still maintain those truths for which their forefathers endured so many cala-

* Appendix, pp. 142—146.

mitous persecutions; and the intelligent reader will perceive, that, like the former, it coincides with all the principal doctrines of the reformed churches, and of the church of England as explained in her 39 articles.

PROFESSIO FIDEI

PASTORUM VALDENSIUM IN PEDEMONTIO.

I. Credimus Deum esse unum, unitate numericâ, et hâc voce intelligimus essentiam (ουσιαν) spiritualem, æternam, infinitam, summoperè sapientem, misericordem, et justissimam, uno verbo perfectissimam, et in eâ simplici essentiâ esse tres personas, (υποστασεις) nimirum, Patrem, Filium, et Spiritum Sanctum.

II. Credimus illum Deum, hominibus se manifestâsse operibus suis, tam creationis quam providentiæ, et verbo suo, revelato initio diversis modis, (πολυμερως και πολυτροπως) scripto, redacto in libris qui dicuntur *Sacra Scriptura.*

III. Credimus recipiendam esse, sicut recipimus, hanc sacram scripturam tanquam divinam et canonicam, id est, ut regulam fidei nostræ, et morum, et contineri in libris Veteris et Novi Testamenti: in libris Veteris Testamenti contineri solummodo libros quos Deus commisit ecclesiæ

judaïcæ, et quos illa semper approbavit aut agnovit tanquam divinos ; nimirum, quinque libros Mosis, Josuam, Judices, Ruth, primum et secundum Samuelis, 1^um^. et 2^um^. Regum, 1^um^. et 2^um^. Chronicorum sive Paralipomenon, primum Esdræ, Nehemiam, Esther, Jobum, Psalmos, Proverbia Salomonis, Ecclesiastem, Canticum Canticorum, quatuor Prophetas magnos, duodecim parvos: et in Novo Testamento, quatuor Evangelia, Acta Apostolorum, Epistolas divi Pauli, unam ad Romanos, duas ad Corinthios, unam ad Galatas, unam ad Ephesios, unam ad Philippenses, unam ad Colossenses, duas ad Thessalonicenses, Epistolam ad Hebræos, unam S^ti^. Jacobi, duas Petri, tres Johannis, unam Judæ, et tandem Apocalypsin.

IV. Agnoscimus divinitatem horum librorum, non solummodo testimonio ecclesiæ, sed præcipuè æterna et indubitata veritate doctrinæ quæ in eis continetur ; excellentiâ, sublimitate, majestateque divinâ quæ in eis elucet, et operatione Spiritûs Sancti.

V. Credimus Deum omnia ex nihilo fecisse, voluntate sua liberrimâ, et potentiâ infinita verbi sui.

VI. Credimus illum curam omnium providentiâ sua gerere, nec esse auctorem nec causam mali quod operantur homines, *ὁ γὰρ θεὸς ἀπείραστός ἐστι κακῶν, πειράζει δὲ αὐτὸς οὐδένα·*

VII. Credimus Angelos creatos esse puros et sanctos, ex iis autem aliquos cecidisse corruptione et perditione irreparabili, sed alios perseverâsse in bono; id efficiente divinâ bonitate quæ eos confirmavit.

VIII. Credimus hominem, qui creatus fuerat purus et sanctus, privâsse se, culpâ sua, illâ felicitate, aurem præbendo *Tentatori*, id est, diabolo:

IX. Hominem transgressione sua perdidisse justitiam et sanctitatem quam acceperat, et incurrisse, cum indignatione Dei, in mortem et captivitatem, sub potestate illius qui mortis imperium habet, ita ut liberum arbitrium nostrum labefactum fuerit, et facti fuerimus filii iræ, mortui in peccatis, et non possimus ex nobis absque gratiâ bonam habere cogitationem:

X. Omnes Adami posteros esse reos inobedientiæ ejus, infectos corruptione, et incidisse in eandem calamitatem, unde procedit infectio illa cui peccati originalis nomen indidere patres:

XI. Deum ex illa corruptione condemnationeque retrahere homines, quos elegit, misericordiâ sua, in filio suo Jesu Christo.

XII. Credimus Jesum Christum a Deo decreto æterno ordinatum, tanquam unicum servatorem et ducem corporis sui, id est ecclesiæ, redemisse eam sanguine suo in temporum com

plemento, et offerre illi omnia beneficia per evangelium.

XIII. Credimus duas esse naturas in Christo, divinam et humanam, verè in una solâ personâ, absque confusione, absque divisione, absque separatione, absque mutatione, ασυγχυτως, αδιαιρέτως, αχώριστως, &c. unaquâque naturâ conservante proprietates distinctas, et Jesum Christum esse verum Deum, et verum hominem:

XIV. Deum tantoperè dilexisse mundum, ut dederit filium suum ad servandum nos obedientiâ ejus perfectissima, præcipuè eâ quam testatus est perferendo mortem crucis, et victoriis quas reportavit de diabolo, peccato et morte:

XV. Jesum Christum fecisse integram expiationem peccatorum nostrorum sacrificio suo perfectissimo, semel facto in cruce, ideoque sacrificium illud reiterari nec posse nec debere:

XVI. Dominum Jesum postquam sanguine suo reconciliavit nos Deo, factum esse ducem nostrum, et nos absolvi justificarique non operibus nostris sed merito suo:

XVII. Nos communionem habere cum Christo, et communicare beneficiis ejus, *Fide*, quæ nititur promissis vitæ quæ offeruntur nobis in evangelio:

XVIII. Fidem illam procedere ex gratuitâ operatione Spiritûs Sancti, qui illuminat animas

nostras et inducit eas ad collocandum omnes spes nostras in divina misericordiâ, ut nobis imputemus merita Christi, et credamus firmissimè nos absque illo salvari non posse.

XIX. Credimus Jesum Christum esse nostrum mediatorem, non solùm *redemptionis* sed intercessionis, et meritis suis suâque mediatione nos ad Patrem accedere posse, ad invocandum illum cum fiduciâ nos exauditum iri.

XX. Credimus, quod cum Deus nobis promittat regenerationem in Jesu Christo, nos qui vivâ fide illi unimur, debere operibus bonis operam dare.

XXI. Credimus bona opera adeò necessaria esse fidelibus, ut non possint ad regnum cælorum pervenire absque iis, cum certissimum sit Deum ea præparâsse ut in eis ambulemus, sicut quæ à nobis fugienda esse vitia, et colenda omnes virtutes quas Christus docuit nos.

XXII. Credimus quod, quamvis opera nostra non possint mereri sensu proprio, Dominum ea remuneraturum vitâ æterna propter constantiam immutabilem promissorum.

XXIII. Credimus nos considerare debere eos, qui pervenerunt ad vitam æternam tit præmium fidei et bonorum operum, tanquam laude imitationeque dignos, sed à nobis nec adorari nec invocari debere, cum Deus sit

solus orandus per Jesum Christum. (Non sit nobis religio cultus mortuorum, quia si piè vixerunt non sic habentur ut tales qui quærant honores, sed illum à nobis coli volunt, quo illuminante lætantur meriti sui nos esse consortes; honorandi ergo sunt propter imitationem, non adorandi propter religionem. Augustinus De Vera Religione, c. 55.)

XXIV. Credimus Deum sibi ecclesiam collegisse in mundo, ad salutem hominum, et ecclesiam illam unicum habere Ducem et fundamentum, nempe Jesum Christum:

XXV. Ecclesiam illam esse unionem fidelium, qui, electi à Deo ante mundi fundationem, et vocati sancta vocatione, uniuntur ad sequendum verbum Dei, et vivunt in metu salutari, hoc est in metu qui producit sanctitatem et morum reformationem:

XXVI. Ecclesiam illam destrui non posse, sed perpetuam esse debere:

XXVII. Deum non solùm docere nos in eâ verbo suo, sed insuper instituisse sacramenta, tanquam media ut Christo uniremur, et communicaremus beneficiis quæ nobis obtinuit.—Credimus duo tantùm esse communia omnibus ecclesiæ membris sacramenta sub Novo Testamento, nempe baptismum et sacram cænam.

XXVIII. Credimus instituisse baptismi sa-

cramentum in adoptionis nostræ testimonium, et ut lavaremur peccatis nostris in sanguine Christi, et renovaremur in sanctitatem vitæ:

XXIX. Instituisse sacramentum sacræ cænæ, ad nutriendas animas nostras, ut verâ et vivâ fide, virtute incomprehensibili Spiritûs Sancti, manducantes carnem ejus et bibentes sanguinem, et copulati cum Christo, habeamus vitam spiritualem et æternam.

XXX. Credimus necesse esse ecclesiam habere pastores doctos et vitæ integerrimæ, (episcopos, presbyteros, et diaconos, ut in usu erat in primitiva ecclesiâ,) sive ad prædicandum verbum Dei, sive ad administranda sacramenta, qui invigilent pecoribus Christi, juxta regulas bonæ et sanctæ disciplinæ in exemplo primitivæ ecclesiæ.

XXXI. Credimus Deum instituisse reges, principes, et magistratus ad tutelam populorum, et obediendum iis esse, juxta hoc mandatum *Πασα Ψυχὴ ἐξουσίαις ὑπερεχούσαις ὑποτασσέσθω. Οὐ γάρ ἐστιν ἐξουσία εἰ μὴ ἀπὸ θεοῦ*, &c. *Διὸ ἀνάγκη ὑποτάσσεσθαι, οὐ μόνον διὰ τὴν ὀργὴν, ἀλλὰ καὶ διὰ τὴν συνειδησιν*, in omnibus quæ concordant cum verbo Dei, qui est Rex Regum et Dominus dominantium.

XXXII. Denique declaramus nos recipere Symbolum Apostolorum, Orationem Domini-

cam, et Decalogum, tanquam regulas fidei et morum, à quibus *ne lato ungue recedendum* esse credimus.

Hæc est professio fidei pastorum Valdensium in Pedemontio, quam opponimus inculpationibus contra nos publicatis in Diariis Londini impressis. Et hanc fidei professionem non accepimus à Valdo Lugdunensi, nec à Luthero, nec à Calvino, sed eam tenuimus ab antiquissimis temporibus à patribus nostris, qui eam acceperant ab avis, atavis, à majoribus suis, ut patet variis confessionibus exhibitis Principibus nostris Ducibus Sabaudiæ, et Pedemontii Principibus, et ex opere reverendissimi Jacobi Usserii, Archi-episcopi Armachani, et totius Hiberniæ Primatis, cui titulus est, *Gravissimæ Quæstionis de Christianarum ecclesiarum, in occidentis præsertim partibus, ab apostolicis temporibus ad nostram usque ætatem, continuâ successione et statu, Historica Explicatio.* In eâ vivere volumus, in eâ perseverare usque ad finem, parati perferre cruciatus, aculeos, bonorum nostrorum deperditionem, vivicomburium, ac tandem pro eâ subire mortem.

Declaramus insuper nos consentire sanæ doctrinæ cum omnibus ecclesiis reformatis Angliæ, Belgii, Germaniæ, Borussiæ, Helvetiæ, Poloniæ, Hungariæ, et Ruthenorum. Supplices

ergo rogamus has omnes ecclesias, et alias in Novo Orbe plantatas, ut nostras, quamquam pauperes et exiguas, tanquam membra corporis mystici Christi habeant.

Cæterùm stylo nostro tenui, nec ubique latino, non est cur à lectoribus veniam petamus, nam, *Omne quod de re bonâ dilucidè dicitur*, Ciceroni ipsi *præclarè dici videtur. Istius modi enim res*, eodem judice, *dicere ornatè velle puerile est, planè autem et perspicuè expedire posse, docti et intelligentis viri.*

JOH. RODOLPHUS PEYRAN,
Ecclesiæ Pomaret. Pastor,
et Moderat. Eccl. Vald.
ex consensu omnium fratrum suorum.

In Vallibus Pedemontii
die Vigesimâ mensis Februarii,
1819.

Et cum indocti adversarii sanctissimæ nostræ fidei professionis, accusent nos docere sequentes articulos,

I. Deum esse peccati auctorem,

II. Deum non esse omnipotentem,

III. Jesum desperâsse in cruce,

IV. Hominem ex sententia nostra esse merum stipitem, aut lapidem,

V. Quod juxta sententiam nostram de *prædestinatione*, aut benè aut malè agatur parùm interesse,

VI. Bona opera ad salutem necessaria non esse,

VII. Nos rejicere confessionem peccatorum, et penitentiam,

VIII. Rejicienda esse Jejunia et carnis mortificationem, vivendumque *in dissolutione*,

IX. Unumquemque explicare posse scripturam sacram ut ei lubet, et juxta inspirationes privati sui spiritûs,

X. Ecclesiam periisse in integrum,

XI. Baptismum non esse necessarium,

XII. In sacramento Eucharistiæ nos nullam habere realem communionem cum Christo sed tantùm in figurâ,

XIII. Non obediendum esse regibus, principibus, magistratibus, &c.

XIV. Et quia non invocamus sanctissimam virginem, nec angelos, nec sanctos glorificatos, accusamur quod illos contemnamus,—quod est falsissimum, nam dicimus sanctos esse, beatos, laude et imitatione dignos, et firmissimè credimus Virginem Mariam inter omnes mulieres esse (εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν,)

Itaque rejicimus omnes hos articulos qui nobis falsissimè imputantur, tanquam hæreticos; eos damnamus, detestamur; et toto corde anathema denuntiamus et dicimus iis qui illos docerent.

THE CONFESSION OF FAITH

OF THE

WALDENSIAN PASTORS, RESIDING IN PIEDMONT.

(TRANSLATION.)

I. We believe (with respect to numerical unity) that God is one: and by this word we understand a spiritual, eternal, boundless, infinitely wise, merciful, and just,—in one word, a most perfect Being; and that in that simple Essence there are three Persons, or Hypostases, namely, the Father, the Son, and the Holy Spirit.

II. We believe that the same God has manifested himself to men by his works, both of creation and providence; and by his word; revealed in the beginning "in divers manners," written and contained in books, which are called *the Holy Scripture.*

III. We believe that the Holy Scripture should be received, (and we do receive it) as

divine and canonical; that is to say, as the rule of our faith and conduct; that it is contained in the books of the Old and New Testament; that in the Old Testament are contained only those books which God entrusted to the Jewish church, and which that church always approved and acknowledged as of divine authority, namely, five books of Moses, Joshua, Judges, Ruth, the first and second of Samuel, the first and second of Kings, the first and and second of Chronicles, the first of Ezra, Nehemiah, Esther, Job, the Psalms, the Proverbs of Solomon, Ecclesiastes, the Song of Solomon, four greater and twelve lesser Prophets: and in the New Testament four Gospels, the Acts of the Apostles, the epistles of St. Paul, one to the Romans, two to the Corinthians, one to the Galatians, one to the Ephesians, one to the Philippians, one to the Colossians, two to the Thessalonians, the epistle to the Hebrews, one of St. James, two of Peter, three of John, one of Jude, and lastly the Revelation.

IV. We acknowledge the divine authority of these books, not merely on the testimony of the church; but more especially on account of the eternal and unquestionable truth of the doctrine contained in them; the excellence, sublimity, and divine majesty which shine throughout: and by the operation of the Holy Spirit.

V. We believe that God made all things out of nothing, of his own perfectly free will, and by the infinite power of his word.

VI. We believe that he undertakes the care of all things by his providence, and that he is neither the author nor the cause of the evil which men practise; "for God cannot be tempted with evil, neither tempteth he any man."

VII. We believe that the angels were created pure and holy; that some of them have fallen into an irreparable state of corruption and perdition: but that others have persevered in holiness, through the divine goodness which confirmed them.

VIII. We believe that man, who was created pure and holy, deprived himself through his own fault of the happiness allied to purity and holiness, by listening to the tempter, that is, the devil:

IX. That man by his transgression, lost the righteousness and holiness which he had received, and incurred, with the wrath of God, death, and captivity under the dominion of him who "hath the power of death;" so that our free will is in a fallen condition, and we are become "the children of wrath," "dead in sins;" and are not able of ourselves, and without grace, to cherish a good thought;

X. That all the descendants of Adam are guilty of his disobedience, infected with corruption, and have fallen into the same calamity; whence that infection proceeds to which the fathers have given the name of original sin:

XI. That from that corruption and condemnation God delivers men whom he has chosen through his mercy in his son Jesus Christ.

XII. We believe that Jesus Christ was ordained by God, by an eternal decree, as the only Saviour and leader of his body, that is, of the church; that he redeemed it by his blood in the fulness of time; and presents to it all benefits by the gospel.

XIII. We believe that there are two natures in Christ, the divine and the human, truly in one sole person; neither confounded, nor divided, nor separated, nor changed; each nature preserving distinct properties; and that Jesus Christ is very God and very man:

XIV. That "God so loved the world" that he gave his Son to save us by his most perfect obedience,—especially that which he displayed by enduring the death of the cross; and by the conquests he achieved over the devil, sin, and death:

XV. That Jesus Christ effected the complete expiation of our sins by his most perfect sacri-

fice once made upon the cross; and that therefore a repetition of that sacrifice, neither can nor ought to be made:

XVI. That the Lord Jesus, when he had reconciled us to God by his blood, became our leader: and that we are not absolved and justified by our own works, but by his merit:

XVII. That we have fellowship with Christ, and participate in his benefits, by *Faith*, which strives to obtain the promises of life which are offered to us in the gospel:

XVIII. That this faith proceeds from the gratuitous operation of the Holy Spirit, who illuminates our souls, and induces them to place all their hopes in the divine mercy; that we may impute to ourselves the merits of Christ; and that we may most firmly believe, that without him we cannot be saved.

XIX. We believe that Jesus Christ is our mediator, not only for the purpose of redemption, but for that of intercession also; and that through his merits and mediation, we may have access to the Father, to call upon him with confidence that we shall be heard.

XX. We believe that since God promises us regeneration in Jesus Christ, we who are united to him by a lively faith, ought strenuously to perform good works.

XXI. We believe good works to be so ne-

cessary to believers, that they cannot attain to the kingdom of heaven without such good works, which God (it is most certain) hath foreordained that we should walk in them; and, in like manner, that we should shun every vice, and cultivate all the virtues that Christ hath taught us.

XXII. We believe that although our works cannot in the strict sense of the word merit, yet that the Lord will reward them with eternal life; his promises being unchangeably constant.

XXIII. We believe that we ought to regard those who have attained to eternal life as the reward of faith and good works, as worthy of praise and imitation; but that they ought not to be adored nor invoked by us, since to God alone should prayer be offered through Jesus Christ.

("Let us not adopt the worship of the dead as our religion, since, if they lived a devout life, they are not to be deemed such as seek those honours, but such as desire that we should worship him by whose illumination they rejoice that we are partakers of their merit. They should be honoured therefore as objects of imitation, but not adored as objects of religious worship."—*Augustine.*)

XXIV. We believe that God gathers together a church in the world for the salvation of men;

and that this church has one leader and foundation, namely, Jesus Christ:

XXV. That this church consists in the union of believers, who, "chosen of God before the foundation of the world," and "called with an holy calling," are united to follow God's word, and cherish a salutary religious fear, namely, such as is productive of holiness and a reformation of manners:

XXVI. That this church cannot be destroyed, but is necessarily a perpetual church:

XXVII. That in the church God not only teaches us by his word, but has moreover instituted sacraments, as means whereby we might be united to Christ, and might participate in the benefits which he has obtained for us.—We believe that under the New Testament dispensation there are only two sacraments common to all the members of the church, namely, baptism and the Lord's supper.

XXVIII. We believe that God instituted the sacrament of baptism for a testimony of our adoption, and that we might be washed from our sins in the blood of Christ, and renewed unto holiness of life:

XXIX. That he instituted the sacrament of the Lord's supper, in order to nourish our souls; that when with a true and lively faith, (through the incomprehensible power of the Holy Spirit),

we eat the flesh and drink the blood of Christ, and are one with him, we may have spiritual and eternal life.

XXX. We believe it to be necessary that the church should have learned pastors of blameless life, (bishops, priests, and deacons, as was usual in the primitive church), to preach the word of God, to administer the sacraments, and to watch over the flock of Christ according to rules of good and holy discipline, after the example of the primitive church.

XXXI. We believe that God has appointed kings, princes, and magistrates, for the protection of the people, and that we should obey them, (agreeably to this precept, " Let every soul be subject to the higher powers, for there is no power but of God, &c. Wherefore ye must needs be subject, not only for wrath but also for conscience' sake,") in all things that agree with the word of God, who is " King of kings, and Lord of lords."

XXXII. Lastly, we declare that we receive the Apostles' creed, the Lord's Prayer, and the ten Commandments, as rules of faith and conduct, from which we believe that we should not recede, even in the least degree.

Such is the confession of our faith, which we the Waldensian pastors residing in Piedmont, oppose to the calumnies published against us,

and printed in the London journals; and this our professed faith we have not received from Waldo of Lyons, nor from Luther, nor from Calvin, but we have inherited it from the earliest times from our forefathers, who had received it in like manner from their remote ancestors; as is evident from various confessions presented to our princes, the dukes of Savoy and princes of Piedmont; and from a work of the most reverend James Usher, formerly archbishop of Armagh and primate of all Ireland, which contains an historical explanation of the important question respecting the continued succession and condition of christian churches, especially those in the west, from the time of the apostles to the 17th century.

In this faith we desire to live; and we desire still to persevere in it to the end; and to be ready to evince our attachment to it, even if required on that account to endure tortures and torments, the loss of our possessions, and death at the stake.

Moreover, we declare that we cheerfully accede to the sound doctrine taught in the reformed churches of England, the Netherlands, Germany, Prussia, Switzerland, Poland, Hungary, &c. and we humbly intreat all those churches, and others settled in America, to

regard our's, though few and destitute, as members of the mystical body of Christ.

With regard to the style of this composition, which is not in every instance distinguished for classical purity, it is the less necessary to offer an apology on this score to our readers, since even Cicero allows that "Whatever is *perspicuously* expressed on a useful or important subject, should be considered as well expressed; to lavish embellishments on subjects of that nature being in fact a puerile attempt, since it is quite sufficient for a learned and intelligent man to state them in a clear and perspicuous manner."

JOHN RODOLPHE PEYRAN,
Pastor of the church of Pomaret,
and Moderator of the Waldensian churches:
(with the consent of all his brethren.)

In the valleys of Piedmont,
20th Feb. 1819.

Forasmuch as unlearned adversaries of the most holy faith that we profess, accuse us of teaching the following articles:

I. That God is the author of sin,

II. That God is not omnipotent,

III. That Christ fell into despair upon the cross,

IV. That man, in our opinion, is like a mere log or a stone,

V. That according to our notion on the subject of predestination, it is of little consequence whether we do good or evil,

VI. That good works are not necessary to salvation,

VII. That we reject repentance and confession of sins,

VIII. That fasting and mortification of the flesh may be rejected, and a dissolute life indulged,

IX. That any one may explain the holy scripture as he pleases, and according to the fanciful suggestions of his own mind,

X. That the church was once actually and entirely lost,

XI. That baptism is unnecessary,

XII. That in the eucharist we have no real fellowship with Christ, but a figurative only,

XIII. That obedience is not due to kings, princes, magistrates, &c.

XIV. That we despise, because we do not invoke, the most holy virgin, angels, and glorified saints;—which is a falsehood, since we affirm that they are holy, happy, and worthy of praise and imitation, and since we most firmly believe the virgin Mary to be "blessed amongst women,"—

We do therefore reject all the above articles falsely imputed to us, as heretical; we condemn and detest them; and from the very heart denounce an anathema against those who teach them.

APPENDIX.

P. 447...." DUAS *esse naturas in Christo, divinam et humanam.*"....On this as on other points the Waldenses retain the primitive christian faith, which is explained in the following concise but comprehensive language by a great apologist and divine. " There are four things which concur to make compleat the whole state of our Lord Jesus Christ; his deity, his manhood, the conjunction of both, and the distinction of the one from the other, being joined in one. Four principal heresies there are which have in those things withstood the truth: Arians, by bending themselves against the deity of Christ; Apollinarians, by maiming and interpreting that which belongeth to his human nature; Nestorians, by rending Christ asunder, and dividing him into two persons; the followers of Eutyches, by confounding in his person those natures which they should dis-

tinguish. Against these there have been four most ancient general councils; the council of Nice to define against Arians; against Apollinarians the council of Constantinople; the council of Ephesus against Nestorians; against Eutychians the Chalcedon council. In four words, ἀληθῶς, τελέως, ἀδιαιρέτως, ἀσυγχύτως, *truly, perfectly, indivisibly, distinctly;* the first applied to his being God; and the second to his being man; the third to his being of both one; and the fourth to his still continuing in that one both; we may fitly by way of abridgement comprize whatsoever antiquity hath at large handled, either in declaration of christian belief, or in refutation of the foresaid heresies. Within the compass of which four heads, I may truly affirm, that all heresies which touch but the person of Jesus Christ, (whether they have risen in these later days, or in any age heretofore,) may be with great facility brought to confine themselves."*

P. 449.. ." *Instituisse baptismi sacramentum.*" —It having been alleged in some recent publications, that the opinions of the ancient Waldenses were adverse to the practice of infant-baptism, the editor deems it incumbent upon

* Hooker's Eccles. Polity, B. v. p. 54.

him to present a fair and impartial statement of the subject. In attempting this he will endeavour to shew,

1. That it is *probable* that *some* of the Albigenses of France, &c. objected to the baptism of infants:

2. That it is *certain* that the Waldenses of Piedmont always approved and practised the baptism of infants.

First, The following historical facts render it *probable* that some of the Albigenses, &c. did object to infant-baptism.

1. In the year 1025, Gerard bishop of Cambray held a synod in consequence of finding persons, the disciples of Gundulphus an Italian teacher, who opposed the tenets of the church of Rome. Contending strenuously for practical piety and a holy life, they appear to have despised baptism, particularly that of infants, considering it devoid of efficacy to a child, because unable to exercise and profess faith.

2. The christians spoken of by Evervinus to St. Bernard, who were taken up as heretics near Cologne, rejected the baptism of infants for the same reason that the disciples of Gundulphus did. Those mentioned by Evervinus were wanderers from city to city about the year 1140, on account of persecution, and several of them were burnt at Cologne.

There is no proof, however, that these teachers were Waldenses of Piedmont. Did they not more probably derive their opinions from the Paulicians who retired from oppression under the Grecian yoke, left Bulgaria and Thrace, and removing to Italy, existed in considerable numbers in Lombardy, especially at Milan, and *wandered from thence into France and Germany?*

3. Peter abbot of Clugny, who persecuted to death Peter de Bruys, says that "the seeds of the doctrine sown by him brought forth chiefly five poisonous shoots; the first of which consisted in denying that infants could be saved by baptism, when they are under the age of reason; and that the faith of the parents can be available to those who are not of age to believe." Bossuet, in consequence of this accusation, considers the followers of Peter de Bruys as Manichees; but Dr. Allix, vindicating them, observes, "If he had said that Peter de Bruys had revived the error of the Hieracites*....he would have had more reason on his side, for the

* A sect formed in Egypt in the 3rd century by Hierax of Leontium, an eminently learned bookseller, who thought that children were excluded from the kingdom of heaven, if they died under the age of reason, and had not triumphed in the christian conflict over evil passions to acquire a reward.—*Ed.*

first article comes very near the opinion of the Hieracites, but it is absoluely false that it agrees with the belief of the Manichees. The Manichees absolutely rejected baptism; whereas, if we will believe Peter de Clugny, the Petrobrussians did not look upon it as needless, but only to infants. In a word, Peter de Cluguy attributes to them a kind of anabaptism, which maintained, that infants were not capable of baptism, and that it was only to be conferred upon such as were full grown, because at the receiving of it they were to make profession of their faith for themselves. At this rate we might as well accuse Tertullian, St. Gregory Nazianzen, and Walafridus Strabo* of Manichæism.....This error was not general amongst them, because the disciples of Peter de Bruys

* Tertullian "had some singular notions....In his own private opinion he was for deferring the baptism of infants, especially where there was no danger of death, till they came to years of discretion, but he so argues for this, as to shew that the practice of the church was otherwise." Gregory Nazianzen "thought it better to defer it, till they were about three years old, but in case of danger to give it immediately after they were born."—Bingham's Antiquities, i. 481, 3.

Walafridus Strabo lived in the ninth century, and wrote "*poems, lives of the saints,* and explications of many of the more difficult passages of scripture." Mosheim, ii. 316.

and Henry (of Thoulouse) reject it as a slanderous imputation, and because the malice which appears in the wording of this calumny, is nothing but the effect of that hatred wherewith Peter de Clugny was inflamed against these pretended heretics."

4. There is a treatise against Antichrist, dated 1120, " written," says Morland, " about the time of Peter de Bruys." In that treatise we find these words,—" La terza obra de l'antichrist es que el attribuis la reformation del Sanct Sperit a la fe morta de fora, et bapteia li enfant en aquella fe," &c.—*The third work of antichrist is, that he attributes the renewing of the Holy Ghost to a dead outward faith, and baptizes children in this faith.* This passage, though supposed adverse to infant-baptism, only condemns the notion that the renewing of the Holy Ghost necessarily accompanied the outward administration of baptism to children, although the faith of those who administered the rite were only a dead outward faith. It was levelled, apparently, against the supposed efficacy of the *opus operatum* in every case. There is another passage in the same treatise, which explains more fully why the ancient Waldenses and Albigenses objected, not to infant-baptism, but to the corruptions that had

been introduced in the administration of the rite: "That which is of no necessity in the administration of baptism, are exorcisms, the breathing, the sign of the cross on the breast and forehead, the putting salt into the mouth, ... the anointing his breast," &c. &c. Many other similar minute ceremonies are enumerated.

5. An extract from Raynerius is cited by Dr. Allix, in reference to the followers of Peter Waldo, which contains obvious calumny on some points, blended with an accurate statement of their opinions on others. "They say," observes Raynerius, "that a man is then first baptized when initiated into their sect. Some of them consider baptism of no use to children because they cannot actually believe."

6. An inquisitor, who wrote in the 14th century respecting the colony of the Waldenses (Peter Waldo's disciples) settled in Bohemia, states,—"*Some* of them are in an error concerning baptism, holding, that infants cannot be saved by it; (he that *believeth* and is baptized shall be saved;) but an infant does not believe, therefore is not saved. *Some* of them do baptize; others use imposition of hands instead of baptism."*

* Allix, pp. 191, 223.

7. Leger, p. 332, mentions the case of the nuns of a convent of Mompellier, on the road to Lates, who were burnt, and the convent also, for heresy. He particularly describes the martyrdom of one of those nuns, (Catherine de Suabe de Thoul en Lorraine,) who was previously burnt, (A. D. 1417.) In that convent she had been taught to believe,

1. That the catholic church consists of men and women, who follow the life of the apostles,

2. That the host is not Christ's real body,

3. That auricular confession is unnecessary,

4. That there is no purgatory.

She was therefore condemned "comme hérétique Vaudoise." Amongst other things laid to her charge was the following: "That children, though baptized, are not saved unless they possess faith." Leger cites those circumstances on the authority of "L'histoire des Albigeois recueillie par Jean Chassagnien, de Monistrol en Vallai, imprimée à Genève l'an 1595." This author, Leger observes, "prouve que PLUSIEURS Albigeois, quoiqu'ils n'ayent jamais rejetté le sacrement, ni dit qu'il fût inutile, ont neanmoins estimé qu'il n'étoit pas necessaire aux petits enfans tandis qu'ils n'etoient point en âge pour croire, et qu'il est écrit, 'Qui

aura crû et aura été baptizé sera sauvé, mais qui n'aura point crû sera condamné.' En quoi ils ont suivi Tertullien, qui est de cet avis que le baptême soit differé pour le regard des enfans jusques à ce qu'ils soyent plus grands, et ayent sens et intelligence: Item: de St. Cyprien, et de Gregoire Nazianz. qui ont été d'avis, s'il n'y avoit aucun danger qui pressât le baptême des petits enfans, qu'il fût differé jusqu'à la troizieme année, ou plus outre."*

Whilst probable, however, that some of the Albigenses of France, &c. did object to infant-baptism, it appears that in many instances their objection to the various superstitious ceremonies blended with that simple rite, induced some adversaries to suppose that they objected to the rite itself. It is also evident that not only mistakes and mis-statements, but hatred and calumny also, contributed to implicate the Albigenses on that head; as is farther proved by the following remarks and extracts:—

(1.) "We find the Berengarians exposed to the *calumnies*, which were afterwards imputed to the Patarines and Waldenses. This is evident from the discourse of Guimondus, bishop of

* Leger, pp. 332, 3.

Aversa, (lib. 1. contra Bereng.) where he accuseth them of overthrowing, ... the baptism of infants."*

(2.) At the conference of Alby, held A. D. 1176, it appears from Roger Hoveden's Annals, (cited by Dr. Allix,) that the Albigenses, when accused of being heretics for their opinions on infant baptism, as well as many other topics, considered those accusations as calumny, for they uttered a confession in exact unison with the apostles' creed, and which, on the subject of baptism contained these words, "we believe also, that none can be saved but those that are baptized, and that little children are saved by baptism."†

(3.) Whilst it appears that a variety of opinions prevailed on the subject of baptism amongst the Albigenses, (or sects included by Roman catholics under that denomination,) from the work of Alanus Magnus, (referred to by Dr. Allix,) "Contra Albigenses et Waldenses, Paganos et Judæos," —since in "the 39th chapter he owns that some of those hereticks, whom he opposeth in general, absolutely rejected baptism; these were Manichees; that others denied the efficacy of it to infants, denying original sin; that others again believed it unprofitable to children, and only

* Allix, p. 123. † Allix's Remarks, p. 137.

useful for those of riper years,"—Allix suspects, that Alanus and other polemics engaged in such controversies in consequence of the misrepresentations of others; for William Catel, counsellor of the parliament of Thoulouse, says, that when two heretical preachers, Raymond and Bennet, were accused before the pope's legate of maintaining "that baptism is not necessary to infants, and many other heresies," they disavowed the imputation, and said the witnesses that appeared against them were false witnesses.

It remains to be proved,

Secondly, That the genuine Waldenses of Piedmont, &c. always practised the rite of infant-baptism. The following documents authenticate this opinion.

1. The historian Leger cites the following words from the *Almanack Spirituel*, written in the ancient Waldensian dialect, "Baptism is administered in the full congregation of the faithful, in order that he who is received may be considered by all as a brother and a christian, and that all may pray for him that he may be a christian in heart, as he is outwardly esteemed to be a christian. And it is for this reason that infants are presented at baptism; which ought to be done by those to whom the infants are most nearly related, as parents," &c.

2. Those called Waldenses (or Picards) who were the more immediate followers of Peter Waldo, coincided on this point with the Waldenses of Piedmont; for having emigrated from Picardy to Bohemia, they presented a confession of faith to Ladislaus king of Bohemia in 1508, which was afterwards amplified and presented to Ferdinand king of Bohemia in 1535, in which this language occurs, "Likewise they teach that children are to be baptized unto salvation, and to be consecrated to Christ, according to his word, 'Suffer little children to come unto me and forbid them not, for of such is the kingdom of heaven.'"

3. That the practice of infant-baptism prevailed amongst the Waldenses of Piedmont, is farther evinced by a brief confession of faith, made with general consent by the ministers and heads of families of the churches of the valleys of Piedmont, assembled in Angrogne the 12th of September, 1532.

Art. 17. is as follows, "Concerning the matter of the sacraments, it hath been determined by the Holy Scripture, that we have but two sacramental signs left us by Jesus Christ, the one is baptism, the other is the eucharist, which we receive, to shew that our perseverance in the faith is such as we promised when we were

baptized, being little children, and moreover in remembrance of that great benefit given to us by Jesus Christ, when he died for our redemption and washed us with his precious blood."

4. A confession presented in 1556 to the parliament of Turin contains these words, "Those also greatly err who keep off little children from holy baptism."*

5. The modern Waldenses of Piedmont, who inherit the names of their martyred forefathers, uniformly practise infant-baptism, and there is every reason to think that they have preserved in this instance the ancient custom of the Waldenses.

The Editor hopes that these quotations satisfactorily prove, that the rite of infant-baptism is sanctioned by the ancient church of the Vaudois of Piedmont,—the only church in the western Roman empire that can lay any claim to having inherited without interruption the doctrines of the primitive church: all the churches of christendom, in the west,

* Leger observes, that, till the year 1630, (when the plague carried off most of their ancient Barbes, who were succeeded by French protestant pastors,) the Waldenses practised Trine aspersion, viz.—they sprinkled the child's forehead three times, in the name of the Father, the Son, and the Holy Ghost.

having, at an earlier or later period, submitted to the sway of the Roman pontiff, and ignominiously adopted his decrees, however unscriptural and absurd, with the single exception of the Waldensian community.

If some persons in France, or elsewhere (who were classed in common language under the general name of Waldenses or Albigenses,) were averse to infant-baptism, their opinions no more prove that the great body of the Waldenses or Albigenses harmonized with them in sentiment, than the existence of antipœdobaptists in the present age, (who are classed under the general name of Protestants,) proves that the great body of Protestants are now, or were at the era of the Reformation, opposed to administering the rite to infants.

P. 450..... "*Episcopos, presbyteros, et diaconos.*"—It seems requisite in this place to examine what form of church-government has prevailed amongst the Waldenses at different periods.

1. With respect to their ecclesiastical polity before the era of the reformation, their historian Leger remarks, —"That previously to the 7th century, it would be absurd to ask for proofs of the apostolic succession of the Vaudois churches;" and he proceeds to say,—"That

person would certainly expose himself to contempt, who wished to persuade any poor people that they are not of the race of Adam, because they are unable to make it appear by a constant succession from father to son, that they are his descendants; and he who would draw the inference, that they must either have fallen from the clouds, or that, like mushrooms, they sprang up in one night, or that they must be altogether a new species, would rather be considered a ridiculous than a profound character; for, learning from the word of God that the whole human race is of one blood, and finding the human nature in themselves as well as others, it is inferred, that without doubt they have the same common origin. So also, since the Holy Scriptures declare that the true church is the same from the beginning of the world, and that all those who maintain the true faith that it teaches us are its legitimate children; the Vaudois, proving beyond contradiction that they have always professed, and still profess this same faith, are such without contradiction; since the true succession of the church is not merely a local or a personal succession, but that of faith and sound doctrine; as the Holy Spirit himself informs us in Rom. iv. 9, 11. Mark iii. John viii. &c.: and since, as Gregory Nazianzen said in his funeral oration for

Athanasius,—"All those who follow the faith of Abraham are the true children of Abraham."

He afterwards shews, that whilst they maintained pure doctrine, all the Italian churches, (the Roman and others,) had true succession from the apostles and their followers, &c.;—that Rome becoming gradually corrupt, and resisting the remonstrances of other churches, the Vaudois separated,—yet did *not interrupt succession*, but preserve that genuine antiquity from which Rome had departed;—just as the Jews who embraced christianity did not interrupt the succession of the true church, but preserve truth, when they differed from the unbelieving Jews who embraced traditions;—as Jerusalem and Judah had also previously done when the ten tribes became idolaters.

Claudius bishop of Turin successfully opposed the progress of superstition in the 9th century; and the Waldenses of Piedmont, whose territory lay within his diocese, subsequently preserved the sacred doctrines for which he contended. When the see of Turin became the seat of superstition, and fell under the control of the church of Rome, the Waldensian pastors and people could of course no longer profess subjection to its authority. Those pastors were reduced to the alternative,

of countenancing what they believed to be the pernicious, antichristian errors of the church of Rome, or of perpetuating primitive christian truth, and governing their churches independently of the authority of the see of Turin and that of Rome.

A fair discussion of the question of church-government among the Waldenses, will require however fuller consideration.

1. It has been already shewn,* that the church of Rome possessed originally no authority over the dioceses into which the christian world was divided in the reign of Arcadius and Honorius. Now the Waldenses were subject to the bishop of Turin. The bishoprick of Turin was included in the province of the Cottian Alps. The province of the Cottian Alps belonged to the Italick diocese, and Milan was that metropolis of the Italick diocese to which the province of the Cottian Alps was subject. As long then as the diocese of Italy was independent of the pope, so long were the Waldenses likewise independent; and if it could be shewn that any of the bishops of Turin acknowledged the pope's supremacy after the age of Claudius of Turin and before the archbishop of Milan acknowledged it, this would only prove that those

† pp. 344—348.

bishops had opposed the authority of their metropolitan. It becomes an interesting question then,—at how late a period did the archbishop of Milan still cease to acknowledge the supremacy of the pope? This shall be now explained. In the 11th century Nicolas II. sent Peter Damian as one of his legates to Milan, to induce the clergy to submit to the interference and decrees of Rome respecting celibacy, &c. The clergy persuaded the people to contend that the church of Milan was not subject to Rome,—*non debere Ambrosianam ecclesiam Romanis legibus subjacere, nullumque judicandi vel disponendi jus Romano pontifici in illa sede competere.* Peter Damian, however, succeeded by artifice in inducing the archbishop Wido and the clergy to submit to a penance, and receive those decrees of the second council of Nice in favour of image-worship, which Milan had, like France Germany and Spain, rejected at the council of Frankfort. After Damian's departure, the archbishop Wido and his clergy regretted their pusillanimity, and, supported by the nobility, re-asserted the right of the clergy to marry. The consequence was, that some of the clergy and people, headed by Landulfus Cotta the prefect, and Arialdus a deacon, arose in favour of the pope's pretensions; whilst many adhered to the archbishop,

the nobility, and the married clergy, who met for worship in a quarter of the city called Pataria. This Dr. Allix thinks "the original of the name of Patarines." . . . a nickname given also to the Waldenses, "because the Waldenses were those *Subalpini* in Peter Damian, who at the same time maintained the same doctrines in the archbishoprick of Turin."* These events happened in the 11th century, at which period, it therefore appears, the church of Milan, including the Waldenses, avowed that independence of Rome, which Angilbertus,† archbishop of Milan, and his successors, had before maintained, in opposi-

* That the clergy of the church of Turin coincided with the Patarines of Milan at this period, appears from the same Peter Damian's letter to Cunibert the archbishop, in which he acknowledges that "they were sufficiently brought up in learning; ..... that they shone as a conspicuous senate of their church ..... but that he was told those clergymen were married." They did not receive with implicit submission the pope's dictates, since "they defended themselves by the authority of the Holy Scripture, and opposed councils to councils."—*Allix*, pp. 243. 4.

† Angilbertus was the contemporary of Claudius of Turin, and like him esteemed by Lewis the Meek. His opposition to the pretensions of Rome kept the churches of Rome and Milan at variance for 200 years. As late as A. D. 1125, Anselm, archbishop of Milan, refused to receive the pall from pope Honorius II. lest the church of Milan should be considered subject to that of Rome.

tion to the decrees of the popes and the intrigues of those emissaries who sought to bring it into subjection. Whether archbishop Wido's party, (who advocated the marriage of the clergy,) or their opponents, were the original Patarines,* it is evident that a body of episcopal clergy at Milan, with the archbishop at their head, and who coincided with the Waldenses, resisted the pope's unscriptural decrees in the 11th century. Godfrey, the successor of archbishop Wido, resisted pope Gregory VII. also, maintaining that the right of investiture belonged to the emperor, not the pope. The ordination of the Patarine and Subalpine (Waldensian) pastors, by regularly authorized bishops, is therefore clear up to that period.

From that period, regardless of the sanction of Rome, and that of any bishops who prostrated themselves to its pontiff, they propagated their tenets throughout Europe. This we find a matter of accusation in a decree of pope Lucius III. in 1215, against "the Cathari, Paterines, poor men of Lyons, &c. who assumed a right to preach, unauthorized by the apostolic see, and the bishop of each place."

From the date of their separation, in fact, from the church of Milan,—or rather preserva-

* See note pp. 365, 6.

tion of the ancient discipline, when Milan became the seat of error,—the Patarines claimed a right, sanctioned by the practice of Rome and Milan,*—that of electing their own bishops.

If the Patarine and Waldensian bishops were censured for propagating their pure, primitive religion in the Roman catholic dioceses in different parts of Europe, they might assert that they assumed no new power, since "Gregory Nazianzen says of Cyprian, that he was an universal bishop; that he presided not only over the church of Carthage and Africk, but over all the regions of the west," &c. They might cite the example of Athanasius, who, "When the church was in danger of being over-run with Arianism ..... made no scruple to ordain in several cities as he went along, though they were not in his own diocese," and might add, "That in cases of pressing necessity where the interest of God was to be served, every bishop had power to act in any part of the church."†

* The bishop of Rome is uniformly elected by the cardinal priests, and deacons, of Rome. In early times the people took part in the election. The election of Ambrose to be bishop of Milan, by the common suffrage of clergy and people, is a well known fact.

† Bingham, vol. i. b. ii. ch. v.

Numerous documents concur to prove that the Patarines and Waldenses preserved the episcopal office in after-ages, in their system of ecclesiastical polity. "In an ancient abridgment of the opinions of the Waldenses, recorded by Wolfius, (Lect. Memor. ad ann. 1160.) they absolutely deny the pope's primacy over all churches; neither do they hold that any other orders ought to be retained in the church but those of priests, deacons, and bishops.*" Dr. Allix farther cites Matthew Paris, (ad. ann. 1234,) who speaks of a bishop of the Patarines in Cremona, who was deposed;—"Raynerus, who lived in 1250, as acknowledging that they had their bishops in Lombardy, (cap. v.) *Lombardiam intrantes visitant episcopos suos*,—when they come into Lombardy they visit their bishops;—and Claude Seyssel, (bishop of Turin,) as writing thus respecting the Waldenses, "Those whom they judge to be the best amongst them, they appoint to be their priests, to whom upon all occasions they have recourse, as to the vicars and successors of the apostles."

A treatise entitled "Origo Valdensium," which relates the proceedings of Albertus de

* Allix's Remarks, p. 239.

Capitaneis against them, affirms, that "Formerly the barbes used to be created by their great master, or cathedral-man in the city of Acquila* in the kingdom of Naples." Leger however, does not consider this a credible statement.

Leger remarks, that until a convent was built in the valleys in the 14th century, and the abbey of Villar (built in 1228,) was given in 1444 to the inquisitors, (Benedictines,) there were no spies sent by Rome to harass the Vaudois; moreover that the parish priests and curés in the Vaudois territory taught frequently the same truths as the barbes; he adds, "There were even others who, retaining their titles and mitres, taught the truth freely to their parishioners, so that, as there were many priests of this description whom the barbes or pastors of the true protestants (bearing with their weakness) embraced as brethren, it hence arose that their pastors assumed with equal readiness the name of priests, of pastors, of barbes, and even of bishops."

Reinerius the monk, cited by Leger,† says "of

* Is it probable that Aquileia, the ancient metropolis of Venetia and Istria, (a province in "the diocess of Italy,") is intended? Dr. Allix shews that the bishops of Aquileia resisted the pope's supremacy.—Allix's Remarks, pp. 24. 47—52, &c.

† Hist. p. 199.

the barbes, "that they had always amongst them some chief pastor, endowed with the authority of a bishop, with two coadjutors, one of whom he called his eldest son, the other his younger; and that besides these he had a third who assisted him in the quality of deacon." He adds that "this bishop ordained other pastors by imposition of hands." Leger states farther* respecting these barbes, that as many as one hundred and forty met formerly in the valley of Pragela. Unprovided like the modern Waldenses with commodious temples, they were accustomed to preach in summer on the higher Alps, in winter in their own houses, when the snow prevented the approach of enemies.† These barbes cultivated the sciences, and excelled in medicine and surgery; yet, either from choice or necessity, learned, like St. Paul, a trade.

The discipline of the ancient Waldenses is farther explained by Leger, as follows: "On the last Friday of every month the conference, (le Colloque,) of the Valley of Lucerne is held; and every first Friday of the month that of Perouse and St. Martin. It consists

* Hist. p. 202.

† Their condition, in fact, resembled that of the primitive christians, who for a long period were not permitted to build places of worship.

of all the pastors, and one or two elders of every church. Each church receives the conference in its turn; each pastor preaches also in his turn. In those conferences they deliberate on all those disputes that the consistories had not settled; so that nothing was to be brought before the general synod, except in the way of appeal from the conferences."

The ancient discipline of the Vaudois (as contained in old authentic documents, in their ancient language,) states, that "those who were to be received as pastors were required to learn by heart all the chapters of St. Matthew and St. John, and all the canonical epistles, and a good part of Solomon, David, and the prophets ..... Amongst other powers which God hath given to his servants, is this, that they may choose rulers of the people, (*Regidors del poble,*) and presbyters in their offices, (*preires en li lors officis,*) according to the diversity of the work in the unity of Christ." Titus i. 5. is referred to as authority for doing this.

Leger, when describing the ordination of the candidates (or proposans) states, that "if found worthy by the pastors and elders deputed, the moderator has them placed on their knees before him, and by imposition of hands on the

head, implores the abundant gifts of the Holy Spirit."

The Barbes propagated their religious tenets in France and other countries. Matthew Paris, whom M. Peyran cites,* observes that "the Waldenses had obtained such footing in Bulgaria, Croatia, and Dalmatia, that they had induced *several bishops* to join them; that Bartholomew of Carcassonne even ordained new bishops there, and formed churches, A. D. 1220; whilst bishops were also ordained in Spain to preach their doctrine."

The plague having carried off all the Waldensian pastors of Piedmont except two (Gillio, and Grossi), A. D. 1630, recourse was had to the French protestant church, and that of Geneva, to supply their churches. Till that time the pastors preached in Italian, which was supplanted by French. "The new pastors," (observes Leger,) "accustomed to less severe discipline, were unwilling to allow the moderator of the Vaudois churches to visit the churches annually as heretofore. This annual visitation was made in company with the assistant-moderator and an elder, (*ancien*); the moderator, (or his assistant-moderator), preaching in each

* P. 98.

church, remonstrating upon discovering any faults, and informing himself accurately respecting the doctrine and conduct of each pastor, listening for that purpose to the representations of both the consistory and the people. The result of this visitation he afterwards reported to the synod, usually held in the month of September."*

2. The Waldensian pastors of Piedmont were on terms of communion with the Albigenses of France, who, like the Patarines of Milan and Waldenses of Piedmont, had a succession of christian pastors, who preserved regular ecclesiastical polity, and christian doctrines quite opposite to those of the modern church of Rome. This shall be now proved.

Irenæus, a disciple of Polycarp bishop of Smyrna, was sent to France, and became a priest and afterwards a bishop of Lyons. He blamed the Gnostics for imitating the heathen, because they had images of Christ. Hilary, bishop of Poic-

* Since the moderator ordained pastors and visited the churches, exercising an episcopal superintendence, it is evident that his office was regarded by the Waldenses as that of a bishop. The term moderator is not one of inferior but of high import; and the bishop of Pinerolo in his charge of 1818, styles the pope, "Souverain modérateur de la discipline générale dans toutes les églises particulières," as well as "Evêque de Rome."

tiers, who lived in the fourth century, believed that Peter's confession that Christ was the Son of God, was the foundation-rock of the church; —not that St. Peter himself was;—*Unum igitur hoc est immobile fundamentum, una hæc est felix fidei Petra, Petri ore confessa, Tu es filius Dei vivi.* These, as well as other bishops of the French church, (referred to by Dr. Allix,) entertained very different opinions from those now taught by the church of Rome.

In the sixth century, image-worship beginning to prevail, Serenus, bishop of Marseilles, broke the images to pieces. In the year 633, a Council was held at Toledo, at which Silva bishop of Narbonne attended in the name of the bishops of Gallia Narbonensis. In the Confession of Faith at this Synod, "there was not so much as one word.....of all those articles, which the church of Rome imposeth upon those of her communion, as an addition to the primitive faith."

The Gothic Liturgy then in use in some parts of France, has been shewn to be essentially different from the modern Roman Liturgy;* Gregory VII. on this account tried to suppress it. In the eighth century the bishops of Aquitaine and Provence attended with others at the council of Frankfort, and condemned the de-

* Allix, p. 60—72.

crees of the second council of Nice respecting image-worship. At the Synod of Paris in 824, the bishops of Aquitaine and Narbonne censured the sanction given to image-worship by Pope Adrian and Pope Paschal. In the same century Agobard, archbishop of Lyons, published a work, "*De Picturis et Imaginibus.*"

In the year 876, the bishops of Aquitaine and Narbonne, met in council at Pontyon, and successfully resisted the attempts of Pope John VIII. to subject the bishops of France and Germany to the archbishop of Sens, as their primate, and as his vicar. In the tenth century, Gerbertus, archbishop of Rheims, (afterwards Pope Sylvester II.) disallowed the arrogant claims of the popes, and contended that "all who are priests have received the keys of the kingdom, in the person of St. Peter."

About the year 1010, a sect who were (whether truly or calumniously) called Manichees, driven from Greece by the emperors of Constantinople, appeared in Aquitaine; but Dr. Allix has ably shewn that the dioceses of Narbonne and Aquitaine, where some of those eastern Manichees took "refuge, did never quit the faith or worship of their ancestors." For (1.) at the synod of Gentilly, the bishops of Aquitaine opposed the use of images; (2.) the homilies of Bede, which, with those of Am-

brose, Augustine, &c. were read by the pastors of France to the people, oppose the tenets of Rome respecting the Lord's supper; (3.) the opinions of Alcuin, of Theodolphus bishop of Rome, and of Rabanus Maurus archbishop of Mentz surnamed the light of France and Germany, were highly esteemed,—though contrary to the modern sentiments of the church of Rome.

At the time that Berengarius opposed the error of transubstantiation, Gregory VII. sent his legate to subdue christian churches under his dominion, required the bishops of France to profess fidelity to the Roman See, and altered the ancient Liturgy. These innovations occasioned the resistance of many of the clergy and people; whilst numbers of the married clergy were deprived of their lawful functions wherever the power of Nicholas II. and his successors could prevail against them. Hence, it came to pass that clergy were opposed to clergy;—the clergy who preserved ancient truths and liberties to those who admitted the authority and innovations of Rome. At this time, (the commencement of the twelfth century,) Peter de Bruys, a priest, appeared as a reformer,—a preserver of doctrines,—in the dioceses of Arles, and Embrun, and in Gascony. Henry of Tholouse, a monk, followed his steps. Both had great numbers of adherents;—so that the council of

Tours, held in 1163, laments the prevalence of what it terms heresy in the neighbourhood of Tholouse and in Gascony; as the archbishop of Narbonne complains in his letter to King Lewis VII. of its abounding in his diocess. These Albigenses, when arraigned at the council of Alby in 1176, proved by their Confession of Faith, that so far from being Manichees, &c. they maintained the doctrines of primitive christianity as taught in the apostles' creed.

Roger Hoveden, (cited by Dr. Allix,) having mentioned Raymond Baimiac and Bernard Raimond, Albigensian pastors, gives us an account of a letter of Henry abbot of Clairvaux, who, lamenting the corruption of Tholouse by these arch-hereticks, adds,.... "Yea so far had this plague prevailed in the land, that they had not only made to themselves priests and bishops, but had also their evangelists who....had copied to themselves new gospels" &c. Dr. Allix adds,

"Peter Monk of Vaux-Cernay owns that the Albigenses had their teachers, whom they called bishops and deacons.....We find in Matt. Paris a letter of the bishop of Porto the pope's legate ...written in the year 1223,.... where he mentions one Bartholomew of Car-

cassonne, a bishop of the heretics, who had ... created bishops in the south of France;—

"*Sedem et locum concessit in villâ quæ Perlos appellatur, et seipsum transtulit in partes Tholosanas . . . Ipse etiam inter alias enormitates creat episcopos, et ecclesias perfidè ordinare intendit.*"

The Lollards, or disciples of Wicliff became so numerous after the year 1389 that their preachers began, like bishops, to ordain priests.*

(3.) Peter Waldô† appeared in the year 1160 as a reformer at Lyons, (where the clergy had deserted the doctrines taught by Irenæus, Agobard, &c.) assisted by the priest Stephanus de Evisa. The Lyonnese branch of the Waldenses, driven from Lyons, retired to Dauphinè, Picardy, and Bohemia. Of Peter Waldo, Peyran has already observed,‡ "Au lieu de sept ordres il n'en recevait que trois, l'épiscopat, la prêtrise, et le diaconat."

Costelecius states in a letter to Erasmus,§ in 1519, with respect to the Picards settled in Bohemia, (originally disciples of Peter Waldo,)

* pp. 98. 99. 112.

† "Valdeo civi Lugdunensi, in loco dicto Val Grant moram faciente," says one of the inquisitors.

‡ P. 40.

§ Coloniez's Clar. Viror. Epist. Singular.

"They elect unlearned laymen who have wives and children, to be their bishops and priests."*

The episcopacy of the church of the "United Brethren" proves that the Lyonnese Waldenses, who were intimately connected with the Waldenses of Piedmont, &c. had secured episcopacy. Commenius, a bishop who survived a severe persecution in Bohemia, published a work in 1644 in which he states that part of the followers of Huss (the Calixtines) having been enticed to return to the church of Rome, on being allowed the cup in the sacrament, others of the Hussites formed separate assemblies in 1457. These Hussites (called "United Brethren,") being informed that some of the Waldenses, driven out of France with one or two of their bishops, had settled on the confines of Austria, sent deputies to request their advice. "And forasmuch as the said Waldenses (observes Commenius) declared that they had lawful bishops amongst them, and a lawful and uninterrupted succession from the apostles themselves; they very solemnly created three of our ministers bishops, conferring upon them the power of ordaining ministers, though

* The Waldenses arrived in Bohemia in 1176, and settled at Satz and Laun on the river Eger.

they did not think fit to assume the name of bishops, because of the antichristian abuse of that name, contenting themselves with the name of elders."*

Michael Bradazius, minister of Zamberg, a Calixtine clergyman, was one of the three consecrated by Stephen the Waldensian bishop and his colleague. Stephen dying afterwards as a martyr at Vienna, Matthew of Kunewalde was consecrated a fourth bishop. The "United Brethren" retain to this day the episcopacy thus received through the Waldenses.

King Charles II., archbishop Sancroft, and Dr. Compton, bishop of London, gave their sanction to an "Address of the ancient church of the Brethren to the church of England," which stated that the Bohemian church had been free "for almost 700 years, from the encroachments of the Roman see;"—that the church of the "United Brethren" was its offspring; and that "this fraternity, the heiress of

* The bishops of the brethren in Poland styled themselves *Seniors*, after the synod of Xians, A. D. 1560. Bingham, in his Antiquities, (vol. i. b. 2. ch. ii.) describes bishops as having had different appellations in the first ages, amongst other titles being styled "Presidents or Provosts,"—"Chief Priests,"—summi sacerdotes, pontifices maximi,—"Papa, father, or pope,"—"Episcopus episcoporum, bishop of bishops," &c.

the truly ancient faith,.....preserved the succession of episcopal orders."

The church of the "United Brethren" has been more recently acknowledged by the British legislature as an "Antient Protestant Episcopal Church."* "The existence, and the deplorable condition of this episcopal church in Poland,' were so well known in England, that an *order of the privy council* was issued on the 10th of March, 1715, 'for their relief, and for preserving the remainder of the said episcopal churches in Great Poland and Polish Prussia.' This order of the council was granted, 'upon the humble petition of the bishops and clergy of the reformed episcopal churches, first settled in Bohemia, and since forced, by the persecutions of their enemies, to retire into the greater Poland and Polish Prussia;' and obtained for them 'upon a representation made to his Majesty by Dr. William Wake, archbishop of Canterbury, and Dr. John Robinson, bishop of London.' Archbishop Wake did not act herein merely as a humane christian without enquiry. He wrote to Dr. Daniel Ernest Jablonsky, dean of the chapel of the King of Prussia, and eldest bishop of the Unity at that period,

* Act 20 Geo. II. cap. 41.; and Act Geo. II. cap. 30. passed in 1748 and 1749.

desiring an account of the churches of the brethren, to which Dr. Jablonsky gave him a full and satisfactory answer, proving their episcopal succession, and showing the former flourishing, and the present distressed, state of their churches. This deduction was printed by Dr. Pfaffius, chancellor of the university of Tubingen, in his book *De Successione Episcopali.*"*

With regard to that branch of the church of the "United Brethren," settled in Herrnhut, and sometimes called Moravians, the late archbishop Potter said, "That no Englishman, who had any notion of ecclesiastical history, could doubt of their (episcopal) succession." When the committee of the associates of the late Dr. Bray for propagating christianity among the negroes, waited upon his Grace, to request his opinion concerning the church of the Moravian brethren, archbishop Potter replied, "that they were apostolical and episcopal." The same prelate addressed a congratulatory letter, dated 4th Aug. 1737, to count Zinzendorf, commencing thus, "*Viro admodum reve-*

* Cranz's Hist. of the Brethren, (English editor's preface.) The names of the bishops consecrated from A. D. 1467, when Bradazius was consecrated by Stephen, bishop of the Waldenses, to A. D. 1735, when David Nitschmann was consecrated by Dr. Jablonsky at Berlin, may be seen in Cranz's Hist. pp. 77—82.

rendo,-domino Nicolao Ludovico, Moraviensi Episcopo, Joannes Cantuariensis, S. P. D." "*Sanctam illam, vereque illustrem (quibuscunque forte tenebris jam sit involuta) Moraviensem cathedram, &c.*" and concluding as follows, "*Precibus me tuis, oro, vicissim adjuves; coepiscopis autem tuis, totique cui te Deus præesse voluit christiano gregi, salutem nomine meo impertias.*"

P. 451. "*Hanc fidei professionem non accepimus à Valdo Lugdunensi, nec à Luthero, nec à Calvino, sed eam tenuimus ab antiquissimis temporibus, à patribus nostris, qui eam acceperant ab avis, atavis, ... In eâ vivere volumus, in eâ perseverare usque ad finem, parati perferre cruciatus,*" *&c.*

It has long been an interesting but intricate question—Who are the persons described by St. John in Rev. xi. as the TWO WITNESSES? As the Waldenses have been usually considered eminently, if not exclusively the witnesses intended, it seems necessary to add a few remarks on the subject, and the strong language of the Waldensian Confession in page 451 furnishes an apt occasion for doing so; but as the testimony borne by these witnesses implies the existence of a tyrannical power and of antichristian errors against which their testimony

is borne, it seems previously necessary to offer a few cursory remarks on the character of the Antichrist foretold by St. John, whom both the ancient Waldenses and later writers have considered to be the bishop of Rome.

1. St. John, having intimated that even in the apostolic age there were "many antichrists,"—heads of sects and heresies opposed to Christ's person and truth,—clearly foretels the future appearance of an enemy of Christ and his church, who, predicted by other writers under another name,* would be entitled by awful pre-eminence to the name of Antichrist. Since Mohammed has been thought by some, the pope by others, by others modern infidelity, the great adversary thus described, it may be well to state St. John's characteristics of this gigantic foe, and then examine how far they correspond with the marked features of mohammedism, popery, or modern infidelity.

The characteristics are these,—he "denieth the Father and the Son,"—"He confesseth not that Jesus Christ is come in the flesh."

(1.) That these marks exist in the system of atheism and infidelity that appeared in France before and at the revolution, can admit

* 1 John ii. 18.

of no doubt; it was strictly, and even avowedly antichristian, and seemed partly to fulfil the prediction of St. Peter.* But this evil however portentous is likely to be but of short duration, and is already on the wane.

The revolution in France was a sudden explosion of the combustible materials that existed in that country;—an eruption, so to speak, that indicated the diseased state of the body politic; but France soon resumed its character as a Roman catholic kingdom. Napoleon himself, an offspring of the revolution, entered into a Concordat and re-established popery. The principal and dreaded antichrist, is more likely to be an adverse power that has existed twelve centuries, since such a power is expressly foretold, than one that expired in twelve years.

(2.) The bishop of Pinerolo alludes in his "Lettre Pastorale,"† to the notion circulated by schismatics that "the pope is antichrist, or satan let loose," (*délié sur la terre.*) Leger fell into the error of supposing that popery, as displayed in its true features in the 11th century, was not only the full manifestation of antichrist, but the accomplishment of the prophecy (Rev. xx. 7—10.) that satan would be let loose to deceive the na-

* 2 Peter iii. † P. 219.

tions; whereas the millennium is to precede; and the first thousand years after the birth of Christ were certainly not years of millennial happiness.

That the pope maintains doctrines, and enforces practices, dishonorable to the Father and the Son, is too obvious to an intelligent christian. It is only necessary to refer for proof to the use of images, the adoration of saints, the efficacy of pilgrimages, the existence of purgatory, and the recourse to the virgin Mary's mediation in language only suitable to Christ the mediator; all which so powerfully withdraw the minds of Roman Catholics from worshipping God "in spirit and in truth," and from relying solely on the merits of the only Saviour Jesus Christ. That the pope is the "man of sin" described by St. Paul in his second epistle to the Thessalonians, has been shewn with overwhelming evidence by bishop Newton. His being enthroned on the high altar at St. Peter's, and there receiving the homage of the cardinals; his assumption of divine attributes,—infallibility, power to forgive sin, &c. too accurately point him out as the apostate who would "sit in the temple of God, shewing himself that he is God," whilst the false miracles, ("signs and lying wonders,") that have been invented in every

age to support the false doctrines of the church of Rome, complete the accomplishment of the prophecy in his person.

When Gregory I. considered the assumption of the title "universal bishop," as opposition to "the shepherd and bishop of our souls," and a mark of antichrist or his precursor, ("*Ego fidenter dico, quod quisquis se universalem sacerdotem vocat, vel vocari desiderat in elatione sua antichristum præcurrit,*") how little did he expect that a successor (Boniface III.) would obtain that very title!—a title which the bishop of Rome has enjoyed above 1,200 years.....What would Gregory have thought of a bishop crowned with a triple crown,—the Lord's table his footstool?

(3.) If the pope has *virtually* denied the Father and the Son, Mohammed has done so *literally*. The deity of the koran is not God the Father, the first person in a Trinity, as revealed in the Bible. The divinity and proper incarnation of Christ the koran pointedly condemns. The Turkish liturgy echoes to the koran, "Far be it from thee as they (the christians) affirm,"—that thou shouldst be a Father and have a son. This liturgy, it appears, is addressed to "Rabbol Maïzza," or the "God of forces," —a circumstance that strengthens the opinion that the prophecy of the blasphemous king who

honours the God of forces, (Mahuzzim) in the eleventh chapter of Daniel, does not refer to the pope but to Mohammed. The abruptness of the language (Dan. xi. 36.) appears to denote that this king had been previously described; —probably in Dan. viii. 9—14, which an able author,* has shewn to be rather descriptive of Mohammed than the pope.

Bishop Newton observes, "Ezekiel (xxxviii. xxxix.) and Daniel (xi. 44, 45.) have given some intimations, that the Othman empire shall be overthrown in opposing the settlement of Israel in their own land in the latter days." As this passage (Dan. xi. 44, 45,) is part of the prophecy respecting the blasphemous king, bishop Newton's remark almost amounts to an admission that this king is Mohammed, (and his line of successors) although that prelate's hypothesis is that of Mede and others, that the prophecy in Dan. xi. 36—45 refers to popery, and that the word Mahuzzim refers to angels, and saints as *protectors*,—tutelar deities.

The truth is that a striking resemblance may be traced between the antichristian systems of popery and islamism; the chief of each having assumed the functions of a king and priest; and the more we trace that resem-

* Rev. G. S. Faber.

blance, the more shall we be induced perhaps to regard Antichrist as a formidable Colossus, and adopt dean Prideaux's opinion, that "Antichrist seemed to have set both his feet on christendom together, the one in the east, the other in the west."

2. Against the enormous tyranny, and numerous errors, which would prevail in the christian church,—but especially in the west,—two Witnesses are described as entering their protest. An author just referred to, to whom the christian church is under great obligations for many elaborate works, (Rev. G. S. Faber) has expressed his opinion that the two witnesses are the Waldensic and Albigensic churches. It may be objected to this theory however, (1.) That the Patarines, the Lollards, and others, seem equally entitled to be denominated witnesses; (2.) That the Albigenses have not existed as a permanent and distinct body to bear testimony during the 1260 years. Bishop Newton's more comprehensive view of the subject seems far preferable. That prelate, after stating that two witnesses are selected as the competent number, according to Deut. xix. 15. Matt. xviii. 16. and in allusion to Moses and Aaron, Elijah and Elisha, Zerubbabel and Joshua,—who protested against tyranny and idolatry, and pre-

served and propagated the light of true religion,—instances numerous witnesses against the encroachments and errors of Rome,—amongst others, archbishops and abbots, but particularly the Waldenses, the Albigenses, the Lollards, the Hussites, and the Reformers of the 16th century. According to this view the Waldenses were pre-eminently, but not exclusively those witnesses who were to protest against the corruptions that would disfigure christianity,—especially within the limits of the western Roman empire—during the calamitous period of 1260 years.

CONCLUSION.

At the close of a volume composed of distinct treatises, but treatises which severally tend to one point,—the defence of truth and its adherents,—the exposure of error and its advocates;—a volume which includes, to some extent, from its very nature, biography, and history, argument, and illustration,—and where the late moderator has not forgotten, it is hoped, the temper of the christian, in any vain display of his skill as a polemic;—his editor may perhaps be permitted to compare his own inferior occupations and researches to those of the tourist, who, penetrating to the farther districts of Italy, looks around with delight at the villages and vineyards that surround Vesuvius; ascends—not without some diligence and labour—to the summit to view its hideous crater; or visits affecting monuments of its former destructive effects amidst the ruins of Herculaneum or Pompeii....For the historical documents of the Waldenses present equally mournful memorials of tremendous visitations from the Vatican, as from a volcano; whose anathemas and

armies, like lava, laid waste the possessions, and destroyed the lives of unsuspecting and unoffending victims.

It was not, however, the object of the moderator, in his address to dignitaries of the church of Rome, nor is it his editor's object in superintending the publication, to awaken any feelings of hatred and revenge in the breasts of christians of the present generation, on account of the atrocities of generations that are past. In the name of the author,—now no more; and on his own behalf, he would disclaim the slightest intention to perpetuate feelings so repugnant to the spirit of christianity, so injurious to the peace of the community, and so hostile to the investigation of truth.

But whilst christians ought never to appear in array against each other with sanguinary intent, like the gladiators in an amphitheatre; nor for ostentatious display as at a tournament in an age of chivalry; it is their bounden duty to contend,—yet always with meekness, candour, and benevolence,—for "the faith once delivered to the saints."

The christian religion having, like the Roman empire, lost much of its ancient lustre, the Waldenses seem to have been eminently the depositaries of the true faith during a series of ages, when the darkness of error had overspsead all

the Gothic kingdoms. They were,—as we have just attempted to prove,—WITNESSES for God and his holy truth.

Roman catholics will not admit this assertion to be correct; but contend that the church of Rome is properly the one holy, catholic, and apostolic church,—and that it is distinguished from others by these four characteristics:—(1.) Apostolic origin, &c.; (2.) Sanctity; (3.) Unity; and (4.) Universality, or catholicism.* Are these the criteria by which we are to

* *Per qual ragione la chiesa si dice apostolica?*

Primo, perchè è stata fondata col mezzo degli apostoli; Secondo, perchè è governata dai successori degli apostoli; Terzo, perchè la di lei dottrina è quella degli apostoli.

Perchè la chiesa si dice Santa?

Perchè ha il capo invisibile, ch'è Cristo, Santo, e perchè ha molti membri Santi, la fede, la legge, ed i Sacramenti Santi.

Qual è il terzo segno della vera chiesa?

Dee esser cattolica, che vuol dire universale.

Perchè si chiama universale?

Perchè ella è estensibile a tutti i luoghi, a tutte le nazioni, ed a tutti i tempi.

Chi ci insegna, che Gesù Cristo ha instituito una sola chiesa?

Gesù Cristo istesso, che parla sempre di un solo ovile, e di un solo pastore.

In che consiste questa unità?

Consiste in questo, che dee avere una stessa fede, gli stessi

determine whether a church has adhered to, or apostatized from the primitive faith?—Then it becomes an interesting point to ascertain whether the church of Rome, or the Waldensian church, can produce the fullest proof that it possesses them. As the contents of this volume may enable the reader to decide that question impartially and satisfactorily, it appears desirable to concentrate the rays of evidence scattered through its several pages, and present the argument with full force to the mind.

1. DOES ROME POSSESS THE ATTRIBUTES SHE ASCRIBES TO A TRUE CHRISTIAN CHURCH?

(1.) With respect to apostolic origin, the church of Rome stands on the same footing as Antioch, Damascus, Ephesus, and other cities which were founded in the time of the apostles, and by their efforts or those of their fellow-christians. They were all daughter-churches of the principal and parent church,—the fountain-head of religious knowledge—the church of Jerusalem. The church of Rome appears to owe its origin to those "strangers of Rome, Jews and proselytes," who were at Jerusalem on the

sacramenti, ed un sol capo.—*Catechismo ad uso della Diocesi di Pinerolo.*

day of Pentecost. That it is altogether improbable that St. Peter either founded or governed that church, has been shewn by an acute and copious train of reasoning.*

That the church of Rome has had a succession of bishops since the age of its foundation cannot be reasonably doubted, however difficult she, like other churches, may find it to display the precise order of succession ;† and many of them were in the truest sense successors of the apostles, for they were *preachers, confessors,* and *martyrs.* How comparatively circumscribed, however, was the benefit of a succession of pastors, when, forsaking the pure doctrines that their ancestors derived from the Apostles, they substituted the inventions of men for the commandments of God ! The church of Rome has done this; and having taught doctrines that the apostles never taught—tradition, for instance, though opposed to the scriptures,‡—transubstantiation, though a tenet unknown to the first christians,§—and image-worship,‖ though expressly forbidden by the Divine Law,—she has forfeited her claim to the rank of a church that has preserved the unadulterated doctrines of

* pp. 58—72. 192—194. † P. 71.
‡ pp. 281—284. 360, 361. § pp. 158—162. 311—313.
‖ pp. 191. 285—291. 395—397. 402—435.

the apostles. She still retains creeds replete with apostolic truth, and prayers worthy of the apostolic age; but obscured as they are by a mixture of erroneous tenets, unauthorized forms of worship, and superstitious ceremonies, her members are deprived of the full benefit they might otherwise expect in her communion, and even incur the danger of disregarding the truths most essential to their salvation.

(2.) Sanctity has been laid down as a second characteristic. Is the church of Rome conspicuous for this attribute? An *invisible* head of the church of God, other churches equally acknowledge with the church of Rome in the person of the immaculate Redeemer. A *visible* head in the person of the pope other churches disclaim. If the early bishops of Rome were ornaments to the christian church, too many of their successors have been far otherwise than eminent for their virtues. "Holiness," has become the very title of the popes; but a title in too many instances not merited. Ambition, cruelty, and other evil passions have been too prominent to escape the notice of their contemporaries, and the condemnation of posterity.*

* pp. 53——55. 75—88. 177—179. 182—185. 194—197. 279—281. 371—373. 376—378.

That her members in ancient days have not been distinguished for superior sanctity, the very annalists and councils of the church of Rome attest.* That her members in modern days surpass other christians in virtue, no impartial observer of manners, who has marked with a discerning eye the moral features of the inhabitants of the different kingdoms of Europe, will venture to affirm.

That so far from being holy and pure, the faith of the church of Rome has been corrupted, her laws and decrees stamped with fraud and oppression, and her sacraments abused,† painful and convincing evidence exists; whilst the very wars to which those decrees gave birth,—falsely denominated "Holy Wars,"—originated in fanaticism, were prosecuted from motives of hatred, avarice, and ambition, and terminated in cruelty and licentiousness.‡

(3.) Unity is another attribute to which the church of Rome lays claim;—but it is a claim that she cannot substantiate. Perfect unity did not exist in the primitive christian church, since particular churches differed from each other on various occasions, bishops contended with

* pp. 324—329. † pp. 113. 152—155. 260. 382—390.
‡ pp. 186—192. 198. 386.

bishops, councils opposed councils.* The church of Rome equally fails to establish her title to this characteristic:—for the faith and the sacraments of that church in an early age, have been different from those of a subsequent period; contention often prevailed within her precincts, between even the most strenuous of her supporters; and whilst Dominicans attacked the tenets of the Franciscans, and Jansenists combated those of the Jesuits, one pope remained like his predecessors at Rome, whilst another, elected by cardinals, made Avignon his residence.†

(4.) Another distinctive mark claimed by the church of Rome is universality. By a very strange anomaly, and perversion of terms, a particular church professes that she is the catholic church;—in other words, asserts that *a part is the whole!*

If general extension were a proof of divine origin, islamism could perhaps on this point adduce stronger evidence than christianity, and paganism than either. The church was not less a true church, however, when it consisted of Noah's family in the ark, or when

* pp. 242—246. 350—358. 361. 362. 370—372. 380. 381. 392—395.

† pp. 158—162. 199. 200. 315—319.

the disciples met at Jerusalem in "an upper room—the number of the names together about one hundred and twenty,"—than when her 318 bishops, convened by the first christian emperor, met for deliberation at the first council of Nice.

The assumption that the church of Rome has established her dominion in all nations, is as groundless as that she has been entitled to it in all ages.* That she has attempted to extend her religious influence to distant nations, her missions in China, in Abyssinia, and other parts of the globe, amply attest. Those efforts, if they proceeded at any time from motives of avarice and ambition were unjustifiable; if from those of piety and benevolence, laudable. Such efforts cannot, however, authorize her usurpation of the title—"the catholic church;" since other churches no less zealously propagate christianity amongst heathen nations.

2. Can it be shewn that those christians,—who, under different names, but chiefly the denomination of Waldenses, for many centuries before the Reformation bore testimony against the reigning errors of the church of Rome;—possess the marks of a true church? CAN THE ATTRIBUTES CLAIMED BY THE CHURCH OF ROME,

* pp. 342—348.

but to which as we have shewn she is very inadequately entitled, BE ASCRIBED TO THE SUFFERING WALDENSES? It is presumed, that on the evidence comprised in this volume they may,—and without hesitation.

(1.) The foundation of the churches of Milan and Turin unquestionably took place, during or soon after the apostolic age. Baronius, upon doubtful authority, ascribes the introduction of the gospel into Milan to St. Barnabas; Damian to teachers sent from Rome; whilst Allix deems it more probable, that as Polycarp bishop of Smyrna, the disciple of St. John, sent missionaries to Lyons, "the same preachers who came from Greece, to plant the faith amongst the Gauls, did also cultivate the diocess of Milan, that belonged to Gallia Cisalpina." The same obscurity rests upon the subject as on that of the origin of the church of Rome, and St. Peter's residence in that city.

Even were it true that the teachers were sent by the church of Rome to Milan, the pope could not more lawfully exercise dominion over Milan and its dependent churches, than the bishop of Smyrna who succeeded Polycarp could over the churches established at Lyons and in Gaul. The Waldenses and their fellow-disciples who opposed the autho-

rity of the church of Rome in subsequent ages, could in fact refer to as real a succession of christian bishops, priests, and deacons, as other christian communities.* Many valuable names are no doubt irrecoverably lost; but though an impenetrable cloud has concealed individuals who may have shone with no common lustre in their prescribed orbits, and at the several periods in which they lived, the names of Pothinus, Irenæus, and Ambrose, still survive; and indeed so long a catalogue of witnesses† against the growing innovations and encroachments of the church of Rome can be produced,—a Claudius and an Agobard amongst others,—that we may without any extravagance affirm, that the ancient persecuted church of the Waldenses, preserving in its sequestered retreats the pure light of revelation, and diffusing that light amidst the darkness in which christendom was enveloped,—"carries, (to borrow the words of a great author upon another subject) an imposing and majestic aspect. It has a pedigree, and illustrating ancestors. It has its bearings, and its ensigns armorial. It has its gallery of portraits, its monumental inscriptions, its records, evidences, and titles." That the doctrines which the Waldenses taught were drawn from the

* pp. 26—29. 482—505. † pp. 30—41. 167—173.

purest source—the writings of the apostles—and exhibited in just proportion as well as in their best practical results, we have the strongest confirmation in authentic documents of both ancient and modern date.*

(2.) Sanctity—a second mark—is what the Waldenses, no less than Roman catholics, profess to revere. The unspotted holiness of our Redeemer—the invisible head of his church,—they admit as other christians do. That it is the duty of the members of his mystical body to aspire to conformity to their head, by "following after holiness," they no less strenuously maintain. That the faith they contend for is not of a licentious tendency, but a faith productive of good works, is confirmed by their published documents. The same documents furnish proofs that they observe the sacraments which Christ has instituted in his church; and that they revere the laws that he has enjoined, whether they relate to personal or social duties;—to industry, honesty, purity, or any other virtues,—kindness towards equals and inferiors, or respect for superiors;—submission to the magistrate, or allegiance to their prince.†

(3.) Writers hostile to the ancient Waldenses

* pp. 142—146. 446—468.

† pp. 41—47. 129—131. 297—307.

were compelled to acknowledge their superiority in the department of morals; but condemn them for a supposed violation of unity. The true nature of christian unity—to which the church of Rome, it has been seen, cannot establish her claim—has been accurately described by the moderator, and by protestant writers, in this volume; and the conduct of the Waldenses, in opposing the errors of the church of Rome, has been shewn to be perfectly consistent with a regard to the principle of unity, and communion with that catholic (or universal) church, of which the Waldensian community forms a constituent part.*

The protest of the Waldenses against churches that fostered dangerous errors is justified, and the lawfulness of separation from such churches has been sanctioned, by the example of bishops whose memory is honoured by Roman catholics,—Cyprian and Athanasius.†

In short, coinciding as the Waldenses do with the greater part of the ancient churches, and with the church of Rome also, in receiving the Apostles', the Nicene, and the Athanasian creeds, as standards of doctrine; instructed by a lawful christian ministry, and adhering to the

* pp. 231—242. 258—271. 334—340. 347—350.

† pp. 247—258. 272—277. 308—310.

two sacraments which have been enjoined by the divine legislator of the church ;* and cherishing a spirit of peace and love towards their fellow-christians of other religious communities, —yet without conniving at gross errors;—the Waldenses, so far from despising, have given more than sufficient proofs of their wish to preserve, consistently with a paramount regard to revealed truth, that unity which the apostle has so beautifully defined in his epistle to the Ephesians,—" The unity of the Spirit—the unity of faith."†

(4.) Universality is too illustrious an attribute to be claimed by any particular church. That it forms an integral part of the great whole, is the highest privilege that the church of Rome can assert;—but the Waldensian community can assert the same. If the word catholic be taken in a subordinate, but important sense, as signifying that liberal and generous spirit which disposes christians, instead of confining religion within their own breasts,—or like the Jews within the limits of their own nation and territory,—to accede to their Saviour's command, and propagate the gospel amongst all nations;—then indeed the Waldensian may be aptly styled a catholic church;—for during those very ages

* pp. 451. 452. 470—482. † Eph. iv. 3—16.

when Roman pontiffs were endeavouring to subjugate the kings and kingdoms of Europe; to establish their own ecclesiastical supremacy; and bind the yoke of superstition on the prostrate nations;—the Waldensian pastors, animated by a purer zeal, spared no efforts to subdue the same kingdoms to the obedience of Christ. With this view they traversed France, from the Alps to the Pyrennees, and from the Mediterranean to the channel that separates that country from Great Britain. Their doctrine crossed the straits, visited Great Britain, and, spreading rapidly through the country, became the harbinger and dawn of the Reformation.* Germany also felt its influence: and Bohemia became at once the asylum of confessors and exiles,† and the seat of a purer faith. It is unnecessary to enumerate the other countries they explored; but the fact ought not to be unnoticed, that those kingdoms,—England and Germany more especially,—in which the Waldenses rekindled, and their successors preserved the lamp of true religion, display in this nineteenth century the genuine catholic and apostolic spirit; and are so intent on disseminating the christian faith universally on earth, by the circulation of the scriptures, the formation of

* pp. 201—203. † pp. 6—8. 200.

missions, and the education of youth,—leaving none of the four continents unexplored,—that the "river of the water of life," promises in due time,—like the river that went out of Eden and was parted into four streams,—to bless and to fertilize all lands.

* * * * * * *

It is the obvious result of the whole of this investigation, that so far from being the sole catholic or universal church, the church of Rome is only like other particular churches a part of of the whole,—a segment of the great circle; and can no more in strict propriety be deemed the church universal, than St. Peter's can be called the city of Rome;—Rome considered the whole of Italy;—or Italy supposed to comprehend, geographically, all Europe. The church of God, in fact,—the church universal,—began to exist before Rome had any being; for it included patriarchal families both before and after the deluge, and Jews who lived under the Levitical economy, as it does all ancient as well as modern christian communities.

Defects, as well as excellencies, may be found in each particular christian church;—perfection

in none; but within the wide circle of the universal church,—which comprises all who profess and call themselves christians,—there is a lesser circle,—a faithful church,—a church of the faithful,—composed of those who are christians in deed as well as in name. They also as individuals are imperfect. How reasonable then is it that, notwithstanding their difference of sentiment, both churches and individuals should cherish mutual forbearance and good-will! Are they members of a church militant? Yes; but their warfare should not be waged against each other's persons, but against their own corrupt dispositions,—against avarice and pride,—hatred and uncharitableness. Not only does the happiness of the individual, or the harmony that should subsist in families, depend in a great degree on cultivating the ennobling principle of charity;—its increase would have the most favourable aspect also upon the tranquillity of states; since, like the great principle in the natural world which preserves the coherence and compactness of the several parts of the universe,—it has a direct and powerful tendency to secure the frame of society unbroken,—to unite all its members in bonds of mutual good-will, and to animate them to reciprocal good-offices.

If that hostility which has too long marked the conduct of christians of different denominations,

were happily exchanged for more generous and more christian feelings; it is probable that very considerable benefits would accrue to all parties. A more dispassionate investigation of truth would take place; and on the part of the Roman catholic, where error really exists, and cannot be fairly defended, it would be more readily acknowledged and more speedily abandoned. The protestant also, perceiving in the rancour nourished in his own breast towards fellow christians,—however deeply involved in superstition,—the spirit that dictated decrees against the Vaudois, that armed the persecutor with the sword, or kindled faggots at the stake;—and condemning so antichristian a feeling in his own heart, will learn, whilst he regrets the errors, to respect the persons of his fellow-christians; will render every prompt and kind attention to their wants, and be cordially solicitous for their prosperity.

The time is indeed come when the stability of any christian church is more likely to be secured by benevolent than by oppressive measures; by acts of kindness than by penal enactments;—and when a protestant clergy, even if favoured by the state, should not so much place their reliance on the secular arm, and on the possession of rank and wealth, as on the strength of argument,—the force of truth,—the consonance of

their instructions with God's inspired word,—and the silent rhetoric of a beneficent and useful life.

Whilst the spirit of the age, no less than the spirit of our religion, seems to inculcate and even urge upon protestants the adoption of such views and feelings; the rapid increase of knowledge in the nineteenth century,—combined with the bold disposition for inquiry, and penetrating scrutiny, that now characterize men of every class,—warns Roman catholics also,—the clergy and the laity,—to examine the foundations of their faith;—to retain the doctrines and institutions that they can vindicate, and to dismiss without reluctance those which are indefensible.

It is a subject for deep regret, that whilst many sublime christian truths exist in the church of Rome as hidden treasure in the mine; and whilst very beautiful devotions like a silver vein pervade the Missal; those truths and devotions are found blended with a large proportion of coarser materials of no value. It will be happy for her members if some of her prelates or inferior clergy in the present day, should, like many illustrious predecessors, possess sufficient skill,—or rather be endued with "the wisdom that is from above,"—to trace that valuable vein,—extract it from the ore,—mould it into form,—

and stamp it with the image of primitive christianity. Unbelievers themselves, who abound in Roman catholic kingdoms,—were they to perceive a sincere disposition in the rulers of the church of Rome to surrender those points which cannot endure a severe test, and to reform long-existing abuses,—would respect those very persons whom they now despise, for so wise and noble an attempt; and, conscious from the experience of the last few years that the atmosphere of infidelity is unfavourable to the welfare of the individual, the domestic circle, and a realm,—they would probably so far do homage to Christianity, if exhibited in her genuine form, as to acknowledge that her presence is indispensable in every class and circle, and in public as well as private life. Whilst on the other hand,—(may no protestant churches ever have occasion to receive a warning applicable to the church of Rome!)—if men of haughty demeanour and a persecuting disposition receive encouragement, whilst men of worth are consigned to neglect;—if those have their wishes gratified who grasp at the emoluments of a church, whilst they have little inclination to fulfil its duties, it may be seen when too late, that a wrong selection was made—that a fatal error was committed. Experience will probably hereafter shew that those who

substitute politics for piety—who cherish hatred of their fellow-christians instead of a diffusive benevolence, and the narrow-minded bigotry which prefers contention on obscure points to concord and earnestness in respect to doctrines clearly revealed and precepts of unambiguous authority,—if depended upon as the pillars of a church, have not strength to sustain the fabric. However highly patronized, and liberally endowed; however gorgeous and imposing its exterior; however perfect the symmetry of the whole, and of every part;—its foundation is insecure; its fall though it may be delayed awhile, is inevitable; and the expressions of deep anguish which a cardinal* once uttered respecting himself, but too accurately pourtray its condition, and may be inscribed upon its walls,—

> "I have touched the highest point of all my greatness,
> And, from that full meridian of my glory,
> I haste now to my setting. I shall fall,
> Like a bright exhalation in the evening,
> And no man see me more."

Happy and honoured is that church, in whatever part of Europe or the world it exists,

* Card. Wolsey.—(Shakspeare's "Henry VIII.")

substitute politics for piety—who cherish hatred of their fellow-christians instead of a diffusive benevolence, and the narrow-minded bigotry which prefers contention on obscure points to concord and earnestness in respect to doctrines clearly revealed and precepts of unambiguous authority,—if depended upon as the pillars of a church, have not strength to sustain the fabric. However highly patronized, and liberally endowed; however gorgeous and imposing its exterior; however perfect the symmetry of the whole, and of every part;—its foundation is insecure; its fall though it may be delayed awhile, is inevitable; and the expressions of deep anguish which a cardinal* once uttered respecting himself, but too accurately pourtray its condition, and may be inscribed upon its walls,—

"I have touched the highest point of all my greatness,
And, from that full meridian of my glory,
I haste now to my setting. I shall fall,
Like a bright exhalation in the evening,
And no man see me more."

Happy and honoured is that church, in whatever part of Europe or the world it exists,

* Card. Wolsey.—(Shakspeare's "Henry VIII.")

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 06 February, 2016